

Recus de charité

Le ministère a le droit de vérifier

(M. John-G. McEntyre, sous-ministre)

M. François Coulonval n'a pas introduit les nouvelles méthodes de vérifications

(Par GILLES NERON)

L'impôt provincial accepte tous les recus de charité

(Par Henri Dutil)

M. Jean Lesage a donné ordre aux percepteurs de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers d'accepter en toute confiance les recus pour fins de charité...

Le premier ministre est intervenu au début de la séance d'hier après-midi pour faire une mise au point et dissocier son gouvernement de ce qui se passe actuellement dans le district de Québec.

Depuis quelques jours, a dit M. Lesage, les journaux nous apprennent que des enquêteurs fédéraux ennuient messieurs les curés au sujet des recus de charité pour fins d'impôt.

Les rapports de certains journaux mentionnent "bureau régional d'impôt", "bureau provincial d'impôt" et cela peut porter la population à croire que le bureau du Contrôleur du revenu, division de l'impôt, a quelque responsabilité au sujet de ces ennuis. "Je tiens à déclarer caté-

goriquement que tel n'est pas le cas. J'ai donné des instructions précises aux officiers du bureau provincial d'accepter avec confiance les recus de charité donnés par messieurs les curés et autres personnes autorisées."

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a également protesté contre l'attitude prise par les percepteurs de l'impôt fédéral qui croient des ennuis aux particuliers et font des enquêtes disgracieuses sur ces recus; c'est une manière (Suite à la page 23, 8e col.)

Ottawa — "Je ne comprends pas pourquoi les contribuables et le clergé du district de Québec protestent contre les vérifications des fonctionnaires du Revenu national au sujet des recus de dons de charité." M. John G. McEntyre, sous-ministre de la division de l'impôt, se demande en effet pourquoi les contribuables refusent de donner les détails qu'on leur demande sur leurs déclarations à l'item dons de charité.

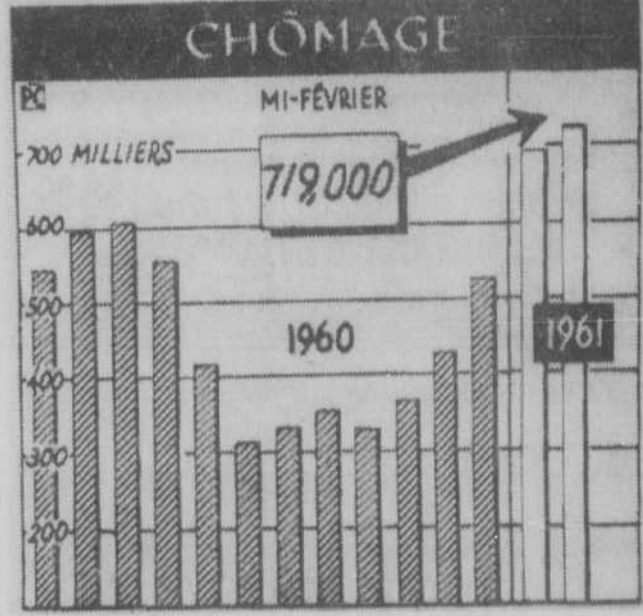
Les vérifications effectuées dans le district de Québec sont les mêmes que celles dans le reste de la province ou dans le reste du pays. Le ministère a parfaitement le droit de procéder à des inspections pour connaître la véracité des déclarations.

M. McEntyre admet que dans la province de Québec en particulier, il se pose depuis une vingtaine d'années un problème au sujet des recus de charité. Si nous regardons le rapport annuel de la réception de la taxe, les villes de la province de Québec se classent dans les premières pour les retours de taxe. Il y a lieu de craindre que certaines déclarations sont fausses, a-t-il dit. Tout ce que le ministère essaie de faire, c'est d'avoir un meilleur contrôle sur les dons de charité, afin de faire taire les critiques qui fusent de partout à travers le pays.

LE MINISTRE EST D'ACCORD

Le ministre du Revenu national, M. George Nowlan, est d'avis que le ministère doit mettre un peu d'ordre dans l'application de la loi sur l'impôt quant aux dons de charité. La loi est faite pour tout le pays, et une région en particulier ne doit pas faire exemption.

BILL de Québec En page 19 — JEAN LESAGE et les Ressources naturelles Lire en page 3



Nouveau record: 719,000 chômeurs au pays à la mi-février

Ottawa (PC) — Le nombre des chômeurs au Canada a grimpé à 719,000 à la mi-février — un sommet record et 120,000 de plus que l'an dernier — selon le Bureau fédéral de la statistique.

Le nombre des sans travail, qui représente 11,3 pour cent de la force ouvrière, est de 26,000 de plus que le record précédent de 693,000 à la mi-janvier.

L'augmentation durant le mois est cependant considérablement moindre que les augmentations mensuelles au cours des quatre mois précédents. Le chômage atteint habituellement son sommet annuel en mars.

Le taux de chômage de 11,3 pour cent en février se compare aux taux de 10,8 pour cent en janvier et de 9,6 pour cent en février de 1960, alors que le nombre des chômeurs était de 599,000.

Entre janvier et février, le nombre des personnes de la

force ouvrière du Canada a diminué de 33,000 à 6,363,000. Mais le nombre des Canadiens au travail a diminué plus rapidement encore de 59,000 à 5,844,000.

Les estimations du chômage, publiées par le Bureau de la statistique, sont basées sur un relevé de 35,000 foyers à travers le Canada. (Suite à la page 23, 2e col.)

M. Nowlan croit en l'honnêteté des membres du clergé québécois

(Par Gilles Néron)

OTTAWA — "Le clergé de la province de Québec, comme les autres clergés du Canada, est très honnête et tout à fait intègre." M. George Nowlan, ministre du Revenu National, a fait hier après-midi cette affirmation, à la suite d'une question posée par un député du parti Social-Démocrate.

M. Herhart Regier, député de Burnaby-Coquitlam, a demandé en Chambre si le gouvernement préparait actuellement une déclaration qui mettrait clairement hors de cause le clergé québécois au sujet "des recus frauduleux" pour dons de charité. M. Regier a déclaré qu'un article du journal "Globe and Mail" de Toronto porte une sérieuse accusation à ce clergé. Le journal

écrivait hier matin que le gouvernement fédéral pourrait mettre la main sur un \$75-000,000 additionnel s'il vérifiait de plus près les livres des paroisses de la province de Québec.

Le ministre du Revenu National dit qu'il n'était nullement question d'attaquer la réputation du clergé de la province de Québec. "Il n'y a au-

cune insinuation, ni accusation, ni même soupçon à l'endroit du clergé", a-t-il dit.

Le député du PSD a demandé si le ministère faisait des (Suite à la page 23, 7e col.)

Nkrumah réclame que le monde punisse Pretoria

Londres (PA) — Le président du Ghana, M. Kwame Nkrumah, demande au monde entier de prendre des sanctions politiques et économiques contre l'Union sud-africaine.

Il a lancé cet appel à l'aéroport de Londres, aujourd'hui, alors qu'il s'appretait à s'envoler vers Rabat pour rendre visite au souverain du Maroc, le roi Hassan.

"Si le gouvernement de l'Union sud-africaine avait le moindre doute sur le fait que le monde entier doit punir le régime d'apartheid, nous aurions continué à faire route avec lui, a dit M. Nkrumah.

"Mais il a décidé de poursuivre sa politique d'apartheid. Il a décidé de quitter le Commonwealth plutôt que de la modifier. C'est conséquemment le devoir de tous les membres du Commonwealth et de ceux de toutes les autres nations de faire pression sur l'Union sud-africaine pour qu'elle abandonne son régime d'apartheid. Toutes les nations doivent prendre des sanctions économiques et politiques contre l'Union sud-africaine."

LE SUD-OUEST AFRICAÏN

Le président Nkrumah a dit ensuite que les Nations unies doivent exiger que l'Union sud-africaine se départisse du mandat qu'elle exerce sur le Sud-ouest africain. Il faut, a-t-il expliqué, que l'Union sud-africaine cesse d'empêcher ce territoire d'obtenir l'indépendance.

L'Union sud-africaine doit se conformer à la charte des Nations unies ou quitter les Nations unies, a-t-il poursuivi.

Si on la force à faire un tel choix, il est "probable" qu'elle quittera les Nations unies, estime le président du Ghana.

M. Coulonval à Ottawa

De source certaine, nous avons reçu confirmation ce matin que M. François Coulonval, directeur du bureau de district de l'impôt fédéral, s'est rendu à Ottawa de toute urgence afin de discuter avec les autorités du ministère du Revenu national de "l'affaire des recus de charité." Il s'y trouve depuis le début de la semaine mais il pourrait rentrer à Québec ce soir même et peut-être avec de nouvelles instructions. Jusqu'ici, aussi bien au siège local de l'impôt fédéral qu'ailleurs, on avait refusé de dire si le chef du bureau était toujours à Québec et non à Ottawa. Le chat est enfin sorti du sac ce matin. D'ailleurs, le correspondant du "Soleil" dans la capitale fédérale faisait écho hier à la rumeur de la présence à Ottawa de M. Coulonval. A Québec, naturellement, il a été impossible de le rejoindre depuis lundi, et ses assistants semblent avoir adopté la politique du silence.

Ce qu'on en pense dans Rimouski

(Par Roger Rioux)

RIMOUSKI — L'ingénierie menée par le fisc fédéral dans un grand nombre de paroisses de l'archidiocèse de Québec n'a toutefois pas atteint l'archidiocèse de Rimouski. (Suite à la page 31, 4e col.)

Les édiles de Québec se disent "indignés"

(Par Benoit Massicotte)

L'échevin Isidore Deschênes reviendra jeudi devant le conseil avec une résolution à propos des recus de charité et l'attitude connue des officiers de l'impôt dans la région.

Il a présenté hier au comité administratif une résolution en ce sens et on a suggéré de la présenter devant tout le conseil.

M. Deschênes a proposé une lettre de protestation aux dé-

putés afin qu'on arrête les officiers de l'impôt d'importuner nos curés et qu'on admette une fois pour toute la déduction de 10 p.c. pour dons de charité. L'attitude présente, a-t-il dit, est anormale et il est temps de nous réveiller puisqu'on a l'audace d'aller jusqu'à mettre en doute la bonne foi du signataire de ces recus.

M. Morency a appuyé la proposition en ajoutant qu'il (Suite à la page 31, 1ère col.)

La Beauce fait-elle exception?

(Par St-Georges, Beauce (DNC))

"Nous n'avons plus le droit d'être charitables, à moins de noter chaque don bien précieusement, si nous désirons en tenir compte pour fins d'impôt", telle est la réponse unanime que notre correspondant de St-Georges de Beauce obtenait mardi après-midi, dans la poursuite de notre enquête sur les recus de charité. Très nombreux sont les citoyens qui ont ajouté des commentaires.

(Suite à la page 23, 4e col.)

La question soumise au caucus PC aujourd'hui?

(Par Gilles Néron)

OTTAWA — Les députés conservateurs de la province de Québec ont bon espoir de régler sous peu le problème des recus de charité. En effet, ils ont tenu hier soir un caucus sur cette question. Ils déploient énormément la tournure qu'a prise la chose et surtout certaines méthodes employées par le ministère du Revenu National.

En général, les députés pensent qu'il s'agit plutôt d'un excès de zèle de la part des fonctionnaires que d'ordres explicites de la part du ministre.

Plusieurs députés, cependant, n'ont pas été avertis dans leur comité qu'il se faisait cette année des vérifications spéciales. Il semble que les formulaires envoyés aux contribuables pour leur demander des détails sur l'emploi de la somme déclarée à l'item (Suite à la page 31, 3e col.)

L'opinion du Jeune Commerce

"On devrait accepter les recus envoyés avec la déclaration d'impôt, en autant que ces recus sont authentiques et portent le sceau de la paroisse." Voilà ce qu'a déclaré M. Jean-Marie Cloutier, président du Jeune Commerce de Québec, au sujet de la politique nouvellement adoptée du bureau local de l'impôt fédéral concernant les recus des dons de charité.

M. Cloutier ajoina que les enquêtes faites présentement dans les presbytères ne devraient être faites que dans les cas d'extrême nécessité, lorsqu'il y a évidence d'abus. "Mais, dit-il, il est extrême- (Suite à la page 31, 1ère col.)

Le Canada appuiera (Green)

(Par JOSEPH MacSWEEN)

Nations Unies (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, qui entreprend aujourd'hui une série de pourparlers aux Nations Unies, a prédit que le Canada sera membre de tout nouveau comité Est-Ouest de négociations sur le désarmement.

"Je suis maintenant très optimiste sur la perspective du désarmement," a dit M. Green, tout en soulignant les consultations privées entre les États-Unis et l'Union soviétique et entre d'autres délégations.

Le ministre canadien est arrivé hier soir pour sa pre- (Suite à la page 31, 7e col.)

Cinq espions condamnés à Londres

Londres (UPI) — Deux Américains et trois Britanniques ont été trouvés coupables d'espionnage aujourd'hui à l'issue de leur procès à la cour d'assises de Londres, appelée la cour d'Old Bailey, et situés dans la rue ainsi nommée. Le juge les a condamnés à de lourdes sentences de prison.

Voici les coupables et leurs sentences: Gordon Arnold Lonsdale, 37 ans, 25 ans de prison. (Suite à la page 31, 8e col.)

Tschombé propose une réunion des chefs congolais en avril

Elisabethville, Congo (Reuter). On apprend aujourd'hui que le président du Katanga, M. Moïse Tschombé, a proposé une réunion des chefs congolais pour le mois prochain en vue de mettre au jour les plans de la fédération du Congo.

Il a suggéré que la réunion soit tenue le 8 avril à Kamina, l'ancienne base aérienne belge située à 300 milles à Elisabethville maintenant administrée par les Nations unies.

On a cru savoir que M. Tschombé a demandé à M. Kasavubu, à Leopoldville, d'inviter M. Antoine Gizenga, chef de la province Orientale, qui s'est abstenu jusqu'ici de participer aux plans de la confédération.

M. Tschombé a signalé que Kamina, en tant que base des Nations unies, offre une garantie de neutralité à tous les chefs congolais qui assisteront à la conférence.

Un tableau précis de la situation de l'embauche

Table with columns for region (Ottawa, AU CANADA, AU ONTARIO, REGION DES PRAIRIES, REGION DE L'ATLANTIQUE, REGION DU PACIFIQUE, QUEBEC) and rows for Effective ouvrier, Sans emploi, and total population.

Aucune trace d'un garçonnet kidnappé lundi à Belleville

Belleville (PC) — La police provinciale et la police municipale de Belleville recherchent intensivement un garçonnet de 10 ans qui a été enlevé lundi après-midi à Belleville, en Ontario.

La police a dit qu'il s'agit de Thomas McNevin, fils d'un ancien échevin de Belleville, M. Donald McNevin.

On craint pour la sécurité du garçonnet. La mort d'un homme de 35 ans que la police a désigné comme l'intermédiaire chargé d'entrer en contact avec M. McNevin pour le paiement de la rançon de \$25,000, vient ajouter au mystère. Cet individu, du nom de Warren Williamson, est mort la nuit dernière d'un coup de feu qu'il s'est déchargé dans la poitrine, après avoir été interrogé par la police. Le garçonnet n'a pas été revu depuis 4 h. 15, lundi après-midi, moment où il (Suite à la page 23, 6e col.)

Dans Le Soleil aujourd'hui

Table listing page numbers for various sections: Annonces classées, Bondes illustrées, Bridge, Déces, Editoriale, Finance, Métrologie, Mots croisés, Pages féminines, Patrons, Propos médicaux, Rive Sud, Spectacles, Sport, Télévision.

Sévigny dénonce les députés libéraux "On veut nous baïllonner", dit Martin

Par GUY RONDEAU de la Presse Canadienne
OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense nationale, avec la question du chômage, M. Sévigny, a accusé les libéraux. Le député libéral d'Essex-Est,

M. Paul Martin, a retenu que le gouvernement veut baïllonner l'opposition. M. Martin, a aussi déclaré que les propositions du gouvernement pour venir en aide aux régions dans le marasme n'étaient qu'une "façade".

"Ce programme n'apportera pas une seule industrie à une seule municipalité au Canada", a dit M. Martin parlant du projet gouvernemental d'accorder la double dépréciation aux industries s'établissant dans les régions où existe un chômage chronique.

Une motion de censure, présentée par les libéraux et critiquant le projet de double dépréciation, faisait l'objet du débat.

M. Sévigny a déclaré qu'à force de semer le doute dans le cœur et dans l'esprit du peuple canadien au sujet de l'économie du pays et du chômage, les libéraux réussissent à provoquer la panique et la frayeur. Ils réussissent à convaincre celui qui voudrait agrandir son entreprise de retarder ses projets d'expansion.

EXTREME GAUCHE

A l'occasion de déclarer que la misère est à nos portes, les libéraux amènent la population du Canada à hésiter devant l'achat de certaines choses dont elle a besoin. En agissant de la sorte, on diminue le pouvoir d'achat et on contribue à augmenter le nombre des sans-travail.

Par leur attitude, a encore dit M. Sévigny, les libéraux contribuent à ternir la réputation du Canada à l'étranger.

M. Sévigny a reproché aux libéraux de se montrer prêts à adopter n'importe quelle tactique dans le but d'arriver au pouvoir. L'opposition libérale, a-t-il dit, a adopté une politique d'extrême gauche qui en fait aujourd'hui d'une façon non officielle le parti socialiste canadien.

A ce moment des remarques du ministre, on a entendu un député non identifié s'écrier: "Dupléciste".

Le parti libéral est plus à gauche aujourd'hui que le parti socialiste démocratique.

Selon un économiste anglais :

La Guyane pourrait bien devenir un autre Cuba

Vancouver, (PC) — Le Guyana a déclaré un économiste de ce pays, le professeur Rawle Parley, anglaise pourrait bien devenir un nouveau Cuba le jour où l'Angleterre lui laissera pleins pouvoirs.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait pendant son séjour dans cette province, où il est venu donner une série de conférences, M. Parley a déclaré :

"La Guyane anglaise devra faire un choix difficile. Elle peut devenir un nouveau Cuba ou alors suivre l'exemple de Porto Rico, de la Jamaïque et de Trinidad.

"Une victoire communiste aurait de graves répercussions économiques sur ses relations avec le Canada, surtout avec la Colombie-Britannique, étant donné que la Guyane est l'un des principaux fournisseurs de bauxite de la raffinerie de Kitimat.

"De plus, l'une des deux banques du pays est la Banque Royale du Canada et le Canada est l'un des principaux importateurs de produits guyanais.

"Aussi les industries canadiennes de la Guyane pourraient bien subir le même sort que les industries américaines de Cuba.

"Le premier ministre communiste Cheddi Jagan et son Parti Progressiste Populaire gouvernent avec ruse depuis l'élection de 1957. Ces gens savent que leurs actions peuvent encore être modifiées par le veto du gouvernement britannique d'ici au mois d'août.

"Jagan ne répètera plus l'erreur qu'il a commise après sa première élection, en 1953, alors que le gouverneur l'a expulsé pour avoir tenté d'organiser un Etat communiste.

"Mais s'il est réélu à la première élection indépendante, il est à peu près certain qu'il s'alliera ouvertement à Moscou et à Castro.

"Jagan a déjà annoncé que l'URSS est prête à lui prêter \$110,000,000 pour développer son industrie et Castro lui a offert un autre \$5,000,000."

Les égouts au Parc Boudreau

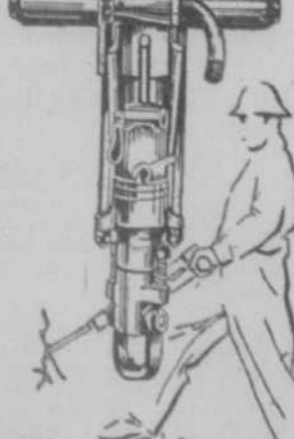
Le maire de la ville de la Petite-Rivière, M. Raymond Blouin, a déclaré, à la dernière séance du conseil, lundi, que les plans et les estimés des égouts de surface dans le parc Boudreau seront soumis à la prochaine séance.

Le conseil a également approuvé l'émission de quatre permis de construction pour une valeur de \$40,000.

La ville de la Petite-Rivière projette aussi d'échanger deux camions et de faire la construction d'une piscine en forme de "L" pour le terrain de jeux. Le conseil doit solliciter un décret du gouvernement et passer un règlement en ce sens.

Talbot
Equipment Ltd
Fondée en 1906

Vente du Printemps
PRIX SPECIAUX
FOREUSES



Distributeur autorisé Canadian
Ingersoll Rand. Filiers de rechange
en stock.
205 RUE ST. PAUL
B.P. 6,500, Québec 2
Tél.: LA 5-4785

Selon M. Howard Green :

Prestige du Canada infiniment accru en Afrique et en Asie

Moncton (PC) — Le prestige du Canada en Afrique et en Asie s'est accru infiniment au cours des derniers jours. C'est ce qu'a dit M. Howard Green, le ministre des Affaires extérieures du Canada, à l'occasion d'un discours prononcé à Moncton devant le club Rotary de la ville.

qu'il "affrontera" les grands problèmes, a ajouté le ministre des Affaires extérieures.
M. Green n'en a pas dit plus long à ce sujet. On croit qu'il faisait allusion notamment à l'attitude que M. Diefenbaker a prise à Londres récemment au sujet de l'apartheid.
Le chef de la diplomatie canadienne a déclaré devant le Rotary qu'il n'y a pas un pays qui ait de meilleures chances que le Canada de promouvoir la bonne entente internationale et que pas une seule nation n'a une responsabilité plus grande que celle du Canada dans ce domaine.
Le Canada a une grande responsabilité, a-t-il poursuivi, notamment à cause de son travail aux Nations unies, de son appartenance au Commonwealth du rôle que ses soldats jouent au Congo et aussi parce qu'il est un pays bilingue.

A. ROY & FILS
545-549 ST-PATRICE — TEL.: LA 5-6118 — LA 4-4158
AUBAINES EXCEPTIONNELLES A
"Votre Amical Magasin Hoy"

Poulet Frais	2 A 3 LBS	.35
Prêt-à-cuire - vidé	3 A 4 LBS	.43
Surchoix, à rôti		
Rôti Boeuf "Rouge"	lb.	.49
HAUT-COTE — TENDRE — ECONOMIE		
Rôti Porc (Filet)	lb.	.55
MAIGRE — BIEN PREPARE — SPEC.		
Lard haché "Pur"	lb.	.59
MAIGRE — EXTRA-FRAIS — SPEC.		

Un ravissant panier de Pâques rempli de chocolats et bonbons sera donné avec chaque achat de \$9.00 et .09 au magasin seulement.
N. B. Ne manquez pas de voir notre circulaire avec des spéciaux formidables et un menu exclusif S. P.
Oranges "sunkist", 3 doz \$1.00
Juteuses - Sucrées - Gros 180 - Très spécial
ATTENTION: Grand tirage avec chaque achat à compter du 22 mars, Joli radio, 8 transistors avec étui. Magnifique centre de table Pascal et un joli service de porcelaine Anglaise, absolument gratuits sans précédent.

- FILET DÉSOSSÉ 1.19
- FILET DE BOEUF SEMI-DÉSOSSÉ 99
- STEAK DE CLUB 1.09
- CHOPS SEMI-DÉSOSSÉS 93
- SURLONGE 77 ET 1.03
- DE BOEUF SEMI-DÉSOSSÉ
- CROUPE RONDE 89
- CROUPE DE BOEUF DÉSOSSÉE 79
- STEAK DE RONDE 89
- PARTIE DE CENTRE
- BACON 1/2 LIVRE 37
- UNE LIVRE DE BACON 37
- JAMBON ÉPAULE 39
- 2 À 7 LIVRES
- COTTAGE FUMÉ 69
- COTTAGE CUIT 89
- LARD SALÉ 37
- ENTRELARDÉ
- CHOP DÉSOSSÉE 1.07
- CHOPS DE PORC SEMI-DÉSOSSÉS 83

W. E. Bégin

500 ST-JEAN 524-5271 SUCCURSALE A ST-ROCH 520 DE LA SALLE 529-1331

ÉCONOMISEZ PLUS DE \$200.00 EN 1961 CHEZ JATO

CETTE SEMAINE

Epargnez \$5.01

SUR CES AUBAINES DE "QUALITÉ CERTIFIÉE"

POULET frais

prêt à cuire éviscéré
Cat. "A".
2 à 4 lbs

Prix rég. .49 lb.
Epargnez .64 sur 4 lbs

lb. 333

Soupe AUX TOMATES 6 BTES 10 OZ 65¢
"AYLMER" CONDENSEE VALEUR DE .14 CH. — EPARGNEZ .19

Tomates Entières 2 BTES 28 OZ 39¢
"BARON" DE CHOIX VALEUR DE .25 CH. — EPARGNEZ .11

Klik PAIN DE VIANDE 2 BTES 12 OZ 65¢
ECONOMIQUE VALEUR DE .51 CH. — EPARGNEZ .37

Bettes Tranchées 2 JARRES 24 OZ 39¢
"RAYMOND" MARINEES VALEUR DE .27 CH. — EPARGNEZ .15

Biscuits Soda BTE 1 LB 31¢
"CHRISTIE" CROUSTILLANTS VALEUR DE .37 CH. — EPARGNEZ .06

Coquetel AUX FRUITS 2 BTES 20 OZ 55¢
"ALL GOOD" VALEUR DE .33 CH. — EPARGNEZ .11

Confiture aux Fraises JARRE 24 OZ 39¢
"CANTIN" AVEC PECTIN VALEUR DE .49 — EPARGNEZ .10

Lait en Poudre BTE 3 LBS 89¢
"BONLAC" INSTANTANE 12 ENVELOPPES PRATIQUES VALEUR DE \$1.05 — EPARGNEZ .16

Pâte à Dents FORMAT ECONOMIQUE 78¢
"STRIFE" VALEUR DE .98 — EPARGNEZ .20

Tide DETERGENT EN POUDRE FORMAT GEANT 79¢
MAPPE DU CANADA GRATUITE VALEUR DE .89 — EPARGNEZ .10

"Mir" SAVON LIQUIDE 2 CONT. 24 OZ 85¢
POUR LA VAISSELLE VALEUR DE .89 CH. — EPARGNEZ .93

Jato

"où magasiner est un plaisir"

15 Ave Myrand Sud 2455 Chemin St-Louis
STE-FOY SILLERY

VIANDES

Rôti Epaulé de Lard
PETIT OS — TENDRE
lb 37¢
Valeur de .55 lb — Epargnez .72 sur 4 lbs

Boeuf Haché
MAIGRE, PREPARE A TOUTES LES HEURES
3 LBS \$1.00
Valeur de .45 lb — Epargnez .35 sur 3 lbs

Bacon Tranché
MAIGRE, SANS COUENNE
lb 59¢
Valeur de .89 — Epargnez .30

FRUITS ET LEGUMES

Bananes Dorées
MURIES A POINT
lb 11¢
Valeur de .17 lb — Epargnez .18 sur 3 lbs

Tomates Fraîches
IMPORTÉES DU MEXIQUE ROUGES ET FERMES
2 CELLOS 14 OZ 35¢
Valeur de .29 ch. — Epargnez .23

Echalotes
FRAICHES IMPORTÉES
3 PQTS 19¢
Valeur de .10 ch. — Epargnez .11

Accumulez les
TIMBRES JATO UNITED
POUR DE PLUS BELLES PRIMES

Pour développer les ressources naturelles, au Québec

FINANCEMENT CONJOINT

L'ENTREPRISE PRIVEE ET L'ETAT DOIVENT COLLABORER POUR CREER DES INDUSTRIES

Par J.-Claude Paquet

L'hon. Jean Lesage a déclaré hier soir que le gouvernement de la province de Québec songe sérieusement à instituer des industries d'exploitation et de transformation, qui seraient financées conjointement par le gouvernement et des particuliers, dont le but, dit-il, de convaincre la population du Québec qu'il est sage d'investir dans l'exploitation et la transformation de nos ressources naturelles.

Le premier ministre a également discuté deux autres points étroitement liés à l'industrie minière du Québec, dans cette conférence prononcée au dîner annuel de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, qui tient présentement à Québec son 65^e congrès annuel. M. Lesage a d'abord rassuré son auditoire sur les intentions du gouvernement provincial en ce qui concerne la création du ministère des ressources naturelles, qui doit englober les mines et les ressources hydrauliques. Loin de réviser les mines au second plan, a dit le premier ministre, nous lui donnerons des fonctions plus élargies encore. Le deuxième point a trait à l'établissement d'industries de transformation au Québec. Je puis vous assurer, affirme M. Lesage, que le "colonialisme économique" — condition qui prévaut nécessairement quand l'économie d'un pays repose presque entièrement sur ses exportations de matières

brutes — est inacceptable pour la population de notre province.

CAPITAUX CANADIENS

En ce qui concerne l'investissement de capitaux dans nos ressources naturelles, M. Lesage reconnaît que les Canadiens, et les Canadiens-français plus particulièrement, ont négligé d'investir leur argent dans leurs propres ressources naturelles, alors que nos voisins du sud sont très heureux d'investir et de spéculer librement dans l'exploitation de nos ressources. D'une manière générale, précise M. Lesage, on peut dire que les Canadiens ont tendance à placer leur argent dans les comptes d'épargne, dans des actions ou des prêts sur hypothèque, alors qu'ils ont contribué dans une bien faible mesure au développement d'un pays jeune.

Mais le premier ministre a souligné par ailleurs "qu'il

commencait à observer un changement dans la province de Québec. Les Québécois commencent à réaliser que si l'autonomie politique et les libertés individuelles doivent avoir un sens, il nous faut jouer pleinement le rôle qui nous est dévolu dans l'aplanissement de l'économie de notre province et du Canada tout entier. Je crois sincèrement, dit le premier ministre, que nous sommes témoins d'un changement d'attitude de la part des Canadiens français, vis-à-vis l'exploitation de nos ressources naturelles.

INDUSTRIES DE TRANSFORMATIONS

Comme beaucoup d'autres canadiens, dit l'hon. Lesage, nous, de la province de Québec, sommes troublés par la tendance à exporter nos ressources à l'étranger ou à sembler. Nous reconnaissons la complexité du problème et reconnaissons qu'il doit être résolu non pas par des tactiques

révolutionnaires, mais dans le cours ordinaire de l'évolution. Et il ne fait pas de doute que l'heure est maintenant venue pour nous de commencer. A titre d'exemple, le premier ministre dit que les immenses gisements de zinc qui ont été découverts dans la région de Mattagami indiquent clairement que le temps est venu d'établir une usine de transformation de ce minéral dans la province de Québec.

Quant au minéral de fer, M. Lesage dit que les consommateurs canadiens de fer devraient être complètement satisfaits.

Nouvel exécutif élu à l'Institut minier

Par J.-Claude Paquet

L'issue du banquet annuel de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, le président du banquet a présenté le nouveau bureau de l'exécutif, élu pour l'année 1961-62.

Le président national nouvellement élu est M. J.-B. Maswdsley, de Saskatoon, Sask. Les vice-présidents sont: pour la région des Maritimes et de Terre-Neuve, M. G. Goudie, de Halifax, N.-E.; pour Québec et le Labrador, M. A. G. Ballachey, de Noranda, Qué.; pour l'est de l'Ontario, M. R. D. Hindson, de Hamilton; pour l'ouest de l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan, M. J. T. Cawley, de Regina, Sask.; pour l'Alberta et les Territoires du nord-ouest, M. G. H. Finland, d'Edmonton, Alta.; pour la Colombie britannique et le Yukon, M. W. H. White, de Vancouver, C.-B.

L'exécutif est également composé de cinq conseillers élus pour chacune des six régions, ainsi que du président nouvellement élu de chacune de ces divisions.

Les faux billets

Développements sensationnels?

(par Jos.-L. Hardy)

Un trio dont l'arrestation pourrait conduire à des développements sensationnels a été intercepté à Montmagny en possession de nombreux faux billets de \$10 de la série U/D 4548951, hier soir. Les trois hommes ont été mis en état d'arrestation par des agents de la Sûreté provinciale et ensuite ramenés à Québec pour être confiés à la Gendarmerie Royale du Canada.

Au moment de leur arrestation, hier soir, les inculpés avaient déjà réussi à échanger des faux billets à Québec, l'Ange-Gardien, Château-Richer, Berthier, St-Michel et autres endroits. Des restaurateurs, des garagistes et des mar-

(Suite à la page 16, 1^{ère} col.)



M. W. H. Durell, Mme Lesage, M. Jean Lesage, et le Dr J.-E. Gilbert

L'économie minérale du pays, menacée

Par J.-Claude PAQUET

"L'économie minérale du Canada est, à l'heure actuelle, l'une des plus puissantes au monde, mais étant donné qu'elle repose presque entièrement sur notre marché d'exportation, il me semble peu probable que le Canada se maintienne aux premiers rangs pour la production minière".

C'est à partir de cette donnée que l'hon. Paul Comtois, ministre des mines et relevés techniques à Ottawa, a émis sa déclaration en vertu de la-

Adressant la parole au banquet de la division technique de l'Institut canadien des mines, dans le cadre du congrès annuel, le ministre a précisé qu'en ce qui concerne notre marché d'exportation, nous sommes entrés dans une ère de réajustements, dont la formation du Marché commun européen est un vivant symbole. A ce sujet, M. Comtois croit que ces réajustements causeront un tort immense à notre industrie minière, mais que d'un autre côté, le gouvernement canadien suit de près les

mesures qui s'imposent. Pour parler en termes clairs, dit le ministre, nous vivons une époque beaucoup plus difficile qu'il y a dix ans en ce qui concerne nos exportations de minéral, et c'est pourquoi

le gouvernement et l'industrie doivent travailler en étroite collaboration et se tenir en (Suite à la page 16, 2^e col.)

Demande d'annexion de la part de citoyens de Petite-Rivière

Par Benoît Massicotte

La cité de Québec étudie présentement une demande d'annexion d'un groupe de citoyens de la ville de Petite-Rivière à qui elle recommandera de suivre la procédure officielle.

C'est la décision qui a été prise hier après-midi au comité administratif lorsque le directeur des services, M. C.-R. Fontaine, a lu une lettre du secrétaire-trésorier de la municipalité voisine disant que le conseil n'avait pas été mis, of-

ficiellement, au courant du projet de ses administrés.

Il s'agit de résidents demeurant à l'ouest du boulevard St-Sacrement aux limites de la cité. Ils ont signé une requête au nom de la cité. Celle-ci a communiqué avec Petite-Rivière. Les membres du conseil sont au courant de ce projet mais ils n'en ont pas été prévenus officiellement.

M. Boissinot a demandé au comité administratif de forcer la note puisque la cité a besoin du territoire où se développe et que ces gens veulent l'annexion.

M. Beauré a demandé de garder le pouvoir en tout en demandant à ces gens de suivre la procédure normale. Il a proposé ensuite qu'un employé de la ville fasse une enquête auprès de ces gens.

Le maire Hamel a dit, là-dessus, que Québec serait mal vu de procéder autrement qu'officiellement en envoyant un emissaire. Il a aussi suggéré la prudence parce que "pour quelques annes, c'est une affaire épouvantable". Il sera question de service et de dépenses de millions parce que ces gens ne veulent pas s'annexer uniquement pour se dire résidents de Québec.

C'est alors qu'on a décidé de suivre la procédure normale.

Les pantalons d'été des pompiers

Les échevins s'en prennent à la "quantité" et non à la "qualité"

Par Benoît Massicotte

Le contrat de la fourniture des pantalons d'été pour le service des incendies de la ville de Québec a été remis au comité administratif hier lorsque plusieurs échevins se sont plaints de la quantité de matériel fournie par l'habillement des hommes et que d'autres ont affirmé que l'habillement était trop considérable puisque des hommes de police vont jusqu'à revêtir leur surplus.

L'échevin Filibotte a pris la mouche pour demander de donner des noms et l'échevin Moisan a relevé le défi. Le comité avait accordé par un vote de 5 à 3 le contrat à Raoul Garneau au coût de \$465 l'unité parce que la confection sera faite dans la cité. Les échevins Blais, Morency, Boissinot, Burns et Matte ont voté pour, MM. Robichaud, Gagnon et Hamel contre, parce que la soumission était de 5 sous plus cher que celle de l'agent Simard.

M. Beauré a fait quelques remarques sur la quantité d'habillement donné à un homme et aux hommes de police. C'est au point-à-il dit, qu'ils en ont trop et vont le revendre, même si la convention de travail oblige la cité à fournir ces vêtements.

M. Filibotte a demandé des noms. M. Beauré n'a pas dit un mot, mais M. Moisan s'est levé doucement pour dire: "Moi, je relève le défi". Il s'est levé de la marchandise en ville par des employés de la cité, de la marchandise qui leur était fournie pour leur travail aux frais de la cité.

Nommez-les, a dit M. Filibotte. Je ne les nommerai pas, a répondu M. Moisan, mais je vais vous dire que des gens sont venus chez moi pour en vendre. Mais je ne les nommerai pas parce qu'il est déjà arrivé qu'on a poursuivi jusqu'au fond des gens qui m'avaient fourni des explications. Ça s'est passé, il y a deux ans. On avait alors déplacé des gens qu'on soupçonnait de m'avoir fourni des détails.

Le directeur des Services, M. C.-R. Fontaine parle d'un cas à la Cour municipale, où le personnage a été promu. Le maire remarque qu'il ne devait sûrement pas s'agir d'une punition, mais M. Moisan répond qu'on l'a promu sur examen. M. Fontaine dit que cet homme était compétent, mais qu'il a été longtemps soupçonné par ses compagnons, au point qu'il songeait à quitter le service de la ville.

M. Filibotte proteste et affirme qu'il n'a jamais entendu parler de cas d'employés poursuivis jusqu'au conseil.

M. Deschênes saute dans la discussion pour affirmer qu'il a eu connaissance d'un cas à la division Montcalm, cas auquel il a été mêlé.

Le maire lui reproche alors de ne pas l'avoir prévenu. L'échevin Moisan et M. Fontaine discutent dans leur bout de table tandis que le maire prévient les échevins que tout plainte qui lui sera présentée recevra une réponse, publique ou confidentielle, au goût du demandeur.

M. Robichaud rappelle la résolution passée au conseil défendant à un chef de service d'employer de ses subordonnés, en le payant ou non. Il dit: "Si je vous apporte des preuves, qu'arrivera-t-il?". Le maire répond: "Le comité de discipline".

M. Robichaud continue en rappelant une autre résolution passée une semaine après celle-ci, (selon les mots de la discussion), faisant la même défense à un échevin.

M. Filibotte bondit de nouveau pour s'étonner et demander quand elle a été votée. "C'est mon droit, enchaine-t-il. Si c'est mal que tu vises, je vais te dire que j'ai deux beaux-frères qui travaillent pour la ville et que j'emploie dans leurs loisirs. J'en ai le droit et je les paye pour le travail qu'ils font".

Nouveau président à l'AGEL

Meilleures relations avec Laval?

Par Jean-Marie Tremblay

L'Association générale des étudiants de Laval (AGEL) s'est donnée un nouveau président, hier soir, en la personne de M. Renaud Santerre, de Squattek (Témiscouata) qui succède à M. Ross Goodwin. Celui qui présidera les destinées de l'AGEL au cours de l'année académique 1961-62 est un ancien journaliste de "L'Événement-Journal". Il a été choisi lors de la première assemblée du Grand Conseil étudiant de Laval en l'emportant sur un autre candidat, M. Firmin Bernatchez.

Les membres du Grand conseil, édition 1961-62 ont aussi fixé leur choix sur M. Jean-Guy Houde (Commerce) au poste de vice-président sur M. Germain Girard (Droit) à celui de secrétaire et sur M. Robert Diamond (Pédagogie) au poste de secrétaire-adjoint. Il y eut scrutin à la présidence et à la vice-présidence seulement, les autres membres de l'exécutif de l'AGEL étant élus par acclamation.

LE NOUVEAU PRESIDENT

Il semble que c'est la ferme intention du nouveau président de l'Association générale des étudiants de Laval (Suite à la page 16, 2^e col.)

Grande responsabilité de l'ouvrier: l'économie

par J.-Claude Rivard

"Dans le domaine de notre politique commerciale, l'ouvrier canadien est appelé à faire sa part, car il a intérêt à ce que les produits de l'usine où il travaille puissent se vendre à des prix abordables, a dit hier midi M. Lucien-G. Rolland, président provincial de l'Association des manufacturiers canadiens. Il l'a fait au cours d'une conférence prononcée à l'occasion du déjeuner hebdomadaire du Club Rotary de Québec.

"Cela implique de la part de l'ouvrier canadien, a-t-il dit, un effort sincère qui vise à maintenir la productivité et le rendement des usines à un degré et une réalisation plus profonde de ses responsabilités qui le portera davantage à bien peser ses demandes pour des hausses de salaires et pour des bénéfices accrues, à la lumière de leur effet sur les prix de revient".

M. Rolland a fait cette affirmation après avoir démontré divers problèmes d'ordre économique auxquels doivent présentement faire face les manufacturiers canadiens. Il a entre autres choses traité de l'augmentation constante de nombre d'ouvriers en quête d'emploi, due à l'accroissement rapide de la population canadienne et du perfectionnement technique de nos procédés de fabrication; les importations qui déplacent petit à petit sur le marché domestique, un nombre grandissant d'articles de fabrication

canadienne; la difficulté d'exporter, due à une concurrence de plus en plus aigüe sur les marchés étrangers; le déficit du Canada dans ses comptes extérieurs qui commandent l'indépendance et la prospérité du pays et "les importations qui viennent de payer ou le coût est inférieur avec le résultat que des fabricants canadiens sont forcés de céder à des concurrents étrangers une portion de plus en plus grande du marché domestique".

C'est ce qui l'a amené à faire appel à l'étroite collaboration de l'ouvrier canadien dans cette politique commerciale du Canada qui "tout en se souciant de l'industrie primaire du pays, c'est-à-dire de ses ressources naturelles, devra davantage se préoccuper de l'industrie manufacturière pour l'industrie manufacturière fournit de l'emploi à un million et demi de personnes, assurant ainsi le moyen de vivre à quelque cinq millions de Canadiens".

Il a souligné que suivre le slogan de la campagne de l'Association des manufacturiers, "Achetez des produits canadiens" était du même coup une invitation à mettre en pratique le plus important des commandements économiques "Gardons les nôtres au travail".

Présenté par M. Henri Toussaint, le conférencier fut remercié par M. Bernard Fortier, vice-président du club qui a d'ailleurs présidé ce dernier dîner-causé.

VOS DENTIERS
branlent, glissent ou tombent?
PASTEETH est une poudre améliorée qu'on saupoudre sur les dentiers supérieurs et inférieurs, ainsi les dents artificielles plus fermement en place. Les empêche de tomber, glisser ou branler. Ne laisse aucune sensation au goût, ni aucun goût. PASTEETH est alcaline (non acide). Ne surit pas. Combat l'odeur de dentier. (Bastille de denture). Procurez-vous PASTEETH à l'importe quelle pharmacie. (Annonce)

PLATRIER
Parmi un groupe d'amis ne restez donc plus à l'écart. Soyez gai. Vous serez recherché par bien des demoiselles. Dansez, sachez danser! Apprenez de...
VALENTINO
LA 3-2400

Vichy Supreme
Une Limonade Gazeuse PURGATIVE
Eau médicinale gazeuse aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacie. Agent général pour le Canada, J.-Alfred Ouellet, Montréal

Desirez-vous un soulagement rapide des douleurs arthritiques et rhumatismales?

Nouveau MENTHOLATUM RUB A CHALEUR PÉNÉTRANTE

Souffrez-vous de douleurs arthritiques et rhumatismales au genou, à l'épaule, à la hanche ou aux doigts? Vite! Massez le nouveau MENTHOLATUM RUB à CHALEUR PÉNÉTRANTE à l'endroit endolori. En 30 secondes, vous sentirez une chaleur bienfaisante... un soulagement apaisant aux jointures et aux muscles. Vous vous sentez mieux, vous reposez mieux la nuit. Le nouveau MENTHOLATUM RUB à CHALEUR PÉNÉTRANTE contient un mélange spécial d'ingrédients à l'action très pénétrante. Non huileux, il ne tache pas. Pourquoi souffrir plus longtemps? Achetez sans tarder le nouveau MENTHOLATUM RUB à CHALEUR PÉNÉTRANTE.

Maison Fondée en 1826

CHEMINEAUD
BRANDY
Super-Fin
★★★★★

"On ne peut aimer la vie sans aimer le brandy." Quels que soient vos goûts ou vos préférences, le velouté insurpassable du Brandy Cinq Étoiles Chemineaud vous convaincra que c'est le meilleur brandy que vous ayez jamais dégusté. La fabrication et le mélange de ce Brandy se sont effectués sous la surveillance directe de

CHEMINEAUD FRÈRES
PARIS, FRANCE
par
MAISON CHEMINEAUD ETÉE, MONTRÉAL, QUÉBEC



MM. Renaud Santerre et Ross Goodwin.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Et ce, en plus de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des opinions exprimées sont aussi réservés. (Autorité comme agent postal de la deuxième classe). Ministère des Postes, Ottawa.

"Le Soleil" est publié et imprimé côté des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltd.

Québec, mercredi 22 mars 1961

Plutôt que de créer un nouvel organisme...

L'opinion publique, d'abord assez lente à réagir, admet de plus en plus la nécessité d'organiser notre industrie touristique sur le plan métropolitain.

La Chambre de Commerce de Québec, pour sa part, à la suite des conclusions de l'enquête sur l'Office Municipal du Tourisme, a soumis, aux autorités municipales, un mémoire préparé depuis quelques semaines déjà, mémoire qui recommande entre autres suggestions la création d'une commission métropolitaine du tourisme, qui posséderait un statut juridique autonome et des pouvoirs de réglementation dans le domaine du tourisme sur l'ensemble de la région métropolitaine.

C'est une solution excellente en principe quoiqu'on puisse différer d'opinion avec elle sur l'opportunité de créer un nouvel organisme et sur certaines modalités suggérées dans son mémoire.

Mais la question la plus importante, croyons-nous, est celle de l'opportunité de jeter les bases d'un nouvel organisme métropolitain, qui aura, à ses débuts, à affronter les difficultés auxquelles se sont butés et se butent encore les organismes métropolitains.

Ne serait-il pas plus sage, avant de tenter de nouvelles expériences, qui entraîneront forcément des délais assez longs, de capitaliser sur l'existence de l'un ou de l'autre des organismes métropolitains qui s'apparentent le plus à l'industrie touristique.

Nous en possédons deux, qui, encore relativement jeunes, ont fait leurs preuves et qui, en dépit des difficultés auxquelles ils se heurtent à l'occasion, ont acquis droit de cité sur l'ensemble de la région métropolitaine.

On songe d'abord au Carnaval et au Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec métropolitain Inc. Le premier, fondé pour une fin précise, pourrait difficilement assumer de nouvelles obligations d'un caractère permanent sans se distraire de son but particulier. Aurait-on intérêt à lui voir éparpiller ses efforts au risque de compromettre le succès et la permanence du Carnaval d'hiver de Québec? La réponse est nettement négative. D'ailleurs les responsables du Carnaval seraient certes les premiers à refuser si on leur demandait d'assumer des responsabilités aussi grandes que celles de l'organisation de l'industrie touristique dans notre milieu.

On ne saurait les blâmer, car ils feraient preuve de sagesse et de prudence. La situation se présente différemment pour le Bureau du Commerce et de l'Industrie de Québec métropolitain Inc., qui a pour but de stimuler par tous les moyens possibles l'économie de la région métropolitaine, stimuler par l'aide qu'il peut apporter au commerce et à l'industrie, par la propagande en faveur de la venue de nouvelles industries, ce qui a nécessité la création d'une organisation interne à laquelle on pourrait ajouter de nouvelles sections, de nouveaux services, sans entraver le travail qui se poursuit actuellement.

De tous nos groupements métropolitains, c'est celui qui l'est le plus, car c'est le seul qui dépende de plusieurs municipalités à l'étranger ainsi que du placement des capitaux étrangers au Canada qu'on attirés nos taux d'intérêt élevés et les avantages de notre développement. Dans son dernier budget supplémentaire le gouvernement fédéral a certaines exemptions d'impôt autant consentis dans le but d'attirer les investissements de capitaux étrangers au Canada. Cette décision a eu sur la demande du dollar canadien une répercussion immédiate et a provoqué une baisse rapide de la prime.

Pour établir une saine politique monétaire au Canada, il faut tenir compte de la situation monétaire qui existe aux Etats-Unis si l'on veut diminuer les risques de conflit, atteindre les objectifs d'autonomie et l'indépendance économique que nous souhaitons. Une baisse de la prime sur le dollar canadien favorisera nos exportations et à la longue notre industrie.

Le Canada et les Etats-Unis font face actuellement à un grave problème de chômage. Les deux pays semblent résolus à prendre les dispositions nécessaires pour le résoudre. Tout relèvement des affaires aura un effet favorable sur cette situation. Ce relèvement ne se fera cependant pas tout seul. Il faut obtenir la coopération de tous les secteurs de l'économie. Tout chômeur, qu'il soit agriculteur, bûcheron, mineur, pêcheur, acieriste ou collier blanc fait partie du rouge de notre économie. Il nous faut trouver les meilleures méthodes et de nouveaux moyens pour créer de nouvelles industries secondaires, et réduire le déficit de la balance des paiements du Canada.

municipalités distinctes pour sa survivance. Il n'est peut-être pas reconnu avec le même empressement par toutes les municipalités, mais celles qui le patronnent sont de plus en plus satisfaites de son travail. Il possède aussi cet avantage d'être représentatif de toute la région métropolitaine, ses officiers étant choisis parmi les hommes d'affaires les plus influents et les plus estimés de la cité de Québec et des centres de périphérie. A ce titre, il a une réputation d'intégrité et d'impartialité qui ne saurait être mise en doute.

Parce qu'il aurait le sentiment de pouvoir rendre des services appréciables à toute la région métropolitaine, nous croyons qu'il ne tenterait pas de se recuser si des démarches étaient faites auprès de lui pour l'inviter à ajouter à ses services actuels une section consacrée à l'industrie touristique, section qu'il pourrait rendre la plus représentative possible de tous les intérêts qui se disputent les bénéfices du tourisme. Il lui suffirait de créer lui-même son service du tourisme sous la conduite directe de ses administrateurs ou sous la direction d'un comité responsable aux administrateurs, comité touristique dont les membres seraient choisis avec le plus grand soin. Il existerait aussi d'autres formules acceptables, sur lesquelles on pourrait facilement s'entendre.

Ce sont des détails qui pourraient être fixés plus tard si des démarches précises auprès du Bureau du Commerce et de l'Industrie de Québec métropolitain Inc. aboutissaient à d'heureux résultats. Au lieu de perdre quelques semaines, sinon quelques mois de tâtonnements, — ce qu'entraîneraient les pourparlers pour la création d'un nouvel organisme — pourquoi ne pas profiter de ceux que nous possédons déjà et qui sont susceptibles, pourvu qu'on leur donne tous les pouvoirs nécessaires, de se mettre à l'oeuvre en moins de quelques jours, tout au plus quelques semaines. La saison touristique débutera en moins de trois mois et elle sera en grande partie perdue si dès maintenant on ne prend la décision qui s'impose pour créer un service du tourisme efficace.

Avant d'étudier toute autre suggestion, nous croyons sincèrement que les autorités municipales, de concert avec celles des autres villes de la région métropolitaine, devraient rencontrer les administrateurs du Bureau du Commerce et de l'Industrie de Québec métropolitain Inc. pour les inciter à assumer la responsabilité de l'organisation de notre industrie touristique. C'est la démarche initiale qui s'impose et par la suite, si elle réussit, il restera à déterminer la formule la plus acceptable pour tous, à déterminer et à déléguer les pouvoirs et à fixer sur quelle base chacun, selon la méthode la plus équitable possible, apportera sa subvention.

Le premier geste doit venir des autorités municipales de Québec qui doivent rapidement s'organiser pour la prochaine saison à moins qu'elles ne soient satisfaites de la situation démontree par l'enquête sur l'Office Municipal du Tourisme.



"Quelque chose vous tracasse, mon 'fisc'?"

Renoncer à la diplomatie de propagande en faveur de négociations plus calmes

(Par W. N. Ewer)

Le correspondant du Times au siège des Nations Unies écrivant à la veille de la reprise de la session à l'Assemblée générale, résumait ainsi les perspectives :

"Le point essentiel, c'est de déterminer si la Russie et ses alliés professent avec sincérité de chercher des solutions, ou bien s'ils continueront à se servir de l'Assemblée comme une tribune de propagande."

C'est très vrai, me semble-t-il. Et il en est de même, non seulement de l'Assemblée, mais de tout le domaine des relations soviéto-occidentales.

L'idée du nouveau gouvernement de Washington, — qui est parfaitement en harmonie avec celle du gouvernement anglais, — c'est, que la meilleure chance de régler les problèmes et d'alléger la tension consisterait à abandonner la mauvaise habitude des altercations publiques pour se mettre aux négociations calmes. Il faudrait éviter les concours d'injure, que ce soit aux Nations Unies, dans des notes ou dans des discours publics.

Dans une entrevue accordée au représentant de la BBC, M. Dean Rusk a exprimé cette idée ainsi : "La paix exige un travail ardu, des négociations minutieuses et l'application à des problèmes précis afin de déterminer si à propos de questions données, quelle qu'en soit l'importance, il y a possibilité d'en venir à un accord pratique."

Moi-même, j'ai déjà exprimé cette idée avec plus de brièveté, c'est-à-dire que la tâche urgente consiste à rétablir des relations diplomatiques efficaces avec l'Union soviétique. Les ambassadeurs devraient discuter dans l'intimité et négocier officiellement, sans se borner à remettre des notes avant leur publication.

Message à la Sibérie

M. Kennedy lui-même a bien indiqué que c'est précisément ce qu'il désire. Voilà pourquoi, il a renvoyé M. Llewellyn Thompson à Moscou et en Sibérie, porteur d'un message à remettre immédiatement à M. Khrouchchev et dans lequel il exprime l'espoir que, pour reprendre les termes d'un porte-parole de la Maison blanche : "Les nouvelles conversations entre les ambassadeurs porteroient de fruits et contribueraient à améliorer les relations soviéto-américaines."

Il vaut certainement la peine de la tenter. Ce sera peut-être un sentier plus sûr que celui de la diplomatie à longue échéance par le moyen de déclarations publiques. Il ne pourrait guère l'être moins. Mais on ne peut s'y risquer que si, des deux côtés, on s'y sent disposé.

Quelles sont donc les perspectives? Pour l'heure, je crains qu'elles ne soient pas de trop bon augure. Au cours de ces dernières semaines, nous avons été témoins de deux gestes diplomatiques de la part de M. Khrouchchev même. Il s'agit d'abord du long mémoire que l'ambassadeur des Soviets a remis à Bonn à M. Adenauer. Ensuite, de sa lettre personnelle à une soixantaine de chefs de gouvernement. Le gouvernement soviétique a publié l'un et l'autre documents. Ce sont tous deux des exemples de diplomatie poétique.

Menaces familiales

Le mémoire du chancelier de l'Allemagne fédérale reprend les demandes soviétiques familiales au sujet de l'Allemagne et de Berlin en particulier. Il accuse le gouvernement de l'Allemagne occidentale d'espérer arriver à ses fins par la force. Il maintient la menace de signer un traité de paix avec l'Allemagne orientale qui entraînerait la "fin du régime de l'occupation à Berlin-Ouest". Il ne donne que peu d'indices du désir d'en venir soit à un compromis ou à la conciliation.

La lettre circulaire répète en termes violents les accusations lancées contre M. Hammarskjöld. Elle renferme même un coup en passant à M. Kennedy lui-même. Pas plus que le mémoire, elle n'est guère de ton conciliant.

Je ne trouve pas plus rassurant que, alors que M. Llewellyn Thompson retournerait à Moscou porteur, ainsi que tout le monde le savait, d'un message personnel du Président à M. Khrouchchev, ce dernier ait quitté Moscou avant que l'ambassadeur ait pu lui demander une audience. La première impression ne s'est pas entièrement dissipée du fait que M. Thompson ayant fait savoir publiquement qu'il trait en avion n'importe où pour obtenir cette audience, il ait été invité en Sibérie. Ce n'était pas une réponse bien chaleureuse au geste du Président.

Mais ce seront la peut-être — comme on l'espère —, les derniers exercices de l'ancienne méthode. Il se peut — comme on l'espère —, que, après mûre réflexion, M. Khrouchchev décidera de répondre "positivement" à l'avis que nous devrions tous renoncer à la diplomatie de propagande pour chercher la solution de nos problèmes par des moyens plus calmes. Il s'en présentera maintes occasions au cours des prochains mois.

Prenez le Congo. S'efforcera-t-on vraiment d'éviter d'entraîner ce malheureux pays dans le tourbillon de la "guerre froide"? Ou bien, sera-ce encore un terrain de polémiques violentes?

Prenez la Laos. S'efforcera-t-on vraiment de produire un règlement qui, à son tour, produira un Laos neutre, libre de régler ses problèmes à sa façon? Ou bien le gouvernement soviétique désire-t-il seulement une conférence publique au cours de laquelle, de concert avec ses alliés chinois, il dénoncera la méchanceté des "impérialistes"?



L'opinion du lecteur

La lutte à la télévision

M. le rédacteur, Le Soleil.

La télévision de Québec est bien tentée de mettre la lutte au programme de ses émissions. Sans doute subit-elle la pression d'un petit groupe d'intoxiqués de la violence.

Comme la règle est de plaire sans encourir si le blâme des opposants, on a recours à la formule éminemment démocratique : le référendum. On dit : "Ecrivez-nous!"

Et bien, le procédé est ni juste ni honnête. On sait très bien qu'il n'y a que les habitués de la drogue de la violence qui écrivent. On sait très bien que ceux qui n'ont à défendre que l'intimité de leurs foyers et la moralité de leurs enfants n'écriront pas ou en si petit nombre, car on a perdu chez nous depuis un certain temps la vertu de s'indigner. C'est d'ailleurs au niveau de la civilisation qu'il faut juger cette initiative.

Le sport est devenu une institution avec sa hiérarchie, ses lois, ses exigences, sa puissance sociale et économique. Il constitue un monde, qui exerce une énorme influence sur la vie et sur l'économie du pays. Il influe sur la répartition des biens et sur le placement des capitaux. Il provoque un

énorme gaspillage d'argent et d'énergie. Il a réussi à créer une psychologie, — pour ne pas dire une psychose, — chez les individus et dans les masses. Pour beaucoup de gens, il n'est plus du tout un divertissement, mais un intérêt vital. Par le fait même, il relève dans l'ombre la vie de l'esprit, qu'il prive souvent des ressources matérielles.

Cet envahissement du sport dans la télévision, si contraire à nos traditions et à notre culture, se manifeste surtout en fin de semaine, par d'interminables heures d'ennui pour ceux qui ne sont pas possédés par le démon du sport. Il n'y a dans l'air que quilles, balles-au-camp ou goret, souvent même aux deux postes. Aucun choix n'est possible.

D'un poste français, de supposée formation grecco-latine, on pourrait attendre au contraire que soit freinée cette tendance exagérée à faire du sport une valeur de premier plan. Dans les limites de l'eutrapelie, c'est-à-dire du divertissement et de l'exercice physique, le sport est acceptable. Hors de là, il prend la place de valeurs plus importantes. En un mot, il trahit l'homme. La hiérarchie des valeurs est une pièce importante dans le mécanisme de toute vie sociale et de toute éducation. Toute confusion dans ce domaine, toute exagération, déshumanisent l'une et l'autre.

Si l'on continue encore ce jeu périlleux, on verra chez nous le même phénomène qu'aux Etats-Unis : la valeur de nos universités et de nos collèges sera jugée en fonction des succès de leurs équipes sportives. Le muscle sera adoré pour lui-même, comme un instrument prédestiné à la satisfaction du sadisme inconscient des foules.

Mais le péril est beaucoup plus grand, lorsqu'il s'agit d'un spectacle de violence. Dans une joute de boxe ou de lutte, tout le monde sait qu'on prend un homme pour en battre un autre et que le battu est payé pour encaisser les coups. Dans quel but? Pour des intérêts supérieurs? Pour le salut de leur âme? Pour apprendre à mépriser la douleur? Développer le courage? Ou est-ce pour le salut du peuple? Hélas! pour seule raison : la jouissance sensuelle et sadique d'un auditoire qui entre en transe à la vue du sang. A côté de cela, les corridas les plus sanglantes sont des jeux angéliques, car il s'agit de l'homme contre la bête, non l'homme contre l'homme; la chair qui doit être meurtrie est une chair vile, non une chair noble.

Le rôle d'un service public n'est pas d'exalter pareille passion, de développer chez les jeunes le penchant morbide à la cruauté. Quand ces exhibitions sont contenues dans les limites d'une arène, il n'y a que les intoxiqués pour se déplaier et payer les frais d'entrée. Quand l'exhibition est dans l'air et sur votre écran, elle intoxique les individus normaux, au moins un certain nombre. Nous parlons à tout propos d'immoralité, à propos d'un film ou d'une pièce de théâtre, mais il semble que nous ne soyons pas parvenus à cette notion de l'immoralité de la violence. Le spectacle de la violence est toujours immoral quand il n'est pas justifié par un but supérieur. Le spectacle de la violence, déployée dans l'unique but de satisfaire les sens, il pose un problème sur lequel l'invité les moralistes à se pencher.

Il faut considérer le droit de ceux qui ne sont pas adeptes du sport passif. Combien le poste de télévision de Québec donne-t-il de longs métrages par semaine? Moins que n'importe quel autre poste en Amérique du Nord.

S'il s'agissait d'un poste comme celui de la Tribune de Sherbrooke, qui donne un long métrage chaque soir, ce serait différent. On ne pourrait trop en vouloir de distraire un soir sur sept, pour satisfaire les adeptes de la violence.

Actuellement, le canal 4 consacre un temps beaucoup trop long aux émissions sportives, que l'échelle des valeurs humaines peut accepter.

Bernard DU BERQUE

conseils pour les cadeaux d'anniversaire ou d'étranges. On rencontre aussi des auteurs, des éditeurs et illustrateurs venus au Centre pour résoudre quelque problème professionnel; de même que des éducateurs et des spécialistes étrangers qui envisagent de créer dans leur pays des centres analogues. Par la poste, par le téléphone, par des visites personnelles, le Centre reçoit constamment des milliers de demandes de renseignements, de bibliographies, de listes types de livres.

Une étude détaillée sur l'activité du Centre des livres pour enfants de l'Université de Chicago a paru dans le numéro de la Revue analytique de l'Education mentionnée plus haut. Signée par Hilmar A. Sieving, cette étude est suivie d'une bibliographie sélective et annotée d'ouvrages spécialisés sur la littérature enfantine. (UNESCO)

(1) Revue analytique, vol. XII, no 2, 1960, Unesco, Paris.

Et le désarmement. "Travail ardu et négociations minutieuses" ou "concours d'injure" dans une conférence d'une centaine de chefs de gouvernement? Nous en venons, à l'intérieur et à l'extérieur des Nations Unies, au point où nous devons choisir entre les deux sentiers. Ou celui de la diplomatie, pour reconnaître avec sincérité les voies qui pourraient conduire à des accords d'ordre pratique, ou celui de la diplomatie qui ne serait que le moyen de concours d'injures.

Comme le correspondant du Times, je crois que tel est là "point essentiel".

Quels livres faut-il donner aux enfants?

(Par Simon Mathias)

Aux Etats-Unis, 1960 a été une année extrêmement féconde pour la production des livres pour la jeunesse. Plus de 1.400 titres, en grande partie écrits spécialement pour répondre à la demande du public enfantin, ont vu le jour au cours de cette période.

Les éditeurs américains sont parfaitement conscients de l'importance accrue que prend la littérature pour la jeunesse. Près d'une centaine d'entre eux publient des ouvrages pour les enfants, et plusieurs ont dû créer un service spécial pour faire face à une demande toujours croissante. Les bibliothèques publiques multiplient les facilités réservées aux jeunes lecteurs, et des écoles de plus en plus nombreuses constituent leur propre bibliothèque. En fait, comme l'écrit Hilmar A. Sieving, directeur de la Bibliothèque pédagogique de l'Université de Chicago, dans un récent numéro de la Revue analytique de l'Education de l'Unesco (1), "la production de livres pour enfants, tout comme celle des enfants eux-mêmes, est en plein essor".

Bien entendu, les 1.400 titres publiés en 1960 sont d'une valeur très inégale, leur qualité variant du meilleur au médiocre. Depuis le simple livre d'images pour les tout-petits jusqu'au roman propre à faire réfléchir les adolescents, il aborde tous les thèmes, du conte de fées traditionnel à la vulgarisation scientifique pour chercheurs en herbe. Comment parents, professeurs et bibliothécaires peuvent-ils être sûrs de choisir, dans cette masse de publications nouvelles, les livres qui conviennent le mieux au caractère et à l'âge mental des enfants dont ils ont la charge? La réponse, de moins pour les Etats-Unis, est fournie par le Centre de livres pour enfants de l'Université de Chicago, qui rend d'innombrables services aux éducateurs et aux parents, comme aux auteurs, éditeurs et bibliothécaires. Quel en est le fonctionnement? Chacun des 1.400 titres publiés en 1960 a pris le chemin du Centre, où il a été lu, analysé, et où son utilité a été évaluée.

Le spécialiste chargé de l'analyse prend en considération les facteurs suivants : le degré de maturité du contenu de l'ouvrage, défini généralement par rapport au niveau scolaire; l'attrait du livre, déterminé tant par l'intrigue que par l'aspect extérieur du volume; le format, les illustrations, etc.; le thème traité; vie et psychologie enfantines; récit d'aventures, science-fiction, étude de la nature et des animaux, histoire, etc.; l'utilisation éventuelle du

livre à l'appui de l'enseignement, et enfin ce que les spécialistes nomment les valeurs propres à assurer le développement des enfants, c'est-à-dire les qualités qui aident à former leur personnalité et à élargir leur horizon intellectuel.

Cette analyse achevée, on passe à l'appréciation de l'ouvrage. Le thème d'un livre peut être attrayant, se rapporter à des matières étudiées à l'école, et cependant la qualité littéraire peut laisser à désirer; dans ce cas, le Centre le rejette comme "marginal" ou même "non recommandé". La qualité littéraire des ouvrages d'enfants se lit, bien entendu, selon les mêmes critères que celle des livres pour adultes. Mais il faut aussi que l'aspect matériel du volume — format, illustrations, emploi de la couleur, qualité du papier, mise en page, reliure — puisse plaire à l'enfant et former son goût.

Les critères

MAURICE Pollack
LIMITEE

Pour Pâques et le printemps, décorez votre foyer avec ces articles à bas prix

MAURICE POLLACK LIMITEE — B.P. 1277, Québec (L.S.)
Veuillez m'expédier les articles suivants port payé

Quantité	Description	Prix

S.V.P. ne pas oublier la taxe de vente

Cheque Mandat Envoier Charger à mon
Inclus inclus C.O.D. compte

Nom _____
Adresse _____

COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTEES - VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TEL.: 529-9292



Plante philodendron en vinyl - Hauteur 50"

Rég. \$14.98 **12.98**

Vinyl lavable, d'aspect naturel. Pot en papier mâché. Jardinière en plastique blanc ou beige, pied en cuivre, hauteur: 18". \$2.98



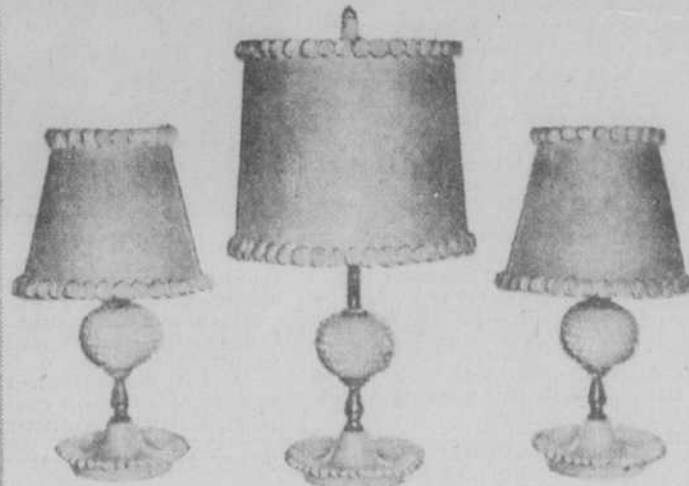
Le printemps dans votre demeure... avec ces belles fleurs en vinyl lavable

- A - Roses : longueur : 22". Rouge, rose, talisman, blanc. Rég. .49 cha., 6 pour **1.98**
- B - Boutons de rose : longueur : 18". Rose, blanc, rouge. Rég. .29 cha., 6 pour **.98**
- C - Lys de Pâques : longueur : 32". Rég. \$1.49, blanc, 6 pour **7.59**
- D - Marguerites : longueur : 21". Blanc, jaune, rose. Rég. .39 chacune, 6 pour **1.59**

- E - Hortensias : longueur : 27". Blanc, rose, bleu. Rég. \$1.98 chacun, 6 pour **7.98**
- F - Rose et 3 boutons : longueur : 23". rose, rouge, blanc. Rég. .79 la tige, 6 pour **3.98**
- G - Fougère : longueur : 21". Vert foncé. Rég. .19 chaque tige, 6 pour **.69**
- H - Tulipes : longueur : 21". Rouge, blanc, rose, talisman. Rég. .39 chacune, 6 pour **1.79**

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TEL.: 529-9292

Pollack — PLANTES DECORATIVES — Quatrième étage



Ensemble de lampes de chambre, verre blanc

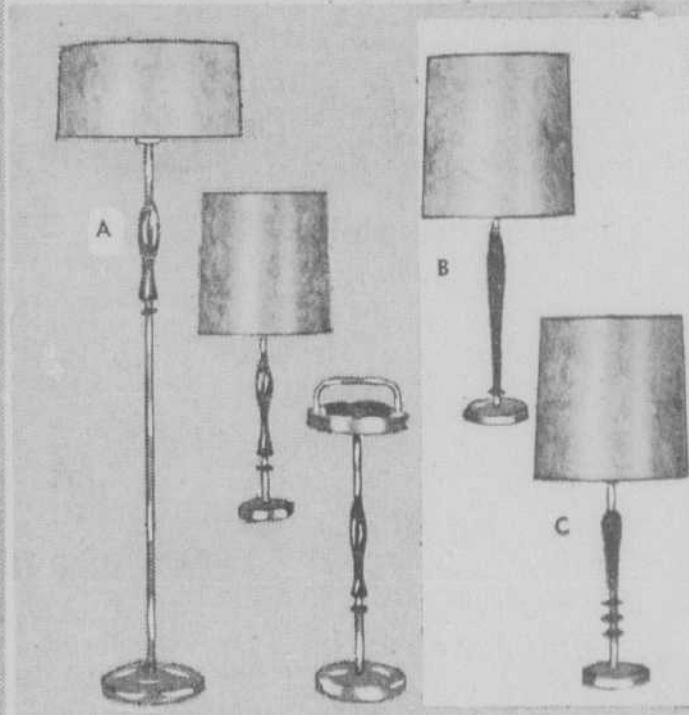
Verre blanc "Hobnail", joli modèle couronné d'un abat-jour en "Skintex" blanc garnitures de pompons. Ensemble de 3 lampes : 1/17" et 2/14". **9.98** l'ens.

LAMPE DE TABLE EN VERRE BRISTOL

Valeur rég. \$14.95

11.99

Verre bristol, blanc, décorations de motifs fleuris aux couleurs pastelées. Abat-jour attrayant en soie blanche.



AJOUTEZ DU RELIEF A VOTRE SALON AVEC CE RICHE ENSEMBLE 3 LAMPES

Rég. \$24.94 l'ensemble **18.99**

Ces éléments lumineux compléteront richement le décor de votre salon ou de toute autre pièce. 3 styles tels qu'illustrés par A, B, C: en cuivre fini satin et noyer, abat-jour en fibre de verre. 1 torchère 58" et 2 lampes de table 27".

JOLI CENDRIER APPAREILLANT LES LAMPES

Val. rég. \$8.49 **6.99**

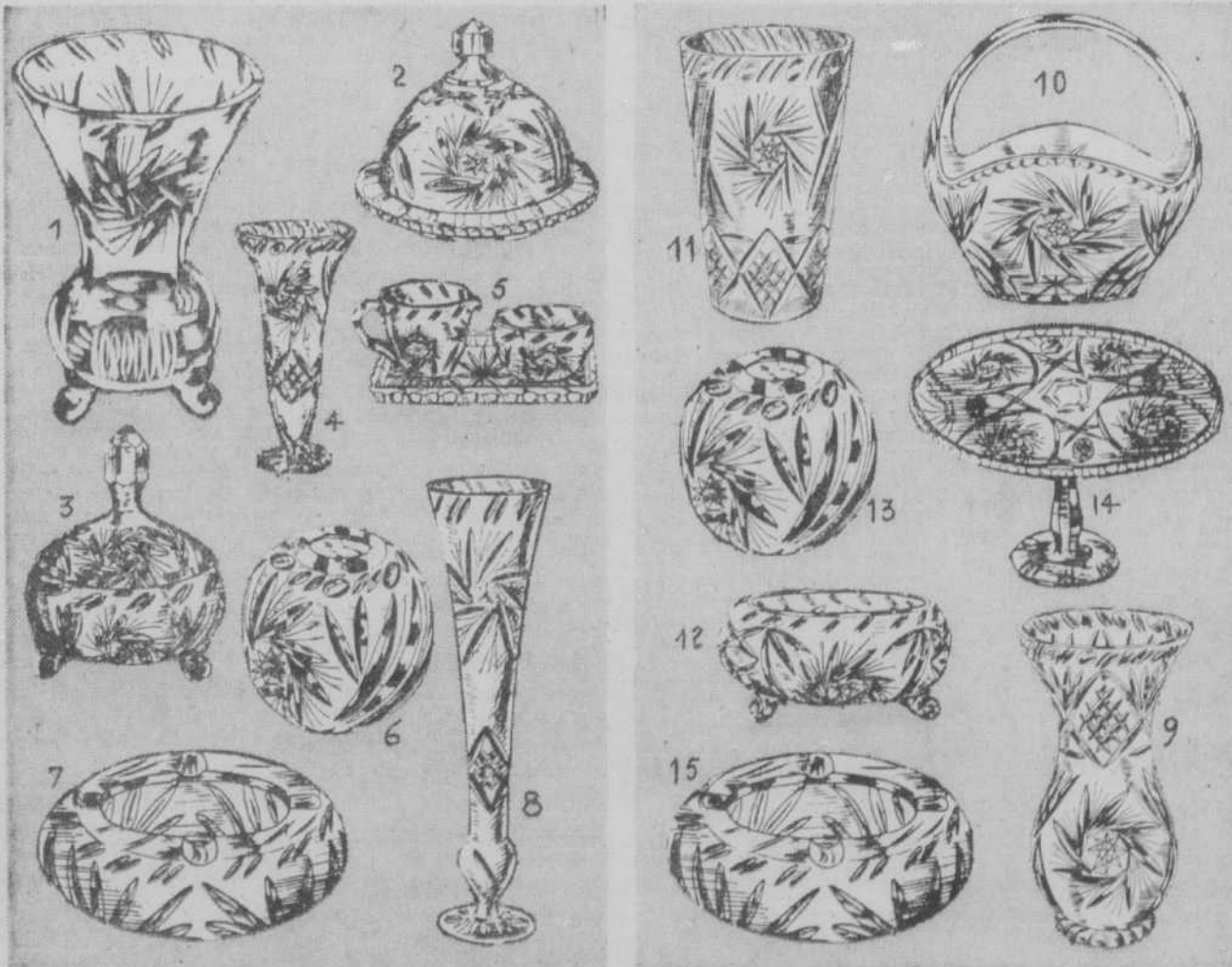
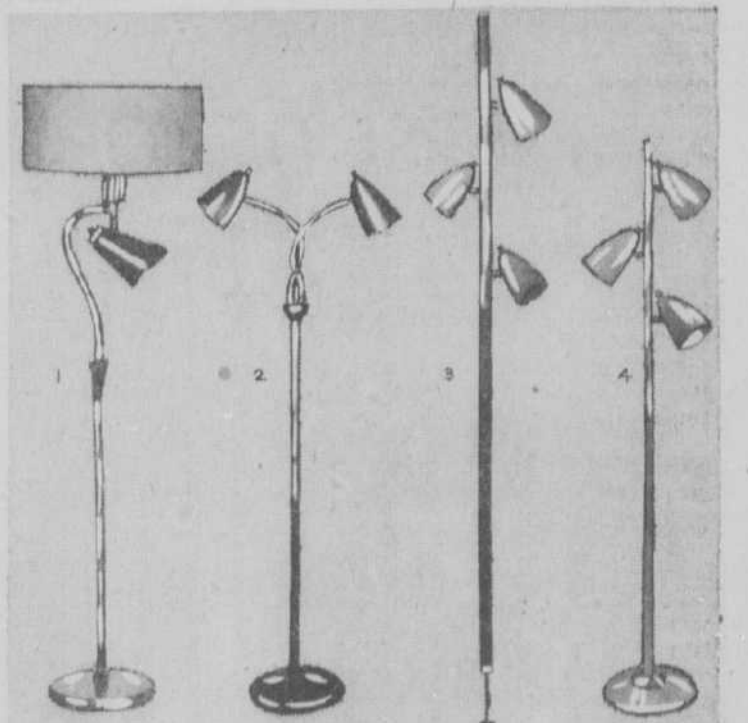
Modèle sur pied, en même matériel soit cuivre fini satin et noyer. Hauteur : 26".

LAMPES MODERNES POUR LA DECORATION INTERIEURE

Rég. jus. \$19.98 **14.99**

- 1 - Lampe torchère en cuivre et noyer, ampoule à 3 intensités et réflecteur. Abat-jour en fibre de verre. Hauteur: 58".
- 2 - Lampe de plancher en cuivre, deux cols de cigne, base de couleur coco.
- 3 - Lampe "pôle" milieu en cuivre, extrémités de couleur blanche ou coco.
- 4 - Lampe de plancher en cuivre et émail blanc, 3 réflecteurs forme "boulet".

Pollack — LAMPES — Quatrième étage



Riche verre taillé offert à prix d'aubaine! Profitez-en!

Verre taillé à la main, modèle "Pin Wheel" provenant des meilleurs artisans européens. Faites-en des cadeaux...

Val. rég. \$4.98 cha. **3.99** Val. rég. \$11.98 cha. **9.99**

- 1 - Vase décoratif hauteur 6 1/2", 3 pattes.
- 2 - Beurrier diamètre 6".
- 3 - Bonbonnière avec couvercle: dia.: 5", 3 pattes.
- 4 - Vase à fleurs: hauteur: 8 1/2".
- 5 - Sucrier et pot à crème dans un cabaret.
- 6 - Bol à roses: diamètre 5 1/2".
- 7 - Cendrier: diamètre: 6".
- 8 - Vase: hauteur: 11".
- 9 - Vase: hauteur: 11".
- 10 - Panier à fruits ou fleurs: 10 1/2" x 10 1/2".
- 11 - Vase: Hauteur 10".
- 12 - Bol à fruits: diamètre: 10".
- 13 - Gros bol à fleurs: diamètre: 8".
- 14 - Assiette à gâteau sur pied: dia.: 11", hauteur: 5".
- 15 - Grand cendrier: diamètre: 7".

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TEL.: 529-9292 Pollack — VERRE TAILLE — Quatrième étage



"Le thé de madame est prêt"... ET SERVI DANS D'ATTRAYANTES TASSES ET SOUCOUPES EN PORCELAINE IMPORTEE

l'ensemble de tasse et soucoupe **.89**

Madame est fière d'exhiber ses jolies imitations de porcelaines beaucoup plus luxueuses, à un prix des plus modiques! Tasses et soucoupes sont ornées de rutilants motifs aux couleurs vives ou d'or. Profitez de cette offre pour vous en faire une collection...

- 1 - Large bordure: Vert, noir, rose. Motifs "étoile d'or".
- 2 - Fond rose, bleu pâle, bleu foncé, rouge, vert pâle, vert foncé avec bande d'or.
- 3 - Fond bleu de roi, vert foncé, rouge avec 5 bandes d'or.
- 4 - Fond blanc motif "petite rose" avec bandes verticales. Rose pâle, bleu pâle, vert pâle.
- 5 - Fond vert foncé, bleu foncé, rouge, parsemé d'étoiles.
- 6 - Fond blanc avec dessins de rose, bandes verticales. Bleu et or, rouge et or, vert et or, noir et or.
- 7 - Large bande noir et or ou rouge et or, brun et or, bleu et or.
- 8 - Fond noir, rouge, vert avec bandes et dessins or.
- 9 - Fond blanc avec dessins de fruits ou de fleurs.

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TEL.: 529-9292

Pollack — TASSES ET SOUCOUPES — Quatrième étage

Le marché canadien ne contribue pas suffisamment à l'expansion de l'industrie manufacturière

«Le plus grave et le plus fondamental de nos problèmes nationaux est peut-être le fait que nous, les Canadiens, avons développé un mode de vie qui ne peut être supporté par un pouvoir de fabrication profitable et progressif et que nous ne sommes pas encore prêts d'admettre ce fait ou d'agir en conséquence», a déclaré hier soir M. Stuart Armour, conseiller économique de la Steel Company of Canada, Limited.

Dans un discours devant les membres d'un club social de Toronto, M. Armour a fait remarquer que la plupart des experts, y compris le gouverneur de la Banque du Canada, s'accordent à dire que seulement l'industrie de la fabrication peut fournir les emplois, la production et les taxes nécessaires pour maintenir environ 18 millions de Canadiens à un niveau de vie qui est le deuxième plus élevé du monde.

«Mais, malgré ce fait incontestable», a-t-il dit, «nous continuons d'agir comme si notre économie était encore une économie agricole. Nous aimons tous les privilèges d'un haut niveau de vie que seulement l'industrie de la fabrication peut nous donner, tandis qu'en même temps nous refusons de nous convaincre que nous sommes une nation de fils de la terre.»

Can. Westinghouse publie son bilan

Hamilton, Ont. (Spécial) — Les ventes de la Canadian Westinghouse en 1960 ont totalisé \$123,988,474, ce qui représente une diminution de 8% si on les compare à celles de 1959, révèle le 57e rapport annuel de la compagnie. Les résultats de 1960 se sont traduits par une perte de \$392,166 avant déduction des impôts en comparaison à un profit de \$3,041,502 avant déduction des impôts en 1959. Au cours de l'exercice écoulé, les recouvrements d'impôts s'élevaient à \$700,000, ce qui porte à \$3,073,522 les bénéfices nets. Le revenu net par action atteint donc \$0.50 au lieu de \$3.45 en 1959.

M. John D. Campbell, président, attribue la forte diminution des bénéfices à une baisse des ventes accompagnée d'une réduction des prix ainsi qu'à des dépenses substantielles encourues lors de la mise en activité des turbines au gaz et à la vapeur. Il a ajouté que l'industrie manufacturière électrique au Canada a ressenti les pleines répercussions de la récession en 1960.

M. Armour a rappelé à son jeune auditoire que leur avenir en tant que jeunes Canadiens va être sérieusement compromis si le marché canadien ne contribue pas à l'accroissement de l'industrie manufacturière canadienne.

«Notre trouble provient du fait que la structure sociale, le genre de société, l'économie nationale que nous avons créée commencent à ressembler à une pyramide renversée», a dit M. Armour. «En d'autres mots, nous avons érigé une structure sociale encore en croissance qui même présentement requiert des taxes ne pouvant être soutenues que par une industrie manufacturière progressive et prospère.»

Le conseiller économique de la Steelco a ajouté que durant cette imposition excessive de taxes, notre industrie manufacturière ne se développe pas et ne prospère pas suffisamment pour supporter ces taxes qui augmentent progressivement tous les jours.

«Ce qu'il nous faut à ce point est une baisse importante des taxes corporatives et des impôts personnels ainsi qu'une haute réduction des dépenses du gouvernement», a dit M. Armour. «Au lieu de cela, nous sommes déjà menacés de taxes plus élevées cette année, et il n'y a pas d'indice qu'aucun niveau de gouvernement ne cherche à faire des économies. En fait, nous semblons être hypnotisés par l'indice d'ailleurs que, quel qu'il soit, nous allons continuer de nous allonger à ramper la prospérité.»

«La conséquence de nos actions insolites en tant que nation est que nous, les Canadiens, avons haussé

Relèvement de la monnaie américaine

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était à un escompte de 1-1/2 pour cent en devises canadiennes, soit une hausse de 5-3/4 de cent, hier, à la fermeture.

La livre sterling a monté de 3-6 de cent à \$276 1/2-1/4, le dollar américain offert 98 25-32, le dollar 98 15-16.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier de 9-64 de cent à \$101 5/8, mardi dernier, le dollar sterling était coté à \$279 51-64, soit une baisse de 15-64 de cent.

«En dépit de tous les avertissements émis sur les effets graves pour notre économie de l'achat de produits étrangers, produits fabriqués ou pouvant être fabriqués au Canada, le public canadien persiste à faire ces achats. L'année dernière, 125,900 voitures étrangères ne comprenant pas celles fabriquées aux Etats-Unis ont été vendues au Canada. Ce chiffre représentait 28 pour cent du montant total de voitures neuves vendues au Canada, et la majorité de ces importations n'ont pas payé de droits de douane. Ainsi, le peuple canadien qui se doit de maintenir un plein emploi en achetant les produits fabriqués au Canada, dépense des sommes immenses sur des voitures étrangères dont les fabricants n'ont fourni aucun emploi ou production et une majeure portion de taxes à notre économie.»

«Basé sur sa présente position, le Canada est dans la position peu enviable d'être beaucoup le plus grand importateur de produits fabriqués. Nos achats de ces produits, dont nombre sont manufacturés au Canada ou pourraient l'être, s'élevaient maintenant à \$1,000 par année pour une famille canadienne moyenne.

«On y offrait en vente 97 bovins, 544 veaux et 20 agneaux et moutons, contre 1,116 bovins, 2,978 veaux, 413 porcs et 20 agneaux et moutons hier. Les meilleurs bouvillons se vendaient entre \$23.25 et \$23.75, les moyens, entre \$21.50 et \$23.25 et les communs, entre \$15.75 et \$21.50. Les génisses moyennes rapportaient \$19.50 à \$20.25, les communs, \$14 et \$17. Les meilleurs veaux ont donné de \$17.50 à \$18.50, les moyennes, de \$16.50 à \$17.50, les communs, de \$13.50 à \$16.50. Les meilleurs taureaux se sont vendus \$18.50 et \$21 et les communs et les moyens, \$13.75 et \$19. Les veaux de lait, de choix et de bonne qualité rapportaient \$29 et \$30, les communs et les moyens, \$18 et \$27.50 et quelques veaux d'herbe, \$14 et \$17.

Titres au comptoir

Table listing various stocks and their prices, including Anglo Can Tel, Banque d'Ontario, etc.

Tendance des prix

NEW YORK — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a baissé hier de 0.36 point à 164.07.



R.-J. BEAUMONT



J. A. FULLER



W.-F. MAINCUY



A. C. ABBOTT



W. R. WAY

On annonce plusieurs nominations dans le personnel dirigeant de la compagnie Shawinigan Water and Power. M. Robert J. Beaumont, qui a quitté le poste de président du conseil après 30 ans de service, a été nommé président honoraire du conseil et conseiller auprès de la direction.

M. J. A. Fuller, président de la compagnie depuis 1960 a été nommé président du conseil et chef de la direction.

M. W.-F. Maincuy, vice-président exécutif depuis 1952, a été nommé président.

M. A. C. Abbott, vice-président, succède à M. Maincuy comme vice-président exécutif et il est élu au conseil d'administration.

M. W. R. Way, vice-président, devient vice-président de premier rang. Ces nominations ont été faites lors d'une assemblée du conseil d'administration à l'issue d'une assemblée extraordinaire des actionnaires au cours de laquelle des modifications ont été apportées aux règlements de la compagnie. L'une de ces modifications prévoit la nomination, par le conseil, du président du conseil ou du président de la compagnie au poste de chef de la direction.

Le rapport annuel de Simpson, Ltd mentionne que ses ventes nettes se sont accrues de 17% durant l'exercice finissant le 4 janvier 1961 pour atteindre le nouveau sommet de \$138,629,923. Les bénéfices nets représentent 2.8% des ventes au lieu de 2.9% l'année précédente.

Le rapport annuel de Simpson, Ltd mentionne que ses ventes nettes se sont accrues de 17% durant l'exercice finissant le 4 janvier 1961 pour atteindre le nouveau sommet de \$138,629,923. Les bénéfices nets représentent 2.8% des ventes au lieu de 2.9% l'année précédente.

LE MARCHÉ DU BETAIL

MONTREAL (PC) Les prix des bovins étaient hier les mêmes que lundi sur les marchés à bestiaux de la métropole. Les veaux s'y vendaient de 50 cents à un dollar de moins.

On y offrait en vente 97 bovins, 544 veaux et 20 agneaux et moutons, contre 1,116 bovins, 2,978 veaux, 413 porcs et 20 agneaux et moutons hier.

Les agneaux se vendaient \$14 et \$19; les meilleurs moutons, \$8 et \$11 et les communs, \$4 et \$8.

Au marché de l'Ouest, les porcs de la catégorie "A" se vendaient \$26.50 et les autres, entre \$19 et \$22.

Au marché de l'est, on ne donnait pas le prix des porcs.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market prices for various companies like Alcan, Bell, etc.

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market prices for various companies like Alcan, Bell, etc.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market prices for various companies like Alcan, Bell, etc.

Une importante transaction

LETHEBRIDGE (PC) La vente de l'entreprise Rice and Trimble Limited à la compagnie de transport Gossett and Sons inclut la franchise des opérations de la Rice à Vancouver et dans le nord de la Colombie-Britannique.

Alliée à la Kingsway Transport Limited de Montréal, la société Gossett and Sons dessert maintenant presque tous les régions du pays et la majeure partie du nord des Etats-Unis.

Dans le monde des affaires

Les statistiques publiées par le gouvernement américain laissent prévoir une interruption de la tendance à la baisse des affaires. Selon les économistes fédéraux, la production industrielle, en février, s'est maintenue à 102 pour cent de la moyenne de 1957. Il n'y a aucun changement par rapport à janvier, bien que l'on remarque une forte diminution en regard du niveau de 110 pour cent pour le mois de février l'an dernier.

Le marché de l'est, on ne donnait pas le prix des porcs.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market prices for various companies like Alcan, Bell, etc.

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market prices for various companies like Alcan, Bell, etc.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market prices for various companies like Alcan, Bell, etc.

Ventes record de Simpsons Ltd

Le rapport annuel de Simpson, Ltd mentionne que ses ventes nettes se sont accrues de 17% durant l'exercice finissant le 4 janvier 1961 pour atteindre le nouveau sommet de \$138,629,923. Les bénéfices nets représentent 2.8% des ventes au lieu de 2.9% l'année précédente.

Le rapport annuel de Simpson, Ltd mentionne que ses ventes nettes se sont accrues de 17% durant l'exercice finissant le 4 janvier 1961 pour atteindre le nouveau sommet de \$138,629,923. Les bénéfices nets représentent 2.8% des ventes au lieu de 2.9% l'année précédente.

Diminution des bénéfices de Howard Smith

Les profits nets consolidés de Howard Smith Paper Mills, Ltd pour l'année terminée le 31 décembre 1960 se sont chiffrés par \$5,583,286, ce qui équivaut, après les exigences des dividendes privilégiés, à \$2.83 l'action ordinaire comparativement à \$5,109,190 ou \$3.12 l'action en 1959. Les ventes nettes ont atteint \$113,770,031 ce qui constitue une hausse de 4%, cependant, l'élevation des frais ainsi que la stabilité ou même la baisse des prix ont continué d'affecter défavorablement la marge des bénéfices, déclare M. W.-N. Hall, président de la compagnie.

Les perspectives pour l'année 1961 laissent prévoir que le marché pour la plupart des produits se maintiendra à peu près au niveau du second semestre 1960, on prévoit une légère amélioration dans les secteurs du papier-journal et des papiers fins, mais cette augmentation sera contre-balançée par une nouvelle baisse des affaires, tout particulièrement sur le marché des matériaux de construction.

Profits accrus de Canadian Oil

Les bénéfices nets de Canadian Oil Companies Limited se sont chiffrés par \$3,659,379 ou l'équivalent de \$1.24 par action en 1960, ce qui représente une légère augmentation sur les résultats de l'année précédente alors que la compagnie avait gagné \$3,636,492 ou \$1.23 l'action. Les profits, avant déduction des impôts, se sont accrues de 9% pour atteindre \$7,314,379 et représentent 8% des ventes au regard de 7.4% en 1959. Les impôts ont augmenté de \$550,000 au total de \$3,500,000.

Marché à terme du métal argent

MONTREAL (PC) — Voici les cours du marché à terme du métal argent à la Bourse de Montréal:

Table of silver market prices for various grades and quantities.

Prix domestiques pour les métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en francs canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne: — Etain, \$114.25; plomb, \$11.50; zinc prime western, \$13.75; de haute qualité, \$14.35; de qualité spéciale, \$14.75; antimoine de haute qualité, \$9.5 pour cent, \$27.50; cuivre en lingots, \$30.

Lots formant cinq tonnes: — Etain, \$111.25; antimoine de qualité supérieure (99.5 pour cent) \$26.75.

Lots d'un wagon: — Plomb, \$10.00; zinc prime western, \$12.25; zinc de haute qualité, \$12.85; de qualité spéciale, \$13.25; aluminium en lingots, 99.5 pour cent, \$23.25; cuivre, \$27.50.

AVIS PUBLIC

Notaire public par moi Napoléon Pérusse, secrétaire du Cercle Paradi, des détenteurs d'actions du Cercle Paradi de St-Louis de Lotbinière devant avertir le dit secrétaire pour faire valoir leur droit d'achat, le 22 mars 1961.

AVIS PUBLIC

Demanda de soumission pour la construction d'une école à Saint-Gilbert, comté de Portneuf, P.Q.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC: Le 22 mars 1961, le conseil d'administration de la Cité de Québec a adopté les résolutions suivantes: 1. Soumissions pour l'achat de terres, 2. Soumissions pour l'achat de terres, 3. Soumissions pour l'achat de terres.

CITÉ DE QUÉBEC

Le sera pour aucune considération matérielle. Le trésorier de la cité, C.-R. FONTAINE, C.A.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec, 93 points en solide 64
 Québec, 93 points en solide 64
 Québec, No 1 moule d'une livre 45

PRIX DES OEUFS

Catégorie	grosses				E
	A	B	C	D	
A extra-gros	32-34	29 1/2-40	-48	24-36	-40
A-gros	32-33	28 1/2-38	46-47	23-34	-39
A-moyens	26-31	26	-37	44-45	32-33 1/2-37
A-petits	27-28	24	-35	42-43	30-31 1/2 -36
B	26-27	23	-34	40-41	28-30 -34
C	13-14	30	-31	27-28	25-26 -21

M.-B. — Les prix dans les colonnes A, B et D sont ceux en vigueur le 21 mars.

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en sac.

TABEAU DES VOLAILLES

Prix aux producteurs

POULETS A GRILLER

3 à 4 livres 19-20

POULETS A ROTIR

4 à 5 livres 19-20

6 livres et plus 21-22

POULES

3 à 4 livres 19-20

4 à 5 livres 19-20

6 livres et plus 21-22

DINDONS

Moins de 9 livres 27-28

PRIX AUX DETAILLANTS

POULETS A ROTIR

(sujets abattus)

4 à 5 livres 19-20

6 livres et plus 21-22

POULES

3 à 4 livres 19-20

4 à 5 livres 19-20

6 livres et plus 21-22

POULETS A ROTIR

(sujets éviscérés)

4 à 5 livres 19-20

6 livres et plus 21-22

POULES

3 à 4 livres, catégorie "A" 20-21

4 à 5 livres, catégorie "A" 20-21

6 livres et plus, catégorie "A" 22-23

Prix aux détaillants

DINDONS EVISCERES

Catégorie "A" moins de 9 livres 44-46

PRIX DES POMMES DE TERRE

SAU NEUF COUSU

Québec, 75 lbs, nouvelles \$1.33-1.65

N.-B., 75 lbs, nouvelles \$1.50-1.65

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs, devant une demande plus forte, s'est raffermi pour ce qui est des catégories supérieures, signalait hier le Service fédéral des marchés dans son communiqué hebdomadaire.

Les arrivages ont repris leur cours normal et les excédents sont dirigés sur les marchés de l'Est de la Province. Le Service fédéral des marchés ne note aucun surplus chez les grossistes.

Le marché des volailles est demeuré le même. La demande est régulière et les arrivages sont devenus normaux. Les produits s'écoulent et répondent à une demande assez forte. Le marché est ferme et stable dans toutes les classes d'oiseaux.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, (PC) — A la fermeture de la Bourse canadienne des Denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place se cotait à 63 1/2 cents la livre (prix offert).

Le beurre, 93 points, se cotait à 63 1/2.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur: catégorie A extra-gros, 40 cents la douzaine; gros, 39 cents; moyens 36 1/2-37 cents; petits, 35-36; catégorie B, 34; catégorie C, 21.

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS. — Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisse de bois: A extra-gros, 41 cents la douzaine; gros, 40 cents; moyens 36 1/2-37 cents; petits, 35-36; catégorie B, 34; catégorie C, 21.

BEURRE. — Arrivages courants, prix admissible, 64 cents; non admissible 63 1/2 cents. Beurre frais de beurrier, enveloppé de première qualité, 65-66 cents. Frais, prix de gros, prix admissible, 92 points, 64; 93 points, 64 cents; non admissible, 61 cents.

PROMAGE. — Livré à Montréal cire, arrivages courants, blanc du Québec, 31; coloré, 31. Prix de gros, blanc du Québec, 32 cents; coloré du Québec, 32 1/2.

POMMES DE TERRE. — Québec, nouvelles, 75 lbs, \$1.65-1.75; 50 lbs, \$1.10; 10 lbs, \$0.27-0.28. Nouveau-Brunswick, 75 lbs, \$1.80-1.90; 50 lbs, \$1.10-1.20; 10 lbs, \$0.27-0.30. Ile du Prince-Edouard, 75 lbs, \$1.90-2.00; 50 lbs, \$1.40-1.50; 10 lbs, \$0.35-0.36. Floride, 50 lbs, \$3.25-3.50. Californie, 100 lbs, \$7.00-7.25; 50 lbs, \$3.75-4.00.

Montréal (PC) — Les prix des oeufs étaient légèrement mixtes hier sur les marchés de gros des produits agricoles. L'offre était suffisante pour une demande passable. Les prix du beurre étaient inchangés et ceux des pommes de terre étaient stables. Les arrivages par voie ferrée se sont chiffrés à 30 wagons et l'on en comptait 40 sur rails.

Le marché minier

Londres (PC) L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud est demeuré inchangé hier à 70.6 points à la Bourse de Londres.

Autres nouvelles financières en page 32

BULLETTIN:

Shell pulvérise le pétrole et donne à Super Shell un ingrédient extraordinaire. Résultats: réchauffage rapide du moteur, performances exceptionnelles

Il ne faut rien moins que 9 ingrédients afin de produire la nouvelle Super Shell.

Parmi ces ingrédients se trouve un mélange de pentanes. Ce mélange s'enflamme avec une extrême rapidité. Pour l'obtenir on réduit en miettes les molécules lourdes du pétrole—exactement comme on fend du petit bois pour faire du feu. Résultat: le moteur se réchauffe beaucoup plus vite, donne des performances exceptionnelles en rien de temps.

UN MOTEUR qui tourne à froid ne donne jamais les meilleurs résultats. De plus il gaspille l'essence.

C'est pourquoi les chimistes de Shell ajoutent à Super Shell un mélange de pentanes. Ajouté à la formule Super Shell cet ingrédient accélère le réchauffage du moteur.

Votre moteur ne fera plus le difficile

En soumettant le pétrole à des températures fantastiques Shell obtient un ingrédient à combustion ultra-rapide. Mis à la torture, les hydrocarbures lourds sont réduits en miettes, transformés en molécules plus légères et combustibles.

Lorsqu'elles se trouvent mélangées à Super Shell, ces molécules à combustion ultra-rapide brûlent comme petit bois dans un feu de bûches. Elles s'enflamment sans difficulté, accélèrent la mise en marche.

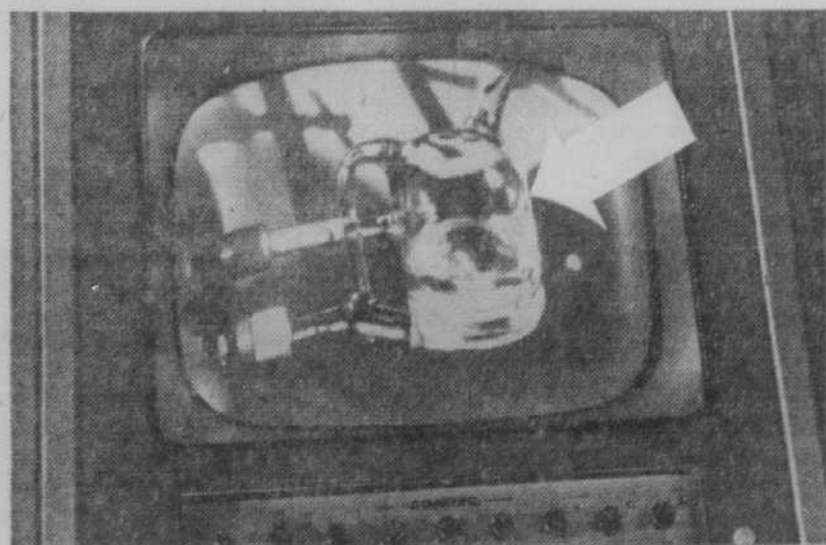
Sorti de sa froideur, le moteur n'hésite plus. Pas besoin de le cajoler pour obtenir des performances exceptionnelles. Après avoir fait le plein de Super Shell, ce sont peut-être les résultats extraordinaires du mélange de pentanes que vous remarquerez le plus vite. Mais ce n'est pas tout, loin de là. Le mélange de pentanes n'est qu'un des neuf ingrédients que Shell utilise pour permettre à votre moteur des performances exceptionnelles.

Lisez ce qui suit à propos des huit autres. Ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Vous serez surpris de découvrir tous les avantages de la nouvelle Super Shell.

Ingrédient No 2: TCP, signifie puissance, économie de carburant et de bougies

Super Shell contient maintenant une formule considérablement améliorée de cet additif remarquable qui fut, à l'origine, découvert pour les besoins de l'aviation.

L'additif TCP[®] peut augmenter de 15 pour-cent la puissance de votre voiture, ajouter 17 milles à chaque plein d'essence et doubler la durée des bougies.



Gros plan sur l'écran de télévision grâce auquel les techniciens de Shell s'assurent que l'expérience de déroulé de manière satisfaisante. Le danger de radiation est minime. Toutefois Shell ne veut pas courir de risques. Le bombardement s'effectue à distance. Les techniciens sont protégés par d'épais murs en ciment et par des portes à fermeture électrique qui ne peuvent s'ouvrir tant que l'appareil fonctionne.

Le nouveau TCP formule aviation obtient ces résultats en neutralisant l'effet nocif des dépôts qui se forment dans le moteur.

Il les empêche de se surchauffer—ce qui entraînerait une perte de puissance. Il les empêche également de détourner les étincelles—cause principale de "ratés".

Ingrédient No 3: essence "craquée" par catalyse, signifie puissance en souplesse

Le pétrole étant "craqué" par catalyse à 900 degrés, ses molécules lourdes se décomposent en molécules plus légères et plus actives.

Il en résulte un produit pourvu d'un indice d'octane élevé qui donne au moteur puissance et souplesse à l'instant même du démarrage. Le "craquage" catalytique implique l'utilisation d'un catalyseur—substance dotée du pouvoir mystérieux de modifier les molécules sans pour cela se changer elle-même.

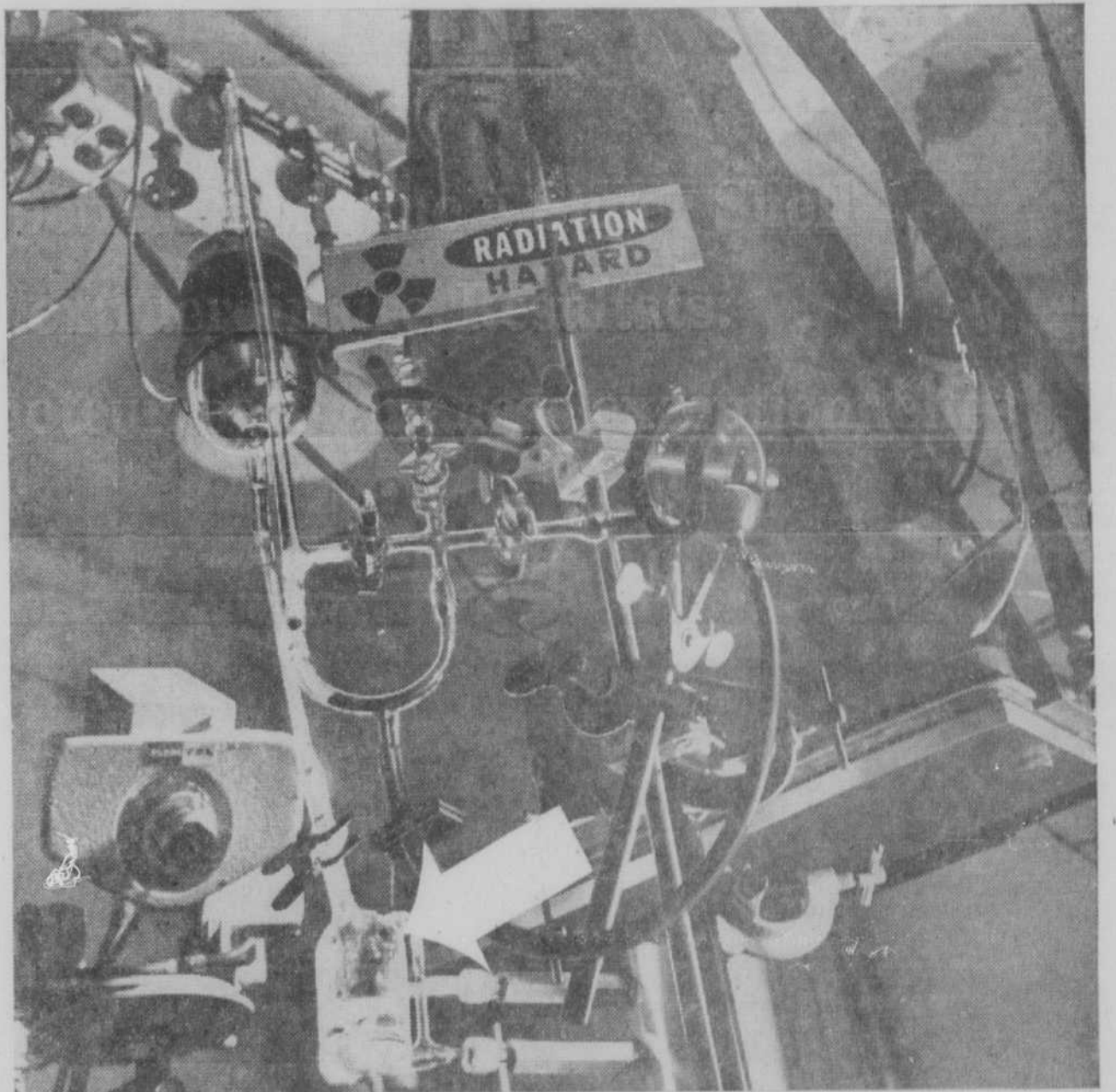
Ingrédient No 4: alcanes lourds, signifie puissance et économie à toutes les vitesses

Les techniciens de Shell vous diront que l'essence peut être trop "sensible". C'est leur manière, peu flatteuse, de parler d'une essence qui se comporte bien lorsque le moteur tourne lentement mais qui cause cognage et perte de puissance lorsqu'il tourne très vite.

Super Shell se conduit bien quelle que soit la vitesse de votre voiture. Les techniciens de Shell insistent là-dessus. Ils disciplinent la nouvelle formule en y ajoutant des alcanes lourds, ingrédient à fort indice d'octane qui fait montre d'une stabilité remarquable.

Résultat: Super Shell donne au moteur le maximum de capacité anti-détonante, que ce soit à faible vitesse, en reprise, ou en vitesse de croisière sur autoroute.

Les alcanes lourds ont aussi l'avantage de diminuer la consommation de car-



Sous l'œil vigilant d'une caméra de télévision le mélange de pentanes passe sous un énorme accélérateur Van de Graaf. Un rayon d'électrons à haute intensité pénètre violemment dans une pellicule très mince de pentanes mélangés. Il en résulte des réactions spectaculaires bien qu'invisibles. L'analyse de ces réactions par les techniciens des laboratoires Shell fait partie d'un programme continu. Ce programme étudie tant les performances mécaniques du moteur que ses besoins en carburant.

burant. Le moteur peut les utiliser modérément, il n'en fournit pas moins toute la puissance dont vous avez besoin.

Ingrédient No 5: mélange anti-détonnant, accroît la résistance du moteur au cognage

Il serait aisé de croire que deux ingrédients à fort indice d'octane suffisent à éliminer le cognage.

Mais les techniciens de Shell ont des oreilles de musiciens. Ils exigent l'addition d'un mélange spécial anti-détonnant. Ce mélange est tellement efficace qu'une cuillerée à café par gallon augmente le facteur anti-détonnant de sept points.

Ce mélange a pour tâche (fort difficile) de régler la combustion de manière que Super Shell donne à chaque piston une poussée égale et ferme—plutôt qu'un à-coup soudain qui provoquerait du cognage.

Ingrédient No 6: butane, signifie démarrages rapides à basse température

A l'état pur le butane est tellement volatil qu'il peut bouillir dans un réfrigérateur. Mélangé à Super Shell il fait démarrer le moteur en quelques secondes. Imaginez ce que cela veut dire lorsqu'il fait froid. Vous épargnez votre patience autant que votre batterie.

Ingrédient No 7: anti-givre, empêche le calage dû au givrage du carburateur

Au moins huit fois par an, la formule de Super Shell en vente dans votre région est révisée afin de mettre en

écheq les caprices du temps. Lorsque la température probable est inférieure à quarante cinq degrés, on ajoute un ingrédient anti-givre.

Pourquoi ajouter de l'anti-givre lorsque la température est inférieure à quarante cinq degrés? Parceque, même à cette température, le givre peut se former dans le carburateur tout comme il se forme dans votre réfrigérateur. Il peut alors caler votre moteur en l'étouffant.

Ingrédient No 8: Platformate, signifie économie d'essence, super-énergie

Il en coûte à Shell un million de dollars pour se procurer le catalyseur en platine nécessaire à la production du Platformate.

Heureusement pour vous et pour nous cette matière précieuse peut être utilisée presque indéfiniment.

Le procédé au platine, qui donne au Platformate son nom bizarre, re-crée le pétrole en autant d'éléments super-énergiques—tels que le benzène, le toluène, le xylène.

A eux seuls ces trois éléments produisent 7 pour-cent d'énergie utile de plus que la meilleure essence d'aviation à indice d'octane 100.

Mais ne vous y trompez pas, il ne s'agit pas d'énergie indomptée, loin de là. La super-énergie du Platformate est attelée aux huit autres ingrédients de Super Shell. Elle se comporte si bien au sein de cette équipe que vous en devinez à peine la présence. Jusqu'au jour où vous remarquerez que vous consommez moins d'essence. Après cela plus de doute!

Ingrédient No 9: anti-gomme, maintient la propreté de la tuyauterie d'essence

Il se forme de la gomme dans l'essence la plus pure lorsqu'elle séjourne dans un réservoir. D'où risque d'encrassement des carburateurs, des pompes et de la tuyauterie d'essence. Mais avec Super Shell, pas de souci. Un anti-gomme spécial fait l'affaire. Il opère comme le policier qui surveille une foule. Il garde à l'œil les éléments instables—les empêche de se coaguler et de former de la gomme. Fini l'encrassement du moteur!

Faites vous-même l'essai de Super Shell

Pour votre prochaine plein d'essence, essayez Super Shell. Bien vite vous entendrez et sentirez une différence dans la marche de votre moteur.

Cette différence s'appelle performances exceptionnelles.



BULLETTIN DE SERVICES DE RECHERCHE DE SHELL

La vie mondaine

Concert

Demain soir, à 8:30 h. p.m. dans la Salle de l'Institut Canadien, un concert de musique espagnole sera offert par le pianiste Xavier Rios, de Madrid. Parmi les invités d'honneur, on relève les noms de monseigneur Le-Albert Vachon, recteur de l'université Laval, monseigneur Jacques Gauthier, le consul des États-Unis à Québec, et madame Milton Terry, le consul de France et madame George Denizeau, M. Jacques Longuet, vice-consul français et madame Longuet, le consul du Portugal et madame Richard Patten, le consul de Belgique et madame Guy Foyllet, le consul d'Espagne à Montréal et madame Carlos Manuel Fernandez Shaw, M. et madame Louis Edmond Hamelin, M. et madame Maurice Lebel, M. et madame Roger Chartier, le Dr et madame René Pomerleau, M. et madame Ignace Soldevila, M. et madame Henri Dorion, et l'honorable juge et madame Philippe Ferland.

Le cinquième concert symphonique de la saison, présenté lundi soir, était sous la présidence de M. et madame Henri Joly. M. François Bernier était au pupitre et parmi les invités d'honneur, on remarquait monseigneur Le-A. Vachon, M. l'abbé Ouséline Pouliot, M. et Mme Antoine Roy, le lieutenant-colonel et madame Cyrille Fairclough, madame François Bernier, M. et madame Maurice Bernier, M. et madame C.-E. Leclerc, M. et madame Jean Savary, M. et madame D.-H. Leroy, M. et madame Charles Demers, M. et madame Richard Hope, madame Alice Duchesneau, M. et madame Julien Chouinard, M. et madame Pierre Houde et madame Maurice Drouin.

Réceptions

A l'occasion de la convention du Canadian Institute of Mining and Metallurgy, tenue présentement en notre ville, un dîner était offert hier soir aux épouses des congressistes par le comité des dames. A la table d'honneur, on remarquait, madame Paul Comtois, épouse du ministre fédéral des Mines, madame Paul Earl, épouse du ministre provincial des Mines, madame Marc Boyer, madame P.-E. Auger, madame Bertrand Denis, madame Joseph Gilbert, présidente du Comité des dames, madame R. Durrell, ma-

dame M. B. E. Gerow, madame R. R. McNaughton, de Vancouver, madame C. H. Hopper, de Montréal, madame R. A. Oaks, de Toronto, madame I. W. Jones, madame N. W. Hendry, de Sherbrooke et madame M. Measel, de Trestford-Mines.

Mariage

Monsieur et madame Eugène Ratiez, de Lévarot, Calvados, France, annoncent le mariage de leur fille, Marie-Madeleine, avec Monsieur Pierre Saint-Jacques, étudiant en médecine à Lille, France, fils du docteur et de madame Antoine Saint-Jacques, de Sainte-Marie, Beauce. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le lundi trois avril à onze heures et trente, en l'église Saint-Ouen à Lévarot.

Clubs et cercles

Les directeurs et membres du club Optimiste de Québec accueillent leur président, M. Roland Guertin, de retour d'un séjour à Porto-Rico, à leur dîner hebdomadaire, à midi.

Activités féminines

Madame Auguste Huot et madame Roger Langevin servent le thé aujourd'hui à la réception hebdomadaire du club de curling Jacques-Cartier, section féminine.

Le Cercle des Femmes Canadiennes

M. Serge Lapointe, professeur de physique à l'Université de Montréal, sera le conférencier invité demain à 3:00 h. p.m. au Cercle des Femmes Canadiennes. M. Lapointe a intitulé sa causerie "Espace interplanétaire".

Chez les Femmes Universitaires

Demain soir, le Révérend Père Clément Lockquell, I.C.C., doyen de la faculté de Commerce et universitaire bien connu, sera le conférencier invité à l'Association des Femmes Universitaires. Il a intitulé sa conférence: "La littérature canadienne et américaine contemporaine". Il y aura forum à l'issue de la conférence.



Le style "cocon" de Balenciaga est illustré par des piqûres prononcées à l'emmanchure et à la taille. Quatre gros boutons ferment le devant qui est souligné par deux poches-revers.

De Nina Ricci, un manteau découpé trompette, en lainage marine se complète d'une cloche du meilleur style "flapper".
Ci-dessus, ligne dégagée, simple boutonage et bord légèrement évase.



MARIE-FRANCE

Le magazine d'aujourd'hui pour la femme d'aujourd'hui

LE GRAND CONCOURS "L'ETUDIANTE DE L'ANNEE"
Un voyage de trois semaines à Paris, pour deux personnes, avec comme guides des personnalités telles que Maurice Chevalier, Brigitte Bardot, Louis Seigner. Autres prix en argent. Les règlements de ce concours dans le numéro actuel de Marie-France.

AUSSEI DANS MARIE-FRANCE
Les collections-modes 1961. De nombreuses pages en couleurs.

En vente à tous les comptoirs et kiosques à journaux



A L'OCCASION du congrès de l'Institut Canadien des Mines tenu présentement à Québec, madame Paul W. Earl, épouse du ministre des Mines dans le cabinet provincial, a reçu hier à un vin d'honneur au Musée Pro-

vincial. Cette réception a réuni quelques cinq cents femmes, épouses des congressistes. De gauche à droite : Mme Paul-E. Auger, de Québec, Mme Paul W. Earl, Mme W. H. Durrell, épouse du président de l'Institut et Mme R. R. McNaughton, de Vancouver.

25 ans de progrès



Ces 25 années ont été pour nous une expérience des plus satisfaisantes qui nous a permis d'offrir à notre clientèle les créations choisies de la joaillerie et de l'horlogerie. Depuis quelques années nous importons aussi directement des marchés mondiaux perles et diamants de la plus haute qualité.

Nous désirons remercier le public de son encouragement et nous sollicitons respectueusement la continuation de son appui qui nous permettra d'enrichir encore le choix à sa disposition, et d'offrir toujours pleine valeur pour son argent, et un service courtois et fiable.

Capitol Jeweller
900, RUE ST-JEAN - QUÉBEC

Demeure spacieuse pour Margaret

Londres (Reuters) — Avec le mois de mai qui arrive à grands pas, on parle beaucoup de déménagements et, comme il convient, la famille royale donne le ton.

La reine vient en effet d'accorder à sa sœur la princesse Margaret, et à son beau-frère, Antony Armstrong-Jones, une nouvelle résidence où l'on a déjà entrepris les travaux de réflexion et de restauration.

Le couple royal emménage-

ra donc des qu'on aura terminé les travaux, qui seront considérables, étant donné que la nouvelle résidence au numéro 1-A du palais de Kensington, a été très endommagée par les bombardements et le pourrissement des boiseries.

Le parlement paiera \$140.000 du coût et la reine déboursera de ses propres fonds la somme supplémentaire de \$56.000 nécessaire au réaménagement de la résidence de 20 pièces.



Adorablement parfumée
CRÈME POUR LES MAINS YARDLEY
dans le pratique flacon sous pression
\$1.75
Adoucit, humidifie et protège les mains

Sensationnel! Excitant!

à QUÉBEC comme en FLORIDE... en toutes SAISONS

• au bureau } avec l'étonnante, la nouvelle, LA SEULE
• au salon }
• au lit } **LAMPE-SOLEIL** qui ne brûle pas

EN VENTE EXCLUSIVEMENT

Chez **Chenor Ltée**
3511 RUE ST-JOSEPH

Seulement **\$39⁹⁵** AUCUN ACOMPTE

• COMPLETE Telle qu'illustrée.
• PLUS : 5 filtres supplémentaires

• LEGERE



• Peu COMPACTE

• FACILE à déplacer



• Se BRANCHE PARTOUT

• Commandes postales acceptées



• TOUTE LA FAMILLE

... peut jouir d'une santé bienfaisante... grâce aux rayons Ultra-Violets de cette unique et nouvelle lampe-soleil.



CHENOR Ltée, 3 est, St-Joseph

Votre table de Pâques



CELLE-CI est un gâteau et comestible. Sous cette délicate décoration en vert et blanc se cache un savoureux gâteau à trois étages, parfumé à l'orange et au macis.

Pour faire passer la note du chapeau

Il faut une boîte à chapeau pour votre chapeau de Pâques. Le Service des produits du lait nous en suggère une comestible. C'est le plus joli, le plus appétissant gâteau qui ait jamais décoré une table pascale. Commencez par un gâteau au beurre parfumé à l'orange et au macis et cuit en trois étages. Pendant que le gâteau refroidit, faites une glace moussueuse qui servira à transformer votre gâteau en boîte à chapeau. Et dernier lieu, un bout de ruban et des fleurs complètent ce chef-d'œuvre beau comme une carte de mode.

GÂTEAU À L'ORANGE ET AU MACIS

- (1 gâteau 3 étages)
- 3 tasses de farine à gâteau tamisée
 - 4 c. à thé de poudre à pâte
 - 1/2 c. à thé de sel
 - 1/4 c. à thé de macis moulu
 - 1/2 tasse de beurre amolli
 - 2 tasses de sucre
 - 3 oeufs
 - 2 c. à thé de zeste d'orange râpée
 - 1 tasse de lait
 - 1/2 tasse de jus d'orange

Beurrer 3 moules à gâteau circulaire de 8" de diamètre et 1 1/2" de profondeur, les tapisser de papier ciré beurre. Préchauffer le four à 375° F. Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte, le sel et le macis. Défaire le beurre en crème; y ajouter graduellement le sucre en battant, ensuite les oeufs, un à la fois, battant bien après chaque addition. Alterner le zeste d'orange et les ingrédients secs avec le lait et le jus d'orange, mêlant bien après chaque addition. Verser la pâte dans les moules préparés; étendre uniformément. Cuire au four préchauffé 25 à 30 minutes. Refroidir dans les moules 10 minutes. Démouler. Refroidir complètement.

Pour glacer. — Mettre entre chaque gâteau la garniture de votre choix. Garnir les côtés d'une glace sept minutes ou autre glace lisse. Teinter une portion de la glace, de couleur pastelle et en garnir le dessus du gâteau. À l'aide d'un tube à décorer, dessiner des lignes sur les côtés du gâteau pour donner l'illusion d'une boîte à chapeau. Décorer au goût de ruban et de fleurs faïches.

CARRÉS AU CHOCOLAT VENTIENS

- (9 portions)
- 2 tasses de miettes fines de biscuits à la vanille
 - 1/4 tasse de beurre fondu
 - 1/2 tasse de beurre mou
 - 1 1/2 tasse de sucre en poudre tamisé

- 2 oeufs
- 1/4 tasse de sucre granulé
- 2 c. à table de cacao
- 1 demiar de crème à fouetter
- 1/2 tasse d'amandes hachées finement
- 1 petite banane mûre, écrasée

Arroser les miettes de biscuits de beurre fondu et mêler parfaitement. Presser la moitié dans le fond d'un moule à gâteau de 9" carré. Défaire le beurre en crème; incorporer le sucre en poudre, les oeufs, un à la fois, battant bien après chaque addition. Étendre ce mélange sur les miettes dans le moule. Refroidir plusieurs heures ou une nuit entière. Amalgamer le sucre granulé et le cacao dans un petit bol. Incorporer la crème fouettée et battre légèrement ferme. Ajouter les amandes et la banane écrasée. Étendre sur les deux rangs précédents dans le moule. Saupoudrer du reste des miettes en tapant légèrement. Refroidir plusieurs heures. Couper en 9 carrés pour servir.

CARRÉS AU COCO ET À L'ANANAS

- (3 douzaines)
- 1 tasse de farine tout-usage, tamisée
 - 1/2 c. à thé de poudre à pâte
 - 1/4 c. à thé de sel
 - 1/2 tasse de beurre amolli
 - 1/2 tasse de sucre
 - 1 œuf
 - 1/2 c. à thé de zeste de citron râpé
 - 1 boîte de 2 onces d'ananas écrasé, bien égoutté
 - 2 oeufs
 - 1 tasse de sucre
 - 2 c. à table de beurre fondu
 - 1 1/2 tasse de coco râpé ou filamente

Pour le gâteau: — Beurrer légèrement un moule de 8" carré. Préchauffer le four à 250° F. Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Défaire le beurre en crème; y ajouter 1/2 tasse de sucre graduellement en battant, ensuite l'œuf et le zeste de citron. Ajouter les ingrédients secs tamisés, une partie à la fois, mêlant légèrement après chaque addition. Étendre la pâte également dans le moule préparé. Étendre sur le dessus les ananas bien égouttés.

Pour la garniture: — Battre les oeufs mousses; incorporer graduellement le sucre en battant, ensuite le beurre fondu et le coco. Verser le tout sur les ananas; étendre également. Cuire à four préchauffé environ 40 minutes. Refroidir sur un treillis. Couper en 36 carrés.

UN VIEIL AMI: LE RUTABAGA OU CHOU DE SIAM

Le rutabaga pour bien des gens, producteur et menege-reux, s'appelle aussi suivant les régions: navet, navet de Suède, chou de Siam, navet de Québec... mais on finit toujours par se comprendre.

Il s'agit, en effet, de ce légume à racine presque ronde, de grosseur variable, à collet violet et à collet vert. On appelle "collet" la partie dépassant le sol et à laquelle les feuilles adhèrent. Les variétés à collet violet sont les plus populaires... Grâce aux travaux de recherches exécutés ces dernières années, le

marché peut offrir maintenant des rutabagas Canada no 1, lisses, fermes, sains, à texture fine, à chair crème ou d'un jaune riche, croquant, juteux et à saveur douce.

Le rutabaga se vend généralement à la livre. Ceux qui disposent d'endroit très frais peuvent l'acheter au demimot ou à la poche. Cependant, la plupart des ménages des villes, vu l'espace restreint à leur disposition, doivent se contenter d'une provision pour deux semaines environ.

On le trouve sur le marché

des rutabagas crus. Ce traitement effectué à l'entreposage empêche le dessèchement et le ramollissement du légume. Le rutabaga se garde facilement et longtemps. Il conserve toute sa saveur et, autre bon point en sa faveur, il cuit rapidement.

CUISSON DU RUTABAGA

Le rutabaga cuit est excellent et il est facile de le cuire à point. Tranché, coupé en gros quartiers, en cubes, le rutabaga doit cuire rapidement à couvert dans une petite quantité d'eau bouillante salée, dix à vingt mi-

nutes ou jusqu'à ce qu'il soit tendre seulement. Il garde ainsi sa couleur dorée et son arôme doux caractéristique. Egoutter immédiatement, dessécher, une minute ou deux sur le feu. Ajouter un bon morceau de beurre, ou arroser de crème douce ou napper de sauce blanche. Un soupçon de muscade ou une pincée d'estragon ajoutent une saveur nouvelle au rutabaga.

Le rutabaga se prête bien au glacage. Pour glacer, cuire d'abord dans très peu d'eau bouillante salée. Egoutter, ajouter un morceau de

beurre et laisser sur feu doux en retournant une couple de fois afin que le légume devienne luisant et doré uniformément.

QUELQUES FAÇONS DE LE PRÉSENTER

Cuit et glacé ou réduit en purée légère, le rutabaga constitue un accompagnement parfait du rôti de boeuf ou du rôti de porc.

Des cubes ou des tranches de rutabaga ajoutés vers la fin de la cuisson du boeuf braisé ou du ragout d'agneau en relèvent agréablement le goût.

Idées pratiques



Pour réparer un mousetrap, découpez un morceau de grillage un peu plus grand que le trou; redressez les bords pour pouvoir les glisser dans le mousetrap, et pressez ensuite vers le bas pour fixer en place.



Félicitations, MAMAN BRAVO



Vous êtes seule, Maman Bravo, à nous avoir donné un macaroni ENRICHÉ DE VITAMINE! Le macaroni BRAVO et le spaghetti BRAVO sont tout à fait nouveaux! Jamais auparavant on nous a offert un macaroni aussi délicieux et un spaghetti aussi savoureux... et la cuisson les rend si affriolants et si délicieusement tendres! SEULS votre nouveau macaroni et votre nouveau spaghetti BRAVO sont des produits 100% durum... enrichis de vitamine B1, de riboflavine B2, de niacine et de fer. C'est ce qui fait l'exclusivité du macaroni et du spaghetti BRAVO et les rend aussi nutritifs qu'appétissants.

P.S. Nous n'avons pas oublié Maman Bravo que nous vous devons également l'incomparable et succulente sauce à spaghetti BRAVO — cette sauce riche et appétissante qui donne à un dîner une saveur toute italienne. C'est le complément indispensable du macaroni et du spaghetti BRAVO!

OFFRE SPÉCIALE DE PRÉSENTATION

nouveaux! macaroni et spaghetti
BRAVO
enrichis de vitamine

ÉCONOMISEZ

10¢

PRÉSENTEZ CE COUPON À VOTRE ÉPICIER

sur l'achat d'un paquet de spaghetti, de macaroni long ou déjà coupé de marque BRAVO. M. L'ÉPICIER: Ce coupon, échangé à votre magasin aux termes mêmes de l'entente convenue, vous vaudra 10¢ plus 2¢ pour frais de manutention.

TORONTO MACARONI AND IMPORTED FOOD PRODUCTS



LES GRANDS COUTURIERS, dont Simonetta, Fabiani et Jacques Heim, ont, pour la première fois cette année, présenté des créations de souliers. En haut, à gauche, on remarque la ligne très plongeante de l'ouverture. Ce soulier est signé Capucci, qui le propose en chevreau noir. À droite, le soulier est fait de soie glacée lavable imprimée, recouvert de fils noirs brillants. En bas, le talon est haut et rappelle la base d'une coupe à vin; la chaussure est en peau de serpent Makassar, décorée d'une bande noire. Ces deux dernières créations sont de Fabiani.



VOICI LES CHAMPIONNES du Canada à l'oeuvre. Elles exécutent ici une figure très jolie de la chorégraphie intitulée "Colombes de la Paix". La coordination

des mouvements des championnes est vraiment remarquable dans ce numéro. Cette revue 61 est la dernière dans laquelle elles évoluent ensemble, deux d'entre elles délaissant la nage professionnelle.

Les jeunes nageuses du "Y" allient la grâce à l'harmonie

CROWN BRAND l'améliore!

Crème au Caramel

1/2 tasse sirop de blé d'Inde CROWN BRAND
2 oeufs
1/2 c. à thé vanille
Quelques grains de sel
1/4 tasse lait

BATTRE le sirop de blé d'Inde CROWN BRAND, les oeufs, la vanille et le sel ensemble.
INCORPORER le lait graduellement.
VERSER dans des moules à cosselardé.
DISPOSER dans un plat d'eau chaude et cuire à four modéré (350°F.) pendant 1 heure, ou jusqu'à ce qu'un couteau planté au milieu en ressorte propre.
RENDEMENT: 4 portions.

TOUTES LES MESURES SONT RASES

Sauce au Butterscotch

1/2 tasse cassisade
1/4 tasse sirop de blé d'Inde CROWN BRAND
1 c. à table beurre
1 c. à table d'eau

MESURER les ingrédients et les mettre directement dans une casserole; bien mélanger.
AMENER au point d'ébullition et bouillir 1 minute.
RETIRER du feu (la sauce épaissit en refroidissant).
SERVIR sur de la crème glacée, blanc-mange, pouding ou pouding "cottage".



OUVERTURE JEUDI MATIN



Magasin de lingerie pour bébés et enfants jusqu'à 6x

Pour jeunes mamans nous détenons une très jolie collection de Layettes, trousseaux de baptême, jolies robes, habits et manteaux, etc.

Cricri

75 EST, ST-JOSEPH
TEL.: 524-6833

Le ballet aquatique, par sa grâce et son harmonie, est considéré comme propre à exprimer le charme et la souplesse du corps féminin. Aussi, les jeunes nageuses du YWCA présentent-elles cette semaine un spectacle de ballet aquatique qui rend hommage à la grâce féminine.

Ce spectacle annuel des jeunes vedettes de la natation sera, en effet, présenté les 23, 24 et 25 mars à huit heures précises dans la piscine du YWCA à Québec.

Depuis deux mois déjà les meilleures ballerines aquatiques de cette association pratiquent sans relâche les figures chorégraphiques montées pour la revue. Cette présentation, intitulée "Aqua Revue 1961", est un spectacle donné chaque année par les nageuses senior les plus habiles; parmi celles-ci figurent les championnes canadiennes de ballet aquatique, Miles Barbara Lamontagne, Barbara Malenfant, Barbara Monahan, Denise Courteau et Sandra Marks.

Les nageuses qui présentent ce spectacle n'en sont pas à leurs premières armes. Se sont des jeunes filles qui fréquentent la piscine régulièrement, ce qui veut dire environ deux heures de pratique, quatre fois par semaine, depuis qu'elles ont cinq ou six ans. Il va sans dire qu'elles sont "comme des poissons dans l'eau". Très souples, elles ont un contrôle parfait de tous leurs muscles, ce qui leur permet d'exécuter les mouvements gracieux de ballerine.

Mlle Suzanne Eon, monitrice de natation au YWCA. Le programme du spectacle 61 comprend quinze chorégraphies, dont "Danseuses des Iles" exécuté par les championnes canadiennes en duo, Barbara Malenfant et Barbara Lamontagne.

Actuellement, les nageuses pratiquent tous les jours leur prochain spectacle qui promet d'être très intéressant et gracieux.

M. D.

Aide-maman



Les souliers de cuir mouillés devraient être asséchés avec le plus grand soin afin d'éviter que le cuir ne durcisse ou que la semelle s'ondule. Bourrez la chaussure avec du papier chiffonné alors qu'elle est encore humide, ou mieux encore, avec un support à chaussures régulier. Laissez sécher naturellement et loin de la chaleur. Un savon spécial pour le cuir fera merveille si vous l'appliquez sur la chaussure humide.

Au congrès international

Infirmière québécoise à Melbourne

Mademoiselle Geneviève Lamarre directrice de l'École des Infirmières de l'hôpital St-François d'Assise prendra part au congrès International des Infirmières qui aura lieu à Melbourne, Australie du 16 au 23 avril prochain.

Mademoiselle Lamarre est déléguée par l'Association des Infirmières du Québec dont elle est la vice-présidente. Elle partira de Montréal le sept avril prochain en compagnie de mademoiselle Eve Merleau de Montréal, présidente de l'Association.

C'est le deuxième congrès international auquel mademoiselle Lamarre assiste en qualité de déléguée du Québec. Elle prenait part aux réunions qui se tenaient à Rome il y a quatre ans. Diplômée en sciences sociales, et directrice de l'École des Infirmières de l'hôpital de St-François d'Assise depuis plusieurs années, mademoiselle Lamarre qui est parfaitement au courant de l'organisation des écoles d'in-

firmières et des hôpitaux de la province de Québec, a l'intention de visiter des hôpitaux de la Chine, du Japon et des Philippines pour en étudier le fonctionnement.



Mlle Geneviève Lamarre

Circonstance spécialement intéressante, les religieuses dominicaines, fondatrices de l'hôpital Davao aux Philippines sont des canadiennes qui

ont été élevées de mademoiselle Lamarre à Québec.

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!
Salon Fleuri
Fleurs naturelles et artificielles
135 Est, St-Joseph
COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

REPARATIONS & PIÈCES
LAVEUSES - SEICHEUSES
LA 3-4638
Foyer des laveuses et Mubles, Inc.
239 ouest St-Vallier

RENAUD & CIE
82, RUE ST-PAUL - QUÉBEC ET
476, LAFONTAINE - Riv.-du-loup
CADEAUX PRATIQUES
Services de vaisselle - Coutellerie - Ustensiles de cuisine - Appareils électriques - Lampes - etc., vous sont offerts dans un grand choix et à des prix avantageux.

ent été élevées de mademoiselle Lamarre à Québec.



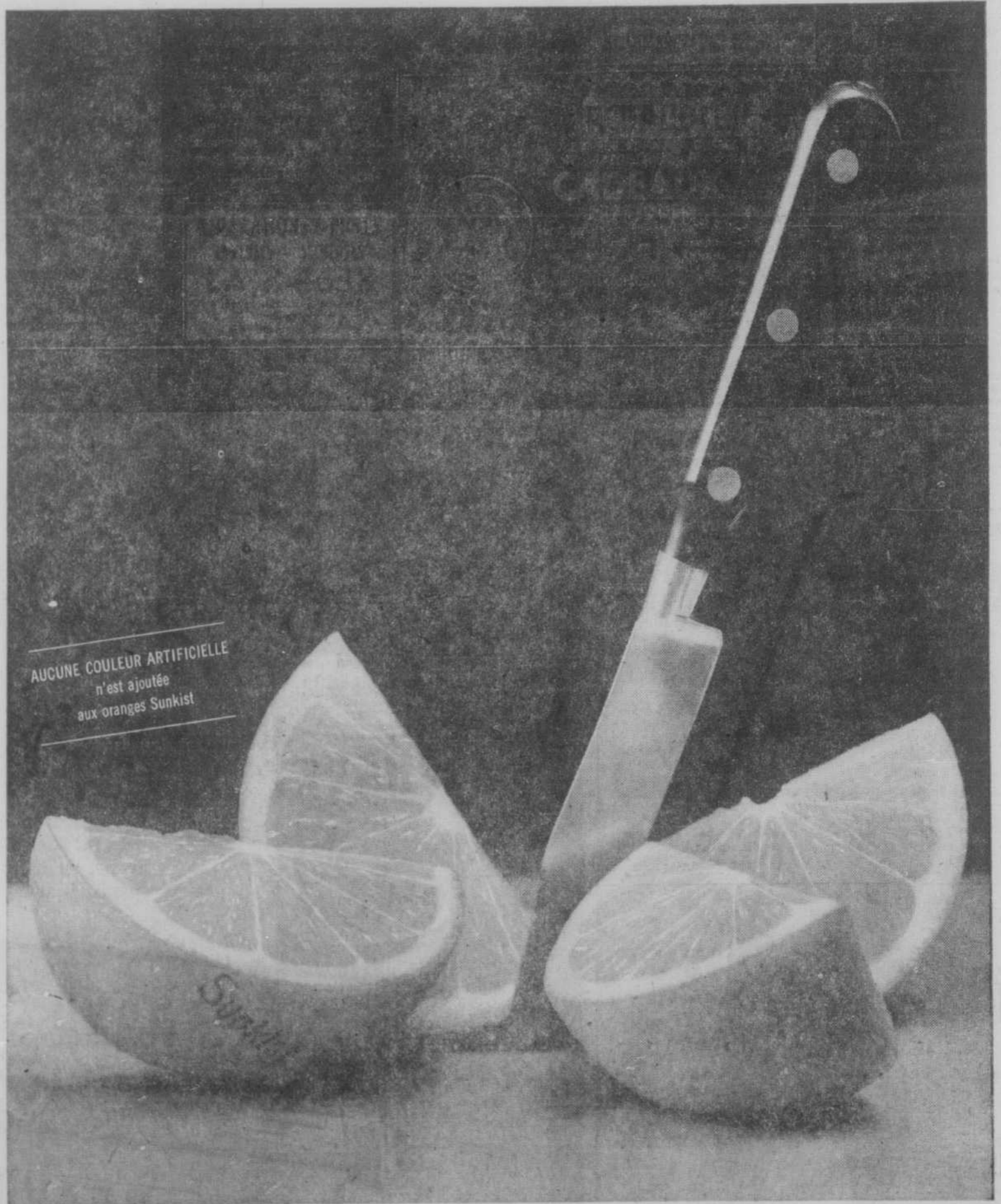
VOTRE ENFANT
boude-t-il son assiette?
ROSIVIT
LIQUIDE

L'appétit de "petit oiseau" qu'il montre toujours à table vous préoccupe. Il se peut que ROSIVIT l'aide à retrouver un appétit pour la nourriture nécessaire à une alimentation saine et équilibrée, celle qui est indispensable à son développement.

ROSIVIT a rendu ce service dans de nombreux cas semblables.

Voici une occasion avantageuse de vous rendre compte de la valeur de ROSIVIT. Procurez-vous un flacon de 8 oz. au prix de \$4.25 (Nous acceptons le C.O.D.). Essayez-en l'efficacité. Si les résultats ne vous satisfont pas entièrement, retournez-nous un demi-flacon et nous vous rembourserons intégralement les \$4.25.

TRIANGLE CHEMICALS LTÉE
C.P. 871 MONTREAL 3, QUEB.



AUCUNE COULEUR ARTIFICIELLE n'est ajoutée aux oranges Sunkist

Fraîchement arrivée du pays du soleil

Une orange Sunkist vous apporte toute la vitalité du fruit frais

La nature a doté la région de la Californie et de l'Arizona d'un soleil merveilleux qui convient particulièrement bien à la culture des oranges.

Durant les journées chaudes, les oranges profitent des bienfaisants rayons du soleil et les nuits fraîches leur permettent de prendre naturellement une belle couleur dorée (aucune couleur artificielle n'y est ajoutée).

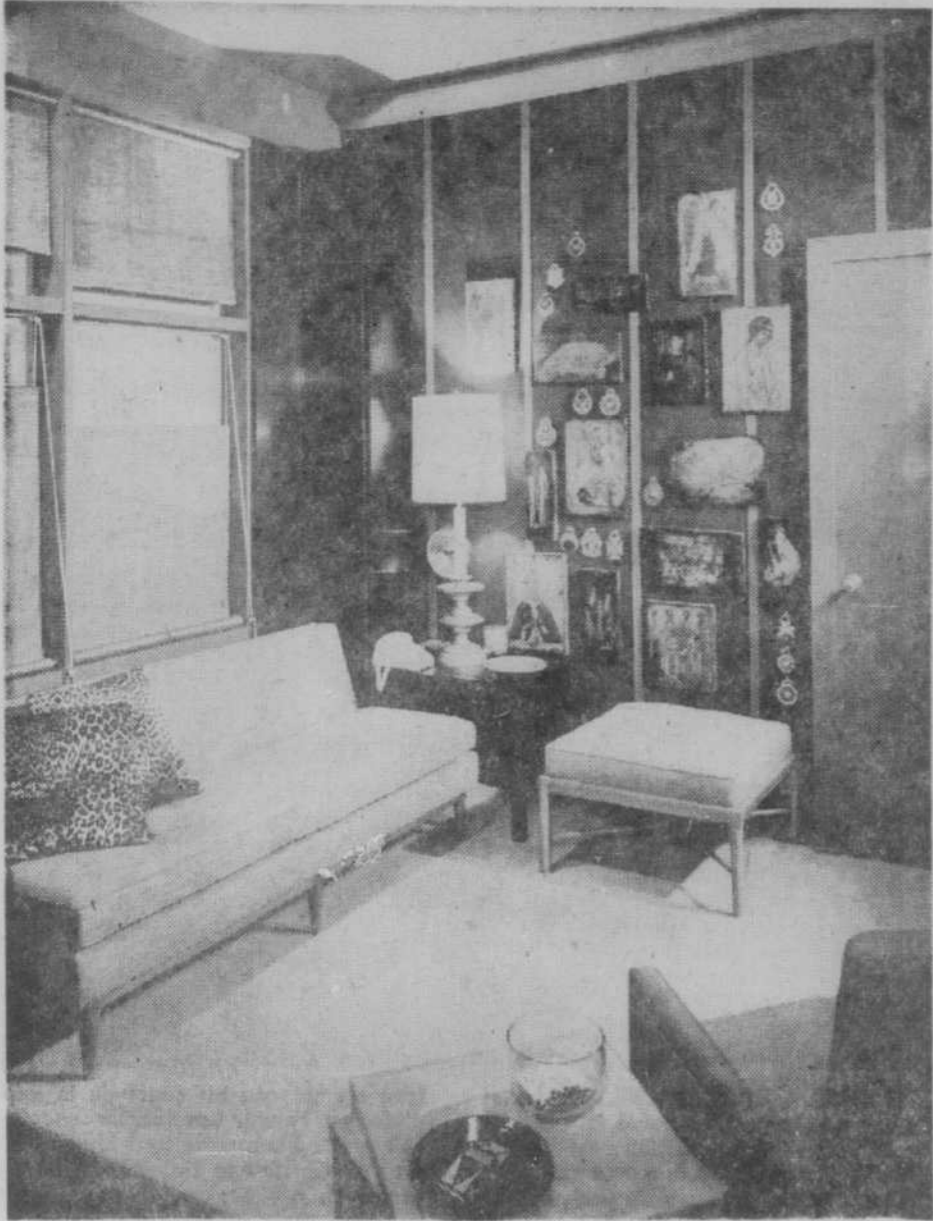
Une orange Sunkist vous apporte toute la vitalité du fruit frais—toute la vitamine C, les protopectines, les bio-flavonoïdes et 47 autres éléments nutritifs. Buvez votre jus d'orange fraîche pressée... Vous

trouvez dans votre verre de tendres petits morceaux de pulpe à la fois savoureuse et nourrissante.

Les oranges Sunkist possèdent cette incomparable saveur et cette belle couleur naturelle qui plaisent tant aux Canadiens.

Sunkist

la façon dont les meilleures oranges signent leur nom



LES MATERIAUX ET FIBRES SYNTHETIQUES connaissent une vogue sans précédent dans le domaine de la décoration intérieure. L'un des avantages les plus remarquables de ces fibres est leur facilité à absorber et à retenir la teinture, permettant par le fait même les agencements les plus harmonieux de couleurs. Elles sont aussi très durables et irrétrécissables. Le seul inconvénient, semble-t-il, est que ces tissus ont une tendance à mousser, un peu comme les

chandails de cachemire, mais ces "moutons" s'enlèvent assez facilement. Ici, une garçonnière a été aménagée avec, comme tissu de base, l'acrilan. Le couvre-plancher jaune moutarde s'harmonise à la chaise qui apparaît à l'arrière-plan. Un fauteuil bleu clair reflète la couleur du plafond tandis que le sofa vert établit la liaison entre le jaune et le bleu. Au mur, une variété de tableaux et d'objets d'art moderne, complètent ce décor tout à fait à la page.

La dentellière de Malte prend neuf mois pour faire une nappe

Les doigts de la jeune fille voltigent à la vitesse des pièces d'une machine de précision. Jessie Vella, 15 ans, de Rabat (Ile de Malte) travaillait à sa dentelle; avec une agilité prodigieuse, elle faisait passer les fils de lin et de soie à travers un véritable labyrinthe d'épingles fichées dans un "carreau" de tissu raide rembourré de foin, placé sur l'un de ses genoux. L'île est célèbre depuis des siècles pour sa dentelle au fuseau, et

les gestes faits par ses doigts, la jeune fille, les avait déjà accomplis des millions de fois. De mère en fille, cet art se transmet depuis d'innombrables générations. Bien souvent, les motifs ne sont même pas consignés sur le papier. C'est uniquement une affaire de mémoire. La fabrication de cette dentelle est une industrie purement artisanale. Le travail est de longue haleine. Il faut neuf mois pour faire une nappe carrée de 50 pouces de côté.

INDUSTRIE FAMILIALE

Parfois — c'est souvent le cas à l'île de Gozo, voisine de Malte — les femmes s'assemblent par groupe, dans la rue, pour travailler, mais le plus souvent, le travail se fait à la maison, ou dans un atelier familial comme celui de la famille Vella. Le groupe qu'elle constitue est tout à fait typique, et il en existe quantité de tels un peu partout dans l'île. Il y a treize ans, Mme Marianne Vella, qui a aujourd'hui 45 ans, avait ouvert un magasin de dentelles et des textiles. Certains étaient fabriqués par les membres de sa famille, et d'autres, par des familles voisines.

A l'étage, sur un balcon

carreé bien ombragé, sa mère, Mme Pawla Vella, qui a aujourd'hui 74 ans, filait ou utilisait le seul métier à tisser de la famille. La patience et le dur labeur ont valu la prospérité aux Vella, qui possèdent aujourd'hui 18 métiers dans leur atelier en neuf autres installés à domicile, chez les ouvrières.

COULEURS ECLATANTES

Sur de longs rayonnages et dans des vitrines, sont présentées les marchandises aux couleurs éclatantes: jupes, châles, serviettes, nappes, etc., spécialités de la famille. Les combinaisons de couleurs sont innombrables, et des fils d'or et d'argent sont incorporés à ces tissus de toute beauté.

Les métiers ne s'arrêtent jamais, les claquemets secs des navettes de bois, toujours distincts et nets, scandent les chansons des ouvrières et ouvriers accomplissant leur tâches quotidiennes. Les pieds actionnent les dix pédales qui régissent les combinaisons de couleurs: ils vont et viennent comme ceux d'un organiste. Les Vella sont nés à travailler dans cet atelier, et les marchandises qu'ils produisent ont le même degré d'excellence qu'au temps où l'amiral Nelson demandait qu'on dotât ses navires de voiles tissées à Malte, car il appréciait leur durabilité.

Modes-éclair

Les styles les plus récents de vêtements de plage découvrent les genoux, afin de permettre à la personne qui les porte de s'exposer au soleil et d'être plus à l'aise.



DEUX-PIECES EN LAINAGE rose framboise. Un pli souple retient l'ampleur de la jupe, en avant. Jaquette courte, bien ajustée.

KRESGE'S

MODES PASSIONNANTES POUR PÂQUES

COLLIERS ET BOUCLES D'OREILLES ASSORTIS

Bijouterie chic dans les nouvelles teintes pastelles printanières. Modèles ravissants pour toute dame.

1.00 à 1.98 l'ensemble

FLEURS PRINTANIÈRES POUR CHAPEAUX OU ROBES

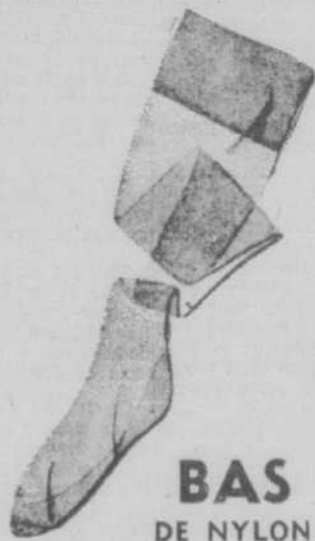
Roses, marguerites, violettes, etc. 15¢ à 39¢
ROSE DE SOIE ET VELOURS 39¢



MOUCHOIRS DE TÊTE

EN MELANGE DE SOIE En paisley, à motifs floraux ou à pois. Environ 32" x 32".

Rég. 59¢ Spécial 47¢



BAS DE NYLON

POUR JEUNES DEMOISELLES

De confection spéciale avec jambes plus sveltes et chevilles élançées. Les plus récentes teintes printanières. Grandeurs: 8 - 10½

89¢ la paire



SACS A MAIN PRINTANIERS

Assortiment merveilleux de modèles en plastique simili-cuir souple. Teintes printanières.

\$1.49 et \$1.98



BLOUSES DE COTON FRANCE

Sensationnels modèles en coton "Sanforized" dans toutes les nouvelles teintes de bon goût. Grand: 10-20

98¢



CHAPEAUX POUR ENFANTS

Coquets et gentils modèles juvéniles pour bambines, fillettes et adolescentes. En blanc et de teintes pastelées.

1.98 à 2.69 Sacs à main assortis 98¢



ROBES DE NYLON POUR PETITES FILLES

Coquettes robes de nylon uni ou imprimé avec jupon assorti. Grand choix de teintes. Grandeurs: 2-6x.

\$2.98 et \$3.98



CARTES DE PAQUES

Cartes juvéniles riantes — conventionnelles — religieuses.

5¢ - 10¢ - 15¢

Nous gardons également un assortiment complet de cartes de circonstance et de caractère spéc. 10¢ - 25¢

CHEMISES SPORT

pour garçons

Manches courtes et manches longues. Teintes assorties, grandeurs: 8 à 16.

\$1.98

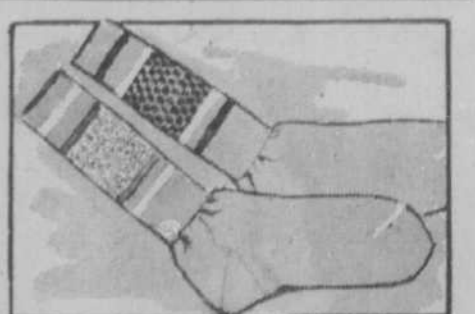
PANTALONS DE COTON CORDÉ

"Sanforized"

pour garçons, 7 à 12

Nouvelles teintes: antilope, vert Loden, saule et gris. Une valeur sensationnelle.

\$1.98



SOCQUETTES

AMPLES EN COTON PEIGNE

Socquettes pour garçonnets et adolescents, jambe élastique. Motifs de couleurs contrastantes, effet bigarré et également fond blanc inaltérable. Grandeurs: 8½ - 10½.

59¢ la paire

Ensembles de LINGERIE ASSORTIE

Modèles en ravissant Celasuede* de rayonne dans un vaste assortiment de teintes délicates. P.-M.G.

Robes de chambre longues ou courtes — Pyjamas courts ou Toréador — Dormeuses — Chaculi

\$1.98

* Marque de commerce brevetée de Can. Celasuede



PEIGNOIR

Assorti aux ensembles ci-haut décrits.

\$2.98

friandises qui plairont sûrement

EXAMINEZ LE VASTE ETALAGE DE FRIANDISES POUR PÂQUES CHEZ KRESGE!

Nouveautés en chocolat pur

Lapins, coqs, poulets et toute une variété d'animaux pittoresques. En boîte ou dans un sac de cellophane.

10¢ et 15¢ - 29¢ à 98¢

OEUF COLORES A LA GUIMAUVE 39¢ la livre

OEUF EN GELEE DE PAQUES 35¢ la livre

Vous permettront de décorer vos propres paniers à la perfection.

Nouveautés pour PÂQUES

Paniers confectionnés et jouets avec friandises, nouveautés et garniture de Pâques. Prix variant de

29¢ à \$1.98



OEUF DÉCORÉ

A CENTRE VIDE, MONTE SUR PIEDESTAL Dans une attrayante boîte avec fenêtre, décoré de votre nom.

59¢



Délicieuses FRIANDISES DE PAQUES

Oeuf à la guimauve décoré et recouvert de chocolat. Chacun

29¢

MEILLEUR QUE JAMAIS!
SIROP FELLOWS
(NOUVELLE FORMULE RENFORCÉE ET CLAIRE)
Depuis plus de 50 ans, le tonique préféré des adultes et des enfants. Goût agréable. Action prompte et efficace. PROTÈGE LA SANTÉ

GOODBODY
MELANGES DE PAIN DE SOUDE IRLANDAIS

Un regal d'un goût "sensiblement spécial" pour votre famille — faites cuire ces mets traditionnels préférés des Irlandais — Mélange de pain de soude irlandais Goodbody et Mélange de pain de soude complet Goodbody. C'est si facile et si rapide! Il suffit d'ajouter de l'eau... mélanger et cuire 40 minutes... du pain reconfortant, soutenant, parfait chaque fois. On peut servir chaud ou froid avec beurre ou autre garniture favorite. Délicieux!

Pour varier, nous recommandons



GALETTES A THE

préparées avec Mélange de pain de soude irlandais Goodbody

Rechauffer au préalable le four à 425°. Cuire de 12 à 15 minutes.
1 boîte de Mélange de pain de soude irlandais Goodbody
1 œuf à la vase de sel
1 tasse de beurre, margarine

Pour des galettes plus riches, mixer 2 c. à table d'eau et ajouter 1 c. à table de graisse. Tamiser le mélange et le mélanger dans un bol. Ajouter la graisse et façonner en chapelures grossières. Ajouter l'eau en une seule fois et, à l'aide d'un couteau, mélanger rapidement. Ramasser la pâte en boule, ensuite la rouler lentement jusqu'à une épaisseur d'un demi-pouce. Découper avec un coupe-biscuits de 2" diamètre.

Pour obtenir des galettes troussées, plier à un demi-pouce de distance sur côté à cuisson non terminée. Pour de grosses galettes souples, plier côté à côté, les bords se touchant. Fourner environ 21 minutes.

Quatre buts à la troisième période déroutent les Black Hawks, par 6-2

Six compteurs différents; jeu brutal par Chicago

Par W. R. WHEATLEY de la Presse Canadienne

Montréal (PC) — Les Canadiens de Montréal, talonnés jusque dans la troisième période par un adversaire tenace, enfilèrent quatre buts en moins de sept minutes du dernier engagement et écrasèrent hier soir les Black Hawks de Chicago au compte de 6-2 dans la première joute de leur semi-finale des éliminatoires pour la coupe Stanley.

Avec cette avance de 1-0 dans la série de quatre de sept, les Canadiens feront à nouveau face aux Hawks demain soir, au Forum. Les deux équipes se transporteront ensuite à Chicago pour les troisième et quatrième parties, dimanche et mardi.

La joute a donné lieu à du jeu rude et pas moins de trois joueurs des Canadiens — Bill Hicke, Don Marshall et Jean Béliveau — ont dû se retirer de la mêlée à cause de blessures. Hicke a même été transporté à l'hôpital où on craint qu'il ne souffre d'une commotion cérébrale. Les blessures aux deux autres sont moins graves.

LES COMPTEURS

Six joueurs marquèrent les buts des Canadiens: Bernard Geoffrion, Gilles Tremblay, Claude Provost, Dickie Moore, Phil Goyette et Jean-Guy Talbot.

furent Tod Sloan et Pierre Pilote.

Lorsque les Canadiens descendirent sur la patinoire pour leurs exercices avant la partie, on constata avec étonnement qu'ils avaient un joueur additionnel en uniforme. Après la pratique et juste avant la partie, l'instructeur Toe Blake annonça que Jean-Guy Gendron ne jouerait pas, afin de faire place à Dickie Moore.

Les Hawks débutèrent en lions et Plante dut bloquer un lancer de Hull dans les premières secondes de jeu. Il dut ensuite faire un arrêt devant Murray Balfour qui lança sur le retour du lancer de Hull.

Hicke, à sa deuxième montée dans le territoire des Hawks, fut rudement mis en échec par Dollard St-Laurent et eut beaucoup de mal à se relever. Il prit immédiatement le chemin de la clinique du Forum.

BUT DE GEOFFRION

Les Canadiens prirent une avance de 1-0 à 2:53 de la première période alors que Geoffrion, posté derrière la défense des Hawks, prit une passe de Gilles Tremblay et déjoua Glenn Hall sur un lancer à bout portant.

Moore fit son entrée dans la partie sur une ligne avec Henri Richard et Marcel Bonin. Har-

vey fut puni à 6:05 pour avoir retenu et Plante fut immédiatement fait un bel arrêt devant un lancer de Pierre Pilote.

Moins d'une minute après la punition à Harvey, c'était au tour de Hay et Johnson à être punis, pour avoir cinglé. Peu après leur départ, Plante eut beaucoup de mal à maîtriser un dur lancer de Litzemberger.

Une fois tout le monde revenu au jeu, les Hawks se lancèrent à l'attaque avec plus d'ardeur. Un lancer haut de Sloan fut facilement écarté par Plante. Mais les porte-couleurs de Chicago poursuivirent leur attaque, jouant durement de l'épaulé.

SIXIEME PERIODE

Plante bloqua un long lancer de St-Laurent, mais ne put retenir le disque. Nesterenko prit le retour et lança. Plante bloqua encore, mais ne put, pour une deuxième fois, retenir le disque et c'est à Sloan que revint le deuxième retour. Plante était tombé en effectuant son arrêt devant Nesterenko et Sloan n'eut guère de mal à compter, portant le compte à 1-1.

Quelques secondes plus tard, c'est devant Mikita que Plante devait se surpasser pour éviter de voir les Hawks prendre les devants. Les Hawks se tirèrent bien

d'affaire en l'absence de Nesterenko qui fut puni à 14:30 pour avoir retenu. Après le retour de Nesterenko au jeu, le reste de la première ne fut guère excitant et aucune équipe n'eut réellement de belle occasion de compter.

DEUXIEME PERIODE

Gilles Tremblay donna aux Canadiens une avance de 2-1 à 1:21 de la deuxième période, saisissant le disque après que Béliveau eut été mis en échec par Pilote et comptant sur un lancer de Tvers de 12 pieds. Quelques moments après ce but, c'était au tour de Plante à faire des pieds et des mains pour bloquer devant Murray Balfour.

Il fut alors annoncé que Hicke avait été conduit à l'hôpital, souffrant probablement d'une commotion cérébrale.

Hull fut puni à 3:22, pour avoir retenu et les Hawks purent continuer le jeu de puissance des Canadiens, même si Hull fut rudement mis à l'épreuve par Béliveau et Provost.

Ce fut au tour des Canadiens de se trouver avec un homme en moins lorsque Talbot fut puni à 5:52, pour avoir fait trébucher. Il y eut une furieuse mêlée devant les buts des Canadiens et c'est Pilote qui eut la meilleure chance de compter. Vers la fin de la

première période, pour mettre Wharram en échec, Johnson put recouvrer le disque avant que Plante ait eu le temps de regagner son poste.

Murray Balfour et Harvey furent punis à 9:46, pour avoir accroché. En leur absence, Plante dut plonger de tout son long pour bloquer un lancer de Hay. Ce dernier fut ensuite puni, à 10:20, pour avoir fait trébucher.

BUT DE PILOTE

Après le départ de Hay, Hall dut se surpasser pour empêcher les Canadiens d'accroître leur avance. Le gardien des Hawks bloqua d'abord un lancer de Moore et deux de Goyette. Les Hawks portèrent le jeu dans le territoire des Canadiens, mais ils furent soumis à une mise en échec extrêmement serrée de la part des Montréalais.

Marshall, frappé durement par Balfour, dut se rendre à la clinique et Turner, un joueur de défense, fut envoyé à l'avant.

Il restait 37 secondes avant la fin de la deuxième période lorsque Pilote égala le compte à 2-2. Johnson ne put déblayer son territoire et Pilote s'en empara et lança juste à l'intérieur de la ligne bleue. Harvey était alors au banc des punitions, pour avoir accroché et Plante semblait avoir



LE JOUEUR BILLY HICKE, des Canadiens de Montréal, entouré ici par ses coéquipiers et les officiels, est étendu sur la glace près de la rampe souffrant d'une commotion cérébrale probable. Le tout est survenu au cours de la joute d'hier au Forum. Les joueurs que l'on voit le dos à la caméra sont Murray Balfour du Chicago et Gilles Tremblay du Montréal. (Téléphoto PC)

Série Détroit-Toronto

Johnny Bower manquera à l'appel pour ce soir

TORONTO (UPI) Punch Imlach, gérant et instructeur des Maple Leafs de Toronto, ne veut pas l'admettre encore mais son gardien de buts Johnny Bower, qui vient de remporter la trophée "Vézina", ne sera pas à son poste ce soir quand les Leafs recevront la visite des Red Wings de Détroit dans la première partie de leur série semi-finale des éliminatoires de la coupe Stanley.

mais il ne s'agit pas seulement de cela. Il faut aussi que je me serve de ma jambe".

Entre Maniago et McNamara, c'est le premier qui a conservé le meilleur record comme substitut, renportant quatre victoires contre deux défaites et une joute nulle en sept apparitions. McNamara, en cinq parties, garda un record de 2-2-1. Pour Imlach, le choix lui

est venu de la coupe Stanley.

Bower lui-même a admis qu'il ne croyait pas pouvoir jouer. Le muscle blessé dans le mollet de la jambe est entouré d'un bas en plastique et bien protégé.

"Quand je m'éveille, je sens très bien le muscle blessé", de dire Bower. "Si j'n'avais qu'à saisir des rondelles, tout serait parfait."

LE SOLEIL Sports
Mercredi 22 mars 1961, Page 12

GALA DE BOXE AMATEUR "TOURNOI SILVER GLOVE" CE SOIR à 8h.30

Commandité par la BRASSERIE 'MOLSON' LITEE

COMBATS DE 3 RONDES

Michel Pagé Quebec	112 LIVRES	Yvon Lachance Quebec
Maurice Gauthier R. 22ème Régiment Camp Valcartier	125 LIVRES	Nelson Mercier R. 22ème Régiment Camp Valcartier
Paulo Couturier R. 22ème Régiment Camp Valcartier	125 LIVRES	Gilles Boulé Quebec

COMBATS DE 4 RONDES

Bernard Maurice R. 22ème Régiment Camp Valcartier	132 LIVRES	Claude Doiré R. 22ème Régiment Camp Valcartier
---	------------	--

COMBATS DE 3 RONDES

Philippe McDonald R. 22ème Régiment Camp Valcartier	139 LIVRES	Gerry Barrette Gymnase St-Malo
Berthold Dubois R. 22ème Régiment Camp Valcartier	139 LIVRES	René Pelletier Quebec
Léo Houde Gymnase St-Malo	126 LIVRES	Jean St-Hilaire Gymnase St-Malo
Claude Fortin Quebec	180 LIVRES	Raymond Levasseur Gymnase St-Malo

Les recettes de cet événement sportif seront versées au Centre des Loisirs de St-Malo.

ADMISSION
\$1.00 sièges réservés
50c admission générale

CETTE ANNONCE EST UNE COURTOISIE DE

MOLSON
dont les produits sont distribués dans la région de Québec par

Dumais Ltée



Bernard "Boom-Boom" Geoffrion compte le premier but des séries Stanley

Après la rencontre

Toe Blake est furieux

MONTRÉAL (PC) Même si les Canadiens venaient d'écraser les Black Hawks de Chicago dans la première joute de leur semi-finale des éliminatoires pour la coupe Stanley, l'instructeur Toe Blake était néanmoins furieux après le triomphe.

"S'ils veulent être sains et jouer dur, ils devraient en subir les conséquences," de déclarer Blake, parlant des Hawks après que ces derniers eurent encaissé un revers de 6-2 aux mains des Montréalais.

Les règlements sont là pour

être appliqués," de poursuivre Blake.

Ce St-Laurent (Dollard St-Laurent, joueur de défense des Hawks) blessé trois de nos joueurs à coups de bâton? Et qu'arrive-t-il? Rien. Hicke est blessé et personne de Chicago n'est puni."

Billy Hicke a subi une commotion cérébrale dans la première période lorsqu'il a été mis en échec par la défense des Hawks. Il a été transporté à l'hôpital et devait subir des examens aux rayons-X au cours de la nuit.

On ne sait pas encore quand

Hicke sera en mesure de revenir au jeu, mais Blake a déclaré qu'il ne participera définitivement pas à la joute de jeudi soir au Forum.

Trop tolérant

Blake était plus furieux à cause des blessures à Hicke, Don Marshall et Jean Béliveau, qu'il n'était heureux du triomphe de ses hommes.

"Ils ont pu ainsi s'en sauver impunément une fois, il y a lieu de se demander ce qui se passera jeudi soir."

Dans la chambre des Hawks, l'instructeur Rudy Pilous a déclaré que ses hommes n'ont pas lancé assez souvent contre les buts de Plante et que sa défense a été trop faible. "Ce sont là les deux grandes raisons pour lesquelles nous avons été battus," a ajouté Pilous.

"Nous avons eu l'occasion de prendre une confortable avance dans les deux premières périodes, mais nous n'avons pas été opportunistes. Ce but de Claude Provost, le troisième des Canadiens, a semblé nous désorganiser complètement et nous n'avons rien fait de bon par la suite."

Sommaire de la joute

Première période	Balfour, Harvey 9-46, Hay 17-36	Troisième période
1-Montréal: Geoffrion, (Béliveau, O. Tremblay)	3-03	5-Montréal: Provost, (Marshall, Goyette)
2-Chicago: Sloan, (Nesterenko, St-Laurent)	0-04	6-Montréal: Moore, (Richard)
Puns: Harvey 6:05, Hay et Johnson 6:07, Nesterenko 14:28		7-Montréal: Goyette, (Provost, Harvey)
Deuxième période		8-Montréal: Talbot, (Richard)
3-Montréal: G. Tremblay, (Béliveau, Geoffrion)	1-01	Puns: St-Laurent 1:20, Fleming 8:34, M. Balfour 10:30, Talbot 13:21, Litzemberger 15:06, Moore 18:30
4-Chicago: Pilote	16:23	ARRÊTS
Puns: Hull 3:22, Talbot 6:02, M.		HALL 3 8 16-31 PLANTE 11 6 6-22



Punch Imlach a beaucoup d'ennuis

ON PEUT S'Y FIER

COGNAC HENNESSY

Le préféré des connaisseurs... au Canada comme ailleurs

Agenda

BOXE
Centre St-Malo: A 8:00 p.m., tournoi des "Silver Gloves".

CURLING
Club Cambril: A 7:35 p.m., autres parties dans le tournoi des maîtres.

HOCKEY
Ligue Intermédiaire: A 8:00 p.m., troisième partie de la finale A de 7 entre P. Tardif et Institut Desha à l'Aréna de P.O.T.

LIGUES C.O.P.: A 8:15 p.m., deuxième joute de la finale baham Victoria-Sillery à l'Aréna de P.O.T.

Mc Neeley défait Lave par KO

Boston (UPI) — L'invincible boxeur poids lourd Tom Mc Neeley, pesant 202 livres, a mis hors de combat son rival peu connu Kiltone Lave, 204 livres, durant la troisième ronde de leur bataille qui devait durer 10 hier à Boston. Mc Neeley a ainsi remporté sa 23e victoire consécutive.



LE PILOTE LEOPOLD FERRON des Reds de Trois-Rivières au centre, contemple avec joie le trophée que son club a décroché après avoir éliminé les As de la

série finale junior au Colisée hier soir. Le cerbere Yvon Bégin à gauche et Guy Bolduc à droite, sont tout aussi fiers que leur instructeur.

Hockey Junior "A"

Trois-Rivières gagne 3-2 et les As sont éliminés

(Par Jacques ARTEAU)

Les Reds de Trois-Rivières sont champions! Ils ont éliminé les As juniors de la série finale 4 de 7 de la Ligue Junior "A" Provinciale hier soir, au Colisée en l'emportant 3-2 en surtemps dans la cinquième joute de la série. C'était la quatrième victoire consécutive des Reds dans la série. Ils représenteront maintenant la Ligue Junior "A" Provinciale dans les séries de la Coupe Memorial.

Guy Bolduc a marqué le but victorieux des Reds après 155 minutes en période supplémentaire. C'était son deuxième but de la partie. Claude Boucher fut l'autre compteur. Jacques Ruelland a récolté les deux buts des As. Le cerbere-masqué des Reds, Yvon "Jim" Bégin fut superbe dans ses filets et a contribué largement à la victoire des siens.

REDS EN AVANT 2-1

Après avoir ouvert le pointage au tout début de la joute, les Reds ont ajouté un deuxième but vers la fin de la première période après que les As eurent égalé le compte 1-1 à mi-chemin du premier vingt. Bolduc a compté le premier but à 1:27 en comptant d'une rondelle négligée près des filets des As.

A 2:22 minutes, Ruelland a complété des passes de Roy et Régis pour égaliser le compte. Cinq minutes plus tard, alors que les As étaient à court d'un homme, Boucher a redonné l'avance aux Reds.

EGALITÉ 2-2

Les As ont commencé à se rambloner dans la deuxième période mais ce n'est qu'à 17:10 minutes qu'ils ont réussi à percer la forteresse des Reds, pour égaliser le compte 2-2.

Ruelland a égalisé les chances pour les As avec son deuxième but de la soirée, décochant un dur lancer d'une vingtaine de pieds que Bégin ne put contrôler. Jusqu'à là, Bégin fut tout simplement spectaculaire dans les filets des Reds.

Dans la troisième période, les deux clubs n'ont pas réussi à briser l'égalité et le jeu fut prolongé en surtemps.

EN SURTEMPS

Après 155 minutes en période supplémentaire de dix minutes, Bolduc a compté le but décisif pendant que Robidoux des As était penitencier. Une malice s'est produite devant Grenier et



Dans le monde du Sport

par Léonce JACQUES

Ca s'annonce mal pour Pilos

Les Canadiens ont-ils bien joué hier soir ou est-ce que ce sont les Black Hawks qui ont mal joué? Tout dépend du point de vue où l'on se place. Mais le fait demeure que cette première partie est maintenant inscrite dans le livre des records et que les Canadiens jouissent d'une avance de 1-0 dans la série.

Les Hawks ont tenu le coup pendant deux périodes mais les champions de la saison régulière ont démontré qu'ils n'entendaient pas badiner bien longtemps avec cette explosion de quatre buts en l'espace de sept minutes dans la troisième période pour passer pour de bon les reims de l'adversaire.

La série n'est pas finie. Loin de là. Mais cette victoire d'hier n'est certainement pas de bon augure pour les porte-couleurs des Hawks. Chicago possède une équipe pesante et les visiteurs ne sont pas gênés pour utiliser ce précieux atout de façon généreuse, obligeant même Billy Hicke, Don Marshall et Jean Béliveau à se retirer du jeu pour des périodes plus ou moins longues. Mais cette politique n'a pas apporté à Rudy Pilon les résultats désirés et il lui faudra trouver une autre recette avant qu'il ne soit trop tard.

Les Hawks ont bouculé rondement hier et le sort a voulu que Provost marque le but de la victoire — le troisième des Canadiens — alors que Dollard St-Laurent était au penitencier pour avoir fait trébucher Henri Richard.

Habituellement, il est néfaste pour une équipe de donner aux Canadiens l'occasion de jouer en avantage numérique et les Hawks ont été à même de s'en rendre compte une fois de plus.

N'en déplaise aux partisans des Hawks, cette victoire des Canadiens s'autant plus de signification que les représentants du Forum l'ont emporté en dépit du fait qu'ils ont été loin d'afficher la tenue dont ils sont capables dans les deux premières périodes. Les Hawks peuvent-ils faire mieux? Si vous répondez dans la négative, soyez certains que les Canadiens se rendront jusqu'en finale.

Toronto devrait l'emporter

Ce soir, à Toronto, c'est autour des Leafs et des Red Wings de se lancer dans la mêlée. Tout comme les Canadiens, les Torontois sont favoris pour remporter les honneurs de cette série. En combien de parties? Je donne ma langue au chat.

La saison qui a pris fin dimanche soir est la pour prouver que les Leafs constituent une équipe beaucoup plus forte que celle des Wings. En quatorze parties entre les deux clubs, les Torontois ont remporté sept victoires contre seulement trois défaites et quatre parties nulles.

À Toronto, les Leafs ont conservé une marque de trois victoires contre une défaite et trois nulles tandis qu'à Detroit, Imlach et ses hommes ont eu le meilleur par 4-2-1.

Si Imlach ne comptait aucun blessé sur son alignement, il faudrait favoriser les Leafs en cinq parties au plus. Mais tel n'est pas le cas. Bower ne jouera pas ce soir, ni Shuck, ni Bain et ni Red Kelly, et c'est principalement l'absence de l'ancienne vedette des Wings qui rend les pronostics difficiles.

Kelly est l'un des grands responsables des succès remportés par les Leafs durant la saison et qui nous dit que les Torontois n'auraient pas décroché le premier rang cette année si Kelly avait pu jouer jusqu'à la fin.

Même si Jack Adams a voulu se débarrasser de Kelly l'an dernier, l'athlète de Simcoe, Ont., n'en demeure pas moins un joueur-clé, surtout dans une série de l'importance de celle qui débute ce soir et Imlach doit avoir bien hâte de le voir de retour au jeu.

La présence de tous ces eclopés à Toronto est un gros handicap pour les Leafs. Ils devraient se qualifier quand même pour la finale mais les choses auraient été beaucoup plus faciles pour Imlach si la série avait été jouée il y a une couple de semaines.

TROIS-RIVIÈRES, AS JUNIORS 3

Première période

1-T-Rivières: Bolduc, 1:27
2-As: Jrs Ruelland, 2:22
3-T-Rivières: Boucher, 5:10
4-As: Jrs Ruelland, 14:49
5-T-Rivières: Bolduc, 19:30
6-As: Jrs Ruelland, 19:30
7-T-Rivières: Bolduc, 19:30
8-As: Jrs Ruelland, 19:30
9-T-Rivières: Bolduc, 19:30
10-As: Jrs Ruelland, 19:30

Deuxième période

1-As: Jrs Ruelland, 17:10
2-T-Rivières: Bolduc, 17:10
3-As: Jrs Ruelland, 17:10
4-T-Rivières: Bolduc, 17:10
5-As: Jrs Ruelland, 17:10
6-T-Rivières: Bolduc, 17:10
7-As: Jrs Ruelland, 17:10
8-T-Rivières: Bolduc, 17:10
9-As: Jrs Ruelland, 17:10
10-T-Rivières: Bolduc, 17:10

Surtemps

1-T-Rivières: Bolduc, 1:55
2-As: Jrs Ruelland, 1:55
3-T-Rivières: Bolduc, 1:55
4-As: Jrs Ruelland, 1:55
5-T-Rivières: Bolduc, 1:55
6-As: Jrs Ruelland, 1:55
7-T-Rivières: Bolduc, 1:55
8-As: Jrs Ruelland, 1:55
9-T-Rivières: Bolduc, 1:55
10-As: Jrs Ruelland, 1:55

ARRETS

BEGIN 4 12 11 1-28
A. GRENIER 5 8 2 8-23

Série

Détroit-Toronto...

(Suite de la page 12)



Sam Etcheverry et Perry Moss n'avaient pas les mêmes opinions sur la stratégie

Par Roland SABOURIN

Sam Etcheverry, l'ancien joueur de quart-arrière des Alouettes de Montréal qui a décidé d'aller jouer aux Etats-Unis après avoir découvert une "porte de sortie" dans le fameux échange qui l'évoqua aux Tiger-Cats de Hamilton, a complété une visite de deux jours dans la ville de Québec.

Après avoir été reçu à l'hôtel Sam Etcheverry qui aura lieu à Montréal le 7 juin et Irving Grundman, un des propriétaires du Salon de Quilès Laurier. Tous deux sont de grands administrateurs et amis personnels de Sam.

Etcheverry qui n'est pas aussi loquace que son ancien pilote Perry Moss, a bien voulu se prêter à un bombardement de questions avec la promesse d'y répondre "du mieux que le pourrait" tout en signalant que les informations au sujet de son échange étaient probablement vieilles et déjà hors d'usage.

Même s'il a refusé de dire ouvertement que le fameux marché dans lequel lui et Hal Patterson sont passés au Hamilton pour Bernie Faloney et Don Paquet avait pu être le résultat d'un "conflit de personnalité" entre lui et Moss, il a été possible d'en conclure qu'il a pu résulter d'un "conflit d'opinion".

Etcheverry n'a pas caché que lui et Moss n'avaient probablement pas les mêmes idées sur la stratégie à employer par le club ajoutant que Moss préférait plutôt un quart-arrière du genre de Jackie Parker du club Edmonton. De plus, Sam a ajouté à un certain moment que Moss était un pilote qui adap-

Victoire pour Bienville 3-2

Le Bienville a triomphé du Québec-Ouest 3-2 hier dans une joute de calibre peu vue des éliminatoires de la Fédération de Québec, disputée à l'aréna du parc Victoria. Grâce à sa victoire le Bienville s'est qualifié pour la semi-finale.

Les compteurs des gagnants ont été Pierre Gosselin, Marc-André Couture et Jean Guay tandis que André Lecroix a enregistré les deux buts du Québec-Ouest.

BIENVILLE 3, QUÉBEC-OUEST 2

Première période

1-Bienville: Gosselin, (seul) 14:15
2-Québec-Ouest: Lecroix, (seul) 17:30
3-Bienville: Gosselin, 19:30
4-Québec-Ouest: Lecroix, 19:30
5-Bienville: Gosselin, 19:30
6-Québec-Ouest: Lecroix, 19:30
7-Bienville: Gosselin, 19:30
8-Québec-Ouest: Lecroix, 19:30
9-Bienville: Gosselin, 19:30
10-Québec-Ouest: Lecroix, 19:30

Deuxième période

1-Bienville: Gosselin, 17:10
2-Québec-Ouest: Lecroix, 17:10
3-Bienville: Gosselin, 17:10
4-Québec-Ouest: Lecroix, 17:10
5-Bienville: Gosselin, 17:10
6-Québec-Ouest: Lecroix, 17:10
7-Bienville: Gosselin, 17:10
8-Québec-Ouest: Lecroix, 17:10
9-Bienville: Gosselin, 17:10
10-Québec-Ouest: Lecroix, 17:10

Surtemps

1-Bienville: Gosselin, 1:55
2-Québec-Ouest: Lecroix, 1:55
3-Bienville: Gosselin, 1:55
4-Québec-Ouest: Lecroix, 1:55
5-Bienville: Gosselin, 1:55
6-Québec-Ouest: Lecroix, 1:55
7-Bienville: Gosselin, 1:55
8-Québec-Ouest: Lecroix, 1:55
9-Bienville: Gosselin, 1:55
10-Québec-Ouest: Lecroix, 1:55

Le Tardif en quête d'un deuxième gain d'affilée contre le Denys, en finale

La finale 4 de 7 de la Ligue Intermédiaire "B" se poursuivra ce soir à 8 heures à l'aréna du parc Victoria, alors que le Pierre Tardif tentera de remporter une deuxième victoire d'affilée au dépend du club Institut Denys. Les chances sont actuellement égales 1-1.

Si l'on se base sur les deux premières joutes de cette finale il est difficile de prédire qui s'assurera les honneurs du circuit et le trophée Vachon qui y est rattaché. Toutefois il semble que, pour un club qui a fini la saison régulière en

Pour des breuvages au goût différent!

MORRIS' SLOE GIN

LE PLUS EN DEMANDE AU CANADA!

Grandeur et magnificence des Jeux (Dr DesRuisseaux)

Par François ROY

"C'est une expérience magnifique que l'on fait voir et vivre pour comprendre l'importance attachée aux Jeux Olympiques dans les pays étrangers", de comment hier le Dr Paul-W. DesRuisseaux au cours du dîner du Club des Dauphins, où il était invité comme conférencier.

Envoyé à Rome l'année dernière par l'Université Laval, pour un voyage d'études en médecine, le Dr DesRuisseaux a profité de l'occasion magnifique qui s'offrait à lui pour assister aux XVIIIèmes Olympiques en tant qu'observateur et ardent amateur de natation.

Il a égayé sa conférence par la projection de diapositives en couleurs qui en plus de démontrer la grandeur des sites olympiques et leurs nombreuses commodités, a permis aux membres d'admirer la magnificence des paysages de la Rome ancienne et nouvelle.

Quant au Club des Dauphins, son président Venard Paulin a révélé que des cours publics de plongée sous-marine débuteront le 7 avril à la piscine du Centre des Loisirs de Beauport. Le Dr DesRuisseaux a été nommé membre honoraire tout en acceptant de mettre ses connaissances de médecin et de nageur à la disposition du club.

Le 27 mars, soit lundi prochain, le club qui compte actuellement

Le marathon de St-Damien

Le club de hockey Tard Air Line piloté par Adjudant Côté a remporté les honneurs du marathon de hockey joué à St-Damien en disposant en finale du Ste-Thérèse de Beauport par 3-1. Le trophée du tournoi fut présenté aux vainqueurs par Roland Nadeau, qui était accompagné de Jacqueline Lévesque, reine des sports. Voici les résultats du tournoi:

Première ronde

St-Henri 4, St-Gervais 6
St-Angelus 1, St-Damien 2
St-L de Pislondre 2, Taxi Air Lin. 4
St-Thérèse 1, Lévis 3
C.N.R. 4, Beauport 6
Charlevoix 0, St-Leon Stanson 1
St-Anselme 0, Beauville 3
St-Thérèse 1, Ste-Germaine 0
Lévesque 1, St-Joseph 0
L'Ange-Gardien 1, St-Malo 0

Deuxième ronde

St-Gervais 1, L'Ange-Gardien 0
St-Thérèse 1, St-Leon Stanson 0
Taxi Air Lin. 1, Lévis 1
C.N.R. 0, Beauville 2
Lévesque 0, St-Damien 2

Semi-finale

Taxi Air Lin. 2, St-Damien 1
Beauville 1, St-Gervais 0
St-Thérèse 1, Beauville 0

FINALE

Taxi Air Lin. 3, Ste-Thérèse 1.

Curling

TOURNOI DES MAITRES

Voici les résultats des parties jouées hier soir au club de curling Cambrai dans le Tournoi des Maîtres. Gaston Amyot (J.-C.) a triomphé de Joe Thomas (Qué.) par 13-11; René Giguère (Qué.) a disposé de Dominique Labbé (J.-C.) battu Gerry Coughlin (Victoria) a battu Gerry Dempsey (Cambrai) par 11-7; Olivier Samson (J.-C.) a triomphé de Gerry Jobin (Qué.) 10-5; Bob Monast (Windsor Club) a battu François Potliot (J.-C.) par 11-7 et T. Farnsworth (Portland) a triomphé de R. Drouin (Etchemin) par 11-8.

Voici le classement dans chacune des deux sections et le calendrier des matches pour ce soir:

PREMIERE SECTION

O. Samson (J.-C.) 0
F. Potliot (J.-C.) 0
Gerry Jobin (Qué.) 0
T. Farnsworth (Portland) 0
R. Drouin (Etchemin) 0

DEUXIEME SECTION

G. Amyot (J.-C.) 0
E. Giguère (Qué.) 0
J. Coughlin (Victoria) 0
D. Labbé (J.-C.) 0
J. Thomas (Qué.) 0
G. Dempsey (Cambrai) 0

AUJOURD'HUI

115 HEURES P.M.

21-Guyon (G. Jobin) vs Etchemin (R. Drouin)
22-Guyon (R. Monast) vs Portland (T. Farnsworth)
23-J. Cartier (O. Samson) vs J. Cartier (F. Potliot)
24-J. Cartier (O. Samson) vs J. Cartier (F. Potliot)

18 HEURES P.M.

21-Victoria (J. Coughlin) vs Québec (J. Thomas)
22-Cambrai (G. Dempsey) vs J. Cartier (F. Potliot)
23-J. Cartier (O. Amyot) vs Québec (R. Giguère)

Springfield dispose des Reds de Providence, 6-3

Providence (PA) — Les Indiens de Springfield, déjà assurés de finir leur saison régulière en première place dans le classement de la Ligue Américaine, ont enregistré hier soir leur 48e triomphe de la campagne alors qu'ils ont défait les Reds de Providence au compte de 6-3.

L'avance des Indiens sur les détenteurs de la deuxième place, les Bears de Hershey, est de 24 points. Dans les 25 ans de la Ligue Américaine, jamais une équipe n'a fini une saison avec une telle avance.

Bob Kabel, avec deux buts en 78 secondes de la première période, a conduit l'attaque des Indiens. Bill Sweeney, des Indiens, a recueilli un but et deux assists. Son total est de 105 points huit de plus que Phil Maloney, de Buffalo.

Les Reds ont eu recours à deux

Pour votre bon plaisir un bon porter

CHAMPLAIN

un breuvage unique

Lorsque l'hiver tire à sa fin, rien de plus agréable qu'un bon Champlain crémeux et réconfortant, dont chaque gorgée vous apporte une satisfaction nouvelle!

à la saveur unique

DOE BREWERY LIMITED, MONTREAL, QUEBEC, CANADA

LA BREWERY DOE LIMITED, MONTREAL, QUEBEC, CANADA

Bataille revanche entre Rodriguez et Gonsalves

Oakland, Cal. (UPI) — Luis Rodriguez, rapide boxeur mi-moyen de Cuba, fera face ce soir à Johnny Gonsalves d'Oakland dans

une bataille revanche de dix rounds.

Les Canadiens en avant 1-0...

(Suite de la page 12) La vue obscurcie lorsque Pilote décocha son lancer.

LA DEROUTE

Jusqu'au début de la troisième période, le jeu avait été assez bien partagé, mais la toute première partie de la deuxième période fut le théâtre d'un véritable déroute pour les Hawks lorsque les Canadiens se mirent soudainement à compter. St-Laurent fut d'abord puni à 1:30, pour avoir fait

trébucher et le jeu de puissance des Canadiens porta fruit trois secondes après son retour. Marshall de retour sur la glace pour mettre un zéro indolore à l'épreuve, fit une passe à Goyette qui lança contre Hall. Provoost saisis le retour et porta le compte à 3-2 à 3:21.

Les Canadiens portèrent leur avance à 4-2 à 6:10. Richard commença la cage avec le disque et profita du fait que Pilote tentait de le mettre en échec pour passer à Moore. Ce dernier, posté tout près de Hall n'eut aucun mal à le prendre en défaut.

A 7:57, c'est Goyette qui porta le compte à 5-2. Pilote était encore affaibli à faire une mise en échec lorsque Phil vit une ouverture entre Hall et le poteau des buts et lança en plein dedans.

Finishing fut puni à 8:34, pour rudesse. Une minute plus tard, Bellevue était précipité contre la bande par Evans et ses coéquipiers.

Après avoir repris un peu ses sens, Bellevue prit le chemin de la clinique, le troisième joueur des Canadiens à être blessé dans la partie. Aucun joueur des Hawks ne fut puni sur ce jeu. Les Hawks, déjà voués à la défaite, virent le revers prendre des proportions de débandade. Hall avait la vue obscurcie lorsque Talbot décocha un long lancer et le disque pénétra dans la cage de Chicago, portant le compte à 6-2. C'était la fin du pontage et la surprise des Canadiens venait d'être démontrée hors de tout doute. En moins de sept minutes ils venaient de compiler quatre buts.

Les derniers moments de la joute n'apportèrent aucun changement au pontage, mais firent voir une note de découragement chez les Hawks. On aurait été à moins.

Cette victoire des Canadiens, devant 14.087 personnes, était leur 11e d'affilée dans les séries de la coupe Stanley. Cette série a commencé par deux victoires d'affilée aux dépens des Maple Leafs de Toronto dans la finale de la saison 1958-59. L'an dernier, en semi-finale, ils éliminèrent les Hawks en quatre parties consécutives et déposèrent des Leafs de la même façon en finale.

Dans le monde du Sport...

(Suite de la page 13) son désastreuse. Les Reds l'ont emporté et méritent des félicitations. Ils ont gagné parce qu'ils avaient encore bien en eux ce désir de vaincre, qualité qui brilla par son absence chez un trop grand nombre des protégés de l'instructeur Conrad Parent...

Sam Elcheverry, ancien quart-arrière des Alouettes de Montréal, a déclaré hier à Québec que l'idée d'aller jouer avec les Tigers-Cats de Hamilton ne lui avait pas déçu mais qu'il refusait de signer parce que Jack Gaudaur, président des Tigers, ne voulait pas lui donner le temps de penser à son aîné. "Je n'aime pas signer un contrat sous pression", d'expliquer Elcheverry. On sait que Sam s'alignera avec les Cats de St-Louis de la ligue Nationale de football des Etats-Unis. Ses administrateurs de la métropole lui ont organisé une grande soirée d'adieu pour le 7 juin.

Les Allés Bleus du parc Jarry de la ligue provinciale de football ont abandonné leurs activités dans ce circuit mais Roger Gagnon, en charge des Tigers de Québec, a donné l'assurance que ce club sera remplacé en vue de la prochaine saison.

Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, a défendu à tous les joueurs des clubs éliminés — les Rangers et les Bruins pour cette année — de paraître comme invités à la télévision à l'occasion des joutes de la coupe Stanley. On ne voulait pas que les joueurs éliminés gagnent plus d'argent en une soirée que ceux qui se dépendent sur la glace.

Construction — Réparation — Renovation

Confiez vos problèmes de rénovation à des spécialistes!

ESTIMATION GRATUITE

★ Spécialités: finition de travail, entre-tenement général de maisons privées et édifices publics. ★ Travail de première qualité, respectueux et soigné.

Bureau ouvert jusqu'à 9 heures p.m.

Aide au financement par l'entremise des Prêts fédéraux pour l'habitation.

LAMB CONSTRUCTION Ltd. Tél.: 653-7096
55 de l'Église, Ste-Foy, P.Q.

À L'HEURE DE LA détente...

TABAC À PIPE COMFORT

Supérieur par son arôme, préféré pour sa saveur, c'est le tabac des vrais fumeurs.

COMFORT TOBACCO PIPE

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHE LIMITÉE



LE CERBERE JACQUES PLANTE du Canadien et le joueur d'avant Ken Wharram des Black Hawks se bousculent près de la rampe pour s'emparer du disque, alors que Plante est surpris hors de ses filets dans la première partie de la série semi-finale entre les deux clubs. Plante a eu le meilleur dans cette dispute en retenant la rondelle. (Telephoto PC)

Entrevue avec Michel Lagacé

Les Smoke Eaters ont voulu faire mentir les opinions des experts

Par Roland SAOURIN

Leur grand désir de vaincre afin de prouver aux gens que nous étions meilleurs que ce que l'on disait au pays, a été le facteur principal des Smoke Eaters de Trail dans leur conquête du championnat mondial de hockey amateur en Suisse, nous déclarait hier après-midi Michel Lagacé, jeune athlète de notre ville qui a évolué avec l'équipe canadienne.

Lagacé nous a déclaré que les joueurs canadiens étaient également furieux des critiques qu'on avait fait contre eux en Suède, à la suite de leur supposé jeu rude.

Michel n'a pas fait le voyage dans ce pays, pas plus qu'en Russie car il a rejoint les Smoke Eaters seulement alors qu'ils étaient rendus en Tchécoslovaquie. Toutefois, il a confié qu'il avait lu les journaux suédois et que leurs rapports ne coïncidaient pas du tout avec ce que lui confierent les joueurs du club.

"Un de leurs joueurs fut blessé par une mise en échec et l'on rapporta dans les journaux qu'il allait être infirme pour la vie", de nous faire remarquer Michel. Le soir même, il était en train de prendre de la bière avec les autres joueurs de l'équipe.

Un autre gros atout des Smoke Eaters dans leur victoire fut leur très bonne condition physique. Le jeune hockeyiste de la paroisse St-Fidèle a confirmé le fait que les Russes "liraient de la langue" à la troisième période de la

tactiques," dit Lagacé. "Ils n'ont pas assez le désir de vaincre, préférant plutôt valser. Franchement, ils ne connaissent encore ce que l'est que l'acier." Lagacé a dit que les deux équipes étaient à peu près de la même force, concédant même une certaine marge aux joueurs de l'O.R.S.S. A son avis, l'état de la glace a fait toute la différence entre les deux équipes.

En marge de sa propre performance, quatre buts et trois aides, il a dit être très satisfait, mais n'était pas au meilleur de sa condition pour le tournoi mondial. Déjà en retard sur l'entraînement, il avait une blessure lors d'une joute en Italie.

Lors d'une chute, il subit un léger déplacement de la colonne vertébrale qui entraîna un malaise au cou. "Je n'ai pu me tourner le cou pendant quatre jours", trouva confiant. Il s'en ressentit encore quelque peu et devra recevoir d'autres traitements.

MAUVAINSE GLACE

À Lausanne, où fut présentée la partie contre la Tchécoslovaquie, il y avait une patinoire en plein air. La joute Russie-Canada eut lieu à l'arena de Genève. "La glace était très mauvaise à Lausanne, d'affirmer Michel.

Quant nous lui avons répondu s'il croyait qu'une équipe universitaire serait assez puissante pour gagner le titre mondial, l'ancien joueur de Rouge et Or de l'université Laval a répondu non sans la moindre hésitation.

Parlant de ses propres coéquipiers, il a dit que Jackie McLeod, le héros de la dernière joute, était "un très bon joueur de hockey qui ne patinait pas pour rien" et qui avait un très bon centre en Doug Johns. Il a fait l'éloge également de Darryl Sy, un

vétéran qui a participé à plusieurs tournois mondiaux au cours des dernières années.

RONNE CONDITION

Les joueurs canadiens ont subi une déception lors de leur défaite en Suède. Ils ont voulu faire mentir les opinions des experts.

TROP SYSTEMATIQUE

"Ils devront changer leurs tactiques," dit Lagacé.

LES RUSSÉS BOUSCULENT

En marge de sa propre performance, quatre buts et trois aides, il a dit être très satisfait, mais n'était pas au meilleur de sa condition pour le tournoi mondial.

BLESSURE AU COU

Lors d'une chute, il subit un léger déplacement de la colonne vertébrale qui entraîna un malaise au cou.

Monique Genest est en vedette

Lors du dernier programme de la ligue de petites quilles Québec-District section féminine, Monique Genest de la Station B.A. H.P. Gelly a été emparée des honneurs de la semaine en roulant un magnifique simple de 224 et un excellent triple de 534. Elle se mérite donc le prix Dow de la semaine.

Les mentions honorables vont également à Georgette Bergeron de la Station Shell Michaud pour un simple de 201 et un triple de 510. Félicitations à ces quilleuses.

L'équipe Station Shell Michaud a roulé le plus haut simple soit 781 et le plus haut triple soit 2230

500 ET PLUS

Monique Genest	531
Georgette Bergeron	457
Clair Giguère	450
Marie Duro	427
Mario Gagnier	405
Yvonne Tremblay	388
Caroline Dupont	410
Pauline Bédard	410
Denise Demers	410
Jacqueline Riopel	405
Marie Gagnier	405
Teresa Burke	405
Carleen Lamontagne	405



MICHEL LAGACE a ramené plusieurs souvenirs de son voyage en Europe avec les Smoke Eaters de Trail, et a bien voulu en faire un exhibit pour le bénéfice de notre photographe. Il est accompagné de son frère Gilles, à gauche.



Henry Cooper knockoute Joe Erskine

Londres (PA) — Henry Cooper, le champion poids-lourd de Grande-Bretagne et de l'Empire britannique, a knockouté hier soir Joe Erskine au cinquième round d'un combat de championnat et a ainsi amélioré ses chances de rencontrer Floyd Patterson dans un match pour le titre mondial.

Erskine, âgé de 27 ans, est un ancien champion britannique. Il avait l'œil gauche complètement fermé par l'enflure lorsqu'il s'est retiré de la rencontre au cinquième round d'un combat qui devait durer 15. Une foule de 12.000 personnes bondait le Wembley Stadium à pleine capacité.

Cooper, un Londonnien de 26 ans, c'était sa huitième victoire consecutive. Il a à deux ans et demi qu'il n'a pas subi la défaite. Il est classé au cinquième rang parmi les aspirants au titre de Patterson.

La fiche de Cooper est maintenant de 23-1-1. Il a remporté 13 de ses victoires par mise hors de combat. Dans sa dernière série de victoires, il a défait les Américains Zorja Polley et Roy Harris, l'Argentin Alex Miteff et Erskine à deux reprises.

Equipes d'étoiles N.H.L. choisies par les amateurs

Montreal, 22 (PC) — Trois joutes de Canadiens et deux de Toronto ont été choisies pour faire partie de la première équipe d'étoiles de la ligue Nationale, selon un scrutin organisé auprès des lecteurs du journal "Hockey News".

À travers le Canada et les Etats-Unis, le "Hockey News" est reconnu comme l'organe officiel du hockey.

Toutefois, les amateurs sont priés de prendre note que ce choix officiel de la ligue Nationale, fait par les chroniqueurs et commentateurs sportifs des villes du circuit, deux fois durant la saison.

Les joueurs choisis par les lecteurs du "Hockey News" sont Bernard Geoffrion, Doug Harvey et Jean Béliveau, des Canadiens.

Frank Mahovlich et Johnny Bowser des Maple Leafs de Toronto et Marcel Pronovost de Detroit.

Dans la deuxième équipe, on remarque Glenn Hall, du Chicago dans les filets, Carl Brewer et Allan Stanley, du Toronto, à la ligne bleue, Dick Moore, des Canadiens, à l'aile gauche, Red Kelly, du Toronto, au centre et Gordie Howe du Detroit, à l'aile droite.

George "Punch" Imlach, des Maple Leafs de Toronto, a été choisi instructeur par excellence de la saison, selon le "Hockey News". Les choix officiels des équipes d'étoiles de la ligue Nationale seront annoncés après les séries éliminatoires pour la coupe Stanley.

Y. Paré brille aux échecs

Avec deux rondes à jouer, Yvon Paré est presque assuré du championnat mineur aux échecs et de l'honneur de représenter notre ville dans un match contre le champion de Trois-Rivières.

Gary Player est premier

Dunedin, Fin (UPI) Les chiffres non officiels de la PGA de Nouvelle-Zélande ont montré que le golfeur Gary Player d'Afrique du Sud est celui qui a gagné le plus d'argent dans les tournois depuis le début de 1961.

Player a participé à onze tournois et il s'est classé à sept reprises parmi les cinq premiers pour récolter une somme de \$31.400. Arnold Palmer, le premier de l'an dernier dans ce département, vient en deuxième place avec \$18.700, tandis que Doug Sanders est troisième avec \$14.100. Voici la liste des dix premiers:

T G R \$\$\$

1—Gary Player	11 16 \$21.600
2—Arnold Palmer	9 3 5 \$18.700
3—Doug Sanders	10 1 3 \$14.100
4—Bob Goaby	11 2 2 \$12.200
5—Billy Maxwell	5 1 1 \$12.100
6—Ken Venturi	8 0 2 \$10.500
7—Johnny Post	10 0 3 \$10.100
8—Don Whit	5 0 1 \$9.700
9—Bob Rosburg	9 1 2 \$9.500
10—Bill Casper	7 0 2 \$9.000

POUR HOMME

Nos exclusifs

COMPLETS DE DISTINCTION... \$70

Magnifiquement façonnés, conformément à notre propre coupe britannique, des tissus importés les plus chics. Notre ligne d'épaules adopte la coupe traditionnelle conservatrice... du meilleur goût. Venez faire l'essai d'un complet... faites-le ajuster par notre propre tailleur. Vendu avec veston seulement.

Simons
PLAQUE DE L'HÔTEL DE VILLE

Ce qu'a fait depuis l'automne dernier le fédéral pour endiguer la récession

Par Gilles NERON

OTTAWA — Le député de Gaspé à la Chambre des Communes, M. Roland English, a cité, hier, dix-sept mesures entreprises par le gouvernement fédéral depuis l'automne dernier pour lutter contre la récession actuelle.

M. English, qui prenait la parole sur la motion de non confiance de l'opposition au sujet de la double dépréciation pour les nouvelles industries dans les zones de marasme économique, a affirmé qu'il n'y a pas un gouvernement qui ait fait plus pour remédier à la situation que le gouvernement actuel.

"Les libéraux n'ont rien fait pour prévenir le ralentissement économique, a dit le député. Et pourtant, ce ralentissement a débuté il y a une dizaine d'années, comme le confirme le gouverneur de la Banque du Canada, dans son rapport annuel."

M. English rappelle les mesures passées par le gouvernement conservateur dans les derniers mois.

1.- Des amendements à la Loi sur l'Habitat. Le maximum des prêts a été porté de \$12.800 à \$14.200 et \$14.900; le versement initial a été abaissé à au plus \$600. Le gouvernement prévoit une somme de 15 millions de dollars pour la construction de nouvelles habitations. Le gouvernement fédéral paie maintenant 75 p. 100 du coût du renouvellement urbain et de la suppression des taudis.

Les prêts pour l'amélioration des maisons sont garantis jusqu'à

concurrence de 500 millions de dollars.

2.- Deuxième mesure, contre la pollution: prêts aux municipalités à l'égard d'usines de destruction des ordures; le gouvernement met 100 millions de dollars à la disposition des municipalités.

3.- Sur l'industrie de l'automobile: réduction de l'escompte préférentiel sur les pièces d'automobiles et les automobiles importées.

4.- Mesure sur les petites entreprises: prêts jusqu'à concurrence de \$25.000 aux entreprises qui ont un revenu brut annuel de \$50.000. Somme de \$300 millions prévue pour une période de 3 ans. En vue d'aider les petites entreprises au Canada, particulièrement l'industrie du tourisme.

5.- Au sujet des travaux d'hiver dans les municipalités: le gouvernement fédéral versera une somme de 30 millions de dollars au cours de l'hiver qui se termine. Des entreprises pour un montant de plus de \$200 millions avaient été approuvées dès le début de décembre. De l'emploi avait été assuré à plus de 75.000 travailleurs dès le début de décembre.

6.- Sur la formation des sans-travail: le gouvernement fédéral a payé 75 p. 100 du coût de la formation des sans-travail cet hiver.

7.- Sur la formation professionnelle et technique: augmentation des moyens de formation au Canada. Le gouvernement fédéral paie 75 p. 100 du coût des écoles nouvelles jusqu'en 1963 et 50 p. 100 par la suite. Crédit de 26 millions de dollars pour la formation professionnelle cette année, soit une augmentation de 9 millions. 16 millions de dollars seront dépensés pour la construction de nouvelles écoles.

8.- Sur les travaux publics:

programme de construction de 100 millions de dollars.

9.- Sur les crédits à l'exportation: crédit immédiat allant jusqu'à 110 millions pour aider au financement des exportations canadiennes à l'étranger; crédit ultime de 750 millions de dollars.

10.- Conseil National de la Productivité: pour accroître la productivité au Canada au moyen de la coopération ouvrière-patronale, afin que le pays puisse continuer d'affronter la concurrence.

11.- Sur les petites entreprises: allègement de l'impôt sur les sociétés, dans le cas des petites entreprises, en portant de \$25.000 à \$35.000 le minimum en sus duquel s'applique le taux d'excédent de bénéfices. L'impôt sera de 21 p. 100 jusqu'à \$35.000 alors qu'un taux de 50 p. 100 sur l'excédent des bénéfices s'appliquait auparavant à partir de \$25.000.

12.- Sur les industries nouvelles: double dépréciation applicable dans le cas des propriétés non fabriquées au Canada auparavant. Double dépréciation applicable dans le cas des entreprises qui s'établissent dans la localité où le chômage est le plus intense.

13.- Sur les investissements étrangers: impôt de 15 p. 100 sur les bénéfices des succursales canadiennes des sociétés non domiciliées au Canada. Les compagnies de placement devront dès 1963 obtenir 75 p. 100 de leurs revenus en dividendes de sociétés canadiennes.

14.- Les placements au Canada: suppression de la surtaxe de 4 p. 100 pour encourager les placements au Canada.

15.- Mesure sur l'éducation: les étudiants d'Université ont autorisés à déduire les droits de scolarité de leur revenu imposable.

16.- Pensions aux anciens combattants: augmentation de 20 p. 100.

17.- Retour du dollar canadien au pair.

Causerie de M. Denizeau...

(Suite de la dernière page)

de la moitié de la population du Liban tout en étant en grande minorité en Syrie et dans certains autres pays. Les Israéliens ont maintenant leur Etat à eux depuis 1958.

"Comment ces trois religions peuvent-elles coexister" demande ensuite le conférencier. Cette situation pose nécessairement des problèmes qui ont des répercussions sur la politique locale et internationale. Cependant, elles ne sont pas en opposition du fait que toutes trois sont monothéistes. Parmi les difficultés qui peuvent se présenter, il faut souligner la question de l'accès aux lieux saints par les diverses communautés chrétiennes de Jérusalem."

M. Denizeau aborde ensuite

la question des implications du facteur religieux sur la politique de ces pays entre eux et à l'échelle internationale. Il termina en parlant du rôle de la France sur la scène confessionnelle du Proche-Orient. "Pour ces populations, la France est la seconde patrie" déclara-t-il. Les représentants de mon pays sont traités avec les plus grands égards et nos écoles religieuses et laïques exercent une grande influence. Du point de vue international, le Proche-Orient est bien important du fait de sa situation géographique et de ses richesses naturelles, du rétrécissement du monde moderne par l'abolition des distances, et par les liens confessionnels qui le rattachent à de nombreux autres pays dans le monde. Les Chrétiens sont fortement liés à Rome, à la France, à une partie de l'Afrique noire; les Israéliens avec le monde entier notamment

avec les Etats-Unis, et les Musulmans avec l'Afrique du Nord, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Indonésie.

M. Henri Fontaine, professeur à la faculté des Lettres, avait présenté M. Denizeau à l'assistance.

Comment réduire les hémorroïdes enflées et douloureuses et soulager la démangeaison et la douleur sans onguent, canule ou suppositoire

Voici un moyen agréable, propre et immédiat que des centaines de personnes ont utilisé pour réduire les hémorroïdes enflées et douloureuses sans onguent, canule ou suppositoire. Pour réduire les hémorroïdes enflées et douloureuses, il suffit de prendre un comprimé Hem-Roid avec de l'eau deux fois par jour. Grâce à son action interne efficace, ce remède agit sur les vaisseaux sanguins qui ont tendance à se dilater et à gonfler, ce qui provoque les hémorroïdes. Hem-Roid agit sur les vaisseaux sanguins et contribue à réduire les hémorroïdes enflées et douloureuses. Demandez dans n'importe quelle pharmacie le traitement interne pour hémorroïdes Hem-Roid.



CONSTIPATION?
La constipation, même occasionnelle, alourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin.



EST-CE QUE TOUS LES DISTRIBUTEURS VENDENT LES PEINTURES MT. ROYAL? QU'IMPORTE, POURVU QUE LE VOTRE EN AIT



Collision à Sainte-Foy; un mort et...

(Suite de la dernière page)

même institution par l'ambulance Arthur Cloutier et Fils. La police dit que Mme Tobin conduisait l'auto de son mari. Elle était accompagnée de ses enfants, de sa mère et de sa sœur. Mme Tobin et ses enfants ont subi des coupures. Sa mère a été blessée à une jambe et sa sœur aurait subi une fracture de la clavicule. Après avoir été traité à l'hôpital Jeffery Hale, ce groupe a été libéré, sauf Mme Slonco. La police dit que Mme Tobin venait du centre d'achat Ste-Foy par la rue du Vallon et traversait nord-sud le boulevard Laurier sous les feux de circulation suspendus à cet endroit. M. Laflamme circulait sur le boulevard Laurier, en direction du pont de Québec. Ebloui par le soleil, il n'aurait pas aperçu le feu de circulation, écrit la police.



Evitez les gaffes
Vérifiez le numéro et COMPOSEZ AVEC SOIN

Preuve verbale rejetée...

(Suite de la dernière page)

preuve sous réserve de cette objection et voici les faits portés à son attention: la demanderesse, à l'emploi de la Corporation depuis sept années consécutives, résigna ses fonctions en avril 60 par lettre adressée au secrétaire-trésorier de la corporation. En juillet elle recut la visite du commissaire Jolin qui, en vertu d'une résolution passée par la Corporation le 26 juillet était autorisé à conclure son ré-engagement. Cette dernière, encore indécise, obtint un délai de quelques jours pour donner sa réponse. Le 7 août, par lettre, elle avisa le secrétaire-trésorier de son acquiescement à la proposition et son intention d'aller signer son contrat d'engagement dès qu'elle le pourrait. Cette lettre fut lue à une assemblée régulière de la commission et le commissaire Jolin laissa entendre que toutes les instances se trouvaient ainsi engagées pour 60-61. Le 25 août, la demanderesse se présenta au secrétaire-trésorier pour signer son contrat. Celui-ci l'informa qu'il n'avait pas mandat pour recevoir sa signature, que cette responsabilité ne concernait que le commissaire Jolin qui en avait été chargé par résolution. Jolin dut s'absenter entre temps et remit les formules au président, qui, voyant que personne n'avait été engagé pour l'arrondissement No 5 en nomma une autre. Voilà pour la preuve verbale.

La-dessus, le procureur de la demanderesse, ou si vous préférez, l'institutrice, plaida que cet accord de volonté entre sa cliente et la commission dûment représentée par Jolin puis par le secrétaire-trésorier constituait un contrat parfait liant les deux parties. Que l'acceptation bilatérale du contrat en question fut reconnue par Jolin; que l'écrit par lequel les termes et conditions d'un contrat sont confirmés n'est en somme, qu'une modalité ou une formalité non essentielle à la naissance ou à l'existence d'un contrat.

Voici les conclusions du tribunal. "Ce raisonnement est sans doute impressionnant par sa logique et son fondement juridique; toutefois il reste à savoir s'il répond à l'objection soulevée par la défense. Il paraît évident qu'en édictant les articles 227 et 228 de la Loi de l'Instruction Publique, le législateur a voulu reconnaître au contrat d'engagement d'une institutrice un caractère tout-à-fait spécial, qui le rend différent des contrats ordinaires dont l'existence ne tient qu'à un simple accord des volontés des parties. Il l'a revêtu d'une forme particulière et entouré de formalités impératives dont la raison d'être n'est pas équivoque. Il exige que les conditions du contrat soient mises par écrit, que la Commission scolaire s'y engage formellement par résolution, de manière que toute possibilité d'erreur ou de malentendu soient supprimées dans la mesure du possible. Pour les mêmes raisons, le législateur a stipulé expressément que seul le président ou, en son absence seulement, le secrétaire-trésorier de la Commission soit autorisé à signer le contrat. Le contrat d'une institutrice qui n'y est pas conforme est, par le fait même, irrégulier et illégal, de sorte que personne ne peut s'en prévaloir comme base d'une réclamation de salaire ou d'une poursuite en dommages et intérêts."

"L'objection à la preuve du contrat d'engagement, qui constitue la base de l'action de l'institutrice, est donc maintenue et cette action est renvoyée avec dépens."

Sélectionnez au Syndicat le cadeau parfait pour Pâques!

Quant.	Couleur	Description	Prix

Nom: _____
Adresse: _____
Taxe prov. 2%

Service de commandes téléphoniques 529-8901

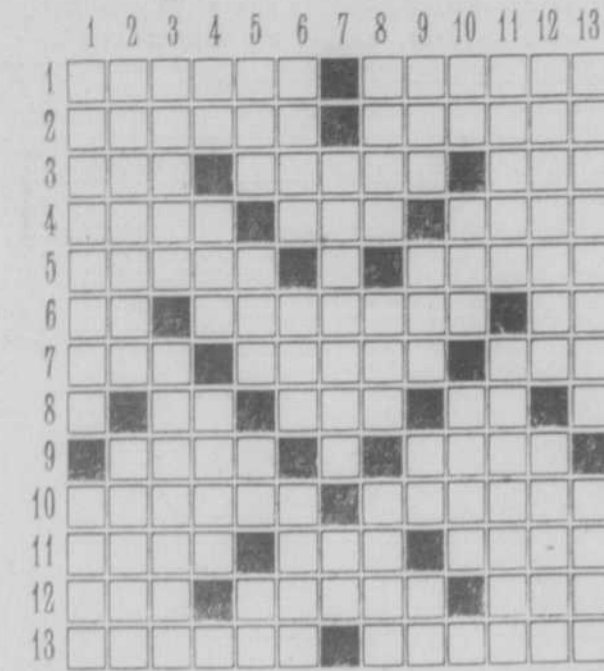
Je suis Roi à Québec

Mon royaume est dans bien des foyers... Grâce à mon pouvoir, le puis RENOVER... TRANSFORMER... REMODELER... votre mobilier. Vous serez chez "vous" dans un "Palais" royal. Notre travail a nul d'égal et, le choix de nos coloris est souverainement beau. Une surprise pour vous... Nous vous offrons un grand spécial pour Pâques. N'oubliez pas que nous donnons une garantie écrite de 5 ans.

VILLE-MARIE REMBOURRAGE — Tél.: 529-9308

M CROISÉS

du Soleil



HORIZONTALMENT

- 1-Département d'un prix accordé par un marchand. — V. de l'Inde.
- 2-Rongeur d'Amérique du Sud — Pl. de France.
- 3-Chef du gouvernement d'Algérie — Faut pas d'instruments de musique — Faut pas d'argent.
- 4-Père d'un noble caennais, rebelle pour sa beauté. — Tête d'une tige de blé. — Personnage biblique né dans l'Abramam.
- 5-Ancien ministre algérien. — Grande pièce de laide que les femmes portent sur leurs épaules.
- 6-Nag. — Actrice italienne né à Milan. — Avant-midi.
- 7-États de votre province avec effort. — Lieu où j'ai vu les lauréats en train de faire le combat. — Monté du nom d'un dimanche d'été.
- 8-Cela. — Tendu de cuir. — Dieu solaire égyptien.
- 9-Petit des confitures. — Division d'un voyage.
- 10-Quelqu'un qui répète le bruit en écho.

VERTICALEMENT

- 1-Quelque chose de lumineux que l'on trouve sur la croix. — Partie d'un jeu de cartes.
- 2-Anglais. — V. de l'Inde.
- 3-Chirurgien fr. — Officier du palais du palais.
- 4-Ancien ministre algérien. — Qui a répondu à l'Inde.
- 5-Ensemble sur la croix. — Partie d'un jeu de cartes.
- 6-Tête qui sonne devant au bureau de la France. — Louange Linguistique allemande.
- 7-Deuxième intermédiaire canadienne ou québécoise. — Patronage des yeux.
- 8-Interprète sur la croix. — Partie d'un jeu de cartes.
- 9-Construction des croix. — Partie d'un jeu de cartes.
- 10-Partie d'un jeu de cartes. — Partie d'un jeu de cartes.
- 11-Lettre grecque. — Singe d'Amérique du Sud.
- 12-États de votre province. — Partie d'un jeu de cartes.
- 13-Partie qui sonne devant au bureau de la France. — Homme en robe.

(Solution du dernier problème)



L'hon. A. Couturier au Club de Réforme ce soir



Le ministre de la Santé, l'hon. Alphonse Couturier sera le conférencier d'honneur au second buffet-causerie de la saison, au Club de Réforme de Québec, ce soir, mercredi 22 mars à 7 heures p.m.

M. Couturier traitera alors de l'Assurance-hospitalisation. La réunion sera sous la présidence de M. Benoit-Boulanger.

M. Albert Vallières, président du Comité, invite cordialement tous les membres du Club ainsi que tous les amis libéraux à assister à ce buffet-causerie.



S'ENORGUEILLIT D'ÊTRE UNE COMPAGNIE CANADIENNE!

NETTOYEZ • EMBELLISSEZ • PEINTUREZ



Faites-le plus rapidement avec **TUCK MASKING TAPE**

FAIT AU CANADA PAR CANADIAN TECHNICAL TAPE LTD.

En vente chez les marchands en quincaillerie, et tous les grands magasins à rayon.

PAQUET
Tél.: 524-5121

QUINCAILLERIE MORENCY
1371 Chemin Ste-Foy.
Tél.: 683-9556

P.-H. VILLENEUVE INC.
185, rue Chabot, Qué.-Ouest
Tél.: 683-4417

Il ne fait pas partie du réseau

OTTAWA (PC) Le ministre des Travaux publics, M. Walker, a indiqué, hier, qu'il ignorait si, en vertu du programme de la route transcanadienne, le gouvernement fédéral sera appelé à contribuer financièrement à la construction du boulevard métropolitain à Montréal.

Il a dit ne pas avoir étudié cette question en particulier, en réponse à une question du député progressiste conservateur de Montmagny-L'Islet, M. Louis Fortin.

Le premier ministre Levesque, ayant récemment déclaré que le boulevard métropolitain formerait une section de la route transcanadienne est-ce que le gouvernement fédéral devra en défrayer une partie du coût ? a demandé M. Fortin.

M. Walker a fait remarquer qu'en vertu de la loi, le gouvernement fédéral ne peut contribuer pour une route construite entre la date de mise en vigueur du programme, soit en 1949, et la date à laquelle une province est devenue partie à l'accord.

Ce principe, a dit M. Walker, s'applique au Québec comme il s'est déjà appliqué à la Colombie-Britannique et à la Nouvelle-Écosse, qui n'ont pas participé au programme à ses débuts.

comme dernier que le Québec a provincial de la route transcanadienne. adhère au programme fédéral-dienne.

Rappelons que ce n'est que l'an-

Votre travail à l'aiguille
par **Laura Wheeler**

Les fillettes aiment bien les robes-soleil lorsqu'il fait très chaud; en voici justement une très coquette que vous ornerez de motifs de broderie. Vous la ferez dans un coton uni ou imprimé. Vous obtiendrez ce patron dans les grands magasins suivants: 2, 4, 6, 8.



Un cautionnement doublement utile

Me P.-A. Gagne, procureur de Paul Morency, Ancienne-Lorette, a intercéde auprès du juge en chef Thomas Tremblay et obtenu que le même cautionnement de \$1.000 imposé dans une autre cause impliquant précédemment son client, soit maintenu pour sa remise en liberté à la suite d'une accusation de vol avec effraction dans la nuit du 22 au 23 février dernier.

Morency a protesté de son innocence à l'accusation de vol avec effraction chez "Turcotte & Fils" pour s'y emparer de marchandises d'une valeur de \$1.100. Son enquête préliminaire a été fixée au 29 mars.

Adressez vos commandes comme suit: **SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUÉBEC, P. Q.**

Prix: 50c

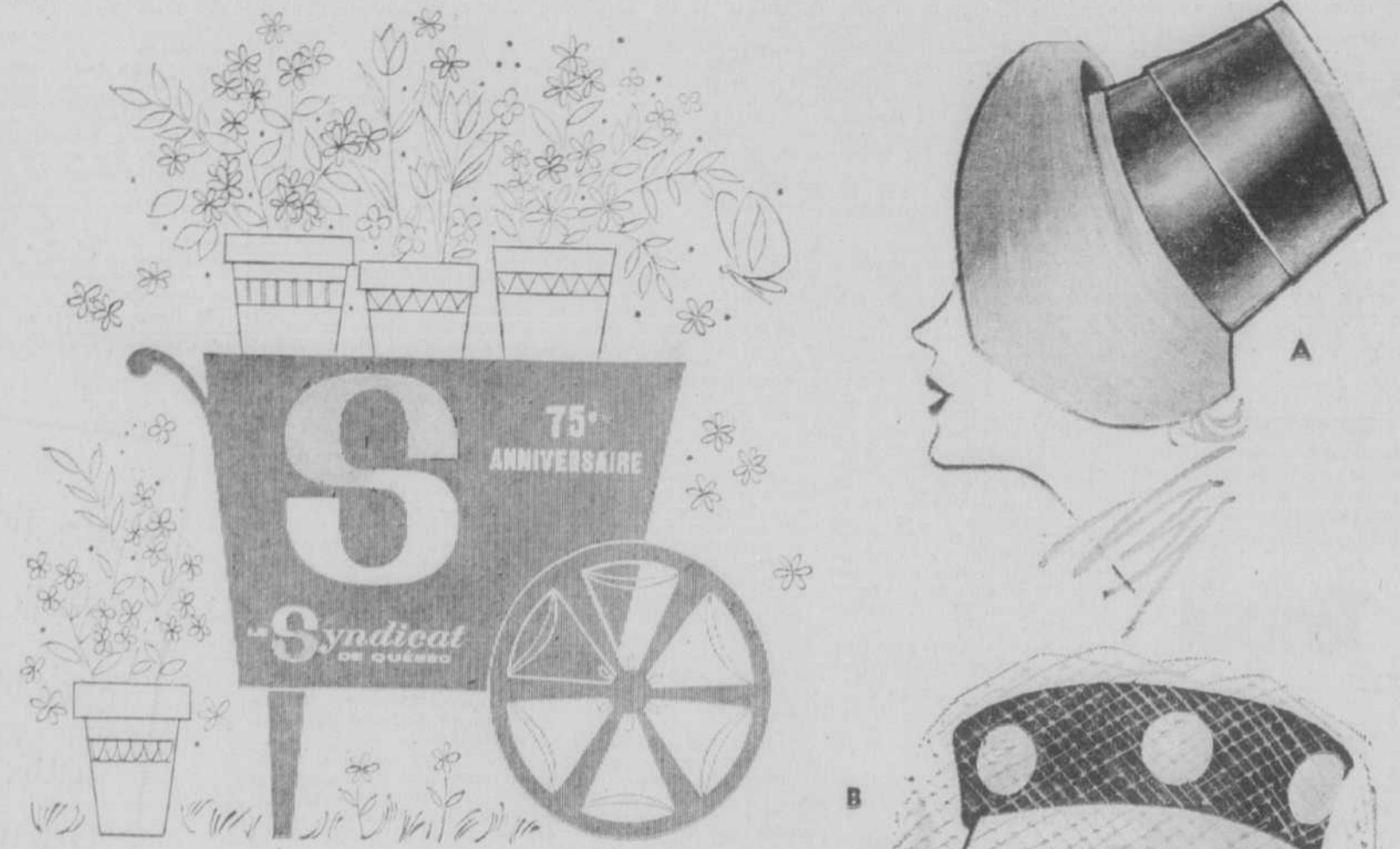
Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

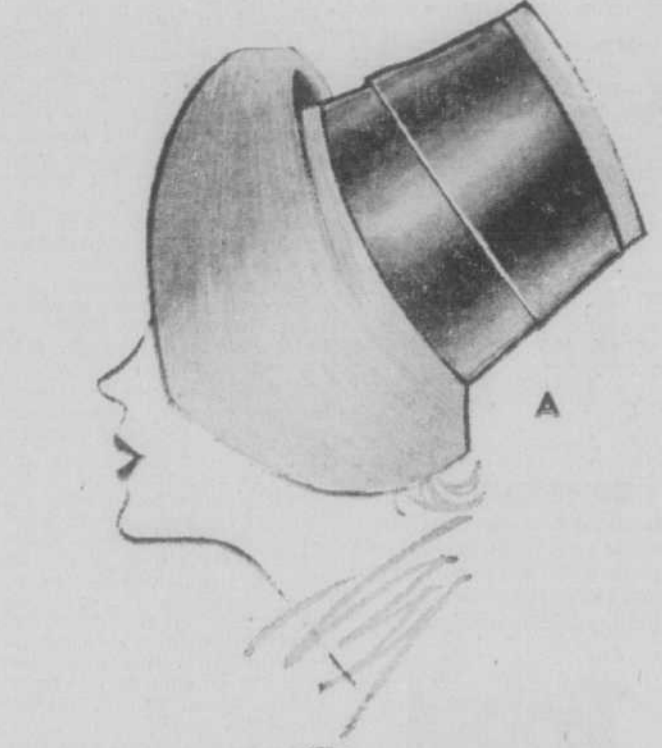
Loretteville veut un drapeau qui soit "canadien"

Le conseil municipal de Loretteville a été prononcé en faveur d'un drapeau national distinctif. La question d'un drapeau a été soulevée à la dernière séance par des contribuables à la suite des

déclarations faites vendredi à Ottawa par un député du Manitoba. Le maire et les échevins de Loretteville ont protesté contre cette affirmation et feront parvenir au député local une note en ce sens.



L'image du printemps... la vôtre...! si joliment coiffée à la mode nouvelle.



La cloche, le béret, le turban, la toque se partagent notre magnifique collection printanière. Au premier coup d'oeil, vous serez séduites par les coloris nouveaux qui harmonisent ces pailles souples et légères. Les grands chapeliers ont conçu pour vous le modèle qui vous ira à ravir, tant par son élégance que par son cachet de distinction. Venez choisir le vôtre pour la Pâques prochaine au Syndicat.

- A - Élegant modèle "Lady Cravandish" 25.95
- B - Le deux-tons signé par "Mr John Jr" 20.00
- C - Paille légère conçu par "Georgette" 27.95
- D - De "Nadelle" le chic haute forme 20.95
- E - Le nouveau breton signé 33.95

UN VOYAGE DE NOCES EN EUROPE par avion

KLM

Fiancées, il est temps plus que jamais de participer au Concours de la Mariée du Syndicat.

Vos factures, celles de vos parents et amis sont valables pour de magnifiques cadeaux. De plus amples renseignements vous seront fournis au kiosque de la Mariée du rez-de-chaussée. Bonne chance à toutes les participantes.

La ville pourra terminer ses grands boulevards

Mémoire à la Ville de Petite-Rivière

"La Chambre de Commerce de la Petite-Rivière présentera un mémoire chargé au conseil municipal de l'endroit, vraisemblablement au milieu du mois d'avril", nous a révélé ce matin M. Georges-K. Brown.

La présentation de ce mémoire fera suite à la présentation du budget de cette municipalité, il y a environ une semaine.

Première activité d'ordre municipal, depuis la récente fondation de cette Chambre de Commerce, la présentation de ce mémoire contiendrait de nombreuses suggestions visant à améliorer l'administration du budget de la municipalité.

Les membres de la Chambre de Commerce ont déjà rencontré le conseil municipal, au cours d'une assemblée tenue lundi soir et Son Honneur le maire Raymond Blouin, a bien voulu répondre à diverses questions concernant l'administration municipale.

Les 135 membres de cette association se réuniront en assemblée générale, lundi, le 27 mars pour étudier davantage le sujet des prévisions budgétaires.

Ils rencontreront de nouveau les autorités municipales, jeudi le 30 mars, pour réviser une autre fois le dit budget.

A la Compagnie d'Autobus Lévis-Québec

Une réunion a été tenue le 20 mars à Lauson avec le nouveau contrôleur de l'Autobus Lévis-Québec Inc. et les membres du Syndicat catholique des Employés du Transport Interurbain (Autobus) afin d'étudier la situation de la Compagnie pour le transport du public-voyageur de la Rivière-Sud.

Le représentant de la Compagnie a accepté plusieurs suggestions de la part des ouvriers pour améliorer le transport en commun à Lévis-Lauson et St-David puis, les chauffeurs sont en mesure de constater les critiques des voyageurs.

Une amélioration devra se faire très bientôt dans le matériel et une augmentation du public-voyageur pourra donner à la compagnie des revenus nécessaires pour acquiescer des autobus pour un meilleur service.

Règlement du litige Trois-Rivières Cap de la Madeleine

Par Henri Dutil

Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a réglé ce matin le litige existant entre Trois-Rivières et le Cap de la Madeleine au sujet du partage de la taxe de vente. La semaine dernière, le premier ministre, M. Jean Lesage, avait conseillé aux deux groupes de tenter d'en venir à une entente.

Ce matin, le maire J.-A. Mongrain et le maire du Cap de la Madeleine, M. R. Desrosiers, ont déclaré qu'ils n'ont pas pu en venir à une entente et ont remis leur sort entre les mains du comité des bills privés.

Jusqu'à la taxe de vente était partagée dans la proportion de 75% à Trois-Rivières et de 25% au Cap. Le premier ministre a proposé que cette proportion soit de 75% et de 25%, respectivement, en attendant l'établissement d'un système de répartition pour aider les municipalités. Les deux maires se sont déclarés satisfaits de la décision du premier ministre.

La langue française mieux servie...

FINALE est un nom masculin (final, finale) qui désigne un "monocène d'ensemble" qui termine une symphonie, une sonate, un acte d'opéra... Finale de symphonie, de sonate, de concerto (Acad.) Les finales de cet opéra sont particulièrement heureuses (Id.). La finale du premier acte (Id.). Il s'avancait en roulant quelque finale italienne (A. Daudet) Numa Roumestan, 32).

L'orthographe finale, autorisée par l'Académie, est rare. (Extrait Larousse)

AVIS DIVERS

- 12 h. 30 p.m. - Château Frontenac - Déjeuner d'affaires du Club Richelieu de Québec.
4 h. 30 p.m. - Restaurant Marion - Dîner du Club Optimiste Québec.
8 h. p.m. - Université populaire - Salle des conférences du Québec Power, Carré Jacques-Cartier. Conférencier: M. Donald Demers, N.P.
4 h. 30 p.m. - Club de constructeurs - Au restaurant Carillon. Conférencier: Guy Desbrières.
7 h. - Club de Réforme - Dîner-causette. Conférencier invité: L. Don. A. Couturier.
4 h. 30 - Chambre de commerce de Giffard, Diner-causette chez M. Giffard. Conférencier: Michel Normandin.
8 h. 30 - Société de Géographie - Conférence prononcée au Grand Amphithéâtre de l'Université Laval. Topic: L'Université. Conférencier: J. Hamelin.

Le gouvernement lui donne l'autorisation d'emprunter un total de \$2,700,000 pour ses projets de construction

Au comité des Bills privés, la cité de Québec a reçu l'autorisation d'emprunter nécessaire pour la construction ou le parachèvement de grands boulevards. La cité pourra émettre par règlement du conseil des obligations à un taux d'intérêt approuvé par la commission municipale.

La délégation de la ville de Québec a été reçue par le premier ministre Jean Lesage qui a dit les mots de bienvenue, en soulignant que cet accueil ne signifiait pas que le gouvernement accepterait toutes les demandes de la cité.

Québec pourra emprunter la somme de \$300,000 annuellement, pendant une période de trois ans, pour la construction et le remplacement de pavage permanent; \$750,000 pour le parachèvement du boulevard Charest; \$500,000 pour le prolongement du boulevard St-Cyrille et \$400,000 pour la construction en partie du boulevard Champlain. Ce dernier item est sujet à une entente préalable avec l'un ou l'autre des gouvernements fédéral ou provincial ou encore les deux à la fois.

De plus, un emprunt de \$750,000 servira à la construction d'édifices publics pour le quartier général de la Sûreté municipale ou pour d'autres fins municipales.

M. Lesage a souligné que son gouvernement va coopérer au projet de prolongement du boulevard St-Cyrille, à cause de la construction de la future cité parlementaire dans ce secteur; il ajouta même que le gouvernement a déjà commencé à acheter ou à exproprier quelques propriétés.

Permis de vente des alcools

Le coût en sera bientôt déterminé

(Par Joseph Voisard)

Le procureur général de la province, M. Georges Lapalme, a révélé hier soir, à l'Assemblée législative, que le gouvernement du Québec songe à établir le coût des permis de vente des spiritueux dans les hôtels sur base de consommation. Il ne semble pas juste, a ajouté M. Lapalme, qu'un grand hôtel où la consommation est considérable paie les mêmes droits qu'un petit hôtel. A ce sujet, il a souligné qu'un hôtel de Toronto pourra payer jusqu'à \$37,000 de droits à la province alors que dans le Québec un hôtel de la même importance ne paie que quelques centaines de dollars.

M. Lapalme a fait ces remarques alors que la Chambre étudiait l'article de la loi concernant la Régie des alcools qui décrit les catégories de permis. Le procureur général répondait à une question du chef de l'opposition qui demandait quels sont les permis nouveaux prévus dans cet article de la loi.

Pour expliquer la division nouvelle des permis, M. Lapalme a souligné que jusqu'ici, dans un immense hôtel, on pouvait servir des boissons alcooliques dans plusieurs salles, en vertu d'un permis unique, sans payer de frais supplémentaires. Un hôtel moyen ou un petit hôtel payaient le même permis. On ne divisait pas les permis sous l'empire de la loi ancienne; on donnait un permis global.

SECRETAIRE DEMANDEE

Compagnie de finance nationale, requiert les services d'une jeune fille pour leur bureau local. Avantages, bon salaire, assurance maladie, fonds de pension et bonus. Qualifications requises: devra être bilingue, posséder dactylographie et sténographie. Pour rendez-vous téléphoner à: 681-4681 ENTRE 9 HRS ET 5 HRS

COMMIS EN COSMETIQUES DEMANDEE

Personne avec expérience. Références exigées. S'adresser: Dr Jean-Raymond Soucy PHARMACIE SOUCY 999, Avenue Cartier - 522-7473

A VENDRE A QUEBEC 2 compagnies de finance

Dont une détient une licence de petits prêts personnels. Billets en main \$500,000 Prix de vente total n'excédant pas \$200,000. THE ROYAL TRUST CO. 65 Ste-Anne, Québec



Me Benoit Pelletier, S. H. le maire Wilfrid Hamel et M. C. R. Fontaine

Gaspé Coper Mines

Les deux parties tombent d'accord pour demander un autre ajournement

Par E.-A. Grenier

Une bataille entre les avocats de la demanderesse et de la défense sur un point important de procédure a abouti ce matin à un nouvel ajournement du procès intenté en cause Gaspé Copper Mines et les Métallurgistes unis d'Amérique.

Comme Me Jean Martineau, avocat de la poursuite, demandait à un témoin, le comptable torontois George G. Richardson, ce qu'il pensait du témoignage de M. Murray F. Labow sur le montant en dommages exigé par la compagnie. Me Louis-Philippe Pigeon, procureur de la défense, se leva pour objecter en expliquant que la demanderesse, appelée simplement à présenter une contre-preuve au sujet du quantum, tentait de reprendre tout le procès, en introduisant un élément nouveau: la "computation" de Nitem dépréciation dans l'estimation du montant réclamé par la compagnie à titre de pertes de profit à la suite de la grève de Murdochville, en 1957.

Me Martineau était d'avis que, dans sa preuve sur le quantum, la défense avait elle-même introduit cet élément nouveau et qu'il était juste de reconsidérer les faits déjà soumis à la cour, puis de les établir en fonction de ce nouveau facteur.

Me Pigeon reprocha à la poursuite d'amener des témoins pour reprendre ainsi toute la preuve, et il représenta au juge qu'il devait, à ce compte, demander à la cour de citer de nouveaux témoins pour répondre à cette nouvelle preuve de la demanderesse.

Il s'est dit consentant à ce que la poursuite demande un nouvel ajournement pour lui permettre de préparer un contre-interrogatoire sur chaque point des témoignages présentés par la défense, et c'est alors que le juge Antoine Lacoursière décida d'ajourner le procès à cet après-midi.

Comme ces deux incendies avaient été provoqués à une heure d'intervalle, il y avait tout lieu de croire que cette main criminelle posséderait encore du quartier Limoilou. Des policiers ont été placés près de chacune d'elles et c'est ainsi que le capitaine Gérard Buteau et le sergent Léo Doyon ont été amenés à voir entrer dans le temple de St-Fidèle un individu dont la description correspondait à celle de celui aperçu près de l'église St-Pie X. Il était 3 h. à ce moment-là.

Les deux lumières ont suivi dans l'égoutte où l'individu s'est avancé jusqu'à la balustrade pour allumer un lampion et ressortir immédiatement. Ils ont fait de même pour le perdre de vue. Le suspect fut retracé sur la 8e avenue comme il se dirigeait vers l'église St-Germain de Limoilou. Il devait changer de direction avant de parvenir à cette église et revenir au Chemin de la Canardière pour se diriger vers l'église St-Pascal de Maisereux.

Les citoyens de St-Pie X réclament une enquête

La Ligue des citoyens de St-Pie X a demandé au premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, la tenue d'une enquête sur l'administration municipale de Québec.

La nouvelle a été annoncée ce matin par le président de la Ligue, M. Maurice Ratté, qui a publié en même temps la réplique de M. Lesage. Le premier ministre accuse réception de la demande de la Ligue des citoyens de St-Pie X et déclare qu'il a attiré l'attention du ministre des Affaires municipales, Me René Hamel, qui communiquera avec la Ligue le plus tôt possible.

La Ligue des citoyens de St-Pie X a demandé au premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, la tenue d'une enquête sur l'administration municipale de Québec.

La nouvelle a été annoncée ce matin par le président de la Ligue, M. Maurice Ratté, qui a publié en même temps la réplique de M. Lesage. Le premier ministre accuse réception de la demande de la Ligue des citoyens de St-Pie X et déclare qu'il a attiré l'attention du ministre des Affaires municipales, Me René Hamel, qui communiquera avec la Ligue le plus tôt possible.

La Ligue des citoyens de St-Pie X a demandé au premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, la tenue d'une enquête sur l'administration municipale de Québec.

La police aux aguets: pyromaniaque à l'oeuvre?

(Par Lucien LATULIPPE)

Les incendies criminels à l'église de St-Pie X et à celle de St-Paul-Apôtre, hier après-midi, ont donné lieu à une étroite surveillance de la part de la police municipale et ont conduit à l'arrestation d'un suspect. Ce dernier a dû être libéré cependant, après confrontation et interrogatoire.

Comme ces deux incendies avaient été provoqués à une heure d'intervalle, il y avait tout lieu de croire que cette main criminelle posséderait encore du quartier Limoilou. Des policiers ont été placés près de chacune d'elles et c'est ainsi que le capitaine Gérard Buteau et le sergent Léo Doyon ont été amenés à voir entrer dans le temple de St-Fidèle un individu dont la description correspondait à celle de celui aperçu près de l'église St-Pie X. Il était 3 h. à ce moment-là.

Les deux lumières ont suivi dans l'égoutte où l'individu s'est avancé jusqu'à la balustrade pour allumer un lampion et ressortir immédiatement. Ils ont fait de même pour le perdre de vue. Le suspect fut retracé sur la 8e avenue comme il se dirigeait vers l'église St-Germain de Limoilou. Il devait changer de direction avant de parvenir à cette église et revenir au Chemin de la Canardière pour se diriger vers l'église St-Pascal de Maisereux.

La police n'en continue pas moins sa surveillance et il est à craindre que ce pyromaniaque ne reprenne ses activités. Hier soir et au cours de la nuit dernière, les policiers ont été avisés d'être aux aguets et de surveiller étroitement les églises.

DEGATS DE \$100,000

Il en coûtera environ \$100,000 pour effectuer les réparations nécessaires aux deux temples endommagés par cet incendie criminel. C'est ce que l'on entendait les pasteurs de ces deux paroisses, hier soir.

Agé d'une soixantaine d'années, le curé de St-Pie X a été particulièrement touché par cet incendie à son église. Un médecin a même dû être mandé auprès de lui.

Les dommages encourus par cette fabrique sont dans l'ordre de \$60,000. Le plus grand sur les murs en béton devra être repris à maints endroits. Tout l'intérieur de l'église devra être repeint. Cet item à lui seul représente \$20,000.

Une partie de l'électricité devra être refaite. Les deux confessionnaux devront être remplacés. Les bancs qui ont souffert de la chaleur devront être réparés, de même que le jubé qui a encaissé le gros des dégâts par la fumée, l'eau et le feu.

Le curé de St-Paul-Apôtre n'était pas fixé définitivement, hier soir, sur le montant des pertes encourues par sa paroisse. Il est facile à croire qu'elles atteindront plusieurs milliers de dollars.

Les murs et le plafond de ce temple sont couverts de taches acoustiques. Certaines de ces taches ont décollé et toutes ont subi les méfaits de la fumée. Il faudra que les peintures ou les remplacent. Le confessionnal détruit sera à remplacer. Les bancs endommagés seront réparés et combien d'autres méfaits causés par cet incendie.

NOUVELLES DE PROVINCE

Rimouski - La Société St-Jean-Baptiste de St-Germain de Rimouski a protesté auprès du Conseil municipal de Rimouski au sujet du déménagement de la bibliothèque civique du Centre des loisirs à l'hôtel de ville.

Rimouski - Mgr E. Desbiens a béni dimanche dernier un édifice public pour la police et le service des incendies, à Rimouski.

Rivière-du-Loup - Le Comité de l'hôpital régional de Rivière-du-Loup présentera prochainement un mémoire au ministre provincial de la Santé en vue d'obtenir du gouvernement un nouvel hôpital plus vaste ou l'agrandissement de l'hôpital actuel de Rivière-du-Loup.

Rimouski - Le barrage de la Neigette aurait coûté un peu plus de \$400,000 à la Ville de Rimouski. On avait estimé le coût initial du barrage à \$145,000, ce qui représente donc des travaux supplémentaires de \$255,000 occasionnés par des infiltrations successives qui se sont produites depuis un an.

Rimouski - Le conseiller municipal L. E. St-Pierre a révélé hier, devant le Conseil de Rimouski, qu'un bureau d'ingénieurs-conseils de Québec avait recommandé la construction du barrage à un endroit nettement déterminé sur la rivière Neigette, mais que l'ingénieur municipal du temps, M. Caron, déclara par la suite au Conseil que pour des raisons économiques, il était préférable de le construire à l'endroit même où il est aujourd'hui, soit à quelque 7 ou 8 arpents plus haut que ce que le bureau d'ingénieurs de Québec avait recommandé.

Thetford-Mines - Un père de famille de Black-Lake a été victime d'un sérieux accident du travail hier dans le puits à ciel ouvert de la mine Normande. Il s'agit de M. Aristide Gauthier, 45 ans, opérateur de pelle mécanique. Un bloc de pierre de 15 tonnes s'est écrasé sur la pelle.

Nauville - On envisage la fusion des quatre municipalités de Nauville, Alma, Isle-Malgré et Rivendun, ce qui constituerait une agglomération globale de 21,000 habitants, s'étendant sur une superficie de 6,000 acres.

Kénoami - On a adopté des règlements de circulation uniformes pour les quatre comités du Lac St-Jean et du Saguenay, lors du ralliement des comités de sécurité routière à l'hôtel de ville de Kénoami.

Chicoutimi - Si, dans 10 jours, la Nickel Mining & Smelting Corp. n'a pas donné suite à la mise en demeure que la Commission scolaire de Chicoutimi a décidé hier soir de lui formuler, elle sera mise en vente pour taxes. L'entreprise, mieux connue sous le nom de Eastern Mining, qui n'a jamais opéré depuis qu'elle a obtenu les propriétés de la Québec Pulp, devra déboursé une somme de \$90,000 ou subir les conséquences de la loi sociale.

Chicoutimi - Il semble que la Commission scolaire de Chicoutimi n'achètera de la Ville que la superficie de terrain suffisante pour une école de huit classes, à la suite des dernières décisions au sujet d'un terrain dans le développement résidentiel de la "Ferme Dallaire".

Arrestation d'un comparse dans une affaire de vol d'automobile et d'argent

Dans un restaurant de Québec, les détectives municipaux munis d'un mandat émis par la Sûreté provinciale ont opéré, aux petites heures de la nuit dernière, l'arrestation du troisième d'un trio accusé de vol d'une automobile au garage Halle & Labrie, à Lévis, et d'un vol de \$700 en argent dans les bureaux de la Coopérative agricole de St-Perpétue de l'Isle. Les deux autres avaient été retracés en fin de semaine.

Les trois inculpés ont été mis en accusation devant M. le juge J.-P. Bérubé à Montmagny. Il s'agit de Jean-Guy Gallant, d'Orsainville, Michel Lessard et Maurice Dupré, de la rue de la Ronde, Québec. Ils ont plaidé non coupables et leur cause a été remise à huit jours.

Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier les trois inculpés auraient pris possession d'une automobile d'une valeur de \$2,500 dans le garage Halle & Labrie, à Lévis, pour ensuite filer en direction de St-Perpétue où ils auraient pénétré par effraction pour s'emparer du contenu de la caisse, de deux montres et de deux cartons de cigarettes.

CONFERENCIER

Corporation des Techniciens Professionnels

Monsieur Emile Gosselin, secrétaire général de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, sera le conférencier invité au dîner-causette qui aura lieu au restaurant Lafayette, Blvd Charest, jeudi le 23 mars 1961 à 6.30 heures p.m. Il traitera de "Technicien Professionnel, ses perspectives d'avenir".

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de sainte Pélagie, martyre.

Soleil et marée

Aujourd'hui Le soleil - Lever: 5 h. 46; coucher: 17 h. 59. Longueur du jour: 12 h. 13.

Cours de Prospection

DU 18 AVRIL AU 10 MAI 1961 COURS (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Mines du Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.

SUJETS: Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc. CONDITIONS: \$15. Aucun examen d'admission. S'adresser au Directeur du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Boulevard de l'Entente, Québec. L'inscription doit se faire avant le 10 avril. Le nombre de places est limité.

JEUNE FILLE DEMANDEE

Canadian Acceptance Corporation

Requiert les services d'une jeune fille pour travailler à son bureau de Québec. Qualifications: Illème année commerciale ou mieux, écrire et parler les deux langues correctement, savoir la dactylographie et la sténographie. Une attention spéciale sera donnée aux applicantes ayant l'expérience, du crédit ou de banque. Avantages: Bon salaire de base, plan hospitalisation, fonds de pension, assurance vie et vacances payées. Téléphoquez 529-9083

LEVIS
St-Romuald
Charny

RIVE-SUD

LAUZON
Bienville
St-David

Lauzon jouirait d'un développement industriel énorme sur ses hauteurs

La Cité de Lauzon se prépare en ce moment à recevoir un important groupe d'industries dont les propriétaires ont accepté de s'installer en cet endroit et de profiter de tous les avantages que peut leur offrir le syndicat industriel de Lauzon qui travaillait depuis quelques mois à la réalisation de ce projet de faire un important développement industriel sur les hauteurs de la ville.

Comme les derniers pourparlers ne sont pas encore entièrement complétés, les responsables du syndicat industriel de Lauzon n'étaient

pas encore en mesure, au début de cette semaine, de fournir des détails précis sur ce développement industriel qui sera considérable. On s'attend toutefois à fournir de

plus amples renseignements lors de la prochaine assemblée des membres de ce syndicat industriel qui aura lieu, lundi soir, à 8 h. 30, à l'hôtel de ville de Lauzon.

A St-David

Développement considérable de la construction résidentielle

La municipalité de St-David qui a connu, en 1960, un développement considérable dans le domaine de la construction résidentielle et commerciale, est en voie de connaître une année encore plus prospère dans le même domaine.

Lors de sa dernière assemblée régulière, le conseil municipal de St-David a accordé deux permis de construction pour de nouvelles maisons qui s'érigeront dans les rues Labrie et Pelletier. Ces permis furent accordés à MM. Maurice Boucher, de Lévis, et Jean-Paul Roy, de Lauzon. Les lots vacants ou l'on a donné les services d'aqueduc et d'égoût se vendent rapidement et le conseil s'actuellement sur la table plusieurs autres demandes de permis

de construction qui seront accordés au cours des prochains jours.

L'émission de ces permis fut la principale question à l'ordre du jour de la séance de mardi qui fut ensuite ajournée à 8 h. ce soir, pour prendre connaissance du rapport financier de l'année qui vient de se terminer. Ce rapport présenté par M. Jean-Paul Roy, qui a fait l'audit des livres de la municipalité, permettra de prendre des décisions sur les autres améliorations que l'on songe à faire depuis quelques mois.

La taxe doit être élevée à Loretteville

Le conseil municipal de Loretteville assemblé sous la présidence du maire Johnny Parent a adopté un nouveau budget et porté la taxe foncière de 55 à 70 cents du cent dollars d'évaluation. La hausse de taxe a surtout été motivée par le service de la taxe de Loretteville qui a augmenté au cours des dernières années.

Toutefois, la taxe concernant le service d'aqueduc demeure la même, à \$48 par année. Le nouveau budget se chiffre à \$321,961.90 comparativement à un budget s'élevant à \$275,000 l'an dernier.

Le nouveau budget a été adopté sur une séance de l'échevin Branger Boivin qui a été prononcée contre la hausse de la taxe foncière. Il a été rallié au conseil au sujet de la taxe du service d'aqueduc.

TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE

Un jeune menuisier de Charlebourg, accusé de vol de peinture et de couplets de portes d'une valeur de \$40, propriétaire de J.-E. Boutin, a plaidé coupable "du point de vue de la justice" a-t-il dit. A ce, le juge en chef



M. ROMEO MAIONE, président de la J.O.C. internationale depuis 1957, reviendra au Canada vers la fin de 1961 pour assumer le poste d'adjoint au directeur du département d'action sociale (section anglaise) de la Conférence catholique canadienne. M. Maione a été le premier président national de la J.O.C. canadienne. (Cliché CCC)

Thomas Tremblay de rétorquer qu'il était précisément là pour interpréter le point de vue de la justice. Finalement, l'accusé a été acquitté, faisant allusion à un "piège" qu'il aurait tendu à un autre qu'il soupçonnait de vol.

Sans dossier antérieur et présentant des explications jugées fort plausibles, il a obtenu une sentence suspendue d'un an avec obligation de souscrire à un cautionnement personnel de \$200 pour garder la paix.

Le prévenu nie assaut et vol

Le juge Gérard Simard a fixé au 5 avril l'enquête préliminaire d'un assaut de la rue de l'Armée. Inscrit au dossier comme étant ex-chauffeur de taxi. On l'accuse d'avoir volé Gérard Morin une somme de \$140, le 25 octobre '60, dans le rang St-Jacques, paroisse de St-Ambroise de la Jeune Lorette, et d'avoir usé de violence envers la

Ce conducteur aura son procès le 11

Thomas Demers, Leclercville, subira son procès le 11 avril. Il aura à répondre de trois chefs d'accusation, à savoir: à Deschallons, d'avoir consommé des liqueurs vicieuses à la même occasion. Depuis sa comparution initiale, l'inculpé a protesté de son innocence et est demeuré en liberté sous caution, d'ici son enquête.

alcooliques dans un véhicule en marche; d'avoir conduit ledit véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies et d'avoir volontairement entravé le travail de l'officier de la route J.-Paul Champigny, dans l'exercice de ses fonctions.

Un cautionnement de \$300 par personne solvable permet à l'inculpé, qui a plaidé non coupable, de recouvrer sa liberté. Me Gérard Grenier est inscrit au dossier comme procureur de Demers, tandis que Me Paul Roy occupe pour la Couronne.

Une réunion du Ralliement des Créditistes

Me Gilles Grégoire, organisateur en chef de la région de Québec, présidera, ces jours-ci, une réunion du Ralliement des Créditistes au comité de Lévis. Le but principal de cette réunion était de former un comité qui travaillera à l'organisation d'une convention pour le choix d'un candidat en vue des élections fédérales.

Des décisions urgentes du Conseil de ville de Lévis

Le conseil municipal de Lévis a tenu, hier soir, une courte séance spéciale qui avait été convoquée dans le but de prendre des décisions urgentes sur les travaux de chômage qui doivent être exécutés avant le 30 avril.

Le but de cette réunion était de ratifier le procès-verbal de l'assemblée publique tenue, ces jours-ci, pour soumettre aux électeurs-propriétaires un projet de travaux dont le coût sera de \$100,000. Les contribuables n'ont fait aucune opposition à l'exécution de ces travaux d'aqueduc et d'égoût.

Le paiement de ces travaux nécessitera un emprunt de \$62,500 et comme la Cité de Lévis ne veut pas émettre immédiatement des obligations parce qu'il faudra faire un autre emprunt pour d'autres travaux de voirie au cours de l'été, on a décidé d'emprunter temporairement la somme

nécessaire pour payer les travaux déjà autorisés.

Le troisième item à l'agenda de cette réunion était d'accorder à la maison Francis Hankin & Co., Ltd., le contrat pour la reconstruction du quatrième bassin filtrant de l'usine de Lévis. Ce bassin subira la même transformation que l'on a faite, il y a quelques années, aux trois autres bassins de l'usine de filtration et de pompage.

Automobile volée lundi à Québec et retrouvée à Lévis

Une automobile, qui avait été volée la veille à Québec, fut retrouvée hier après-midi, dans la cour de M. Edgar Carrier, sur la rue St-Georges, à Lévis. Les employés de M. Carrier ont constaté l'appartenance de ce véhicule dont une roue avait été enlevée. Comme le propriétaire ne venait pas la chercher, ils ont averti la police municipale de Lévis qui envoya le constable Roland Landry pour faire enquête sur les lieux. Ce dernier a constaté qu'il s'agissait d'une automobile qui était disparue depuis lundi soir.

Plus tard, dans la journée d'hier, le constable Roland Landry et le chef J.-A.-L. Arseneault, de la police municipale de Lévis, ont appréhendé un individu qui conduisait un véhicule sans permis. Cette arrestation fut effectuée sur les lieux d'un accident qui venait de se produire sur la rue St-Georges, à proximité de la rue Desjardins. L'automobile et la camionnette impliquée dans cette collision ont subi des dommages évalués à plusieurs centaines de dollars. Le prévenu fut conduit au poste de police de Lévis où il fut détenu en attendant de reprendre sa liberté après avoir versé un cautionnement. Il devra comparaître samedi prochain devant le juge de la cour municipale de Lévis.

Débat oratoire du Jeune Commerce de Lévis-Lauzon

Le Jeune Commerce de Lévis-Lauzon tiendra son débat oratoire ce soir à partir de 8 heures, à l'hôtel de ville de Lauzon, dans le but de choisir son représentant qui participera ensuite au débat régional qui aura lieu à Québec. Le gagnant de ce débat pourra ensuite se rendre jusqu'au niveau national. M. Paul-Emile Guay, qui avait la responsabilité du comité d'art oratoire du Jeune Commerce de Lévis-Lauzon, présentera, ce soir, au moins trois candidats qui présenteront des travaux sur le sujet suivant: l'émigration et ses effets culturels au Canada. Les concurrents observeront les mêmes règles qui seront obligatoires lors du débat régional du mois prochain et des autres débats provinciaux et nationaux.

Mme P. Lizotte

Mme Pierre Lizotte, née Céline Boutin, est décédée, hier, à sa résidence, à l'âge de 88 ans et 5 mois. La défunte était domiciliée au numéro 19 de la rue St-Antoine, à Lévis.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils, le docteur Fernand Lizotte, de l'Islet, et M. Pierre-Henri Lizotte, de Lévis; ses belles-filles: Mmes Henri Simard et René Jean, de Québec; son beau-frère: M. Henri Simard; ainsi qu'une foule de petits-enfants, neveux, cousins et cousines.

Le service sera chanté, samedi, en l'église de la paroisse de Christ-Roi, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie de Lévis.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Gilbert & Turgeon, Ltée, 260, rue St-Georges, Lévis.

Exposition de pièces d'art culinaire

Les Lévisiennes qui ont suivi les cours d'art culinaire données depuis quelques semaines, à l'hôtel de ville de Lévis, sous les auspices du ministère de l'Instruction Publique, tiendront une exposition, demain soir entre 7 heures 30 et 9 heures 30, à l'hôtel de ville de Lévis. Le public pourra admirer les pièces culinaires préparées par les élèves.

A la clôture des cours du soir à Lévis et Lauzon

Le sous-secrétaire de la province a émis des certificats de compétence et d'assiduité à 90 élèves qui ont suivi les cours de français, d'anglais, de conversation anglaise, etc., au cours des derniers mois. Ces certificats furent décernés sur la recommandation de M. W.-S. Byrne, principal des écoles du soir de la section de Lévis-Lauzon, et à la suite de l'approbation par le directeur général des écoles du soir de la région de Québec.

Ces cours gratuits furent donnés à l'école Notre-Dame de Lévis à l'école de Christ-Roi à l'Institut de Technologie de Lauzon et à l'Académie Langelier de Ste-Bernadette. Les professeurs à l'école Notre-Dame étaient MM. Maurice Couture, J.-Marcel Rochon, Jean-Marie Leclerc, et Wilfrid Laverdière. MM. Etienne Girard, Laval Pradette, Roger Carrette et Alphonse Ouellet enseignaient à l'école de Christ-Roi. A l'Institut de Technologie, les professeurs étaient MM. Paul Faquette, Fernand Mercure, Jean-Claude Rouette et Stanley Lee. M. Real Laliberté enseignait à l'Académie Langelier.

Les surveillants de ces quatre écoles étaient MM. Adrien Beaudoin, Donat Ruel, Henri Samson, Jean-Charles Samson et Roland Samson.

RIVE-SUD
NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 111, Côte du Passage, Lévis, Téléphone 7-6086.

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénelle, Lévis, TE 7-4863
J.-E. PARÉ, 237 St-Joseph, Lauzon, Téléphone 7-1801.

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936
Bureau de 8 h. 30 à 5 h. p.m.
Samedi à 8 h. 30 à 12.00



VIANDE
ROTI DE BOEUF 43¢
partie de palette lb

BOEUF HACHE 39¢
frais lb

SAUCISSES 53¢
par lard "LEGRADE" lb

SOUPES HABITANT
Légumes au poids 28 oz 6 pour \$1.00

Biscottes 29¢
Gringoire cello 34s

NETTOYEUR AJAX 35¢
.03 de moins 2 pour

- | | | | |
|--|---|---|--|
| Lévis
Edgar Carrier Ltée
171, St-Georges,
Lévis
TE 7-3809 | Maurice Laflamme
33 rue Carrier
Lévis
TE 7-5811 | Bienville
Lucien Fréneau Enr.
13 Commerciale
Lévis
TE 7-4431 | Alimentation Bienville
79 St-Joseph
Lauzon
TE 7-5218 |
| Lauzon
P.-E. Couture
329 St-Joseph
Lauzon
TE 7-5889 | Yves Dorval
140 St-Joseph
Lauzon
TE 7-8035 | Jules Bilodeau
589 St-Joseph
Lauzon
TE 7-4016 | |

\$3000. A GAGNER

Participez au Concours des Epiciers NB de la Rive-Sud

REGLEMENTS du CONCURS

Vous pouvez participer chaque jour autant de fois que vous le désirez. Il suffit d'inscrire votre nom et adresse sur le coupon de participation qui vous sera remis sur paiement de votre preuve d'achat.

Vous verrez donc à donner la réponse à la question demandée. Ces coupons dûment remplis seront ensuite déposés dans une boîte placée chez votre Epicier N.B.

LE TIRAGE SE FERA A L'OCCASION DE LA FETE DES MERES, le 13 mai 1961.

- 4 SECHUSES AUTOMATIQUES McLARY EASY
- 16 SECHOIRS A CHEVEUX "SUNBEAM"
- 16 GRILLE-PAIN WESTINGHOUSE
- 16 FERS A REPASSER ELECTRIQUES WESTINGHOUSE
- 16 BOUILLOIRES ELECTRIQUES DOMINION



Fruits et Légumes

POMMES
McIntosh
celle No 1 49¢
No 3

ÉCHALOTES
fraîches importées 3 pqs pour 23¢

SIROP CROWN BRAND
2 LBS 31¢

JOLI REVEILLE-MATIN 2.98
Fabrication allemande, garniti, val. rég. de \$1.50
Special Avec \$3.00 d'achat.

LAIT CARNATION
16 oz 3 pour 45¢

FARINE ROBIN HOOD
7 lbs 61¢

PAPIER CIRE Rap Rite 100 pds 2 pour 49¢

Procter & Gamble

TIDE carte géographique gratis 87¢

DUZ .12 de moins 77¢

FLUFFO .03 de moins 2 pour 63¢

GLEEM pâte à dents 49¢

CREME DE POULET
CREME DE TOMATES
Lipton
2 pour .31

Achetez-en! Goûtez-y! LIPTON paiera le prix d'achat total. (Voir nos coupons gratuits qui sont chez les épiciers N.B.)

MELANGE A GATEAUX
MONARCH
Savours assorties, 5 enveloppes pour 69¢

BISCUITS SODA SALES
CHRISTIE 3 RTES POUR \$1.00

- | | | | |
|--|---|---|--|
| Lévis
Edgar Carrier Ltée
171, St-Georges,
Lévis
TE 7-3809 | Maurice Laflamme
33 rue Carrier
Lévis
TE 7-5811 | Bienville
Lucien Fréneau Enr.
13 Commerciale
Lévis
TE 7-4431 | Alimentation Bienville
79 St-Joseph
Lauzon
TE 7-5218 |
| Lauzon
P.-E. Couture
329 St-Joseph
Lauzon
TE 7-5889 | Yves Dorval
140 St-Joseph
Lauzon
TE 7-8035 | Jules Bilodeau
589 St-Joseph
Lauzon
TE 7-4016 | |

Congrès annuel de l'U.R.A.L.

L'Union régionale des Amicales laïques du district de Québec tiendra son congrès annuel à l'École secondaire St-Joseph de Loretteville, dimanche le 4 juin. C'est ce que l'on nous a annoncé à la suite d'une assemblée générale de l'Amicale du Collège de Loretteville, tenue récemment.

Un programme élaboré est déjà en voie de préparation et dans chacune des amicales, des séances d'étude ont été tenues sous le thème "L'Amicale, agent de culture".

Pour permettre la réalisation financière de ce projet, les directeurs de l'Amicale ont décidé de mettre en branle la grande "Journée de la Barre de Chocolat", avec 100 dollars en prix.

Tous les fevres de Loretteville et de la banlieue seront alors visités par des élèves du collège qui ont accepté de prêter leur collaboration bénévole aux directeurs de cette Amicale. Le responsable de cette campagne est M. Gérard Lanthier.

Les réalisateurs trop nombreux à Radio-Canada?

Ottawa (PC) Le député progressiste conservateur de Montréal Jacques-Carlisle Lasalle, M. John Pratt a critiqué le trop grand nombre de réalisateurs employés par la Société Radio-Canada à Montréal et à Toronto.

Il avait déclaré récemment à une séance du comité parlementaire de la radiodiffusion qu'il y avait beaucoup trop de réalisateurs de télévision sur la liste de pays de ces deux villes.

Tout en n'admettant que quelques-uns sont excellents, il avait dit qu'un grand nombre d'autres n'ont pas les aptitudes requises par leur poste.

M. Pratt a fait remarquer hier devant le comité parlementaire que ses remarques s'appliquaient aussi bien pour Toronto que pour Montréal.

La Presse Canadienne dans une dépêche transmise le 14 mars dernier avait éronnement rapporté que M. Pratt avait critiqué le trop grand nombre de réalisateurs de télévision de Radio-Canada à Montréal seulement.

Lumières pour la Presse catholique d'Amérique du Sud

Un groupe de journalistes catholiques américains s'est rendu récemment à Lima, capitale du Pérou, afin d'examiner les moyens et les méthodes aptes à faire progresser la presse et la radio catholiques, qui en sont encore à leurs tout premiers débuts dans ce pays.

Les journalistes désirent entreprendre une expérience-pilote qui servirait ensuite à d'autres pays d'Amérique latine défavorisés sur le plan de la presse catholique. L'état actuel des communications au Pérou entrave sérieusement la diffusion d'un journal.

À Lima même il n'existe pas un seul quotidien, ni même de revue catholiques. Quelques paroisses, toutefois, publient occasionnellement des bulletins de nouvelles religieuses.

Le seul périodique catholique du Pérou est édité à Puno, ville située dans les montagnes avec une population de 25.000 habitants. Cette publication vient d'être reconnue comme la meilleure revue de format réduit pour tout le pays.

Vente non conforme au permis

Une amende de cinquante dollars en plus des frais ont été imposés à "The Army & Navy Veterans, Québec Unit 33" pour une infraction à la Loi des Liqueurs.

Spécifiquement, l'accusation était que ce corps politique et incorporé, 1082 Chemin Ste-Foy, le 22 février 61, tout en étant muni d'un permis pour la vente des liqueurs alcooliques dans un club, avait vendu tant par eux-mêmes que par leurs employés ou d'autres personnes dont il tolérait la présence dans son établissement, telles liqueurs alcooliques que son permis l'autorise à vendre, mais d'une manière autre que celle autorisée par ce permis, contrairement à l'article 36, paragraphe 3 de la Loi des Liqueurs alcooliques.

Congrès mondial sur la Vocation à Rome en décembre

Un congrès international des délégués des Unions ou Conférences de supérieurs majeurs de toutes les nations aura lieu à Rome, du 10 au 16 décembre prochain. Il aura pour thème: "Les vocations aux états de perfection dans le monde d'aujourd'hui".

En préparation à ce congrès, l'Œuvre pontificale des vocations religieuses, instituée auprès de la Sacré Congrégation des religieux, invite toutes les communautés religieuses à une journée de prières, le 25 mars prochain, fête de l'Annonciation, dans le but d'obtenir de nombreuses vocations d'âmes consacrées au service de Dieu et de son Eglise dans le monde entier.

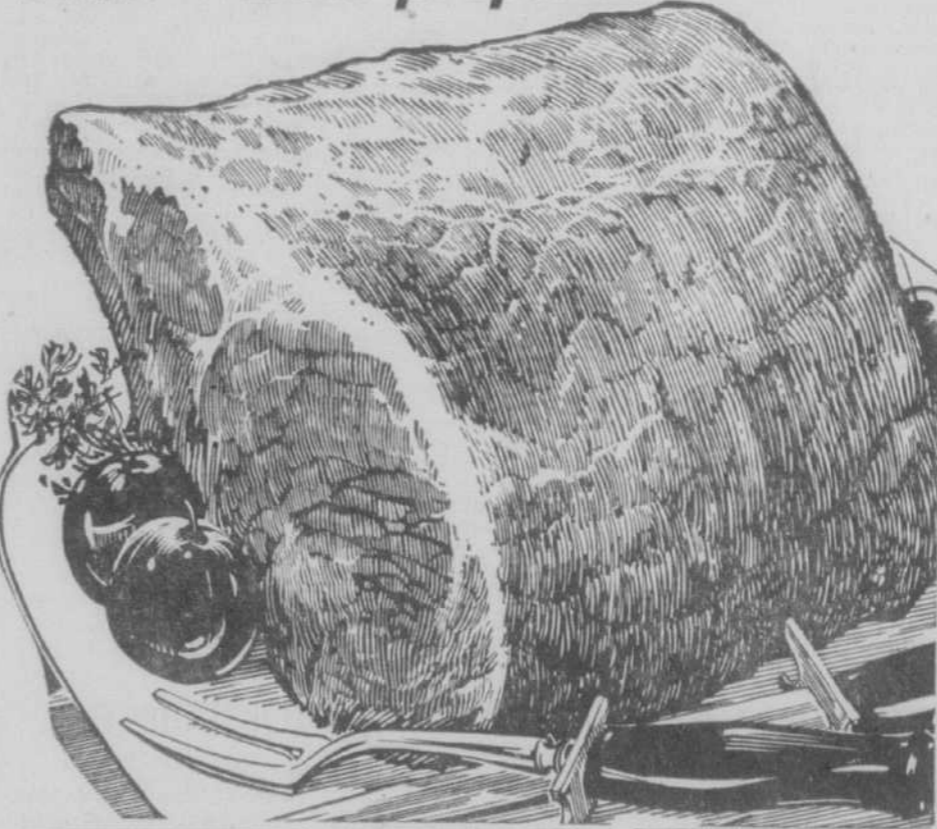


"Roi des bas Prix"

- POULE** 3 A 4 LBS Lb **35^c**
FRAICHE CAT. "A"
EVISCERÉES — PRÊTES À CUIRE
- CUISSES** Lb **59^c**
DE POULET
ECONOMIQUE
- BACON** POT 1 LB Lb **69^c**
HYGRADE
TRANCHE — SANS COUENNE
- SAUCISSE** POT 1 LB Lb **49^c**
FUMÉE HYGRADE
POUR DE DELICIEUX HOT DOG

LONGES de PORC

Frais — Bien préparées



- Bout des côtes** Lb **49^c**
- Bout du filet** Lb **59^c**
- Côtelettes** Lb **69^c**

Fruits et Légumes

- PAMPLEMOUSSES**
FLORIDE No 1 TRÈS JUTEUX GROSSEUR 48 **10 pour .49**
- BANANES** 2 LBS POUR **29^c** JAUNES — DOREES
- CAROTTES** SAC 2 LBS **23^c** NOUVELLES — IMPORTÉES — NO 1
- CHOUX** VERTS LB **08^c** FRAIS — IMPORTÉS — NO 1
- CITRONS** 6 POUR **25^c** IMPORTÉS — NO 1 — GROSSEUR 140

GRANDE VENTE DES PRODUITS de QUALITÉ AYLNER à 89^c

- PECHES AYLNER** 4 BTES 15 OZ **89^c** EPARGNEZ .05
- POIS VERTS AYLNER** 5 BTES 20 OZ **89^c** EPARGNEZ .14
- FEVES JAUNES AYLNER** 5 BTES 20 OZ **89^c** EPARGNEZ .19
- BLE D'INDE AYLNER** 5 BTES 20 OZ **89^c** EPARGNEZ .19
- FEVES AU LARD AYLNER** 5 BTES 20 OZ **89^c** EPARGNEZ .24
- CATSUP AYLNER** 5 BOUT. 11 OZ **89^c** EPARGNEZ .16
- SOUPES AYLNER** 6 BTES 10 OZ **89^c** EPARGNEZ .17
- SOUPE AYLNER** 7 BTES 10 OZ **89^c** EPARGNEZ .12
- SOUPE AYLNER** 8 BTES 10 OZ **89^c** EPARGNEZ .19

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 MARS

Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauteville, Rivière-du-Loup, Fric et Donnacona.

JOLIS CENTRES DE TABLE en céramique avec **FLEURS ARTIFICIELLES** choisis de 2 modèles avec \$3.00 d'achat
VAL. REG. \$3.45
1.98
VAL. REG. \$4.79
2.98

Coupon de participation - 12e semaine
"Concours de Pâques GEM"
3 SUPERES ANGLIA 1961
PLUS 180 PRIX DE \$10 CHACUN
N'oubliez pas d'inclure une ou plusieurs preuves d'achat de l'un de nos magasins datés entre 22 mars et 29 mars et totalisant \$2.00 minimum. Répondre à la question et serviré libellément.

Question: Quel est le montant total en prix à gagner?
Réponse: _____
Nom: _____
Adresse: _____

Adressez à Concours de Pâques "GEM" 12e semaine
et déposez votre enveloppe dans la boîte que chaque magasin GEM met à votre disposition au plus tard mercredi prochain. Seules les enveloppes blanches et de format régulier seront acceptées.

Thé Salada POT 1/2 LB **67^c** EPARGNEZ 02c

Lait MIL-KO INSTANTANE BTE 3 LBS **89^c** EPARGNEZ 20c

Spread Fédéral 4 PAIS 1 LB **99^c** EXCELLENT POUR ROTIES OU FRITURES EPARGNEZ 07c

Papier TOILETTE SOFT-RITE 4 ROUL. POUR **49^c** EPARGNEZ 09c

- BISCUITS CHRISTIE** 35 BISC. **39^c** EPARGNEZ .06
- SIROP CROWN BRAND** 2 LBS **31^c**
- MARMELADE KRAFT** 2 JARRES 9 OZ **43^c**
- BETTERAVES RAYMOND** 2 JARRES 24 OZ **45^c**
- GARNITURES SMITH** 2 BTES 20 OZ **89^c**

- PATE A DENTS GLEEM** GROS FORMAT **29^c** EPARGNEZ 6c
- DETERGENT M. NET** BOUT 32 OZ **79^c** EPARGNEZ 10c
- DETERGENT TIDE** FORMAT GEANT **87^c**

Offre Spéciale "ESTA"
DES PRODUITS DE QUALITÉ
1 BTE SAUCE HOT CHICKEN ESTA 15 OZ — GRATUITE
AVEC L'ACHAT DE 2 BTES POULET DESOSSE ESTA 7 OZ
LES 3 BOITES 79^c

Participez à notre Formidable "CONCOURS de PÂQUES GEM" A GAGNER



avec LICENCE, GARANTIE 12 MOIS
vendues par: Raymond Côté Automobiles Inc. — Route 9 - Rond-Point Pont de Québec.



Plus **180 PRIX** de \$10⁰⁰ chacun — Une valeur de **\$7,200.**

Conditions du Concours
Vous pouvez participer chaque semaine autant de fois que vous le désirez. Il suffit de préparer chaque fois une enveloppe contenant un centime de participation, et une ou plusieurs preuves d'achat de la semaine faite à l'un de nos magasins "GEM" totalisant \$2.00 minimum.
Pour vous assurer des frais postaux, chaque magasin dispose d'une boîte pour renvoyer vos enveloppes.
NE MALLEZ PAS VOS ENVELOPPES AU BUREAU-CHIEF. Chaque semaine jusqu'à Pâques, si vous avez choisi à notre bureau chef par une personne responsable représentant une Dénve de Bienfaisance à qui nous remettrons un chèque de \$25.00. Les noms de ces personnes seront publiés régulièrement dans le "Grand Tirage de Pâques" qui se fera à la fin du mois et qui choisira les 180 personnes chanceuses qui se partageront les 3 superbes "ANGLIA" 1961 et les 180 prix de \$10.00 chacun.
Les employés du bureau chef et des magasins GEM ne sont pas éligibles pour ce concours.

10e liste des noms éligibles pour notre grand "Concours de Pâques GEM"

- Rapport du tirage Concours de Pâques (10ème semaine le 17 mars 1961. Ce tirage a été fait par Mlle Lise Gravel du Patron de Charlebourg "Action féminine", à qui nous avons remis un chèque de \$25.00.
- M. Jean-Yves Ouellet, 1580 Cadillac, Qué. 3
 - Mme Guy Poirier, 34 rue Des Saules, Qué.
 - Mme G. E. Deschênes, 365 Villabon, Québec
 - Mme Henri Côté, 293 Bordy, Québec
 - Mme M. Gauthier, 1841 Bergamont, Québec
 - Mme Rodrigue Goulet, 394, Bâme Ave, Québec 3
 - Mme Henri Giroux, 1810 Chapleau, Québec
 - Mme Aimé Gingras, 1279, 3e Ave, Québec
 - Mme Emile Couture, 220, 6e Rue, Québec 3
 - Mme Emile Bergeron, 524 Marie-Louise, Qué.
 - M. J.-Yves Blouin, 1678 St-Vallier Ouest, P.R. Sud
 - Mme O. Jolin, 404 Lafoyette, Québec 8
 - Mme Wilfrid Larose, fils, 878 St-Augustin, Québec
 - Mme Albert Boutin, 228 St-Catherine, Québec
 - Mme J.-B. Denis, 1464 De Longueuil, Québec
 - Mme Léopold Giroux, 1297 Preston, Silery
 - Mme Fred. Létourneau, 3 rue Hamel, Québec
 - Mme Art. Lacasse, 116 Crémazie Est, Qué. 4
 - Mme André Flamand, 215 Bélanger
 - Mme Arthur Page, 555 Du Pont, Québec
 - Mlle Carmelle Fradet, 536 Signat, Québec 8
 - Mme S. Labarre, 68 Blvd. Des Français, Qué.
 - Mme Roméo Cloutier, 2447 Goulet, Giffard
 - Mme Emile Labbé, 19 St-Emile, Nord, Villeneuve
 - Mme Fran. Martineau, 2855 Petit Village, Giffard
 - M. J.-Aimé Couture, 884 Ave. Royale, Beauport
 - M. Claude Audet, Boie St-Paul
 - Mme Marcel Belleau, 3 Ave. Larochelle, Lévis
 - Mme P.-Eugène Lapierre, Breakville, Lévis
 - Mme Gérard Bilodeau, 209A St-Joseph, Lauzon
 - Mme René Patvin, L'Isletville
 - Mme Ramo Bissou, rue St-Louis, Ste-Marie, Beauce
 - Mme V. Bolduc, Ste-Germaine, Cte. Dorchester
 - Mme Joseph Vézina, 30 St-Jacques, Rimouski
 - Mme Aurèle Côté, 214 Témiscouate, R.-du-Loup
 - Mme Emile Caouette, 5 Dollard, R.-du-Loup
 - Mme François Francoeur, 167, St-Angé, Mont-Joli
 - Mme Pierre Côté, 38 St-Camille, Price, Cte. Matana
 - Mme Lionel Bélanger, Lucaville, Co. Rimouski
 - Mlle Nicole Langevin, 281 Kernan, Donnacona
 - Mme Eugène Julien, 365 St-Jacques, Donnacona
 - Mme Georges Julien, 220 rue Fiset, Donnacona
 - Mme Paul Kaine, 70 du Ruisseau, Loretteville
 - Mme H. Martinette, 8985, 1ère Ave, Charlesbourg
 - Mme Louis Leprie, Notre-Dame-des-Laurentides
 - Mme Gérard Daigle, 136, 46e Rue, St-Rodrigue
 - Mme R. Simard, 1390, rue Vitré
 - Mme Alfred Pruneau, 103 Ave. Bélanger
 - Mme Gilles Moisan, 20 Dumouchel, Beauport
 - M. Albert Marois, 16A rue Charland

Coupon de participation - 12e semaine
"Concours de Pâques GEM"
3 SUPERES ANGLIA 1961
PLUS 180 PRIX DE \$10 CHACUN
N'oubliez pas d'inclure une ou plusieurs preuves d'achat de l'un de nos magasins datés entre 22 mars et 29 mars et totalisant \$2.00 minimum. Répondre à la question et serviré libellément.

Question: Quel est le montant total en prix à gagner?
Réponse: _____
Nom: _____
Adresse: _____

Adressez à Concours de Pâques "GEM" 12e semaine
et déposez votre enveloppe dans la boîte que chaque magasin GEM met à votre disposition au plus tard mercredi prochain. Seules les enveloppes blanches et de format régulier seront acceptées.

NOUS RETROGRADONS

(D. Johnson)

Par Henri Dutil

M. Daniel Johnson a déclaré hier après-midi que la nouvelle loi des alcools ne s'adapte pas à nos conditions sociales et qu'elle est mauvaise parce qu'elle favorise l'émission de trop nombreux permis.

Le député de Bagot parlait avant que l'Assemblée législative ne donne son vote sur la deuxième lecture du projet de loi présenté par M. Georges Lapalme pour remplacer la loi de 1921.

Après avoir félicité les cercles Lacordaire de leur largeur de vue, M. Johnson a rappelé certaines constatations qu'il a faites au cours de ses voyages en d'autres pays où les lavernes et les droits de boissons fermentées sont portés à six heures du soir. "Pourquoi, dit-il, le mal japonais tu autant de gens ivrés que dans ces pays. Mais, la loi permet aux hôtels de servir de la boisson à leurs clients jusqu'à onze heures du soir et on ne constate pas de abus."

M. Johnson est d'avis que la nouvelle loi favorise l'émission d'un trop grand nombre de permis, plaçant ainsi les délégués dans l'obligation de recourir à la promotion des ventes pour rembourser la concurrence. C'est ainsi que la Régie s'apercevra bientôt que les restaurants et les hôtelleries improvisées feront la concurrence aux autres hôtelleries et suberges.

Le député de Bagot exprime aussi l'opinion que la loi a le tort de placer tout le monde sur le même pied. Il est illusoire de penser que Montréal doit être traité comme la paroisse de St-Basile, dans Kamouraska.

M. Lapalme: "C'est pour cela que la loi diversifie le genre de permis."

M. Johnson admet que c'est probablement l'un des bons points de la loi. Mais le veut faire comprendre au gouvernement, dit-il, que du moment que l'on accorde à un restaurant la permission de vendre des boissons avec un repas tous les propriétaires de restaurant vont s'imaginer qu'ils ont le droit de faire de même.

Le chien aboyait

VANCOUVER, (P.C.). — Alertée par des voisins qui s'inquiétaient des persistance aboiements d'un chien en pleine nuit, la police a trouvé hier ce matin un homme assoupi dans un luxueux appartement de Vancouver.

NOUS SOMMES EN 1961, NON 1921 DIT LAPALME

Par Henri Dutil

M. Georges Lapalme a déclaré hier après-midi, à l'Assemblée législative, au moment où les députés entreprennent l'étude de la loi relative à la Régie des alcools, que le gouvernement Lesage a voulu faire la meilleure loi possible, en tenant compte que nous sommes en 1961 et non plus en 1921, et que cette loi sera amendée à l'expérience de sa mise en force prouve que c'est nécessaire.

Le procureur-général a nié catégoriquement que le bill amende la première version du bill et il a affirmé que malgré des milliers de causes faites en 1960 contre les violateurs de la loi, principalement le dimanche, personne ne peut affirmer aujourd'hui que le dimanche est plus respecté qu'auparavant. Il faudrait une armée, a dit le procureur-général, pour faire observer la loi des liqueurs dans toute la province.

"La guerre a complètement transformé le monde, a ajouté M. Lapalme, et nos mœurs ne sont plus les mêmes que celles d'il y a quarante ans." Il fallait donc adapter la loi mais pendant son application beaucoup plus sévère, et c'est ce que nous avons fait."

M. Lapalme a dit qu'il n'y a pas de pire hypocrisie publique que de placer dans des textes de loi des choses que l'on sait devoir être violées le lendemain.

Répétant aux députés de l'opposition qui avaient parlé avant lui, le procureur-général a déclaré que le gouvernement se trouvait dans l'alternative ou de ne rien faire ou de faire quelque chose. Il aurait été beaucoup plus facile de laisser faire et de procéder en vertu de la vitesse acquise. Il faut toutefois se rappeler que la loi de 1921 était, à l'époque, révolutionnaire. Elle était la première du genre en Amérique du Nord et elle ne ressemblait à aucune des lois européennes. Mais elle est devenue désuète aujourd'hui.

LE MEPRIS DES LOIS

M. Lapalme a dit qu'il faut admettre qu'avec le temps les violations de cette loi ont augmenté et on en est rendu aujourd'hui à une existence distinguée à un système qui sera pire que l'ancien.

M. Lapalme: "Parions-en, de l'ancien système. Quand le suis arrivé au département du procureur général, il y avait, de Cap Sante à Québec, soit sur une distance de 27 milles, 52 établissements qui vendaient ouvertement des boissons sans permis. Et on nous dit que notre système va être pire que celui-là! Sur quel critère se basait-on, avant nous? A travers toute la province, il y avait des milliers d'établissements qui vendaient illégalement. On nous dit que ce sera pire que cela!"

"Je me demande si le chef de l'opposition peut dire lui-même qu'il n'a jamais violé la loi. Il ne répond pas car il n'est pas sûr de n'être jamais entré dans un établissement sans permis. On entrerait ainsi dans des établissements renommés pour leur cuisine et on ne sait pas qu'il s'y vendrait de la boisson par tolérance. On pourrait s'y faire arrêter. Il y en avait comme cela dans toute la province. Il y avait aussi de bons établissements. La Commission leur a accordé des permis à ceux-là. Mais la situation n'en est pas moins restée au point où le nombre d'établissements non munis d'un permis était infiniment plus considérable que celui des établissements licenciés. Et on s'en vient nous demander: quels seront vos critères? C'est effarant."

LA FLEXIBILITE

M. Lapalme déclare que le gouvernement a besoin de flexibilité. Il ne peut pas prévoir tous les cas, et une loi qui prétend couvrir tous les cas est vouée à un échec.

En ce qui concerne les amendes, ajoute le procureur-général, une étude est en cours dans les dix provinces du Canada et, dans quelques mois, des mesures seront prises pour que la publicité en faveur des boissons soit soumise à un même règlement d'un bout à l'autre du Canada.

Après l'ancien système, on veut des critères!

Par Henri Dutil

M. Georges Lapalme a pris à partie l'opposition de l'Union nationale, hier soir, quand M. Daniel Johnson, député de Bagot, a réclamé des critères pour la délivrance des permis de vente d'alcool. M. Johnson proposait, pour éviter la discrimination et l'injustice, d'accorder des permis selon la classification des hôtels.

Le procureur général a répondu qu'il ne peut pas être question de baser la délivrance des permis sur la classification puisqu'il n'en existe aucune.

M. Lapalme: "Mais qu'on est donc difficile, cette année! Je n'ai jamais vu un tel souci pour une loi. On enlève à un seul député la confiance à une Régie, et ce n'est pas encore suffisant! C'est tout juste si l'opposition ne me demande pas les noms de ceux qui obtiendraient des permis, au cours de l'année. Pourquoi insister tant sur la classification quand on ne l'a pas donnée pendant seize ans de régime?"

M. Johnson revient à la charge pour affirmer que la Régie pourra accorder des permis n'importe où sur les routes. Il n'y verrait pas d'objection, si on fixait certains barèmes.

M. Johnson: "On veut donner

un point que l'on ne sait même plus qui la viole.

Bien des gens, en effet, ne savent pas, qu'ils n'ont pas le droit de garder de l'alcool dans leurs places d'affaires, et il est difficile de contenter tout le monde et son père.

M. Lapalme relève certaines contradictions entre la déclaration des Ligues du Sacré-Coeur disant que le bill 34 est moins bon que l'ancienne loi et qu'on élargit trop la loi, et celle d'autres associations catholiques, dont les cercles Lacordaire, qui vantent certains aspects de la nouvelle loi.

Pourtant, dit le procureur-général, voici des associations qui sont censées suivre des lignes parallèles mais leurs déclarations ne concordent pas. Alors que les Ligues du Sacré-Coeur se plaignent de ce qu'on élargit trop la législation régissant la vente des alcools, le Bureau touristique et économique des Laurentides affirme qu'il y a trop de restrictions.

M. Lapalme ajoute que le gouvernement n'a pas voulu émettre un permis global à tout le monde. Il ne faut pas croire que tout le monde aura droit à tous les permis. Nous voulons, le cas échéant, être capables de ne donner qu'un quart de permis. Et nous voulons que les permis ne soient plus émis dans la clandestinité. C'est le premier principe de la loi que de faire la lumière. De là la publicité dans les journaux et les délais pour permettre aux opposants de faire valoir leurs objections.

F. Hanley: la fin des tolérances

(Par Joseph Veisard)

Le député indépendant de Montréal-St-Anne, M. Frank Hanley, a donné le crédit au projet de loi concernant la Régie des alcools, du Québec de permettre de mettre fin au régime des tolérances. Parlant sur la deuxième lecture du bill 34, à l'Assemblée législative, hier après-midi, M. Hanley a reproché au chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, d'avoir dit que les quatre-cinquièmes de la loi à l'étude n'offrent rien de nouveau.

Le chef de l'opposition, a souligné M. Hanley, s'est gardé de dire que c'est précisément dans le dernier cinquième du texte du projet que sont contenus les changements les plus importants. C'est là, dit-il, qu'on modifie les heures de vente et qu'on rend possible l'élimination des tolérances.

"Dans mon esprit", a poursuivi M. Hanley, "l'ancien régime doit être séparé. Je suis un catholique, mais j'ai toujours pensé de la sorte. Je ne me laisse pas influencer par certaines déclarations faites dans les journaux, comme celles, par exemple, que nous avons vues ce matin. Je trouvais ce procédé injuste et je crois qu'on devrait laisser les députés décider en toute liberté d'esprit".

A l'appui de ses remarques, M. Hanley cite le cas de l'Ontario. Dans la province voisine, dit-il, les heures de vente sont moins nombreuses qu'ici, mais il n'en reste pas moins que la consommation d'alcool est plus considérable.

Le député de Montréal — Ste-Anne se dit déçu des propos du chef de l'opposition. Nous avions dans le Québec, dit-il, un régime de tolérance qu'il faut faire disparaître. On ne doit pas mêler les considérations politiques dans cette question.

M. Talbot: "J'ai simplement fait écho à certaines demandes d'associations québécoises. On ne saurait nous accuser..."

Le premier ministre: Le député n'a accusé personne, mais il juge qu'il doit colifer le chapeau, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même.

M. Hanley: "J'ai simplement affirmé mon espoir que les parlementaires ne feront pas de politique avec cette question. Pendant seize ans, il fut défendu de vendre de l'alcool dans les chambres d'hôtels, mais ce règlement ne fut jamais respecté."

M. Lesage: "J'invoque le règlement. Je crois que nous ne devons pas parler du passé, mais de l'avenir: qu'il faut éviter de parler de la loi que nous abrogeons."

La Régie aura donc le droit de faire des règlements concernant la publicité, ajoute le procureur-général.

On a dit, déclare M. Lapalme, que cette loi constitue un élargissement relativement aux heures. C'est vrai.

Avant de terminer, le procureur-général a dit qu'il s'est efforcé de ne pas faire de politique avec cette question. Ce n'est pas mon intention, dit-il d'entrer sur ce terrain, mais si on y entre je devrai, à mon grand regret, y entrer moi aussi.

"Je demande, dit-il, la participation de tous à la rédaction et à l'adoption définitive de cette loi".

La deuxième lecture est alors mise aux voix, et le vote donne le résultat suivant: 48 pour et 26 contre. M. Frank Hanley, député indépendant de Ste-Anne, votant avec le gouvernement.

F. Hanley: la fin des tolérances

(Par Joseph Veisard)

Le député indépendant de Montréal-St-Anne, M. Frank Hanley, a donné le crédit au projet de loi concernant la Régie des alcools, du Québec de permettre de mettre fin au régime des tolérances. Parlant sur la deuxième lecture du bill 34, à l'Assemblée législative, hier après-midi, M. Hanley a reproché au chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, d'avoir dit que les quatre-cinquièmes de la loi à l'étude n'offrent rien de nouveau.

Le chef de l'opposition, a souligné M. Hanley, s'est gardé de dire que c'est précisément dans le dernier cinquième du texte du projet que sont contenus les changements les plus importants. C'est là, dit-il, qu'on modifie les heures de vente et qu'on rend possible l'élimination des tolérances.

"Dans mon esprit", a poursuivi M. Hanley, "l'ancien régime doit être séparé. Je suis un catholique, mais j'ai toujours pensé de la sorte. Je ne me laisse pas influencer par certaines déclarations faites dans les journaux, comme celles, par exemple, que nous avons vues ce matin. Je trouvais ce procédé injuste et je crois qu'on devrait laisser les députés décider en toute liberté d'esprit".

A l'appui de ses remarques, M. Hanley cite le cas de l'Ontario. Dans la province voisine, dit-il, les heures de vente sont moins nombreuses qu'ici, mais il n'en reste pas moins que la consommation d'alcool est plus considérable.

Le député de Montréal — Ste-Anne se dit déçu des propos du chef de l'opposition. Nous avions dans le Québec, dit-il, un régime de tolérance qu'il faut faire disparaître. On ne doit pas mêler les considérations politiques dans cette question.

M. Talbot: "J'ai simplement fait écho à certaines demandes d'associations québécoises. On ne saurait nous accuser..."

Le premier ministre: Le député n'a accusé personne, mais il juge qu'il doit colifer le chapeau, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même.

M. Hanley: "J'ai simplement affirmé mon espoir que les parlementaires ne feront pas de politique avec cette question. Pendant seize ans, il fut défendu de vendre de l'alcool dans les chambres d'hôtels, mais ce règlement ne fut jamais respecté."

M. Lesage: "J'invoque le règlement. Je crois que nous ne devons pas parler du passé, mais de l'avenir: qu'il faut éviter de parler de la loi que nous abrogeons."

Faites votre choix

PRIMES OU ALIMENTS

avec les TIMBRES HORIZON

HORIZON

GRATUITS au DOMINION

Vous pouvez échanger vos livrets de TIMBRES HORIZON pour de jolis CADEAUX illustrés dans le CATALOGUE ou des CERTIFICATS POUR MARCHANDISES bons sur vos achats au DOMINION comme suit:

1 LIVRET — CERTIFICAT DE \$2.25

3/4 DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.50

1/2 DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.12

1/3 DE LIVRET — CERTIFICAT DE .75

CHOISISSEZ PARMi PLUS DE 500 CADEAUX de VALEUR!



DÉCOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR!

<p>25 timbres HORIZON gratuits en surplus avec ce coupon et l'achat de</p> <p>OLIVES FARCIES "Coronation", "Manzanilla" Pot 59¢ 16 oz Se termine le 29 Mars au</p> <p>DOMINION</p>	<p>25 timbres HORIZON gratuits en surplus avec ce coupon et l'achat de</p> <p>CHAMPIGNONS "Slack's", boîte 1/2 lb Se termine le 29 Mars au</p> <p>DOMINION</p>
<p>25 timbres HORIZON gratuits en surplus avec ce coupon et l'achat de</p> <p>GEREALES GERBER Pour bébés. Assorties Paquet 25¢ 8 oz Se termine le 29 Mars au</p> <p>DOMINION</p>	<p>25 timbres HORIZON gratuits en surplus avec ce coupon et l'achat de</p> <p>GAROTTES FRAICHES Importées - Sac 5 lbs Se termine le 29 Mars au</p> <p>DOMINION</p>
<p>25 timbres HORIZON gratuits en surplus avec ce coupon et l'achat de</p> <p>BEURRE D'ARACHIDE "YORK" Pot 47¢ 16 oz Se termine le 29 Mars au</p> <p>DOMINION</p>	<p>25 timbres HORIZON gratuits en surplus avec ce coupon et l'achat de</p> <p>WEINERS "Hygrade", paquet 1 lb Se termine le 29 Mars au</p> <p>DOMINION</p>
<p>25 timbres HORIZON gratuits en surplus avec ce coupon et l'achat de</p> <p>ALUMINIUM PUR "REYNOLDS" Foilwrap Roul. 35¢ Reg. Se termine le 29 Mars au</p> <p>DOMINION</p>	<p>50 timbres HORIZON gratuits en surplus avec ce coupon et l'achat de</p> <p>ROTI de PALETTE L'os enlevé - 3 lbs et plus Se termine le 29 Mars au</p> <p>DOMINION</p>

DOMINION STORES LIMITED

VOYEZ NOTRE ANNONCE DU JEUDI POUR SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

CENTRE D'ACHATS Canardière

PARTICIPEZ A NOTRE CONCOURS DE PAQUES

GRATIS 100 JAMBONS

CHAQUE ACHAT vous donne droit à **UN COUPON**

Reclamez vos coupons à la caisse. **VENEZ NOMBREUX!**

Service gratuit à domicile. 529-4164

Egalement: Très grand choix de tuiles et lineums.

Pour vous madame...

RIEN N'EST TROP BEAU!

Madame, soyez fière de votre foyer. Des tapis dans votre salon, votre salle à manger, votre chambre à coucher ce n'est pas un luxe. Surtout aux prix et conditions offerts chez **EMILIEN ROCHETTE & FILS Ltée**, 550, rue St-Vallier Est.

Emilien Rochette et Fils Ltée

La stabilité politique de la Colombie est-elle en danger?



LA COLOMBIE : la stabilité politique en danger?

La trêve politique de 1958 signifiait la fin d'une guerre civile qui avait duré douze ans et qui a coûté la vie à plus de 300 000 Colombiens. Bien que les conceptions sud-américaines de la démocratie soient quelque peu différentes des nôtres, il est indéniable qu'après la chute du dictateur, le général Rojas Pinilla, la situation politique en Colombie s'est améliorée considérablement. M. Lleras Camargo, qui fut élu président à une écrasante majorité, était l'adversaire prononcé de Rojas Pinilla. Toutefois, c'est un homme modéré qui a pourvu à la succession et la réconciliation des différents groupes politiques. L'accord entre les partis tradition-

nel du pays. D'après le gouvernement colombien, les terroristes recevaient des armes de l'étranger (Cuba).

Dependance économique du café et des Etats-Unis

Comme c'est le cas de tous les autres pays de l'Amérique du Sud, l'économie colombienne est très vulnérable, étant donné que l'exportation ne comprend qu'un seul produit. Pour la Colombie, c'est le café (80 à 90% de l'exportation totale). Toutefois, les chiffres provisoires pour 1960 font supposer que cette année l'exportation du café n'a représenté que 70% de l'exportation totale. Ce changement est dû à la diminution de la quantité de café, mais aussi à l'augmenta-

tion de l'exportation d'autres produits, notamment du pétrole et des bananes, du coton, de la viande, des produits en aluminium.

Le principal produit de destination est (sans le dire ?) les Etats-Unis. Plus de 70% de l'exportation colombienne est dirigée vers ce pays qui, d'autre part, fournit plus de 60% des produits importés en Colombie. Des pays européens, l'Allemagne fédérale est le pays le plus important. Ancien chef d'état-major, le général Iyassu succède au général Hamov Kettani, du Maroc, auprès du général Sean McKewen, d'Irlande.

La Colombie a une superficie de 711 200 milles carrés (plus de deux fois celle de la France) et compte environ 14 millions d'habitants.

719,000 chômeurs au pays à la mi-février

(Suite de la première page)

Deux régions du Canada, l'Ontario et les Prairies, connaissent un chômage inférieur au taux national de 11,3 pour cent. Le chômage représentait 8,6 pour cent de la force ouvrière de l'Ontario et 7,1 pour cent dans les Prairies. Mais le taux des chômeurs était de 18 pour cent dans les provinces de l'Atlantique, de 14,5 pour cent dans le Québec et de 13,9 pour cent en Colombie-Britannique.

Le rapport indique un chômage plus considérable dans la force ouvrière mâle. Des 719,000 chômeurs à la mi-février, 89 pour cent étaient des hommes au regard de 87 pour cent en janvier.

CHEZ LES HOMMES

Le taux du chômage chez les hommes a grimpé à 13,7 pour cent de 12,9 pour cent au cours du mois, tandis que le taux du chômage chez les femmes de la force ouvrière a baissé de 5,1 à 4,6 pour cent. Le nombre des personnes en chômage temporaire allant jusqu'à 30 jours — inclus dans le total du chômage — a baissé en février de 63,000 en janvier à 55,000.

Au nombre des 664,000 autres sans travail qui se cherchaient un emploi, 63 pour cent étaient en chômage depuis trois mois ou moins, 25 pour cent de quatre à six mois et 12 pour cent étaient en chômage depuis plus de six mois.

Cela indique que le total des chômeurs pour février comprend un nombre plus considérable qu'en janvier de personnes qui sont sans travail depuis longtemps, alors que 18 pour cent étaient en chômage depuis quatre à six mois et 11 pour cent depuis six mois ou plus.

Le chômage se fait surtout sentir chez les jeunes et les célibataires. Des 573,000 personnes âgées de 14 à 19 ans, qui font partie de la force

Le feu fait quatre morts en Ontario

Kawa, Ontario (PC) — Un incendie a détruit une cambuse à Kawa lundi soir, et un père de famille et ses trois enfants ont perdu la vie, a-t-on appris hier.

La police a identifié les victimes comme étant David Drake, âgé de 48 ans, et ses enfants, Georges, âgé d'un an, Jerry, trois ans, et Ida, cinq ans.

La femme de Drake, Josephine, a marché une distance de sept milles pour demander de l'aide à la suite de l'incendie. Mme Drake n'était que partiellement vêtue.

Kawa est une communauté située à 125 milles des villes jumelles de Fort William et Port Arthur.

ouvrière, 18,7 pour cent sont sans emploi. Le taux du chômage chez les célibataires de plus de 20 ans était de 21,3 pour cent. Le taux était de 10,8 pour cent chez les hommes, chez les hommes mariés, de 3,1 pour cent, chez les femmes mariées et de 4,2 pour cent chez les femmes célibataires.

FAMILLES TOUCHÉES

Le rapport donne une idée plus détaillée de la répercussion du chômage sur les familles en janvier, alors que le nombre des sans travail était de 693,000.

De ce nombre, 341,000 ou 49 pour cent étaient chefs de famille et 289,000 ou 42 pour cent étaient des fils, des filles ou d'autres parents. Un total de 63,000 personnes — neuf pour cent du total — n'étaient pas membres d'unités familiales.

Le chômage en janvier a été ressenti dans 539,000 unités familiales. Dans 275,000 de ces familles — un peu plus de la moitié — il y avait au moins une personne en chômage.

"PERSPECTIVES" MONDIALES

La pêche à 12 milles des côtes

Oslo, Norvège (PA) Le Parlement norvégien a approuvé hier soir à l'unanimité un projet de loi étendant les eaux de pêche à 12 milles des côtes de la Norvège à compter du 1er septembre prochain. La limite originale des eaux de pêche de ce pays était fixée auparavant à quatre milles des côtes.

Nouveau commandant au Congo

Leopoldville, Congo (PA) Les Nations unies ont annoncé hier la nomination du général Mengasha Iyassu, de l'Éthiopie, au poste de commandant adjoint de la Force des Nations unies au Congo. Ancien chef d'état-major, le général Iyassu succède au général Hamov Kettani, du Maroc, auprès du général Sean McKewen, d'Irlande.

Conclusion... rien trouvé

New York (PA) Après six années de recherches scientifiques, l'industrie du tabac rapporte qu'elle n'a trouvé aucune preuve pouvant établir qu'il existe une relation entre le cancer du pommou et le fait de fumer du tabac.

Dans une déclaration publiée hier, le conseil consultatif scientifique du comité de recherche de l'industrie du tabac a fait savoir : "Ce qu'il y a de plus significatif, c'est qu'on en arrive à la conclusion que nous n'avons pas encore la réponse..."

Paris se réjouit d'une initiative du Québec

Manchester (PC) Un journal britannique rapporte qu'on se réjouit à Paris de la décision du gouvernement provincial du Québec qui a créé un ministère des Affaires culturelles qui s'efforcera de maintenir la qualité du français au Canada.

Le Guardian, dans une dépêche en provenance de Paris, rappelle que la défense de la langue française, en tant que langue internationale est devenue "non plus une préoccupation mais une passion" pour bon nombre de Français, alors qu'il semble que cette langue perde un peu de son influence dans le monde.

Des signaux projetés sur Vénus

Pasadena, Californie (UPI) Les Etats-Unis ont projeté des signaux sur la planète Vénus, qui les a renvoyés avec force et clarté. Les signaux ont été diffusés et reçus au poste de détection Gladstone, dans le désert de Mojave au nord de Barstow, en Californie. Il a fallu six minutes et demie aux signaux pour franchir 70 millions de milles aller et retour. L'expérience a eu lieu le 10 mars.

Reconnaissance de la Juiverie marocaine

Rabat, Maroc (UPI) Le gouvernement du roi Hassan a accueilli hier la Juiverie marocaine comme partie intégrante de la nation. Le ministre de l'Intérieur, Embarek Bekkal, a déclaré devant un auditoire juif : "Vous avez souvent témoigné votre loyauté et votre amour au roi Mohammed. Je puis vous dire que le roi Hassan a décidé de vous considérer comme 'tout à fait marocains'. Le congrès des Juifs du Maroc s'est ouvert par une minute de silence à la mémoire du père de Hassan, Mohammed V."

Remaniement en Roumanie

Vienne (Reuter) Gheorghe Maurer a succédé à Chivu Stoica, comme premier ministre de la Roumanie communiste, dans un important remaniement annoncé aujourd'hui par la radio de Bucarest.

Rencontre de Gaulle-Kennedy au printemps

Paris (UPI) Le président Charles de Gaulle et le président Kennedy se rencontreraient ce printemps, selon des sources dignes de foi. Le président des E-U. aurait manifesté le désir de rencontrer de Gaulle lors de ses entretiens à Washington avec le président de l'Assemblée nationale française, Jacques Chaban-Delmas.

Découverte scientifique

St. Petersburg, Floride (PA) Un chercheur scientifique annonce que quelques-uns de ses collègues et lui-même ont mis au point une technique qui constitue peut-être le premier pas vers la transplantation d'organes d'un être humain dans le corps d'une autre personne.

Le Dr Claude R. Hitchcock, du General Hospital de Minneapolis, a donné une communication à ce sujet, hier, à St. Petersburg, en Floride, à un colloque d'écrivains scientifiques organisé par la Société américaine de lutte contre le cancer.

La Beauce fait-elle exception?

(Suite de la première page) mentaires peu flatteurs à l'endroit du gouvernement fédéral et des autorités de l'impôt

qui tolèrent un zèle excessif de la part de certains fonctionnaires.

Suivant les recommandations de Mgr l'archevêque, les fidèles qui se présentent cette année, devant les prêtres pour l'obtention de reçus de charité, doivent auparavant signer une déclaration attestant l'authenticité du montant qu'ils réclament. En général, une bonne moitié des contribuables ont maintenant abandonné cette politique de réclamer de leurs curés ou vicaires des reçus de charité. Les prêtres ne délivrent plus de reçus que pour des montants effectivement versés au cours de l'année dernière.

Fort de cette décision de l'Épiscopat, le Bureau de district d'impôt à Québec, imité en cela par les bureaux de districts de Montréal et de Sherbrooke, a contesté des milliers de déclarations d'impôt dont les montants des reçus de charité ont été jugés "abusifs". Attitude qui n'a pas manqué de soulever les innombrables contribuables mis en cause et de milliers d'autres qui ne savent plus exactement à quoi s'en tenir à ce sujet.

Pourant, une enquête menée au début de cette semaine dans la région de St-Georges de Beauce, a permis de constater qu'aucun vérificateur ne s'est encore présenté dans les paroisses en tant que délégué du Bureau de l'impôt fédéral, dans le but de voir les livres de comptabilité au chapitre des dons paroissiaux. Même plus, tous les prêtres que nous avons interrogés nous ont déclaré que les reçus de charité pour fins d'impôt, qu'ils avaient délivrés depuis le début de la présente année, ne semblaient pas avoir été refusés par le dit Bureau.

Mis au courant de cette grande précaution de la part du clergé, une partie des travailleurs qui présentent une déclaration d'impôt, se contentent maintenant de réclamer la somme de \$100, montant permis pour les dons de charité et les frais médicaux. Les autres réclament leurs reçus de charité, signant toutefois la fameuse déclaration, le cauchemar de tant de personnes.

Aucune trace d'un garçonnet kidnappé...

(Suite de la première page)

quitta la maison en disant qu'il allait jouer au hockey.

Il ne revint pas pour souper. Quelques minutes après six heures, le téléphone sonnait chez les McNevin et une voix mâle avertissait le père que son fils avait été kidnappé. "Si vous voulez revoir votre fils, suivez les instructions à la lettre", ajouta la voix.

M. McNevin, propriétaire des crémeries Glen Roy à Belleville, ne tint pas compte de l'avertissement de ne pas appeler la police. Depuis ce temps, la police provinciale et la police de Belleville travaillent ensemble sans arrêt, mais n'ont pu trouver aucun indice de l'endroit où pourrait se trouver le garçonnet.

que les paroissiens doivent signer à cet effet, ne varie que très légèrement. Les prêtres que nous avons pu rejoindre au début de la présente semaine, ne sont pas prêts à perdre des heures pour effectuer les recherches exigées par les coauteurs-vérificateurs du Bureau de district de l'impôt.

M. Nowlan croit en l'honnêteté des membres...

(Suite de la première page)

efforts spéciaux présentement pour vérifier les livres des presbyteres de l'Eglise catholique-romaine afin de les comparer avec les reçus produits par les contribuables à l'item des dons de charité dans leur déclaration fiscale. M. Nowlan a répondu que la même politique de vérification était appliquée dans la ville de Québec comme dans le reste du Canada. "Il a toujours été dans les habitudes du ministère de vérifier les reçus de dons de charité de temps à autre, et quand ces reçus sont de l'ordinaire l'inspection est d'autant plus serrée".

Ce que le ministre fait présentement, a ajouté M. Nowlan, est ce qu'il a toujours fait à ce sujet.

M. Louis Fortin, député conservateur de Montmagny-L'Islet, a demandé, pour sa part, si le ministre avait reçu des plaintes officielles ou officieuses de la part de qui que ce soit à ce sujet.

"Je n'ai reçu aucune plainte officielle, a été la réponse du ministre. Plusieurs députés m'ont parlé lundi de lettres qu'ils ont reçues à ce sujet. On m'a dit, de plus, qu'une lettre en provenance de quelques membres du clergé demandait des détails sur la politique du ministère, mais, à ma connaissance, rien d'autre n'est arrivé encore".

L'impôt provincial accepte tous les reçus de charité

(Suite de la première page)

d'agir qui ennuit considérablement les pasteurs des paroisses.

M. Lesage a précisé ensuite que jamais à sa connaissance, du moins depuis qu'il est premier ministre et ministre des Finances, les percepteurs de l'impôt provincial sur le revenu n'ont emporté qu'un reçu de charité. Les instructions que j'ai données, ajouta le chef du gouvernement, ne font que confirmer ce qui existait en pratique.

"Il en était de même sous l'Union nationale", a dit M. Talbot, comme mot de la fin.

TOILETTES DE PÂQUES POUR BAMBINS ET BAMBINES

ZELLER'S

DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

Quoi de plus charmant que de jolis vêtements d'enfants à prix pouvant convenir au budget restreint de papa et maman! Styles adorables et tissus de qualité traités spécialement pour assurer une longue durée à ces vêtements d'enfants turbulents.

ENSEMBLE MANTEAU ET CHAPEAU

Grandeurs 4 à 6x

13⁹⁹

L'ENSEMBLE

Elle sera jolie comme une princesse dans son manteau de style ajusté avec godets, et ceinture de son chapeau de même tissu tout laine. Rouge, turquoise. Confection soignée avec doublure de rayonne.

ENSEMBLE 2 morceaux

Grandeurs 1 à 3

Superbe valeur

7⁹⁹

l'ensemble

Manteau et casquette pour garçon. Modèle tel qu'illustré. Manteau de printemps fin suédois. Lavable. Couleurs: bleu et café.

Manteau et Bonnet pour fillette. Modèle avec pli creux et corsage garni de broderie avec collet "Peter Pan". Doublure de rayonne. Lavable. Vert-menthe, rouge, rose. Joli bonnet.

MANTEAU ET CASQUETTE

Genre homme

Grandeurs 4 à 6x. Manteau avec casquette "Eton". Une reproduction du manteau de "Papa". Joli quadrillé fin dans une variété de brun et de bleu. Collet à pointes, pli creux, poches à revers. Entièrement doublé de rayonne. Lavable.

10⁹⁹

Expédiez les articles suivants

Quantité	Description	Prix

NOM DU CLIENT _____ EXTERIEUR 2%

RUE _____ TAXE _____

VILLE _____

575 St-Joseph Est ZELLER'S Limitée 274 St-Joseph Est - 866 St-Jenn

VOYEZ-LA CIRCULAIRE

DISTRIBUEE CETTE SEMAINE

Gratis

UNE BRIQUE DE CREME GLACEE

Laval

AVEC L'ACHAT DE 2 BRIQUES

Les **3** pour **69^c**

Valeur régulière \$1.05

VIANDES

POULETS

Bar-B-Q

frais pour griller catégorie A de choix Prêts à mettre au four

lb 35^c

Carottes 10 pour 1⁰⁰

LA FERLANDIERE EN CUBES — BOITE 20 OZ

JUS HI-C 3 pour 1⁰⁰

BOITE DE 48 OZ ORANGE, PUNCH, RAISIN

SIROP 32 OZ 55^c

DE TABLE

DUZ 77^c

RABAIS 12c

BEURRE 3 pour 1⁰⁰

FORMAT GEANT

PATATES 31^c

PAQUET DE 7 OZ

TISSU 2 pour 55^c

BTE DE 400

CIRE SUCCES 1¹⁵

BTE DE 40 OZ

ORANGES \$1⁰⁰

SUNKIST VALENCIA 3 dz

sucrees-juteuses Orasseur 180

RADIS FRAIS

cello

7^c

CAROTTES NOUVELLES

fraiches-croquantes

cello de

3 lb 29^c

TOMATES

cellos

2 29^c

Demandez le MENU de PÂQUES avec recettes exclusives

LA LOI DES ALCOOLS N'EST QUE REPETITION, SELON M. TALBOT

(Par Joseph Voisard)

Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Antonio Talbot, a déclaré hier, parlant sur la deuxième lecture du bill 34 qui ne s'agit pas d'une nouvelle loi des liqueurs. Le projet de loi qu'on nous soumet, dit-il, est en grande partie une répétition des lois existantes. Aussi, n'est-il dit d'avis que le gouvernement aurait fort bien pu présenter une loi modifiant la loi actuelle.

Ce projet de loi a été l'objet d'une très grande publicité, a souligné le chef de l'opposition. Depuis des mois et des mois, dit-il, le gouvernement a annoncé qu'il doterait la province de Québec d'une nouvelle loi des liqueurs. Or, le projet qui est devant nous, est tout juste une loi d'amendement qui change certaines choses.

Quel est l'effet des changements? poursuit M. Talbot. En grande partie, dit-il, c'est un élargissement considérable de la situation qui existait. Les permis sont multipliés et il y en aura pour tous les goûts. C'est un élargissement aussi au point de vue des endroits où l'on pourra vendre des liqueurs alcooliques: un élargissement dans les heures au cours desquelles on pourra faire la vente des liqueurs et, particulièrement, nous le regrettons, note M. Talbot,

un élargissement aussi en ce qui regarde le respect du dimanche.

Le bill que nous avons devant nous a été réimprimé, a ajouté le chef de l'opposition. Le gouvernement avait jugé bon — et à ce moment, nous l'avons approuvé — de consulter les associations intéressées et, particulièrement, celles qui se vouent à la lutte contre l'alcoolisme. Nous avions raison de croire, dit-il, que devant les représentations entendues, la loi serait grandement modifiée. Elle le fut, mais malheureusement, dans un très petit nombre de ses dispositions seulement. Dans d'autres, il y a un élargissement sur le projet initial.

Nous nous réservons de faire, en comité, a déclare M. Talbot, une étude attentive du projet de loi. Mais je veux dire, pour l'instant, qu'il ne semble pas que ce projet ait été bien accueilli dans la province.

M. Talbot a noté que les journaux du matin ont fait écho à une déclaration des Ligues du Sacré-Coeur qui ont exprimé leur étonnement et leur déception du projet et qui vont jusqu'à dire que "la loi encore en vigueur était préférable". Le chef de l'opposition a conclu, aussi, des observations des Lacordaire et autres associations catholiques qui déplorent que le

gouvernement ait ignoré certaines de leurs demandes.

Le chef de l'opposition souligne que le texte du projet prévoit que la loi sera administrée par un organisme désigné sous le nom de Régie des alcools du Québec. Il faudrait, dit-il, que les pouvoirs et les devoirs de la Régie soient bien définis. Or, dit-il, nous essaierons de prouver, en comité plénier, que les pouvoirs qu'on veut lui donner sont beaucoup trop considérables.

La Régie vaudra par la qualité, par la valeur des personnes qui seront appelées à en faire partie, ajoute M. Talbot. Il faut qu'elle soit en dehors de toute ingérence politique. La loi dit que le président de la Régie sera choisi parmi les juges. Mais je crois, ajoute-t-il, que la loi ne dit pas la vérité, car d'après ce que l'on sait, "celui que le gouvernement a l'intention de nommer n'est pas juge. On le nommera juste pour la circonstance. C'est un charmant garçon, mais c'est un politicien, un partisan puisqu'il fut organisateur politique toute sa vie".

"Ce n'est pas comme cela qu'on va sortir la Régie de la politique", conclut le chef de l'opposition, en annonçant que celle-ci votera contre le projet de loi en deuxième lecture.

Suggestion originale du député de Maisonneuve

Par Henri DUTIL

M. Lucien Tremblay, député de Maisonneuve (UN), a des idées originales. Parlant hier après-midi, durant la discussion en comité du bill des alcools, le député de Maisonneuve a déclaré que la Régie proposée par la loi fait peser trop de responsabilités sur les épaules des trois membres que le gouvernement sera autorisé à nommer pour émettre les permis et administrer cette loi nouvelle.

M. Tremblay a proposé que cette Régie soit composée de cinq membres, et c'est alors que son originalité s'est manifestée.

Je propose, dit-il, que cette Régie soit composée d'un évêque, d'un ministre protestant, d'un juge et de deux autres régisseurs.

M. Lapalme a répondu en soulignant que le gouvernement allait y penser.

Sans aller aussi loin que son collègue de Maisonneuve, le député de Bagot, M. Daniel Johnson, a déclaré que les responsabilités

des trois membres de la Régie seraient trop lourdes. Il a suggéré de confier à un organisme distinct le pouvoir d'émettre, de renouveler et d'annuler les permis.

"Il serait très dangereux, a dit M. Johnson, de remettre entre les mains de trois hommes tous les pouvoirs. Tous ceux qui demandent des permis n'en obtiennent pas nécessairement. Et on sait ce qu'une personne déçue fait ordinairement: elle lance des rumeurs, généralement non fondées."

M. Lesage: "Vous en savez quelque chose. C'est exactement ce que votre parti fait!"

M. Johnson: "Ma seule déception aujourd'hui c'est que le gouvernement n'annonce pas la date des élections."

M. Lesage: "Soyez prudents, car aujourd'hui vous avez la déception et demain vous pourriez avoir le mal."

M. Johnson: "Cette élection, c'est une autre promesse en l'air du parti libéral."

Dispositions concernant les malaxeurs à ciment

Par Henri DUTIL

Les bétonnières ou malaxeurs à ciment pourront circuler sur les routes de la province jusqu'au premier janvier 1971 en vertu d'un arrêté en conseil. La circulation de ces lourds véhicules devait prendre fin le 1er janvier 1965, en vertu de dispositions antérieures qui ont donné lieu à des représentations nombreuses par certains secteurs importants de l'industrie en général et en particulier par les fabricants et vendeurs de ciment prêt à couler (Ready-Mix).

Les nouvelles mesures qui viennent d'être adoptées prévoient toutefois que les bétonnières ou malaxeurs à ciment n'auront le droit de circuler que dans un rayon de 30 milles de leur lieu de chargement et que leur poids ne devra pas être supérieur à 70-000 livres, charge comprise. Ceux dont le poids et la charge dépassent 70-000 livres ne pourront circuler sans une autorisation spéciale du ministre des Transports et des Communications.

Cette autorisation est valable que pour les seuls véhicules qui étaient enregistrés dans la province avant le 1er janvier 1965 ou qui faisaient partie de l'inventaire d'un manufacturier de véhicules-automobiles du Québec antérieurement à la date du 1er janvier 1961. Cette autorisation s'étend aussi à tous les camions

(bétonnières ou malaxeurs à ciment) construits ou assemblés dans le Québec, à la condition toutefois qu'une liste en soit produite dans les 30 jours de l'adoption du présent arrêté en conseil. L'autorisation ne sera plus valable pour les véhicules construits ou assemblés après le 1er janvier 1963.

Les autorités provinciales ont adopté cette mesure afin de permettre l'utilisation totale et la dépréciation complète de ces véhicules dépendue. Elles veulent aussi de la sorte à maintenir au plus haut degré le niveau d'emploi dans le domaine de la construction et à faciliter le travail des entrepreneurs et constructeurs, comme aussi à permettre au public de bénéficier de meilleurs prix.

C'est une précision donnée, hier soir, à l'Assemblée législative, par l'hon. Georges Lapalme, quand M. Daniel Johnson a demandé que l'on sépare l'achat et la vente des liqueurs de la délivrance des permis, etc. Selon le député de Bagot, il faudrait créer deux organismes.

Qu'il n'est pas bon qu'un gouvernement se fasse marchand d'alcool, il forme une société qui se chargera de ce commerce en son nom.

Pendant des années et des années, toute la responsabilité de ce commerce a reposé sur les épaules du gérant général. Aujourd'hui, on nomme un gérant à Montréal et un autre à Québec. Ils seront tous deux soumis à la surveillance de la Régie elle-même. Ce système, dit M. Lapalme, offre plus de garanties.

Amendement demandé des tarifs

Par Henri DUTIL

Le ministre provincial du travail et des affaires municipales, M. René Hamel, a reçu hier une délégation du Collège des optométristes et opticiens de la province de Québec.

M. Pierre Crevier, o.d. président, et M. Claude Garesu, o.d. registraire, ont formulé deux demandes aux noms de leurs confrères:

1 — que le gouvernement amende le tarif des verres à la Commission des accidents du travail, tarif qui n'a pas été modifié depuis 1952;

2 — que la Commission des accidents du travail reconnaisse la juridiction des optométristes et opticiens pour faire le dépistage, la prévention et la correction de toute forme d'erreur de la refraction.

"Nous nous croyons justifiés, dit le mémoire de protester énergiquement contre la non-reconnaissance de l'Optométrie par la Commission des accidents du travail de Québec, alors que le gouvernement de cette province convient de l'importance de son existence et que la population tout entière bénéficie constamment de ses précieux services".

M. Hamel a dit qu'il prendrait en sérieuse considération les deux demandes des optométristes.

Il a demandé qu'on lui envoie un tableau comparatif des tarifs payés actuellement et des tarifs réclamés par la profession.

Le juge veut voir la pomme

Par Henri DUTIL

MONTREAL (PC) — Jacques Leduc, 30 ans, de Laprairie, devra comparaitre de nouveau devant le tribunal vendredi prochain en compagnie de son épouse. Il devra également apporter la pomme qu'il avait lancée à cette dernière.

Leduc a reconnu sa culpabilité à une accusation de voies de fait simples.

Le juge Henri-Masson Loranier a déclaré qu'il devait entendre la version de Mme Leduc et examiner la "pomme" avant de rendre jugement.

Cette dernière précaution est devenue nécessaire parce que la loi des marchés stipule que le contrat collectif d'achat doit être

Le sujet des "tolérances" jette des relents acrimonieux dans les débats

Par Henri DUTIL

La question des tolérances dans le commerce des alcools a donné du fil à retordre au président du comité plénier de l'Assemblée législative, hier soir, quand des députés de l'opposition ont tenté de jeter ce brandon de discord dans le débat, plutôt paisible jusque là.

M. Richard Hyde, député de Westmount, vice-président de la Chambre, a eu beaucoup de mal parfois à rétablir l'ordre, principalement quand M. Maurice Bellemar, député de Champlain, a fait une coiffe dont M. René Lesage, ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques, était l'objet.

M. Bellemar a soulevé ce sujet des "tolérances" en déclarant qu'il y aurait beaucoup plus de "tolérances" qu'avant parce que tous ceux qui n'auraient pas obtenu de permis vont vendre quand même de la boisson.

Précédemment, M. Daniel Johnson avait tenté également d'agiter le débat sur ce sujet brûlant, mais il avait été rappelé à l'ordre. M. Hyde a eu plus de difficulté avec M. Bellemar et il fallut quatre ou cinq interventions du président du comité plénier pour que cessent les allusions à un sujet que les ministériels ne vou-

laient pas entamer, parce que M. Lapalme avait promis de garder la discussion au-dessus de la politique.

M. Bellemar revint cependant encore sur le sujet en tentant de faire porter une attaque dans la direction du ministre de la Famille et du Bien-Être social, M. Emile Lafrance.

M. Lafrance: "Si vous voulez en parler des tolérances, on va vous en parler."

M. Bellemar: "Quand vous voulez? C'est le temps d'en parler maintenant."

M. Daniel Johnson: "M. le président, on veut en parler des tolérances! Pourquoi ne le pouvons-nous pas?"

M. Bellemar: "Les tolérances... (ses paroles se perdent dans le brouhaha)."

Le député de Champlain parvient cependant à dire que la Régie aura huit sortes de nouveaux permis à contrôler. Des gens habiles vont tenter de contourner la loi et certains vont réussir. "Vous ouvrez, dit-il, la porte à toutes sortes de tolérances."

M. Bellemar commence à lire un article de l'abbé St-Pierre, de Trois-Rivières.

M. René Lesage: "Est-ce celui qui a fait campagne pour l'Union nationale?"

M. Bellemar: "Pardieu! Je ne comprends pas très bien. Parlez-vous de votre ami, l'abbé O'Neill?"

Le député de Champlain essaie de nouveau de parler des tolérances mais M. Lapalme lui dit que ces tolérances existent par milliers dans la province de Québec car tous les grills sont dans cette catégorie. Ils n'ont jamais existé également.

M. Bellemar: "C'est M. Godbout qui n'a pas voulu les légaliser."

M. René Lesage: "Toujours l'hypocrisie de l'Union nationale!"

Le brouhaha augmente et le député de Champlain, rouge de colère, se dirige vers le ministre des Travaux publics et se rend jusqu'au milieu de la Chambre, mais il se ravise et retourne à son siège.

M. Lesage: "Le système des tolérances existait et l'argent coulait dans la caisse de l'Union nationale."

M. Bellemar demande au président Hyde de faire retirer ces paroles du ministre.

M. Lesage: "J'ai dit et je répète que ça coulait dans la caisse de l'Union nationale... et vous avez ramassé..."

M. Hyde intervient ici pour dire qu'il n'a pas entendu ce que le ministre a dit mais s'il a bien déclaré ce que le député de Champlain lui reproche il demande à M. Lesage de retirer ses paroles sans autres explications.

M. Lesage déclare qu'il est prêt à retirer ce qu'il a dit mais que ses paroles ne s'appliquent pas à une personne en particulier mais à un groupe. Ce fut la fin de l'incident.

OUI... Vous l'aurez à la Laval

LE BREUVAGE DE LAIT ÉCRÉMÉ

900 calories

POUR VOTRE RÉGIME ALIMENTAIRE

Rien de plus facile à prendre!

C'EST TOUT PRÊT!

3 saveurs délicieuses: — à la vanille — au chocolat — au café

UNE OU DEUX FOIS LA SEMAINE POUR VOUS AIDER À BALANCER VOTRE POIDS. (seulement pour les adultes)

Laissez une note à votre vendeur...

Laval

QUALITÉ VÉRIFIÉE

M. Gérin-Lajoie

Une mise au point

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a fait une mise au point hier, à l'Assemblée législative, au sujet d'une déclaration faite par l'attributaire "L'Événement-Journal" le matin sur l'attitude du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, au cours d'une conférence devant les étudiants de l'Université Laval.

"En vérité", faisait dire le journal au ministre de la Jeunesse, "le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique continue de rouspéter à poings fermés, sans se soucier si la maison brûle".

A l'ouverture de la séance, hier après-midi, le député de Bagot, M. Daniel Johnson, se levant sur une question de privilège, a protesté contre cette déclaration, telle que rapportée, qu'il jugeait "pour le moins irrévérencieuse".

"Je tiens moi-même à protester énergiquement", répondit aussitôt le ministre de la Jeunesse, contre ce "compte-rendu fantaisiste qui ne fait dire des choses que je n'ai jamais dites". Mon opinion sur le Comité catholique de l'Instruction publique est assez claire et assez connue pour qu'il me soit nécessaire de la préciser encore une fois devant cette Chambre, a ajouté M. Gérin-Lajoie.

OPPORTUNITÉ DANS LA VENTE

Caractéristiques du sujet:

AGE: de 22 ans à 45 ans

QUALITÉS IMPORTANTES: nombreux travailleurs enthousiastes, hommes déterminés et avides de l'instruction.

Détails de la position:

NATURE DE TRAVAIL: travail d'assurance-vie et plans d'épargne.

REMUNÉRATION: Salaire fixe et bonus.

Possibilité de REVENUE: \$3.000 à \$15.000, selon activités et capacités.

COURS D'INSTRUCTION: Le candidat qualifié suit un cours complet à 4 semaines, avant de quitter son emploi actuel.

SECURITÉ SOCIALE: 1. revenu garanti en cas de maladie et de décès, comprenant jusqu'à six membres de sa famille. 2. en cas de décès, possibilité de verser à la famille et assurance-vie gratuite.

2. fonds de pension garanti avec contribution de la part de la compagnie.

REPARATIONS LESSIVEUSE et SEICHEUSE automatiques

BENDIX CONNOR INGLIS THOR, etc. Travail fait par des EXPERTS

QUEBEC SERVICE de LAVEUSES Inc. 251 Est. Blvd Charest LA 9-8479

Le juge veut voir la pomme

MONTREAL (PC) — Jacques Leduc, 30 ans, de Laprairie, devra comparaitre de nouveau devant le tribunal vendredi prochain en compagnie de son épouse. Il devra également apporter la pomme qu'il avait lancée à cette dernière.

Leduc a reconnu sa culpabilité à une accusation de voies de fait simples.

Le juge Henri-Masson Loranier a déclaré qu'il devait entendre la version de Mme Leduc et examiner la "pomme" avant de rendre jugement.

Bois de pulpe

L'agriculteur et le colon protégés

Par Henri DUTIL

La loi concernant le prix du bois de pulpe que M. Bona Arsenault a proposée en première lecture, hier après-midi, sera la charte du producteur de bois dans la province de Québec et elle protégera l'agriculteur et le colon. La loi régira l'achat du bois, permettra l'étude des conditions de cette coupe du bois dans des régions données et le gouvernement aura le droit de réglementer les méthodes de mesurage.

Le gouvernement pourra déterminer maintenant les catégories et les quantités de bois que devront acheter les commerçants, ou les compagnies, dans une région et dans une période de temps déterminée.

Le juge veut voir la pomme

MONTREAL (PC) — Jacques Leduc, 30 ans, de Laprairie, devra comparaitre de nouveau devant le tribunal vendredi prochain en compagnie de son épouse. Il devra également apporter la pomme qu'il avait lancée à cette dernière.

Leduc a reconnu sa culpabilité à une accusation de voies de fait simples.

Le juge Henri-Masson Loranier a déclaré qu'il devait entendre la version de Mme Leduc et examiner la "pomme" avant de rendre jugement.

OPPORTUNITÉ DANS LA VENTE

Caractéristiques du sujet:

AGE: de 22 ans à 45 ans

QUALITÉS IMPORTANTES: nombreux travailleurs enthousiastes, hommes déterminés et avides de l'instruction.

Détails de la position:

NATURE DE TRAVAIL: travail d'assurance-vie et plans d'épargne.

REMUNÉRATION: Salaire fixe et bonus.

Possibilité de REVENUE: \$3.000 à \$15.000, selon activités et capacités.

COURS D'INSTRUCTION: Le candidat qualifié suit un cours complet à 4 semaines, avant de quitter son emploi actuel.

SECURITÉ SOCIALE: 1. revenu garanti en cas de maladie et de décès, comprenant jusqu'à six membres de sa famille. 2. en cas de décès, possibilité de verser à la famille et assurance-vie gratuite.

2. fonds de pension garanti avec contribution de la part de la compagnie.

REPARATIONS LESSIVEUSE et SEICHEUSE automatiques

BENDIX CONNOR INGLIS THOR, etc. Travail fait par des EXPERTS

QUEBEC SERVICE de LAVEUSES Inc. 251 Est. Blvd Charest LA 9-8479

Vous obtenez maintenant 550 timbres "Pinky" additionnels chez Steinberg's

Découpez et échangez ces coupons! Un choix de plus de 500 cadeaux dans le catalogue de suggestions "PINKY"!

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **RECHAUD** BRIOCHES Teinte Cuivre, Panier à l'Intérieur PRIX DE \$2.49 en aluminium VENTE! \$2.49 en aluminium NUL APRES LE 1ER AVRIL

75 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **HUILE VÉGÉTALE** SHORTENING Liquide GATTUSO (En Gallon) \$1.99 Format économique RTE 128 OZ NUL APRES LE 30 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **JUS DE TOMATES** DE FANTAISIE, ORCHARD KING 4 RTES 54c NUL APRES LE 30 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **SPREAD MAP-O** CAMEL-O Embouteillage Spécial! 2 RTES 49c NUL APRES LE 30 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **QUICKLES** POT 32 OZ 49c MARINADES CORONATION NUL APRES LE 28 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **OLIVES QUEEN** POT 24 OZ 59c NATURE CORONATION NUL APRES LE 28 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **CONFITURE FRAMBOISES** DE SANS PEPINS, E. D. SMITH POT 9 OZ 33c CONFITURE DE FRAISES, 37c NUL APRES LE 28 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **POUDINGS INSTANTANES** SAVEURS DIVERSES 2 POTS 4 OZ 27c MARQUE "ROYAL" NUL APRES LE 28 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **FILETS DE SOLE** CONGELÉS 51c BOOTH ou PQT 1 LB RUPERT NUL APRES LE 25 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **SMOKED MEAT** 2 OZ, Format DE "Un Sandwich" 31c COORSH NUL APRES LE 25 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **ROULE DE SALAMI** MARQUE 12 OZ 65c HYGRADE NUL APRES LE 25 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **10 (OU PLUS) JUTEUX PAMPLEMOUSSES** TOUTE VARIÉTÉ! (EN SAC DE POLY.) NUL APRES LE 28 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **3 LBS (OU PLUS) DE POMMES FRAÎCHES** TOUTE VARIÉTÉ! CROQUANTES, TOUT USAGE! NUL APRES LE 28 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **5 LBS (OU PLUS) DE CAROTTES FRAÎCHES** IMPORTÉES No 1. Nourissantes, Croquantes! NUL APRES LE 28 MARS

Obtenez davantage pour votre dollar chez Steinberg's LIMITEE

DES TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS CHAQUE SEMAINE DANS CE JOURNAL!

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **CONFITURE FRAMBOISES** DE SANS PEPINS, E. D. SMITH POT 9 OZ 33c CONFITURE DE FRAISES, 37c NUL APRES LE 28 MARS

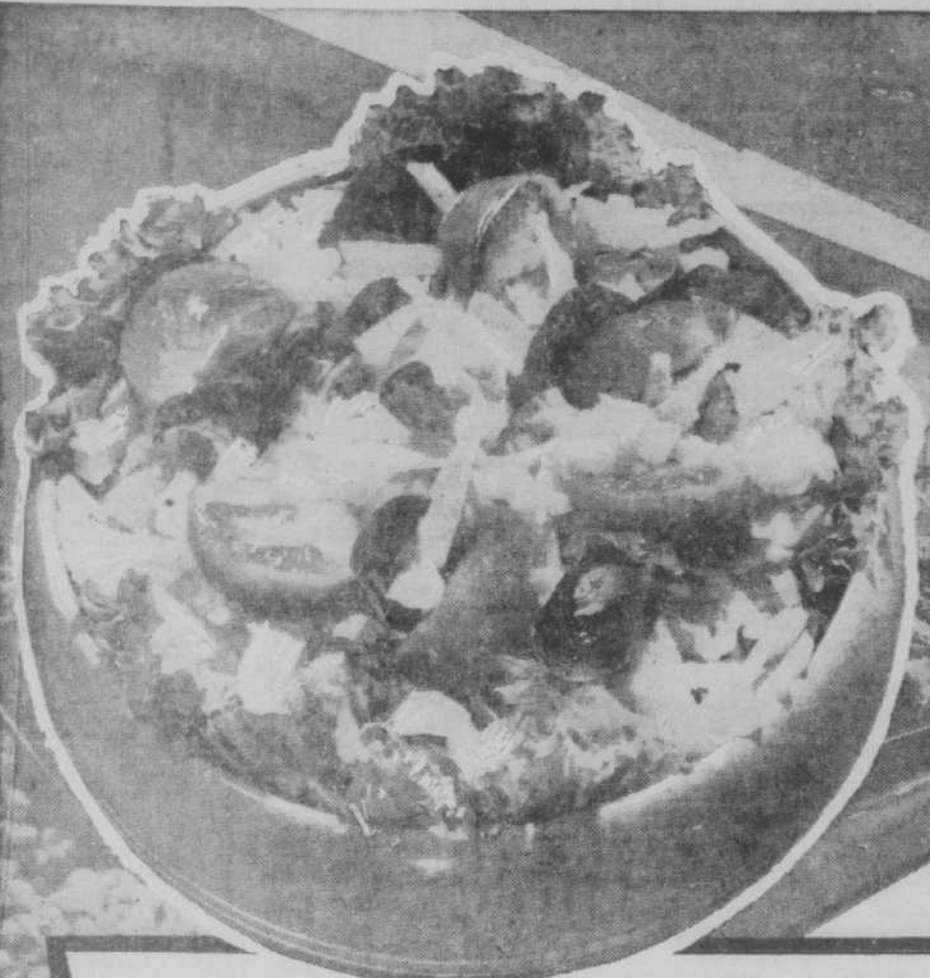
25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **DETERSIF LIQUIDE** 2 BOUT. 34 OZ 91c MARQUE MIR NUL APRES LE 28 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **BROSSES A DENTS** DE LUXE 60c Sols durs PEPSODENT ou Médium NUL APRES LE 28 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **POUDRE POUR BEBE** GROSSE DE BOITE 75c JOHNSON NUL APRES LE 28 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **SAUCE A LA VIANDE** CHEF BOY-AR-DE 2 RTES 15 OZ 62c NUL APRES LE 28 MARS

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **ROULE AU CITRON** De la Boulangerie STEINBERG CHACUN GARNITURE POUR 33c RICHE! NUL APRES LE 15 MARS



DES LÉGUMES de fraîcheur imbattable

**POUR
VOS SALADES
CHEZ**



Importée No 1.

LAITUE ICEBERG

Ferme, fraîche,
croustillante!
Grosceur 24

2 Pomes pour 33¢

No 1 de Florjde

CELERI PASCAL

Mûr, vert,
croquant!
Grosceur 48

2 Pieds pour 29¢

TOMATES 33¢

MURIES A POINT,
FRAICHES IMPORTEES
No 1 LA LIVRE POUR

SAVOUREUX LEGUMES IMPORTEES, FRAIS DU JARDIN, CLASSE No 1

ECHALOTES
FRAICHES,
PIQUANTES! **3 BOTTES 29¢**

RADIS CROQUANTS
ROUGES,
FRAIS! **2 BOTTES 19¢**

CONCOMBRES
FAIBLES EN
CALORIES! **2 POUR 29¢**

ORANGES DE JAFFA
JUTEUSES, SANS
PEPINS! **39¢ LA DOZ**
D'Israel ensoleillé!
DE GROSCEUR 150

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer

Pour une salade éblouissante de fraîcheur, Steinberg vous offre des fruits et légumes frais du jardin à prix d'aubaine. Qu'il s'agisse de tomates, de radis, de piments verts, de concombres, de laitue ou d'oranges, vous les trouverez tous chez Steinberg.

Régalez les membres de votre famille avec une délicieuse salade faite de légumes frais de chez Steinberg!

VENTE À UN DOLLAR DE STEINBERG POUR ÉQUILIBRER VOTRE BUDGET!

A LA DEMANDE POPULAIRE... VENTE A UN DOLLAR! Oui, à la demande populaire nous mettons en vedette des articles qui ont déjà flatté votre budget et votre palais. Encore une fois, tirez profit des aubaines formidables pendant la VENTE A UN DOLLAR DE CHEZ STEINBERG!

3 BOTTES 12 OZ
MARQUE ORCHARD KING
ASPERGES \$1.00
POINTES DE FANTAISIE

3 BOTTES 7 OZ
MARQUE PARAGON
POULET \$1.00
DESOSSE

3 POTS 24 OZ
MARQUE ORCHARD KING
MARINADES \$1.00
SUCREES

3 PAQUETS 8 OZ
GRUYERE (12 MORCEAUX AU POT.)
FROMAGE \$1.00
SWISS CASTLE

4 Gros pqs 2 lb
MARQUE DAINTY
RIZ \$1.00
SI TENDRE!

5 BOTTES 15 OZ
MARQUE ORCHARD KING
PECHES \$1.00
EN MOITIÉS, DE CHOIX

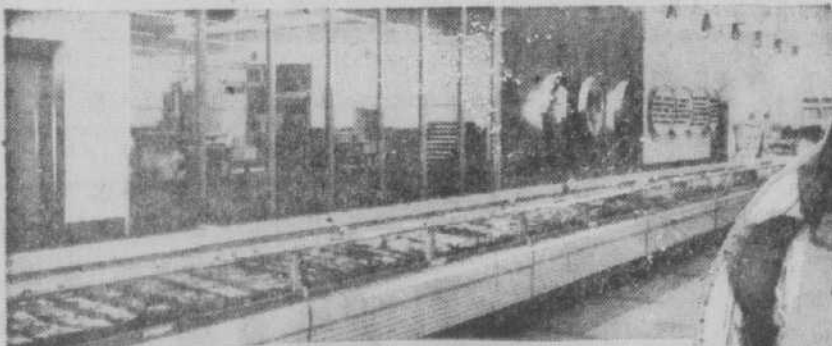
5 BOTTES 20 OZ
MARQUE ORCHARD KING
POIRES \$1.00
A DESSERT, DE CHOIX

5 BOTTES 28 OZ
ORCHARD KING
TOMATES \$1.00
QUALITE DE CHOIX

6 BOTTES 20 OZ
ORCHARD KING, NON CLASSES!
POIS \$1.00
QUALITE DE CHOIX

8 Bouteilles 30 OZ
MARQUE ICE CASTLE
GINGER ALE \$1.00
PETILLANT!

9 BOTTES 20 OZ
MARQUE CLARK
JUS DE TOMATES \$1.00
DE FANTAISIE



VEAU

frais de-lait de la nouvelle saison

CUISSEAUX

UN BOUT OU L'AUTRE

SANS JARRET!
LA LB **69¢**

CÔTELETTES

DES PLUS EXQUISES!

SANS PERTE!
LA LB **69¢**

dans le PANIER

SUCCULENTES COTELETTES!

SANS PERTE!
LA LB **49**

Rôtis savoureux, maigres, tendres, sans perte!

PORC dans L'ÉPAULE 39¢ Demi Picnic, Lb. 49¢ Demi Soc, Lb.

PICNICS (4 A 5 LBS) LA LB **49¢**
FUMES, SANS JARRET

SAUCISSES POT 1 LB **63¢**
LA BELLE FERMIERE

SAUCISSON HYGRADE DE BOLOGNE ROULE 24 OZ POUR SEUL **59¢**

SAUMON EN TRANCHES LA LB **83¢**
ROUGE, 'COHOE'

PATES A LA DINDE 2 POUR **79¢**
DE STEINBERG CHACUN 00c

JAMBON CUIT POT 6 OZ **53¢**
TRANCHE, PREMIUM SWIFT

Délicieux bonbons de Pâques!

CAMION A BASCULE SOLIDE! **\$1.29**

Remplis de succulents oeufs de Pâques!

SEAU A SABLE
Prix de vente! **79¢** Chacun
Le camion et le seau en polythène

Brioche épicée, remplie de fruits on ne peut plus exquis! délicieuses servies chaudes ou froides!

BRIOCHE DU CARÈME 12 AU PAQUET **29¢**
VÔTRE POUR SEUL.

Pâtisseries fraîches du four de Steinberg!

TARTE AUX RAISINS CHACUNE UN VRAI REGAL! **39¢**

GATEAU FIESTA AU BUTTERSCOTCH **39¢**

VANILLE CH. **49¢**
DELICIEUX GATEAU ETAGE

GATEAU CHIFFON AUX ANANAS CH. **59¢**



Steinberg au 2090 boul. Ste-Anne; chez Pollack sur la rue du Pont; au 2555 chemin Ste-Foy; au 2570 boul. Sir Wilfrid Laurier; au 4250, 1ère ave. Charlesbourg... OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 9h. p.m.

RIALTO Jusqu'à jeudi soir
"LE GENERAL CASSE-COU"
 (Distribution Générale)
 EN CINÉMA QUÉBÉC
 Claude Fournier, René Gauthier
 ATELIER
"SUS LA MENACE DES CANNIBALES"
 (Cinéma) ATELIER
 avec Johnny Weissmuller

AVANT ET APRES LE
 SPECTACLE REGULIER !
 MATINEES à 11.45 et 12.10
 SOIREES à 11.15 et 11.40

Film du combat de championnat mondial des poids-lourds
FLOYD PATTERSON
 vs
INGEMAR JOHANSSON
 PRIX D'ENTREE: 10c

EMPIRE JUSQU'A JEUDI SOIR

JUSQU'A JEUDI SOIR !
Vous TREMBLerez DE RIRE !
 10 MINUTES DE RIRE - DE GAÏTES

MARTIN LEWIS
LES TREMBLES
LA CARCASSE
 (Cinéma) ATELIER
 Dernière spectacle comique à 10c

"VIOLENCE au KANSAS"
 (The Jayhawkers)
 Visitation - Terribles
 Jeff Chandler, Vera Parker et Nicole Maury
 Dernière spectacle comique à 10c

CARTIER-LAURET

CHATEAU NANCY
 AUBERGE DES 4 CHEMINS

"THE VANGUARDS"
 trio de chanteurs de cœurs
PATTI MYERS
 danseuse de grande renommée
LEN BOILY
 animateur
 Orchestre à 4 cordons
 Spectacles à 8c et 12c tous
 Pas de minimum au titre de concert
 Réservation 873-3821
CHATEAU NANCY
 (Auberge des 4 Chemins)
 Champlain, P.Q.

VICTORIA CLASSIC
 Curt Jurgens, Dawn Addams
"LONDRES APPELLE POLE NORD"
 CinémaScope et Couleurs

PIGALLE Jusqu'à Vendredi Incl.
 Une passionnante histoire d'amour, de musique et de chansons dans une ambiance de fête
Son Seul Amour
 EN SUPERBES COULEURS
 FERRUCIO TARDIVINI
 JEAN L'AMOUR
 A REBrousse-POIL
 ATELIER
 Michel Crève
 Air climatisé sous votre confort

"CLUB" La Fayette "RESTAURANT"
 563-557 BOULEVARD CHAREST-EST - AIR CLIMATISE
"L'AMBIANCE LA PLUS CHIC A QUEBEC"
ANNE BROOKS Directement de LAS VEGAS
 Intégrée de la chorégraphie française
 Endré Clément, m.c.
 Roger Lachance et son ensemble
Les RYTHMOS
 orchestre et instruments
 * RES.: 522-2053 *

CAPITOL AUJOURD'HUI, JEUDI ET VENDREDI
 Représentation continue de 1h à 11h, "The Angel Wore Red" à 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h
 Dans les bras l'un de l'autre, ils pourraient oublier les serments jurés, ils ont juré qu'ils attendraient et le secret qu'ils partageraient !
AVA DIRK GARDNER BOGARDE
 ATELIER
"THE ANGEL WORE RED"
 Mal: 65c
 Soirs: 85c
 JOSEPH COTTEN
 Second grand film à 1h, 4h, 7h, 10h, 11h
 Micky Rourke, Terry Moore, Dick Duroy, Yvette Mimieux
"PLATINUM HIGH SCHOOL"

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale de films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St. Charles.
 La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et sont envoyés modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.
 Les notes morales s'inspirent des meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film actuel ainsi qu'après. Il ne s'agit pas de juger le mérite ou le défaut du programme et de le classer par le titre du programme et de la note.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES
 T - TOUS : Films valables pour tous y compris les enfants.
 A.A. - ADULTES et ADOLÉSCENTS : Films qui ne généralisent pas les idées de cinéma (16 ans et plus)
 A - ADULTE : Films qui ne conviennent qu'aux gens adultes, soit qu'ils présentent des problèmes sociaux d'actualité ou qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'ont d'ailleurs pas d'impression d'indécence à condition de vouloir réfléchir et réfléchir. Ces films de conviction sont généralement pas des adolescents.
 A.B. - ADULTE AVEC RESERVE : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la ligne ou du développement de certaines idées ou à condition de vouloir réfléchir et réfléchir. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement sérieux et ne conviennent jamais aux adolescents.
 D - A DÉCONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé physique et morale de la société.
 P - PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CAPITOL - Représentation continue de 1h à 11h. "Platinum High School" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "The Angel Wore Red" (A.B.) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "The Last Days of Pompeii" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "The Last Days of Pompeii" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h.

CARTIER - "Violence au Kansas" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "The Jayhawkers" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "The Jayhawkers" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h.

CINEMA DE PARIS - "La Crucifiée" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "La Crucifiée" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "La Crucifiée" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h.

CLASSIC - "Le Masque" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "Le Masque" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "Le Masque" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h.

EMPIRE - "Come Dance with Me" (D) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "Come Dance with Me" (D) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "Come Dance with Me" (D) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h.

LAURET - "Violence au Kansas" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "Violence au Kansas" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "Violence au Kansas" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h.

LAURET - "Violence au Kansas" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "Violence au Kansas" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h. "Violence au Kansas" (A) 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h.

sillery
 A L'AFFICHE
 Wm. Holden, Jennifer Jones
"LA COLLINE DE L'ADIEU"
 CinémaScope et Couleurs
 Clark Gable, Jean Russell
"LES IMPLACABLES"
 CinémaScope et Couleurs

CINEMA PARI
 FESTIVAL DRAMATIQUE
 Myriam BRU
 Amedeo NAZZARI
LA CRUCIFIEE
 3ème film: Yvonne Sanson, Amedeo Nazzari
BANNIE DU FOYER
 3ème film: Françoise Rosay, Amedeo Nazzari
LE FILS DE PERSONNE

VICTORIA CLASSIC
 Vincent Price dans
"Le MASQUE"
 avec Agnes Moorehead

IMPERIAL
 CinémaScope, en couleurs
"CRIME AU MUSÉE DES HORREURS"
 JUNE CUNNINGHAM et MICHAEL GOUGH
"POLICE INTERNATIONALE"
 VICTOR MATURE et ANITA ARBERG

PRINCESSE
 Film d'action, en couleurs
"BARRAGE CONTRE LE PACIFIQUE"
 SILVANA MANGANO et TONY PERKINS
"LA REVANCHE DE BELLE-EPEE"
 GEORGE REEVES

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC
 et
LA CHORALE DE L'UNIVERSITE LAVAL
 présentent
 Le concert
Symphonique Universitaire.
 Au programme:
 OUVERTURE DES "NOCES DE FIGARO"
 MOZART
 REQUIEM
 Cherubini
 SYMPHONIE No 7
 Beethoven
 Jeudi, 23 mars, 8h.30 p.m.
Au Palais Montcalm
 Billets en vente Office Capitol, 218 rue St-Jean, suite 104, tel. 525-0846 ou 525-4101
 \$2.00 - \$1.50 - \$1.30 - \$1.00
 Réservation jusqu'à jeudi midi

Auditions au Conservatoire

Excellentes exécutions et très bon programme

La deuxième audition d'élèves de cours supérieurs du conservatoire a été aussi heureuse que la première, tant par les qualités musicales démontrées par les exécutants que par le choix agréable du programme.

D'autres élèves se feront entendre pour le public vendredi soir.

Dans le "Prélude et fugue en si bémol majeur", de Bach, "Intermezzo" de Brahms et "Jardin sous la pluie" de Debussy, la pianiste Hélène Dellea a fait preuve successivement d'un bon sens du rythme, de romantisme dans son jeu pour le Brahms et, avec le Debussy, d'intelligence dans l'interprétation.

Quant à la jeune violoncelliste Cécile Lannville, elle nous a agréablement surpris par la sonorité et l'ardeur qu'elle apporte à jouer "Elegie" de Faure et, surtout, le "Concerto en la", de Saint-Saëns. Si cette musicienne est toujours aussi égale à elle-même dans l'avenir, ses exécutions seront fort belles à entendre, car dans ces deux pièces, il y avait abondamment beaucoup d'application, de la sincérité et, pendant le concerto, une maîtrise de l'instrument que nous devons signaler. Il agit là en effet d'une oeuvre assez capricieuse avec laquelle bien des élèves n'eussent pas obtenu le même succès. Par contre, cette maîtrise de l'instrument n'a pas toujours prévalu probablement à cause de la fatigue due à la longueur de l'oeuvre.

Les pièces pour clavecin jouées par Claudette Leclerc et ensuite, Hermel Bruneau nous ont beaucoup plu. Cependant Mlle Leclerc a semblé se préoccuper beaucoup plus de jouer en entier et moins les pièces au programme qu'à les interpréter avec calme et sûreté. Non pas que la jeune fille manque de talent; loin de là. "La Triomphe" de Rameau a été jouée avec beaucoup de bonheur, mais la "Suite en la mineur", de Purcell aurait demandé plus de soin dans l'exécution, une nette séparation et une nette distinction des quatre mouvements.

Hermel Bruneau, que nous avons entendu quelque fois à titre d'accompagnateur est certainement un très bon exécutant, mais là encore nous aurions aimé plus d'attention, plus d'authenticité pour l'interprétation des "Dames de la Renaissance" et principalement de Telemann, par exemple, plus de clarté d'expression dans son jeu.

Sens de la chansonnette, selon Brel

"Je fais ces chansons ou les paroles abondent parce que j'aime l'homme capable de saisir une idée à travers une mélodie. Jacques Brel a ainsi exprimé sa conception de la chansonnette lors d'une entrevue hier. Monsieur Brel est de passage à Québec où il présente son tour de chant, chez Gérard.

Jacques Brel est un chansonnier très personnel, qu'on ne peut comparer à aucun autre. Ses chansons sont caractérisées par la place prédominante accordée aux paroles.

Ce chansonnier est belge. Il a débuté sa carrière de chanteur à Paris, après avoir délaissé le commerce. Il fait de la chanson depuis huit ans maintenant. Il ne compose jamais ses chansons rapidement mais les travaille cinq ou six mois avant de les chanter devant le public. Il prend son inspiration dans les événements d'actualité, mais jamais dans le passé. Ses chansonniers préférés sont Trenet et Brassens, qu'il apprécie sans toutefois les imiter.

Dans son tour de chant, hier il a choisi plusieurs chansons connues, dont "La dame patronesse", "Les Flamandes", "La valse à mille temps". Toutes ses chansons tendent à mettre en valeur, de façon mi-ironique, mi-sérieuse, les grandes vérités humaines, les sentiments profonds et les contradictions étranges de notre nature. Par exemple, "Quand on na que l'amour" exprime la nécessité et la noblesse de l'amour chez l'homme; dans "La dame patronesse", il rappelle le ridicule de ces bonnes dames qui ont de la charité une bien triste conception.

Jacques Brel exécute toujours ses chansons en développant un thème initial qu'il dissèque, analyse, amplifie jusqu'à un accord final fort et éclatant.

Lors de son tour de chant d'hier, il fut facile de constater qu'il est un artiste humain qui, en plus de donner un sens profond à la chansonnette, donne à la musique un rôle conforme aux sentiments exprimés.

Loretteville: déficit Les Saules: un surplus

La ville de Loretteville a terminé son exercice financier avec un déficit et la ville des Saules avec un surplus. Les conseils municipaux de ces deux municipalités ont approuvé lundi le rapport de leurs auditeurs.

A Loretteville, le déficit se chiffrait à \$33,784.70, malgré un surplus de \$9,591.75 enregistré dans le service d'aqueduc. Le déficit est attribué à des achats faits au cours de l'année et versés sur l'actif immobilier, pour une valeur de \$16,000 environ, et à l'assistance publique pour une somme de \$13,000. Dans cette municipalité, les dépenses ont été de \$289,328 contre \$275,828 en revenus.

A la ville des Saules, le surplus a été de \$7,148.81. Le déficit à l'administration générale au montant de \$3,251.79 a été largement compensé par le surplus dans l'administration du service d'égouts et d'aqueduc se chiffant à \$10,400.60.

AU PRINTEMPS, POUR DE BONS ALIMENTS

À PRIX ÉCONOMIQUE, VENEZ chez A&P!



Pourquoi Payer Plus?

LAIT instantané A&P	3 lbs	79¢
LAIT ECREME EN POUDRE	Rég. pqt 99¢	Épargnez 20¢
MARMELADE	1 jarre 9 oz	19¢
KRAFT, à l'ORANGE	Rég. jarre 21c	Épargnez 2c
GRUAU QUAKER RAPIDE	1 pqt 42c	Épargnez 3c
NOURRITURE A CHIEN CHUM	Rég. 3 btes 21c	Épargnez 12c
SNACKERS	1 pqt 8 oz	19¢
McCORMICK	Rég. pqt 25c	Épargnez 6c
KRISPIES AU RIZ	1 pqt 29c	Épargnez 2c
KELLOGG	Rég. pqt 31c	Épargnez 2c
NOURRITURE A CHIEN KIBBLE A&P	5 lbs	45¢
(Avec bte gratis de pain de viande)	Rég. 49c	Éparg. 4c
REGLISSE ALISORTS	12 oz	29¢
YAS		
THON GEISHA	2 btes 7 oz	49¢
SOLIDE, DE FANTAISIE	Rég. bte 27c	Épargnez 5c
FROMAGE FORT Cheddar	1 lb	55¢
BLANC CANADIEN	Rég. lb 59c	Épargnez 4c
CHEEZ WHIZ	1 jarre 16 oz	57¢
KRAFT	Rég. jarre 62c	Épargnez 6c

Offre spéciale!
ENCYCLOPÉDIE DU LIVRE D'OR ILLUSTRÉ
 Pour garçons et filles Anglaise et française
 16 volumes de luxe, plus de 6000 illustrations en superbes couleurs
VOLUME 2
 En vente cette semaine
 Seulement **99¢**
 Achetez un livre par semaine

Venez voir... Vous épargnez sur ces Spéciaux en Viandes Super-Right!
 A&P ne vend que le meilleur Boeuf de Marque Rouge au Canada, provenant des Salaisons inspectées par le Gouvernement

LONGES DE PORC

FRAIS BIEN PRÉPARÉS

PORCTIONS DES COTES MOYENNE DE 3 à 3 1/2 LBS	PORTION DU FILET MOYENNE DE 3 à 3 1/2 LBS	COUPE DU CENTRE OU COTELETTES
lb 39¢	lb 49¢	lb 69¢
Moitié de la longe - côtes PLEINE COUPE	Moitié de la longe - filet PLEINE COUPE	LONGE DE PORC ENTIERE
lb 47¢	lb 57¢	lb 53¢

Rôti de côtes courtes lb 59¢
 Ou de travers, très charnu, partiellement désossé

BOEUF HACHE lb 35¢
 FRAIS, TRES MAIGRE

BIFTECK de paleron lb 59¢
 Délicieux pour braiser ou ragout

Épargnez durant la Vente à 99¢ de A&P!

JUS DE TOMATES	4 btes 48 oz	99¢
QUALITE DE FANTAISIE A&P	Rég. 2 btes 55c	Épargnez 11c
CERISES A&P	5 btes 15 oz	99¢
ROUGES, DENOYAUTES DE CHOIX	Rég. 2 btes 49c	Éparg. 24c
POINTES D'ASPERGES	3 btes 12 oz	99¢
QUALITE DE FANTAISIE A&P	Rég. bte 39c	Épargnez 18c
JUS DE POMMES	3 btes 48 oz	99¢
VITAMINE MITCHELL	Rég. bte 39c	Épargnez 18c

Spéciaux en Pâtisseries Jane Parker
 Cuits dans notre boulangerie par les maîtres-pâtisseries A&P

TARTE A LA CITROUILLE	cha. 45c
JANE PARKER	Rég. 55c - Épargnez 10c
PAIN AU RAISIN	pain 25c
JANE PARKER	
ROULE AU CITRON	cha. 29c
OU A LA GELEE, JANE PARKER	Rég. 39c - Épargnez 10c
ROULES JUMELS	1 pqt 21c
JANE PARKER	Rég. pqt 25c - Épargnez 8c

GRANDES ECONOMIES! EPARGNEZ 8¢ SUR...

JIM DANDY
 FORMAT GEANT
 bte 32 oz **73¢**
 Rég. 79¢ - Épargnez un 6¢ extra
 Épargne totale 14¢

Spéciaux en Fruits & Légumes Frais

LAITUE

No. 1 des E.U., fraîche, verte, grosseur 24 - AUCUNE A PRIX PLUS HAUT

2 gros pieds 25¢

ECHALOTES	3 gros pqt	25¢
No. 1 des E.U., fraîches, douces		
RADIS	3 sacs cello 8 oz	25¢
No. 1 des E.U., frais, doux		
BROCOLI	1 pqt original	29¢
No. 1 des E.U. frais, vert		
EPINARDS	2 sacs cello 10 oz	25¢
No. 1 des E.U., frais, feuilles frisées, lavés, prêts à cuire		
P'PLEMOUSSES	10 pour	45¢
No. 1 des E.U., Marshwood de Florida, grosseur 95 - maintenant à leur meilleur		
BANANES	2 lbs	29¢
No. 1 jaune doré		
GINGER ALE	4 btes 30 oz	49¢
YUKON CLUB (Contenu seulement)		
BRIOCHE HOT CROSS	Jane pqt 6	33c
PATE A DENTS STRIPE	tube économique	78c
OFFRE A 20¢ DE RABAIS!		

AP Super-Marchés
 AP EST DIGNÉ DE CONFIANCE
 Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 25 mars 1961.

Une enquête est demandée par la Confédération des syndicats

La Confédération des syndicats nationaux demande au gouvernement provincial d'instituer le plus tôt possible une commission d'enquête sur le travail du dimanche dans l'industrie de la pulpe et du papier.

Cette demande est contenue dans une lettre adressée ces jours derniers au procureur général de la province, M. Georges-Emile Lapalme, par M. Jean Marchand, président général de la CSN.

M. Marchand précise que l'idée de cette enquête publique a été lancée par la Fédération nationale de la pulpe et du papier et appuyée par la Confédération des syndicats nationaux.

L'enquête, dit-il, est l'unique moyen d'obtenir les informations utiles ou nécessaires sur le problème très grave du travail du dimanche.

D'une part, explique-t-il, les compagnies estiment que leur expansion et leur rentabilité dans la province de Québec, où leurs possibilités ne sont que partiellement utilisées, sont conditionnées par le fonctionnement des papeteries sept jours par semaine, et leur point de vue est accepté par le Congrès du travail du Canada.

D'autre part, les syndicats nationaux croient que la situation privilégiée des papeteries dans la province de Québec compense la limite imposée à l'utilisation de leurs possibilités de production, si bien que le travail du dimanche n'est pas plus nécessaire ici qu'ailleurs.

L'enquête demandée permettrait d'établir le bien-fondé des

différents points de vue sur cette question. M. Marchand termine son message en invoquant les droits des citoyens qui, en très grande majorité, dit-il, désirent que le dimanche soit respecté.

Subvention au Dr Morin

Le Dr Yves Morin, de l'université Laval, recevra de la Fondation du Québec pour les maladies du cœur une subvention qui lui permettra d'effectuer des recherches en vue de la prévention de l'infarctus du myocarde par l'administration de chlorure de potassium.

Le montant des subventions est de \$96,500, comparativement à \$51,800 pour l'an dernier. Les sommes consacrées aux fins de la recherche en cardiologie s'établissent cette année à \$181,500 dans la province, grâce aux souscriptions publiques en faveur du Fonds canadien pour les maladies du cœur.

Les autres bénéficiaires des subventions sont:

Le Dr Aurèle Beaulieu, université de Montréal.
Les Drs K. I. Melville, E. J. Reininger et H. N. Segall, université McGill.
Le Dr Jacques Genest, Hôtel-Dieu de Montréal.
M. Claude Allard, Institut de cardiologie de Montréal.
Les Drs J. L. Brandt, N. Kalant et J. Wener, Jewish General.
Les Drs A. S. V. Burgen, R. P. Cronin et C. A. Goresky, Hôpital Général de Montréal.
Les Drs André David et François Tilmosse, hôpital Notre-Dame.
Le Dr J. R. Guelius, Royal Victoria.
Le Dr André Proulx, hôpital du Sacré-Coeur.

Des subventions ont aussi été accordées à une quinzaine d'autres chercheurs montréalais.

Il ne reste qu'un seul missionnaire étranger en Chine

Un seul ecclésiastique catholique non chinois vit encore en Chine communiste. Il s'agit d'un évêque de nationalité américaine, Mgr James Edward Walsh, évêque titulaire de Sata, condamné par les communistes à 20 ans de prison. En 1949, on comptait plus de 3,000 missionnaires non chinois en Chine continentale.

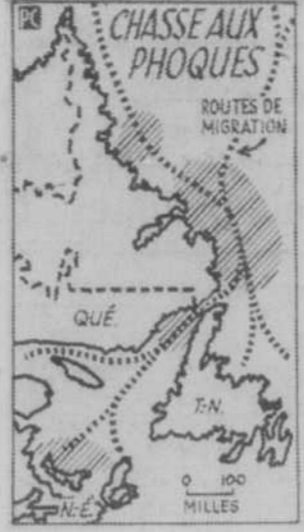
Le zoo local reçoit une chevrette

Le Jardin zoologique de Québec a reçu hier une nouvelle pensionnaire de la famille des cervidés: une chevrette.

La chevrette a été capturée à Montauban, dans le comté de Portneuf. Poussés par la faim ou la hardiesse, la bête a été vue à

proximité des habitations. Craignant que la pauvre fut dérangée dans sa ballade, l'officier de conservation du secteur a décidé de la capturer et de l'offrir au zoo de notre ville.

Mais la capture fut une affaire quelque peu complexe, car la che-



RISQUE ANNUEL: Moins d'une douzaine de navires canadiens participent actuellement à la chasse annuelle aux phoques au large de la côte est. C'est là un nombre infime si l'on songe, qu'il y a environ un siècle, 400 navires y participaient. La chasse aux phoques demeure un risque. Les hommes sont payés au pourcentage des prises. Si la chasse est infructueuse, ils ne retirent pratiquement rien. Les régions ombrées de ce graphique indiquent les principaux bancs de phoques. La majeure partie d'entre eux se trouvent situés au large de la côte du Labrador, où les chasseurs pratiquent leur métier depuis leurs navires ancrés dans les champs de glace.

(Graphique PC)

Le Jardin zoologique possède déjà une douzaine de chevreuils.

Des cambrioleurs s'emparent de \$50 et font des dégâts

(Par J.-L. Hardy)
Munis de chalumeaux, des cambrioleurs ont opéré, dans les établissements de Ideal Body Ltd, au 225, Boul. St-Sacrement, et ils ont réussi à percer deux coffres-forts pour s'emparer de leur contenu soit d'une somme d'environ \$50 en argent et de chèques difficilement négociables et représentant une valeur de près de \$600. MM. Gérard et Paul Larochelle, copropriétaires de l'industrie, ont expliqué que les dommages à l'immeuble sont élevés et que les bureaux ont été trouvés dans le plus grand brouhaha.

La police rapporte aussi que deux stations de service ont été cambriolées, l'une à Québec et l'autre à Notre-Dame des Laurentides. Des voleurs ont pénétré dans le garage Chamard, sur le chemin Ste-Foy, à Québec, et ils ont trouvé une somme d'environ \$50 en argent. Un individu a aussi été surpris à briser une vitre du garage Gilbert Plamondon, à Notre-Dame des Laurentides, et il a rafilé le contenu de la caisse et des cigarettes.

Des automobilistes ont signalé que leurs véhicules avaient été cambriolés. M. Jean Gravel, de la 1ère avenue, a rapporté qu'il s'était fait voler des cigarettes pour une valeur de \$100 dans son auto en stationnement sur la rue St-Roch; M. Roger Carrier, de la rue Vitry, mentionne la disparition de 5 billets de \$20, d'une paire de gants et d'une paire de lunettes dans son auto stationnée sur la rue de la Couronne, à l'angle de la rue Fleury. Un citoyen de la rue Saunders s'est aussi fait enlever une valise remplie de vêtements. Quatre automobiles ont été rap-

portées volées au cours de la soirée et de la nuit dernière. Ce sont celles de Continental Drive Yourself, rue St-Jean; de M. J.-N. Rondot, de la rue de Carrière; M. McMillan, de l'avenue des Erables, et de M. René Bayeur, 928, Casot. A midi, aujourd'hui, seule la voiture de Continental Drive Yourself avait été retracée.



Chevaliers de la Table Ronde

Gouçons voir... le gin est bon...
BOLS! BOLS! BOLS!

Fabriqués d'après un procédé un peu plus coûteux (mais ça vaut la peine) depuis 1575, le gin Bols est un produit supérieur qui a fait ses preuves. *prononcez "bôlze"



Vêtue et profession chez les Franciscaines de Marie

Mgr N.-A. Labrie, c.j.m., évêque titulaire de Hilda et directeur national de la Propagation de la Foi, a présidé dimanche une cérémonie de vêture et de profession religieuses chez les sœurs franciscaines missionnaires de Marie, à Québec.

Enfin, les cinq sœurs qui ont prononcé les vœux perpétuels sont: S. M. Irène-Assunta, Henriette Desmarais; S. M. Pauline-Assunta, Assunta Bessette; S. M. André-Lucie, Mariette Aubin; S. M. Louise de Savoie, Marielle Seunin et S. M. Fernande-Agathe, Jeannine Lemay.

Les six jeunes filles qui ont reçu le saint habit sont: Mlle Doris Dufault, S. M. Francis de l'Enfant Jésus; Alberte Aiarie, S. M. Ghislaine de la Présentation; Estelle LeCourtois, S. M. Josée de la Passion; Cécile Ménard, S. M. Yolande de la Croix; Mariette Bolduc, S. M. Angèle de Jésus et Nicole Viau, S. M. Mathie de la Vierge.

Les cinq religieuses qui ont prononcé les vœux triennaux sont: S. M. Christiane de la Passion, Denise Delisle; S. M. Françoise-Agnès, Lucile Bureau; S. M. N.-D.

de la Miséricorde, Jacqueline D'Arzy, S. M. Andrée de la Croix, Denise St-Laurent et S. M. Jeanne de l'Immaculée, Hélène Dufour.

Parmi toutes ces dernières, une seule est issue de Québec: S. M. Andrée-Lucie, Mariette Aubin.

Pour la cérémonie de vêture et de profession religieuses, Mgr Labrie était assisté du R. P. R. Melançon, c.j.m., et M. l'abbé Jean-Luc Pelletier, aumônier de la communauté.

Assistaient au chœur, le R. P. L. Bourdeau, s.m., le R. P. J. Genest, s.j., M. l'abbé Maurice Fortier et les RR. FF. Albert-Marcel, f.c.c., Maurice Aubin et Uldaric s.s.

Une coiffeuse doit payer l'amende

Une coiffeuse de la ville de Québec a dû payer l'amende et les frais, pour avoir exercé son métier à domicile, en dehors des heures prescrites par le décret no 44, en date du 14 janvier 1964, et amendements. C'est le Comité conjoint des Coiffeuses de Québec qui avait levé la plainte.

Comment soigner un MAL DE DOS

Dodd's KIDNEY PILLS

LA TOUCHE DU GOURMET

Cultivés à quelques milles de votre demeure, les **CHAMPIGNONS SLACK** de Waterloo sont livrés tous les jours à votre fournisseur.

Les champignons Slack de Waterloo sont expédiés chaque jour, quelques heures après la cueillette. Ils sont économiques et rehaussent délicieusement la saveur d'un plat. Vous pouvez les employer pour vos menus de tous les jours aussi bien que pour un repas de gala. Achetez des champignons dès aujourd'hui. Essayez-les rien qu'une fois, et vous ne pourrez plus vous en passer!

Vous pouvez obtenir GRATUITEMENT la nouvelle brochure en couleurs de 42 pages contenant d'excellentes recettes aux champignons.

Écrivez à: Slack Brothers, Waterloo, P.Q.

Les champignons de Waterloo... le comble du bon goût!

ENCYCLOPÉDIE DU LIVRE D'OR

POUR GARÇONS ET FILLES

AIDEZ VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE

AVEC CE NOUVEAU TRÉSOR DE CONNAISSANCES

UNE VÉRITABLE BIBLIOTHÈQUE CONÇUE DANS LE BUT DE RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS LES ÉCOLIERS

16 volumes de luxe en couleurs

ÉDITÉE PAR DES ÉDUCATEURS DE MARQUE

UNE POSSESSION SANS PRIX POUR L'ÉCOLIER

Notez bien! Vous ne payez que... ACCUMULEZ LA SÉRIE COMPLÈTE SELON LE PLAN FACILE D'ACHAT "UN-PAR-SEMAINE".

99¢ ch.

Disponible maintenant aux magasins d'alimentation suivants:

M. Maurice Kelly, professeur de grec et de latin à l'université de New England, en Australie, prononcera une causerie la faculté des Lettres de Laval, vendredi, le 24 mars, à 8 heures p.m. Le conférencier y traitera le sujet suivant: la comédie moyenne et nouvelle d'Athènes.

M. Kelly, qui prépare actuellement un doctorat à l'université Laval, est boursier du Commonwealth et de "English speaking Union".

Le public est invité à cette conférence qui aura lieu sous les auspices de l'Association Guillaume-Budé, section de Québec.

Une "grosse" veillée peut être dure pour l'estomac!

Quelle belle veillée! Et quelles répétitions sur l'estomac, qui vous fait souffrir ensuite d'hyperacidité. C'est alors le moment de prendre des TUMS pour un soulagement rapide. Croquez simplement deux de ces pastilles à saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre. Les TUMS soulagent les aigreurs et l'estomac en ébullition, immédiatement... sans laisser d'arrière-goût, ce qui vous permet de dormir! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée, jour et nuit. Ils coûtent si peu!



pour l'estomac

Un auteur britannique:

"Ils ont condamné à mort 500 jeunes Canadiens"

Londres (PC) — Un nouveau livre sur la bataille de Hong Kong en 1941 dit que les gouvernements britannique et canadien, en décidant d'envoyer des bataillons canadiens pour aider à la défense de la colonie, ont condamné 500 jeunes soldats canadiens à mort "aussi sûrement que s'ils les avaient fauchés à la mitrailleuse".

Le jugement apparaît dans "La chute de Hong Kong", de l'auteur britannique Tim Carey, âgé de 38 ans. Le livre de 227 pages rappelle comment la garnison de soldats britanniques, canadiens et indiens s'est rendue aux Japonais le jour de Noël 1941, 17 jours seulement après le lancement de l'attaque.

Les allusions aux Canadiens se retrouvent un peu partout dans le livre.

"On doit dire aujourd'hui que même s'il n'y a eu aucune faute de leur part, ces régiments — les Grenadiers de Winnipeg et les Royal Rifles de Québec — n'ont guère ajouté de lustre au Canada."

ACTES DE BRAVOURE

"Ils furent expédiés à Hong Kong à une semaine d'avis après une longue période de stagnation comme troupes de garnison dans les Antilles occidentales et à Terre-Neuve; ils n'étaient guère entraînés, sauf pour les tâches les plus superficielles de la sécurité intérieure."

Carew cite un officier supérieur de nationalité non identifiée qui a décrit les Canadiens comme "n'ayant aucune expérience".

"Néanmoins, ajoute Carey, en toute justice pour les Canadiens, on doit préciser que des actes in-

dividuels de bravoure extraordinaires ont été nombreux et fréquents."

On rend hommage au commandant canadien le brigadier John Lawson, mort le 19 décembre alors que ses deux pistolets fumaient encore, après avoir été encerclé par les Japonais; au sergent-major de compagnie J. R. Osborn, ancien cultivateur de la Saskatchewan et cheminot du Manitoba, qui a reçu la Croix Victoria à titre posthume pour son acte de bravoure qui a sauvé la vie de cinq camarades canadiens; et au soldat Aubrey Fergus, aide-fermier de l'Ontario, courtisé et calmé, qui est devenu "une tour de force" en venant à l'aide de réfugiés civils.

Le livre dit que des leur arrivée sur l'île, les Canadiens furent "encadrés, enrôlés et désorientés"; en l'espace de quinze jours... ils furent envoyés au combat contre un ennemi implacable et déterminé.

POUR RASSURER TCHANG

En discutant la raison pour laquelle des Canadiens non préparés avaient été envoyés à Hong Kong, Carey dit que les autorités militaires canadiennes avaient été averties que l'adoption de deux bataillons canadiens rendrait la colonie assez forte pour contenir une attaque japonaise durant une longue période.

La réponse du gouvernement canadien a été de choisir les Grenadiers de Winnipeg et les Royal Rifles d'une liste de neuf bataillons "non recommandés pour entraînement militaire".

Carew dit que les gouvernements britannique et canadien ont discuté avec "une complaisance massive" que la présence des bataillons ferait toute la différence des intérêts du Canada dans le Pacifique.

"Avec une suffisance révoltante, ils ont fait passer le Canada comme une grosse entreprise commerciale menacée de saisi; leur arrivée rassurait le général Tchong Kai-shek de l'intention britannique de tenir Hong Kong jusqu'au dernier homme et jusqu'à la dernière ronde de munition; ils auraient un grand effet moral sur tout l'Extrême-Orient; ils apporteraient un puissant stimulant à la garnison et partant à toute la colonie."

"Ils ont condamné 500 jeunes Canadiens à mort, aussi sûrement que s'ils les avaient fauchés à la mitrailleuse."

Vol de \$225 dans un restaurant

Des cambrioleurs se sont introduits par effraction au cours de la nuit dernière dans le restaurant "Kébec Barbecue Inc.", au 1901 rue Artigny et ils sont repartis emportant une cassette métallique renfermant une somme de \$225. En plus de la disparition de cette somme d'argent le propriétaire de l'établissement doit aussi supporter des dommages assez élevés.

La police municipale a aussi mentionné ce matin le vol d'un poêle électrique et d'un fer à repasser d'une valeur totale de \$90 à la demeure de Mme Racine, rue Père Grenier; celui d'un accumulateur électrique dans la voiture

Le rôle d'évaluation clos demain

Un total de 553 plaintes avaient été déposées jusqu'à ce matin auprès du Bureau de révision contre le nouveau d'évaluation de la Ville de Québec. Lundi 140 plaintes ont été formulées et 189 dans la journée d'hier.

Les propriétaires de Québec qui veulent consulter leur rôle et déposer une plainte pourront le faire jusqu'à demain après-midi, à 5 heures.

de M. Blais de Berthierville, sur le terrain de l'hôtel Baillargeon ainsi que le vol de l'automobile de M. Laurence. Ce véhicule a été retracé.



Par TRAIN jusqu'au coeur de MONTRÉAL

VOYAGE PAR TRAIN = ÉCONOMIE DE TEMPS.

Quand vous voyagez, ne perdez pas de temps. Partez du coeur de la ville... arrivez au coeur de la ville... employez le temps du trajet. Prenez le train... la voie de toute confiance. Un voyage par train vous offre espace et confort... vous donne le temps de penser, de mûrir vos projets et de vous détendre.

Pensez-y... et vous prendrez le train. Vous constaterez ainsi que "VOYAGE PAR TRAIN = ÉCONOMIE DE TEMPS".

VOYAGER PAR TRAIN COÛTE MOINS CHER!



NOUVEAUX TARIFS RÉDUITS POUR DEUX OU PLUS — ALLER-RETOUR

	Tarif ordinaire pour une personne	pour deux personnes	pour trois personnes
QUÉBEC-			
MONTRÉAL	\$11.70 chacune	\$9.35 chacune	\$8.55 chacune

Les prix ci-dessus sont pour voyages en voitures ordinaires — plus grandes économies en première classe!

CANADIEN NATIONAL • CANADIEN PACIFIQUE
522-2748 522-1284

LE COEUR DE JULIETTE



RIP LE DETECTIVE



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



BESOIN D'ARGENT?

Demandez et vous recevrez!



Acquittez instantanément les comptes qui traînent, grâce au service D'ARGENT COMPTANT de "Beneficial"

Téléphonnez simplement à "BENEFICIAL"! Obtenez l'argent qu'il vous faut pour acquitter les comptes qui traînent — y compris les achats par mensualités. Ensuite, ne faites qu'un seul paiement moins élevé chaque mois et ayez plus d'argent de reste... peut-être même économisez-vous! Téléphonnez maintenant pour de l'ARGENT COMPTANT! "Le client est roi"... chez "BENEFICIAL"!

Prêts jusqu'à \$750 ou plus 30 mois pour rembourser des prêts de plus de \$500.

Votre prêt peut être garanti par une assurance-vie chez Beneficial

8 bureaux bien situés — adressez-vous au plus proche?

- QUÉBEC — 2 Bureaux
- Deuxième étage, 764 rue Saint-Joseph Est... LAFontaine 5-6151
- Deuxième étage, 860 rue St-Jean... LAFontaine 5-4551
- CHICOUTIMI — 2ième étage, 130 rue Racine Est... L'Héritier 3-4421
- EDMUNDSTON — 63 Rue St. François, 2ième étage... Tél. 1620
- JONQUIÈRE — Deuxième étage, 102 St. Aimé... L'Héritier 2-4571
- LEVIS — 73 Cote Du Passage... T'Erminus 7-4752
- THEFTORD MINES — 264 Rue Notre Dame, Nord FÉdéral 5-3129
- VICTORIAVILLE — 43 Rue Notre Dame Est... PLateau 2-4558

Ouvrez le soir sur rendez-vous — téléphones pour heures de soir

BENEFICIAL
FINANCE CO. OF CANADA

LARRY BRANNON



LES AVENTURES DE PAULINE



JOS PALOOKA



MARISE DUCLAU ET SA FAMILLE



Collision d'autos sur la rue Dorchester: 7 blessés

Sept des huit occupants de deux automobiles ont été blessés, en fin de soirée, hier, lors d'une violente collision entre l'auto-taxi de M. D. Chavrière, 318 Nicolet, conduite par J.-M. Bloudeau, 41 de la Carrière, et la voiture de promenade de M. Becker Beneké, 13 rue Drolet, Loretteville. Les accidents ont tous été conduits à l'hôpital St-François d'Assise souffrant de blessures sans gravité. La plupart ont quitté l'hôpital.

Les blessés dont les rapports de police font mention sont : M. et Mme Becker Beneké, leurs enfants Diane, 3 ans et Michel, 1 an, de Loretteville ainsi que M. Paul Dubois et Mlle André Du-

Les édiles de Québec

(Suite de la première page)

eroit savoir qu'en d'autres provinces, la déduction de 10 p.c. est admise.

M. Matte a discuté des dons de charité et Me Beaupré a rappelé un récent jugement basé sur la loi des droits de l'homme. Les inspecteurs de l'impôt ne peuvent se faire juges. Leur attitude est une brimade à la population qu'on oblige à se faire comptable de la charité.

La discussion a fini sur une suggestion du maire de rédiger une résolution pour le conseil.

L'opinion du Jeune Commerce

(Suite de la première page)

ment difficile pour un curé, comme pour un contribuable, de connaître le montant exact versé pour les œuvres de charité, les dons pouvant avoir été donnés dans une paroisse et même une ville autre que celle où l'on demeure.

Enfin, le président du Jeune Commerce expliqua que le gouvernement fédéral devrait modifier la loi de l'impôt en enlevant cette marge de 10 p.c. des versements de charité et en baissant d'un autre côté le taux d'impôt ou le montant de l'exemption personnelle.

MUCUS de L'ASTHME DÉTACHÉ PENDANT QUE VOUS DORMEZ

Les hommes, femmes et enfants évitent l'écoulement, la respiration affaiblie, la toux, le réveil fréquent, les attaques d'asthme bronchique et la bronchite, en prenant MENDACO. Mucus détaché, à l'action rapide, il combat les bronches et voies nasales. Facilite la respiration, favorise un sommeil plus reposant qu'aucun autre. Sans danger pour les yeux ou le nez. Obtenir MENDACO chez votre pharmacien ou votre épicerie.

AVEC UNE SIMCA, VOUS N'E-PARGNEZ PAS QU'A L'ACHAT. LA SIMCA VOUS OFFRE UNE FOULE D'ACCESSOIRES SANS SUPPLEMENT, DU CONFORT POUR TOUTE LA FAMILLE, DES INTERIEURS SOIGNES EN TOUS POINTS. ELLE REALISE DE PLUS, UN ETONNANT MILLAGE AU GALLON AVEC DE L'ESSENCE ORDINAIRE. LES FRAIS D'ENTRETIEN SONT MODIQUES. SIMCA—LA MEILLEURE AUBAINE AU CANADA.



PIECES ET ENTRETIEN D'UN OCEAN A L'AUTRE. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE, DES MAINTENANT. SIMCA IMPORTÉE DE PARIS PAR CHRYSLER

CHOUINARD - LETARTE AUTOMOBILES INC. 180, Boul. St-Sacrement, Québec 761-681-4687

TANGUAY AUTOMOBILES ENR. Rond-Point, Lévis, Qué.

GARAGE COUTURIER 174, rue St-Etienne La Malbaie, Qué.

La question soumise au ...

(Suite de la première page)

"dons de charité" et les inspections dans les paroisses sont propres aux régions soumises au district de Québec. Jusqu'ici des plaintes ont surgi surtout de la région immédiate de la ville de Québec, du Saguenay et du Lac-St-Jean. Ces régions dépendent du bureau de l'impôt fédéral du district de Québec.

On croit à Ottawa que le caucus général du parti conservateur aujourd'hui se penchera sur la question. Les députés québécois sont persuadés que ces méthodes d'enquête doivent cesser. Ils ont déjà commencé à agir en vue de cela.

Des députés ont fait valoir qu'il était impossible de comparer les revenus de la paroisse avec la somme des reçus donnés pour fin de charité par le clergé de cette paroisse. Beaucoup d'argent va à des organismes connexes de la paroisse qui ne donnent pas de reçus. Cet argent n'entre pas dans les revenus de la paroisse et pourtant on demande au curé de signer des reçus pour ces sommes.

Généralement chez les députés conservateurs du Québec, on ne veut pas brusquer les choses de façon à ne pas indisposer l'élément anglais et protestant du parti.

Amendement, propose la C. de Commerce régionale

(Par Ernest FONTAINE)

La Chambre de Commerce régionale demande au gouvernement fédéral d'amender la loi sur l'impôt des particuliers afin d'abolir le système des reçus de charité.

Une résolution en ce sens a été adoptée à l'unanimité, hier soir, lors de l'assemblée de la Chambre de Commerce de la région de Québec, Montmorency, Portneuf et Charlevoix, sous la présidence de M. Lucien Marcotte.

D'autre part, la Chambre régionale a entendu une demande de l'Association des Marchands détaillants du district de Québec; celle-ci a lancé un appel aux Chambres de Commerce du Québec métropolitain pour la formation d'un comité qui préparera un projet visant à réglementer les heures de fermeture des magasins.

L'assemblée a enfin décidé de tenir son congrès régional, à l'île d'Orléans, le 11 juin prochain; c'est M. Paul-Emile Blais qui en est l'organisateur.

LES REÇUS DE CHARITE

Une question très pertinente fut soulevée par la Chambre de Courville; la situation que présente pour les contribuables et pour MM. les curés l'exigence d'un reçu de charité pour fins d'impôt fédéral.

L'assemblée a protesté d'abord contre "l'inquisition" faite dans les fabriques par les inspecteurs du bureau de Québec du département de l'impôt fédéral; on soulève d'abord de point que le clergé n'est pas là pour tenir les livres du gouvernement mais plutôt pour exercer son ministère, et qu'ensuite le département devrait faire confiance aux curés et aux contribuables en acceptant les reçus, sans faire remplir par la suite un questionnaire non spécifié dans la loi de l'impôt.

Devant ces faits, la Chambre de Commerce régionale, appuyant une demande semblable présentée cette semaine par la Chambre de Giffard, demande au gouvernement fédéral d'amender la loi afin que

personnes donnent à l'Église parce qu'ils savent qu'il leur faudra rencontrer le curé pour obtenir des reçus de charité à la fin de l'année. Si ce n'était de cela, plusieurs ne donneraient ou leurs dons seraient plutôt clairsemés. . . . Enfin, nous a-t-il dit, dans certains cas l'occasion est propice aux paiements des capitations. Un autre vicarier a été dit d'avoir que la lettre envoyée à certains paroissiens était à deux tranchants. Soit qu'on veuille s'enquérir si les gens déclarent la vérité, soit qu'on veuille voir si les curés ont une conscience droite. . . . Ce même vicarier trouve excessif le zèle de M. François Coulonval, directeur de l'impôt fédéral, disant qu'il devrait retourner là d'où il vient. "Un autre de la trempe de Rumilly. . . . Enfin, un autre curé a qualifié d'ultra-vires cette mesure des fonctionnaires.

Par ailleurs, ce n'est pas dans toutes les paroisses de l'archidiocèse de Rimouski que certaines gens ont dû de nouveau faire antichambre au presbytère et que grand nombre de curés ont eu à faire deux fois le travail des fonctionnaires publics. Peut-être que d'ici quelques jours la face des choses aura changé. . . .

Le ministère a le droit de vérifier

(Suite de la première page)

que la loi a droit d'exiger que celui qui donne un reçu doit être sûr qu'il a reçu l'argent. La loi n'oblige pas les gens à produire un reçu pour dons de charité mais celui, qui veut se prévaloir du privilège de réduction d'impôt pour dons de charité, doit produire un reçu. Et ici, celui qui donne le reçu doit savoir pourquoi il le donne. C'est justement cette chose qu'exige de contrôler le ministre du revenu.

M. McEntyre ajoute que l'administration introduit chaque année quelque chose de nouveau, afin d'arriver sans heurt au résultat désiré.

LES ENVELOPPES

Le sous-ministre fait remar-

quer que dans plusieurs paroisses du Canada, on applique un système d'enveloppe qui élimine tout problème. Celui qui fait le don, introduit son argent dans une enveloppe signée de son nom. L'organisme charitable favorisé entre dans ses livres le don au nom du donateurs. Ainsi, à la fin de l'année, il est possible de faire un reçu soit l'image exacte de ce qui a été donné.

PAS DE CAUSE

Quant à l'autorité qu'a le ministre pour demander des détails et pour refuser un reçu dûment signé par un prêtre, le sous-ministre dit que la loi permet cela. Cependant, on ne fera pas de cause en justice à tous ceux qui refusent de donner les détails sur l'emploi de la somme inscrite sur le reçu. Le ministre n'a pas moins de droit de refuser un reçu, même s'il est authentique, si celui qui l'a signé ne peut dire pourquoi. "Pourquoi les gens ne veulent-ils pas donner les détails exigés dans certains cas?" demande le sous-ministre. On ne peut alléguer que voilà une mauvaise question.

LES EVEQUES

Le ministère du Revenu national dit aller dans le sens du haut clergé du Québec dans cette question des reçus de charité. Le sous-ministre cite une lettre pastorale de Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, où le prélat condamne cette mentalité d'échapper le seul mentalement à l'impôt. Mgr Cabana a dit en effet, cet automne, que l'impôt oblige en conscience et que les contribuables doivent déclarer la vérité. "C'est un devoir de conscience de payer l'impôt. Dieu là dit: "Rendez à César ce qui est à César."

LE CONGO

Le débat sur le Congo se poursuivra aujourd'hui et demain et on prévoit que le Canada parlera sur le sujet à un certain moment. Mais on ne sait pas encore si M. Green s'adressera à l'Assemblée avant de rentrer à Ottawa vendredi.

Hier, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, a été pris au secrétaire général Dag Hammarskjöld et à sa politique du Congo, dans un discours prononcé à l'Assemblée plénière. Il a accusé les pays occidentaux de suivre une politique meurtrière au Congo.

A une réunion subséquente de la Commission politique de 99 membres, la Russie ne s'est pas objectée cependant à la suggestion des Etats-Unis que le débat sur le désarmement soit ajourné en attendant le résultat des entretiens privés.

Le Canada appuiera

(Suite de la première page)

mière apparition à la reprise de la 15e Assemblée générale dont les travaux progressent lentement, en attendant le résultat des pourparlers américano-soviétiques dans les coulisses.

M. Green se propose d'avoir des entretiens avec l'ambassadeur américain Adlai Stevenson, le représentant de Grande-Bretagne, sir Patrick Dean, le délégué de l'Inde, M. V. K. Krishna Menon, M. Jaja Wachuku, du Nigeria et les chefs des délégations de la Nouvelle-Zélande, de la Yougoslavie, de la Norvège et de la Suède.

TROIS OBJECTIFS

M. Green a dit que la délégation canadienne a trois objectifs principaux: la reprise des négociations; un président impartial; et une possibilité, par le truchement des Nations unies, que les puissances moyennes et petites, aient leur mot à dire dans les négociations du désarmement.

Le premier ministre soviétique Khrouchtchev a demandé l'année dernière que cinq pays neutralistes — Inde, Indonésie, République Arabe Unie, Ghana et Mexique — soient ajoutés au comité original de 10 membres. Il comprend la Russie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Roumanie et la Bulgarie, pour le bloc communiste, et les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Canada, pour le côté occidental.

Cinq espions condamnés à Londres

(Suite de la première page)

Peter John Kroger et son épouse Hélène, 20 ans chacun. Ce sont des citoyens américains et leur véritable nom est Cohen.

Henry F. Houghton, employé à la base navale de Portland, 15 ans.

Ethel Elizabeth Gee, 46 ans, la fiancée de Houghton et aussi employée à la base de Portland, 15 ans.

Selon la loi concernant les secrets britanniques, la sentence maximum est de 14 ans. C'est la sentence imposée à Klaus Fuchs en 1950 pour avoir fourni des secrets atomiques à la Russie. Mais en présence d'une conspiration, le juge a pu imposer des sentences plus lourdes.

GAGNEZ UN CANICHE DE RACE AVEC PEDIGREE

AU CENTRE D'ACHATS STE-FOY

PRENEZ LA VEDETTE LORS DU DEFILE DE PAQUES!

Gagnez le réputé rejeton du champion "Sinbad" . . . un chien de race avec pedigree élevé aux Chenils pour Caniches Nelson, rue Mackay, Montréal. On peut maintenant voir Sinbad se pavaner autour du Centre d'Achats.

Tirage samedi le 1er avril — Coupons de participation avec chaque achat

31 magasins économiques regorgeant d'aubaines pour PAQUES! MAGASINAGE LE SOIR les mardis, jeudis et vendredis Jusqu'à 9h.30

CENTRE D'ACHATS STE-FOY

— Boulevard Sir Wilfrid Laurier —

Borden's INSTANT whipped potatoes

purée de pommes de terre INSTANTANÉE

Les HOMMES en redemandent TOUJOURS! saveur hors pair

Les cotisations syndicales pourraient aider le Nouveau Parti, selon les constructeurs

Ottawa (PC) — L'Association canadienne de la construction a signalé hier au Parlement que des mesures s'imposent pour prévenir que les cotisations syndicales prélevées selon la formule Rand soient utilisées pour appuyer le Nouveau Parti.

Dans son mémoire annuel au cabinet fédéral, l'association déclare que la formation du Nouveau Parti met en évidence la nécessité de réviser le système des cotisations syndicales et les méthodes de leur prélèvement.

La formule Rand oblige tous les travailleurs compris dans une

Actuellement, tous les déboursés pour fin syndicale sont déductibles

L'association s'est dit désappointée qu'aucun changement ait été proposé au code fédéral du travail au cours de la présente session.

Elle précise qu'une révision urgente s'impose pour empêcher les cotisations syndicales de servir de levier à la formation de plusieurs groupes de pression de travailleurs dans les industries essentielles, et de protéger les travailleurs contre la participation syndicale obligatoire comme condition d'emploi.

Le mémoire était en majeure partie basé sur les résolutions adoptées lors du congrès annuel de l'Association en janvier, à Toronto.

Il demandait également au gouvernement d'intensifier ses efforts pour augmenter la construction en hiver.

A l'université d'Ottawa

Ottawa (PC) — M. Maurice Lamontagne, conseiller économique du chef de l'Opposition, M. Pearson, a été nommé aujourd'hui vice-doyen de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'université d'Ottawa. M. Lamontagne, professeur de sciences économiques à l'Université depuis 1957, succède à M. Eugène Bussette, directeur associé du Conseil des Arts.

L'université a également annoncé la nomination de M. Jean-Luc Pélou à la présidence du département de sciences politiques; du R. P. Jacques Lazure, à la présidence du département de sociologie; et de M. J. Keith Spicer, de Toronto, comme conférencier en science politique.

Le pont Samson sera fermé deux heures, demain

Le chef de la Circulation, M. Gérard Girard, informe le public et les automobilistes que la circulation sera interrompue sur le pont Samson, qui franchit la rivière St-Charles, à Québec, de 9 h. 30 à 11 h. 30, demain matin, afin de permettre aux techniciens de la ville d'effectuer des réparations audit pont. x

M. J.-Chs Flamand

M. Jean-Charles Flamand, propriétaire de la flotte de camions de livraison du Syndicat de Québec, est décédé hier à son domicile au 329 de l'avenue Bélanger, Québec-Ouest. Depuis un quart de siècle, M. Flamand était au service du Syndicat.



religieux, sociaux et paroissiaux. Pendant 16 années consécutives, il fut notamment président de la Commission Scolaire de Québec-Ouest.

M. Flamand était l'époux de dame Anna Bélanger, qui lui survit avec quinze enfants. Outre son épouse, il laisse ses fils et ses filles: MM. Jean-Charles, Marcel, André, Henri, Lucien, Robert et René Flamand, Mme Jacques Lafamand (Jacqueline), Mme Antonio Grondin (Simone), Sr Anna-Maria (Denise) des Soeurs de la Charité de St-Louis, Miles Lucille, Colette, Suzanne, Micheline et Nicole Flamand; sa belle-mère, Mme veuve Jos Bélanger; ses gendres, MM. J. Lafamand et A. Grondin; ses belles-filles, Mmes J.-Chs Flamand (Laurette Nadeau), M. Flamand (Denise) Lefrançois, A. Flamand (Liliane Chamberland) et H. Chamberland (Carmen Lefrançois) ainsi que 19 petits-enfants.

M. Flamand était le frère de MM. Eugène, Napoléon et Rosaire Flamand, Mme Chs. Moisan (Alma), Mme veuve Victor Léger (Marie) et Mme Armand Landry (Océle) ainsi que le beau-frère de MM. et Mmes Hilaire Bélanger, Gilles Bélanger, Noël Bélanger, Roland Marcoux, Mmes Napoléon, Eugène et Rosaire Flamand, MM. Chs. Moisan et A. Landry. Plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines lui survivent aussi.

Les funérailles auront lieu vendredi à Notre-Dame de Recouvrance. Les restes mortuels sont exposés aux salons Marceau, 270 rue Marie de l'Incarnation.

M. F.-X. Godbout

M. François-Xavier Godbout, chaloupière, demeurant à St-Laurent, I.O., est décédé hier à son domicile à l'âge de 88 ans. Il était l'époux en premières nocces de feu dame Marie Poulet et en secondes nocces, de feu dame Udi-le Gosselin.

Il laisse dans le deuil, sa fille, Mme J.-B. Dumas (Marie-Anne); ses gendres, MM. David et J.-B. Dumas ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

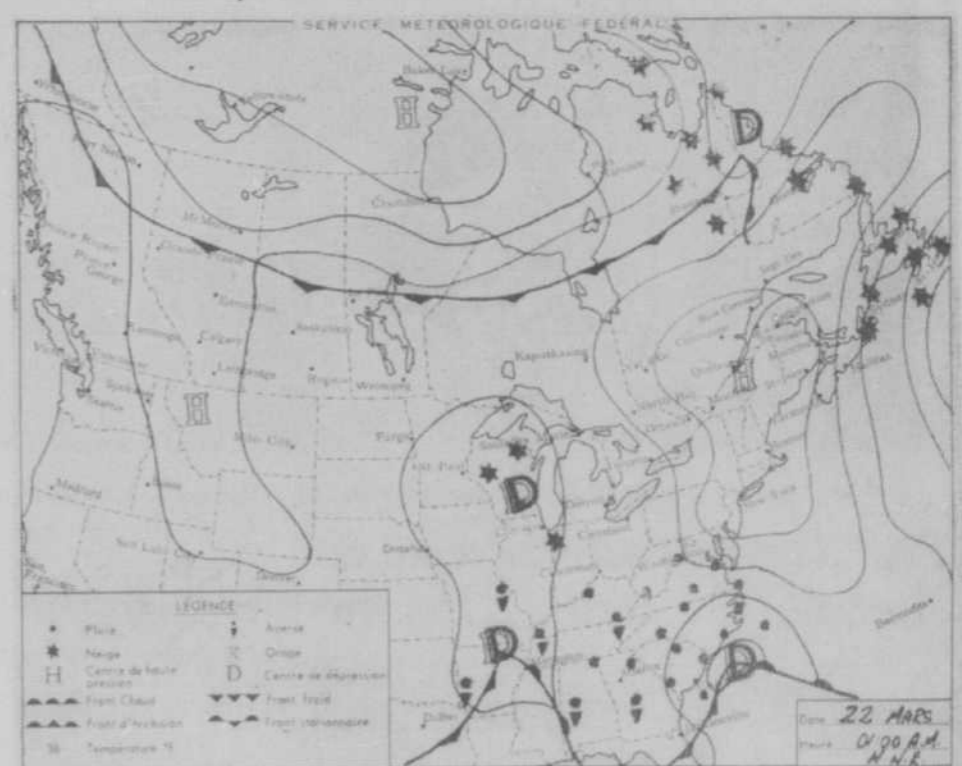
Les funérailles auront lieu samedi, en l'église St-Laurent, I.O. Les restes mortuels sont exposés à la demeure du défunt, à St-Laurent.

LES FINISSANTS 55-56

Les finissants 55-56 du Grand Séminaire de Québec sont priés d'assister aux funérailles du père de leur confrère M. l'abbé Guy Nadeau, jeudi matin à 10 h. 30, à St-Joseph de Beauve.

Le secrétaire

Les prévisions atmosphériques



Montréal (PC) Prévisions de la Meteorologie nationale données à Dorval à 11 heures et demie ce matin:

Synopsis: Il y a variation de pression. La forte pression qui nous donne un beau soleil depuis deux jours s'en va vers l'est et une perturbation qui vient du centre-ouest des Etats-Unis atteindra le sud du Québec ce soir. Cette perturbation apporte des nuages et des averses. La température sera plus douce ce soir et demain.

Régions de Montréal, des Cantons de l'Est; ensoleillé et après-midi généralement nuageux ce soir; demain, nuageux, averses et un peu plus doux; vent de l'est de 15 milles; minimum la nuit prochaine et maximum demain à Montréal 25 et 40, Ottawa 28 et 38, Ste-Agathe 20 et 35, Sherbrooke, 20 et 40.

Québec, Maurice, Lac St-Jean et Baie Comrou; ensoleillé et après-midi; généralement nuageux demain; averses demain soir; un peu plus doux; vent léger aujourd'hui; vent du sud-est de 15 milles demain; minimum la nuit prochaine à Québec 20-25, Chicoutimi, 15 et 35, Rivière-du-Loup, 15 et 35.

Ottawa (PC) L'apport du Canada au budget militaire de l'OTAN a été réduit pour les quatre prochaines années.

Le Canada va payer \$15 pour cent de toutes les dépenses militaires de l'Alliance Atlantique, au regard de \$15 pour cent dans le passé. Le total de toutes les dépenses militaires de l'OTAN au cours des quatre prochaines années sera d'environ 700 millions de dollars. L'apport du Canada dans ce total sera de 36 millions de dollars.

Depuis la formation de l'OTAN, en 1949, l'apport du Canada à cette organisation a varié entre, à peu près 4,5 pour cent et plus de 7 pour cent.

Le gros changement cette année, c'est l'augmentation de l'apport de la République fédérale allemande. Bonn va défrayer 20 pour cent dans le passé. Les Etats-Unis, eux, obtiennent une réduction de leur apport, qui était jusqu'à 37 pour cent, tombe à 21 pour cent.

Le Royaume-Uni, la France, la République fédérale allemande, le Danemark, l'Italie, la Hollande et la Norvège vont tous apporter plus de fonds. Les pays qui vont en apporter moins sont la Belgique, le Canada, la Grèce, la Turquie et le Portugal, eux, vont continuer à avoir le même apport.

L'apport du Canada est légèrement inférieur à celui de l'Italie.

Arrestation

LA HAVANE, (UPI) — Des sources bien informées, on apprend que le premier ministre de Cuba, Fidel Castro, a fait arrêter hier soir le major Humberto Sori Marin, son ancien ministre de l'agriculture, dès son retour d'exil des Etats-Unis.

Réception donnée en marge du concours de monuments de glace

Les participants au concours de monuments ont cordialement invités à une réception à 214, Ave St-Sacrement, à 8h30 ce soir.

Son Honneur le Maire Wilfrid Hamel ainsi que ses collègues, les échevins de la ville, remerciant ainsi les participants, ont honoré au cours de la réception leur généreuse collaboration au Carnaval d'iver 1961.

De plus, la Brasserie Molson Ltée, en collaboration avec le Comité des monuments dont M. Jean Armand est le président, remettra les trophées aux participants et ceci dans le but d'encourager, d'une façon tangible, toutes les personnes qui ont érigé des monuments et de les féliciter chaleureusement pour leur esprit civique et leur heureuse initiative.

M. M. D'Amour, président du Carnaval 1961, profitera de cette occasion pour rendre hommage aux constructeurs de monuments de Québec et de la région. ANN

College de Lévis RHETOS 49-50

Les élèves de rhétorique 49-50 sont priés d'assister à St-Joseph de Beauve, jeudi matin à 10 h. 30, aux funérailles du père de leur confrère: M. l'abbé Guy Nadeau. Le secrétaire.

La Compagnie PAQUET PREMIER À QUÉBEC

UNE ECLOSION DE FLEURS... 798

Pâques nous arrive, de connivence avec le printemps... Paquet vous suggère ces jolis chapeaux d'allure très féminine, tous recouverts de magnifiques fleurs nouvellement écloses... en de superbes couleurs.

Venez tôt choisir le vôtre! Autres modèles à partir de \$5.00

Paquet, Salon de chapeaux pour dames — Deuxième

La Compagnie PAQUET PREMIER À QUÉBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE ENTREPREND L'INSTALLATION D'ESCALIERS MOBILES ADDITIONNELS

Nous vous prions d'être indulgents durant les travaux de réfection. Cela est fait dans le but de mieux vous servir et de faciliter votre magasinage dans le grand magasin PAQUET, où c'est toujours:

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Soupe tom., Aymer, 9 pr 1.00	Oeufs 'A' gros, douz., .49
Jus tom. choix, 20 oz, 8 pr 1.00	Jambon épaué, 5 à 6 lbs, lb .43
Biz d'Inde doré 20 oz, 8 pr 1.00	Jambon, fesse com. lb .32
Pois et fèves, 20 oz, 8 pr 1.00	Bacon tranché, lb .39
Macedoine Idéal, 6 pr 1.00	Jambon Cottage, lb .47
Pêches, Poires et Ananas, 28 oz, 3 pour 1.00	Poulets 'A' évis, 3 à 4 lbs, lb .39
Jus or. et pamp, 20 oz, 6 pr 1.00	Poulets 'A' évis, 4 à 5 lbs, lb .47
Salade fruits All G., 4 pr 1.00	5 lbs dinde 'A', 8 à 10 lbs, lb .32
Savons du pays, 12 pr 1.00	Cuisseaux poulets, lb .39

Risc. gingembre, 2 lbs pr .49	Biscuits Soda Chr., 2 lbs .37
Risc. lavande, 2 lbs pr .49	Mélasse Fancy, 40 oz, 2 pr .45
Risc. sandwich, 2 lbs pr .49	Figues fraîches, 2 lbs .39
Risc. chocolat, 2 lbs pr .49	Dattes frais, 5 à 10 lbs, lb .17
Risc. à thé, 4 lbs .34	Marinades suc., 24 oz, 2 pr .65
Risc. assortis, 3 lbs .49	Confiture fraises 24 oz, 2 pr .79
Risc. ass. bite 9/10 lbs 2.75	Savons toilette, 10 pr .39
	Savon en poudre, 5 lbs .49
	Assortiment Poules, Lapins 2 douz. .99
	Oeufs Paques 2.54

Sucre granulé, le cent. 7.99	Oranges S.K., 2 douz. .55
Farine 5 Roses, sac 100 lbs 7.99	Pamp. Flor. sucrés, 10 pr .59
Tomates choix, 24/29 oz. 4.89	Pommes table M.C. 1.75 - 3.50
Pois verts, 24/26 oz. 3.49	Pommes, 5 lbs. assort. .59
Soupe poul. & nouil, 12 pr 1.19	Yvettes fraîches, 2 lbs .35
Yermouille, boîte 28 lbs. 2.35	Oignon, celle 5 lbs .39
Spread Silver, 25 lbs, lb .24	Carottes, celle 5 lbs .39
Sirop Barbade, 125 oz. 1.19	Celeri, salade, radis, échalotes, chou-fleurs, champignons
Jus tom. Heinz, 24 oz. 1.33	Patates bic. sac 75 lbs 1.74
Framage Ingersoll, 16 oz. .45	Sauccisson complet, lb .27
Graisse de lard, échant, lb 15	

EN SPECIAL .59

Rouef haché, 3 lbs .196
Coeur de veau, lb .29
Foie de lard, lb .35
Boeuf haut-côte, lb .43
Steak runde délicat, lb .83
Veau fesse déossée, lb .79
Devant veau complet, lb .39

Chaudière 2 1/2 lbs 79c

Un produit Canada Packers

1 lb saucisse fumée .49
1 doz. pains hot dog .37
76

Acceptons Commandes Campagne.

ARTHUR THIVERGE
ÉPICIER-BOUCHER GROS ET DÉTAIL
198, Hermine, (coin de Mazenod) — Tél.: 2-3804

Offre spéciale des biscuits DION

Risc. gingembre, 2 lbs pr .49
Risc. lavande, 2 lbs pr .49
Risc. sandwich, 2 lbs pr .49
Risc. chocolat, 2 lbs pr .49
Risc. à thé, 4 lbs .34
Risc. assortis, 3 lbs .49
Risc. ass. bite 9/10 lbs 2.75

Snowflake Shortening
Chaudière 2 1/2 lbs 79c

Un produit Canada Packers

1 lb saucisse fumée .49
1 doz. pains hot dog .37
76

EN SPECIAL .59

Rouef haché, 3 lbs .196
Coeur de veau, lb .29
Foie de lard, lb .35
Boeuf haut-côte, lb .43
Steak runde délicat, lb .83
Veau fesse déossée, lb .79
Devant veau complet, lb .39

Oranges S.K., 2 douz. .55
Pamp. Flor. sucrés, 10 pr .59
Pommes table M.C. 1.75 - 3.50
Pommes, 5 lbs. assort. .59
Yvettes fraîches, 2 lbs .35
Oignon, celle 5 lbs .39
Carottes, celle 5 lbs .39
Celeri, salade, radis, échalotes, chou-fleurs, champignons
Patates bic. sac 75 lbs 1.74
Sauccisson complet, lb .27

Acceptons Commandes Campagne.

DÉCÈS

ABEL — A l'hôpital St-François d'Assise le 19 mars 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé dame Delora Tanguay, épouse de feu Charles Abel, demeurant à 181 rue St-Luc. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

BEAULIEU — A Québec, le 20 mars 1961, à l'âge de 68 ans il nous est décedé Monsieur Joseph Beaulieu, demeurant à 1885 Barby. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

BOITIN — A Arthurs, Côte Beauport, le 21 mars 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé Monsieur Joseph Boitin, époux de feu Marie Thérèse Boitin, en secondes nocces de feu Talbot Boitin. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

CANTONQUAY — A Québec, le 21 mars 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé Mlle Léonia Cantouquay, née de feu David Cantouquay et de feu dame Alice Duval, demeurant à 121 St-Cyrille. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

CLAVEL — A Québec, le 20 mars 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Yves Clavel, époux de feu dame Rita Douc, demeurant au 107 Avenue Monk. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

COUVEY — A Québec, le 20 mars 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Charles Couvey, époux de feu dame Anna Bélanger, demeurant 323 Avenue Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

GARNEAU — A St-Anthoine de Tilly, le 20 mars 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Daniel Garneau, époux de feu dame Thérèse Garneau. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

GOSSET — A Québec, le 21 mars 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph Gosset, époux de feu dame Marie Thérèse Gosset. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

LAROUCHELLÉ — A Québec, le 20 mars 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Valère Larouchellé, époux de feu dame Valérie Larouchellé, demeurant au 2533 rue Trépanier. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

LESSARD — A St-Jude, le 20 mars 1961, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Albert Lessard, époux de feu dame Marie-Joséphine Lessard. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

LIZOTTE — A Lévis, le 21 mars 1961, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Célestin Lizotte, époux de feu dame Lizotte, demeurant à 19 rue St-Anthoine. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

MACKAY — A Québec, le 20 mars 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé M. George Mackay, époux de feu dame Thérèse Mackay, demeurant 467 rue Latraverse. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

NADÉAU — A St-Joseph de Beauve, le 20 mars 1961, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Armand Nadeau, époux de feu dame Marie Thérèse Nadeau, épouse de feu M. Jean Nadeau. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

OUÉLLET — A Québec, le 20 mars 1961, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Joseph Ouellet, époux de feu dame Marie Ouellet. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

PIAMONDON — A l'hôpital St-Joseph, le 19 mars 1961, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Fernand Piamondon, époux de feu dame Marie Piamondon. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

ROBERT — A Québec, le 21 mars 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph Robert, époux de feu dame Marie Robert. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

ROBERT — A Québec, le 21 mars 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph Robert, époux de feu dame Marie Robert. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

REMERCIEMENTS



M. Raymond Douville, Mme Simone Buissière, M. Charles-Marie Boissonnault et M. Louis-A. Belisle

Président des écrivains élu en remplacement de G. Martin

M. Charles-Marie Boissonnault a été élu président de la Société des écrivains, section de Québec.

L'élection s'est déroulée hier soir, à Québec, en présence d'un bon nombre de membres, sous la présidence du sous-secrétaire de la province, M. Raymond Douville.

Pour sa part, M. Louis-A. Belisle a été élu vice-président. La secrétaire élue est Mme Simone Buissière qui est directrice adjointe des écoles élémentaires à la Commission des écoles catholiques de Québec.

L'élection d'hier après-midi a été précédée à la suite de la démission du président, M. Gérard Martin, qui a été nommé directeur des bibliothèques de la province. A l'issue de l'élection, le nouveau

président, M. Boissonnault, a rappelé les buts généraux de la Société, tout d'abord la défense, la protection et la diffusion de la littérature canadienne ainsi que la culture française en Amérique. Puis, le maintien de contacts féconds et fraternels entre gens de lettres. Enfin, la coopération étroite entre tous auteurs et journalistes de manière à assurer une plus forte publicité aux œuvres canadiennes.

Patrice Lumumba

BELGRADE (Reuters). — Le conseil de l'Université de Belgrade a décidé aujourd'hui de donner à une nouvelle résidence d'étudiants le nom de l'ancien premier ministre du Congo, M. Patrice Lumumba.

Collision à Sainte-Foy: un mort et dix blessés

(Par Lucien Lalippe)

Un mort et dix blessés, tel est le bilan tragique d'une collision de la route survenue vers 4 h. 30 hier après-midi, sur le boulevard Laurier, au croisement de la rue du Vallon, à Ste-Foy. La police de cette ville identifie la victime comme étant M. Auguste Laflamme, 45 ans, du 676 rue Notre-Dame, à Thetford-Mines.

Les blessés sont Mme Laflamme, 42 ans, épouse de la victime; M. et Mme Jean-Paul Genest, 37 et 34 ans, leur fillelette Renée, 5 ans, et leur neveu André, 5 ans, fils de René Genest, tous de Disraeli; Mme Gérard Tobin, 39 ans, 1938 rue St-Michel, Sillery, ses enfants,

Stevr, 3 ans, et Nancy, 5 ans; sa mère, Mme Albert Rouleau, 52 ans, de Lucville, comté de Rimouski; et sa sœur, Mme Claudette Sloneo, 28 ans, de Sept-Îles.

L'état d'aucun des blessés ne semble grave. Mme Laflamme, les époux Genest et les enfants Tobin, voyageaient tous dans la voiture de la victime. Ce véhicule de petit modèle avait été acquis, la semaine dernière, par M. Laflamme. Ce groupe a été transporté à l'hôpital St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Germain Lépine Ltée. M. Laflamme a été dirigé vers la

(Suite à la page 17, 2e col.)

PREUVE VERBALE REJETEE POUR UNE INSTITUTRICE

Intéressant jugement pour les instituteurs et institutrices, de même que les commissions scolaires de la province que celui 248-685) que vient de rendre le juge de district Marc Fortin, de la Cour de Magistrat, déboutant avec dépens une institutrice de son action en recouvrement de salaire contre la Corporation scolaire de St-Philémon.

Les conclusions du tribunal ont servi, à cette occasion, à mettre en évidence l'importance des formalités prescrites par les articles 227 et 228 de la Loi de l'Instruction Publique concernant les formalités à suivre dans le contrat d'engagement d'une institutrice. Voici les faits:

Le 31 juillet 60, le commissaire Cyrille Jolin, dûment autorisé par une résolution de la corporation scolaire offrait à la demanderesse un emploi comme institutrice. Par lettre du 7 août, cette dernière acceptait l'offre. Le contrat fut approuvé le 8 août par la Commission à une assemblée régulière. Par la suite l'institutrice voulut signer son engagement, mais on l'informa qu'une autre avait été engagée à sa place. Elle réitéra l'offre de ses services et réclama le salaire qu'elle aurait dû recevoir pour septembre '60 les conditions et les termes fixés par une convention collective de travail en vigueur dans le territoire.

Le procureur de la Corporation a fait objection générale à la preuve verbale du contrat d'engagement, et formulé le principe qu'en vertu des dispositions de l'article 1294 C. C., le contrat en question ne pouvait être prouvé autrement que par un écrit. Il ajouta que l'écrit ainsi requis, lorsqu'il s'agit du contrat d'engagement d'une institutrice, doit être rédigé en la forme et revêtu des formalités prescrites par les articles 227 et 228 de la Loi de l'Instruction Publique. Ici, le tribunal consentit à entendre la

(Suite à la page 17, 2e col.)

Causerie de M. Denizeau

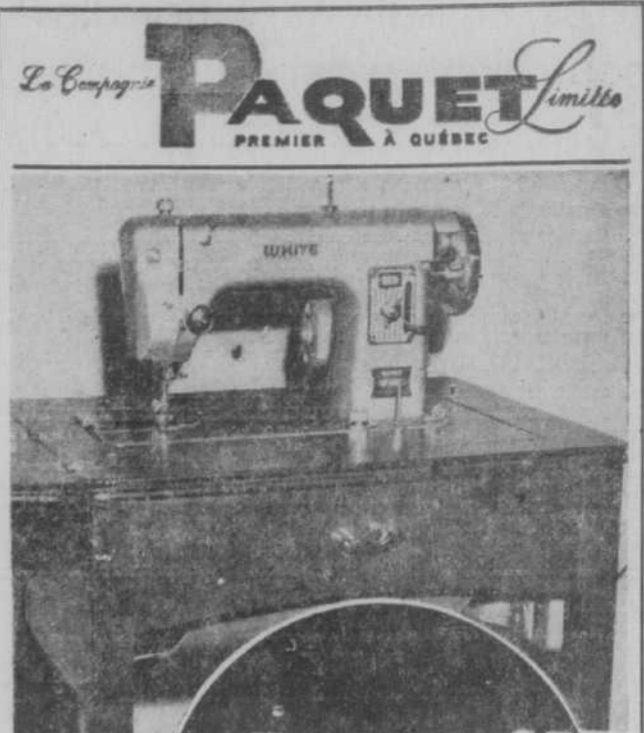
Proche-Orient et liens avec Paris

M. Georges Denizeau, consul général de France à Québec, était hier soir le conférencier à la tribune des "Mardis Universitaires". Il avait intitulé sa causerie "Les religions au Proche-Orient".

Après avoir fait un bref historique des pays qui composent le Proche-Orient, le dis-

tingué conférencier étudia les trois principales religions qui animent ces diverses contrées: l'islam, le christianisme et le judaïsme. Dans les pays suivants, Turquie, Syrie, Liban, Israël, Jordanie, Egypte, péninsule arabique, Irak, Iran, l'islam domine, sauf en Israël. Les chrétiens constituent près

(Suite à la page 17, 2e col.)



SPECIAL

Modèle Console fini noyer.

Valeur régulière de 159.95

PRIX IMBATTABLES

WHITE

Voici enfin une occasion inespérée de vous procurer une excellente machine à coudre à si bon marché! Les têtes sont entièrement neuves, seuls les meubles ont été exposés dans nos vitrines et sur le plancher. Elles sont vendues avec la double garantie Paquet et White de 20 ans.

Autres valeurs:

- WHITE modèle console complètement automatique. 169.95
Rég.: 349.95
- WHITE modèle console Zigzag. 129.95
Rég.: 199.95
- WHITE modèle secrétaire Zigzag. 199.95
Rég.: 299.95

10. COMPTANT - 10. PAR MOIS

Paquet, machines à coudre WHITE — troisième

UNE PRIMEUR PAQUET

Légère et souple gaine

Top Form

Style 515

- Bande élastique de 2 1/2" à la taille
- Ne roule pas
- Surtout élastique au dos
- Tulle brodé à la vant
- Confectionnée en élastique de nylon
- Bande élastique au bas à l'avant donnant plus d'ampleur pour la marche
- Finie en élastique Helanca au bas pour éviter l'irritation
- 4 jarretelles
- Confort absolu
- Tailles: 24-26-28-30

4.98

Style 541, même que le 515, mais sans bande de 2 1/2" à la taille et avec fermoir.

Paquet, bar des corsets — rez-de-chaussée
Commandes par la poste et par téléphone 529-4501

LA CIE PAQUET LTEE, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC
Veuillez m'expédier les articles suivants:

QUANTITE	DESCRIPTION	PRIX

Nom
Adresse
Ville
 Comptant Entrée C.O.D.
(S.V.P. ajouter la taxe)



La vedette est aux MANTEAUX de PRINTEMPS

"Transition"

Futurama



- a) Coton pesant côtelé
importé de Hollande. Style à devant croisé, collet noir et poches plaquées. Blanc ou vert. Tailles: pré-teen 5 à 13..... 18.95
- b) Coton imperméable
à motifs de fantasia. Petit collet en velours Violet pâle. Tailles: 5 à 13..... 24.95
- c) Coton pesant imprimé
point-d'aiguille d'importation Hollandaise. Style classique à devant simple, collet noir et poches à robots. Blanc ou jaune. Tailles: 5 à 13..... 24.95
- d) Beau tissu
importé de Hollande. Modèle d'influence italienne avec collet et robots des poches recouverts en velours, également au dos une demi-ceinture en velours. Brun ou blanc quadrillé vert. Tailles: 5 à 13..... 19.95
- e) Popeline de coton
importée de Hollande. Style militaire avec large ceinture à boucle de métal. Rouille ou vert. Tailles: 5 à 13..... 24.95

GAGNEZ UN VOYAGE POUR 2 EN HOLLANDE

Voiez vers le pays des tulipes en DC-8 Jetliner de KLM, avec une généreuse allocation pour vos dépenses.

2 GRANDS PRIX

Pour de plus amples détails, consultez l'étiquette de chaque manteau "Transition" Futurama.



Paquet, Salon Juvénile — deuxième étage.